

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ A  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAITRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

PAR  
MONIQUE LOISELLE  
B.Sc.

L'ANSE-AUX-MOYACS EN MINGANIE DE L'OUEST, A LA RECHERCHE DE  
L'ÉTRANGER-FAMILIER

AVRIL 1996



### *Mise en garde/Advice*

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

A Fanny

## RÉSUMÉ

Cette recherche porte sur le phénomène de l'alliance dans la consanguinité à l'échelle d'une communauté de 550 habitants, l'Anse-aux-Moyacs. Située sur la Moyenne-Côte-Nord en Minganie de l'Ouest, sa population est encore composée majoritairement des descendants des couples fondateurs. Ces derniers proviennent, pour la plupart, de la Baie des Chaleurs en Gaspésie. Ils ont émigré sur le sol nord-côtier à partir des années 1850.

Grâce à une approche généalogique (généalogie descendante), ethnohistorique et ethnographique, l'alliance endogame consanguine est ici mise en contexte de manière synchronique et diachronique.

Les résultats de cette recherche, bien que préliminaires, apportent les premiers éléments de réponse à une question plus vaste et plus complexe, à savoir: si cette forme de choix du conjoint relève uniquement de contraintes liées à l'endogamie ou dépend aussi de règles culturelles.

Nous allons voir comment l'univers de la parenté est représenté, comment celle qui est reconnue explicitement est marquée de discontinuités et comment l'espace territorial villageois est, lui-aussi, segmenté.

Ces représentations vont permettre à des cousins issus de germains (3-3) et des issus de germains (4-4) de se percevoir comme des "étrangers-familiers" et de se cibler mutuellement comme conjoints potentiels. Nous verrons, par ailleurs, que ce choix réciproque entre membres de groupes déjà alliés prend souvent la forme de redoublements d'alliance dans la consanguinité.

Il apparaît enfin que ce type de comportement matrimonial n'est pas étranger à une certaine dynamique inter-groupe où il est clairement exprimé que des groupes se proscrivent et d'autres se prescrivent mutuellement à l'intérieur du processus de choix de conjoint.

## AVANT-PROPOS

Mon intérêt pour l'ethnologie s'est développé à partir des années 1988-1989 lorsque j'étais informatrice clé pour M. Mario Bélanger, anthropologue. Ce dernier commençait, à ce moment, sa recherche de doctorat à l'Anse-aux-Moyacs.

Ma participation fut d'une durée totale de 36 mois, c'est-à-dire deux (2) années à temps plein et les étés 91, 92 et 93. Au cours de ces années, les nombreuses discussions et les constants échanges que nous avons eus tous les deux et que nous avons encore, m'ont permis de développer ma pensée.

Par ailleurs, certaines observations ethnographiques, de même que la transcription de propos tenus par les gens de l'Anse-aux-Moyacs peuvent figurer dans mon mémoire et dans la thèse de doctorat de Mario Bélanger. Ces observations et ces propos ont été recueillis alors que nous étions ensemble à observer la vie des groupes. Nous les considérons comme des données communes.

**REMERCIEMENTS**

Je veux exprimer mes sincères remerciements à Mme Chantal Collard, anthropologue au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Concordia, pour les judicieux conseils qu'elle m'a prodigués. Elle a su me guider tout en respectant mon rythme et mon cheminement.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à M. Pierre W-Boudreault, sociologue au Département des Sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi qui a su particulièrement dans le cadre de ses cours me sensibiliser à une "réflexion-critique" de la réalité. Par la suite, de nombreux et fructueux échanges m'ont permis de bénéficier de ses réflexions personnelles.

Je veux aussi remercier spécialement M. Mario Bélanger, travailleur social et anthropologue au département des Sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi, pour ses enrichissants commentaires sur l'Anse-aux-Moyacs et, pour la confiance qu'il n'a cessé de me témoigner au cours de ces années.

Je désire également adresser mes remerciements à Mme Francine Mayer, anthropologue physique au département des Sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal, pour ses utiles commentaires et sa disponibilité.

Je remercie aussi M. Raymond Roy, démographe au département des Sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi qui à des moments précis de mon cheminement m'a mis sur d'excellentes pistes.

Finalement, je désire exprimer ma reconnaissance aux informateurs et informatrices de l'Anse-aux-Moyacs sans qui ce travail de recherche n'aurait pu être mené à bien.

## TABLE DES MATIERES

Introduction .....	p 1
CHAPITRE I PARENTÉ ET ALLIANCE .....	11
CHAPITRE II LE MARIAGE CONSANGUIN; UNE AFFAIRE DE GROUPES? .....	30
CHAPITRE III LE DÉFRICHAGE ET LES OUTILS DE TRAVAIL .....	41
Première étape: Les généalogies descendantes .....	41
Deuxième étape: Les diagrammes de parenté .....	46
Troisième étape: Les entrevues .....	50
Quatrième étape: La compilation .....	51
CHAPITRE IV LES COMPLEXITÉS DE L'ALLIANCE .....	52
Première partie: Interprétation de la parenté .....	52
a) A propos des généalogies .....	52
b) La parenté c'est mouvant .....	57
c) La sociabilité entre parents reconnus .....	65
d) Attitudes, obligations et devoirs .....	68
e) Rapports et sentiments .....	72
f) Le phénomène de "gang" .....	74

**Annexes**

Annexe 1: Les généalogies descendantes des familles de l'Anse-aux-Moyacs .....	157
Annexe 2: Bouclages dans la consanguinité .....	262
Annexe 3: Les dispenses de consanguinité émises par l'église .....	374
Annexe 4: Tableau comparatif des mariages consanguins documentés à l'aide de généalogies et des dispenses obtenues entre 1862-1994 .....	377

<b>Deuxième partie: Les fréquentations</b>	
<b>avant le mariage</b> .....	82
a) Le début des fréquentations .....	82
b) La réaction des parents .....	85
c) L'emprise des parents .....	87
d) Le cousin, cet acteur important .....	92
e) La provenance du conjoint .....	93
f) La noce .....	96
g) La vie de femme mariée, sous le signe du patriarcat .....	99
h) Les relations de consanguinité .....	100
 <b>Troisième partie: Des chiffres et des figures</b> .....	104
a) Les couples fondateurs .....	104
b) Distribution des mariages des gens nés à l'Anse-aux-Moyacs entre 1862 et 1994 .....	108
c) Endogamie villageoise et mariages consanguins ....	109
d) Les degrés de parenté .....	115
e) Les ancêtres communs .....	117
f) Le comportement des fratries .....	118
 <b>Quatrième partie: Le redoublement d'alliance</b> <b>dans la consanguinité; une affaire de groupes</b> .....	122
 <b>CHAPITRE V L'ÉTRANGER-FAMILIER</b> .....	137
 <b>Conclusion</b> .....	144
 <b>Bibliographie</b> .....	151

## TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

## Figures

Figure 1	
Conventions graphiques .....	47
Figure 2	
Système de calcul des degrés de parenté .....	48
Figure 3	
La parenté "propre" .....	57
Figure 4	
Ego enfant .....	59
Figure 5	
Ego marié .....	61
Figure 6	
Ego grand-parent .....	63
Figure 7	
Le groupe .....	74
Figure 8	
Liens de parenté entre les couples fondateurs .....	107
Figure 9	
Exemple d'un mariage consanguin comportant sept (7) liens de consanguinité .....	114
Figure 10	
Diagramme de parenté illustrant un mariage consanguin comportant sept (7) liens de consanguinité .....	115
Figure 11	
La reproduction du groupe Verner .....	135
Figure 12	
La reproduction du groupe Rousseau .....	136
Figure 13	
Le mécanisme de la reproduction du groupe "La dernière chance (4-4)" .....	143

## Tableaux

Tableau I	
Profondeur généalogique des couples fondateurs .....	104
Tableau II	
Localisation des mariages .....	108
Tableau III	
Progression des mariages consanguins .....	111
Tableau IV	
Distribution des mariages consanguins en fonction du nombre de liens de consanguinité .....	113
Tableau V	
Distribution des liens de consanguinité en fonction du degré de parenté .....	116
Tableau VI	
Distribution des liens de consanguinité en fonction de la profondeur généalogique des couples d'ancêtres communs .....	117
Tableau VII	
Distribution des fratries en fonction du nombre de germains .....	120

[...] y'a aussi Jean-Marie  
 mon cousin pis mon ami  
 qui a mis sa belle habit  
 avec ses p'tits souliers vernis [...]

Gilles Vigneault  
 (La danse à St. Dilon)

## Introduction

Cette recherche vise à découvrir et à analyser la présence de régularités matrimoniales dans la consanguinité à l'échelle d'une communauté rurale québécoise de 550 habitants, l'Anse-aux-Moyacs<sup>1</sup>.

Cette recherche s'inscrit dans une démarche académique en vue de l'obtention d'un grade de maîtrise en Études régionales offert par l'Université du Québec à Chicoutimi. Bien que les objectifs du programme soient axés sur les problèmes de développement auxquels font face les sociétés régionales à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, ils permettent aussi la réflexion théorique sur les dynamismes culturels qui animent ces populations.

La communauté étudiée est située sur la Moyenne-Côte-Nord du Saint-Laurent, entre Sept-Iles et Natashquan. Ce

---

<sup>1</sup> L'Anse-aux-Moyacs: nom fictif  
 Moyac: nom vernaculaire de l'eider à duvet. Les populations nord-côtières utilisent encore le terme "moyac" pour désigner ces canards marins, de préférence au nom conventionnel.

territoire, appelé aussi la Minganie, se compose de dix (10) paroisses côtières et d'une (1) paroisse insulaire, totalisant 6000 personnes dont 3 500 habitent Havre-Saint-Pierre. S'ajoutent aussi à ce décor 1 000 Innu répartis dans deux villages amérindiens.

Concentrés sur près de 400 kilomètres, ces groupements humains, qui s'égrènent le long du littoral, sont départagés en secteurs. Havre-Saint-Pierre constitue le centre de la Minganie. Ses habitants, appelés "Cayens", sont d'origine acadienne et proviennent majoritairement des Iles-de-la-Madeleine. De part et d'autre de ce secteur s'étendent les secteurs Est et Ouest.

Rappelons à propos de ces communautés que les cinq (5) villages du secteur Est, peuplés aussi majoritairement d'Acadiens ne sont pas encore reliés au reste du Québec par la route. Les autres, ceux du secteur Ouest parmi lesquels se trouve l'Anse-aux-Moyacs, et la communauté de Havre-Saint-Pierre, l'ont été seulement à partir de 1976.

Le peuplement euro-québécois de la Minganie remonte aux années 1853, date à laquelle le Gouvernement du Canada, en abolissant le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, y a autorisé la création de petites colonies de pêcheurs (V.-A. Huard 1897; G. St-Hilaire 1984; M. Loiselle 1992). L'industrie de la pêche à la morue a été la principale motivation de ces

hommes et de ces femmes à s'installer en Moyenne-Côte-Nord. Les arrivants se rattachaient principalement à trois (3) groupes ethniques: les Acadiens, les Canadiens-Français et les Jerseyais (L. Couillard, D. Grondin 1983). Ces groupes, mentionnent-on, étaient différents entre eux par la mentalité, la langue, le sentiment religieux et le sang (A. Gallant 1935).

En ce qui concerne le secteur Ouest, sa population provient principalement de différents endroits autour de la Baie des Chaleurs en Gaspésie. Venus seuls ou en petites unités familiales, ces pionniers se sont établis définitivement, après quelques séjours saisonniers. A cause de leur origine, ces gens étaient surnommés "Paspébiacs" ou "Paspéyas" (V.-A. Huard 1897; A. Gallant 1935). Ils le sont encore aujourd'hui. On disait également d'eux qu'ils étaient différents des "Cayens" (A. Gallant 1935; L. Gilbert 1968). On le dit encore aujourd'hui.

Quant aux Jerseyais, on les appelait les "Zarzais" (A. Gallant 1935). Contrairement aux familles Acadiennes et Paspéyas, ces derniers étaient de religion protestante et de langue anglaise, et ils n'étaient pas nombreux.

C'est autour de 1892 que le peuplement d'origine extérieure a ralenti, sinon cessé, à l'Anse-aux-Moyacs (M. Loiselle 1992). Là aussi, la plupart des couples fondateurs étaient des pêcheurs de langue française et de religion

catholique. Ces derniers étaient pour la plupart natifs de différentes paroisses de la Baie des Chaleurs en Gaspésie tout particulièrement de Paspébiac, de Port-Daniel, de Barachois, de Grande-Rivière et de l'Anse-du-Cap. On y retrouve également des Jerseyais.

Pour survivre sur ce territoire, cette petite société de pêcheurs a dû se tourner, au fil des années, vers d'autres activités économiques telles la chasse aux animaux à fourrures, les chantiers forestiers et les mines. Enfin, récemment, en plus de bénéficier des retombées de l'industrie de la pêche, cette population compte maintenant sur l'industrie du tourisme. En somme la majorité des emplois sont saisonniers.

Aujourd'hui, en 1994, sa population est de 550 habitants représentés par une trentaine de patronymes et répartis dans 140 maisonnées. A part la présence de quelques familles de l'extérieur venues s'établir au cours des générations, après la période initiale de peuplement, et de conjoints étrangers qui ont uni leur destinée à des gens du village, l'Anse-aux-Moyacs compte majoritairement dans ses rangs les descendants des couples fondateurs.

C'est lors d'une recherche ethnohistorique<sup>2</sup> effectuée dans cette communauté durant les années 1989 à 1991 que j'ai entendu

---

<sup>2</sup> Cette recherche a été subventionnée par le ministère de la Culture du Québec.

pour la première fois le discours paradoxal des gens en regard de la parenté et de l'alliance.

Ma curiosité a d'abord été éveillée lorsque j'ai constaté le grand nombre de mariages consanguins que l'on retrouvait en Moyenne-Côte-Nord, et par la négation de cet apparentement dans le discours tenu par les couples. A l'Anse-aux-Moyacs, j'ai entendu des hommes et des femmes mariés dire qu'ils n'étaient pas parents alors que leurs grands-parents respectifs étaient des germains. J'ai entendu une jeune fille appeler son beau-père, mon oncle et dire en même temps: "c'est l'oncle propre à mon père, ce n'est pas le mien". Finalement, j'ai entendu dire que les descendants de François Wilson<sup>3</sup> et les descendants de Adélaré Wilson n'étaient pas "la même gang" (groupe) de Wilson. Alors qu'ils sont tous des cousins issus de germains (3-3).

C'est ce discours de négation si fortement exprimé à l'égard de la parenté qui a orienté mon désir d'étudier le phénomène de la consanguinité dans l'alliance dans le cadre d'études de deuxième cycle.

Lorsque nous prenons conscience de cette contradiction apparente dans le discours des gens, nous sommes amenés à réfléchir sur la place qu'occupe la parenté dans l'imaginaire du groupe. Ensuite, nous nous demandons si ces unions

---

<sup>3</sup> Tous les noms utilisés dans ce texte sont des pseudonymes.

consanguines sont aléatoires ou relèvent plutôt de choix plus ou moins conscients et recherchés.

Confrontés à ce phénomène, certains chercheurs en attribuent immédiatement les causes à l'isolement géographique et à la dimension très restreinte de la communauté qui laissent peu de place aux choix matrimoniaux. Mais les explications de certains autres chercheurs sont loin de s'arrêter là.

Selon certaines ethnologues (F. Héritier, F. Zonabend, M. Segalen, C. Collard), nos sociétés modernes à structure complexe de mariage comporteraient, elles aussi, dans leurs pratiques matrimoniales certaines stratégies qui découleraient de règles plus ou moins conscientes inscrites dans la culture<sup>4</sup>.

C'est pourquoi aujourd'hui les ethnologues de la parenté s'interrogent: "Se peut-il que des pratiques et des normes,

---

<sup>4</sup> "L'ensemble des systèmes de significations propres à un groupe ou à un sous-groupe, systèmes qu'on pourrait étudier isolément les uns des autres, mais en relation les uns avec les autres. Dans cette même acception, la "culture", ce serait aussi l'ensemble des significations que tout individu est amené à assimiler, à recréer pour lui, depuis son enfance jusqu'à sa mort. Plus généralement, et sous l'angle d'une conception dynamique, le terme de culture engloberait toutes ces interrelations qui viennent à se produire entre les individus et les ensembles de significations de la communauté ambiante dans laquelle ils vivent. Concrètement cela veut dire concevoir la culture comme étant toujours une production de l'homme, mais aussi comme étant ce qui fait sens et qui existe comme sens dans une communauté à chaque fois particulière, et sous la forme de valeurs, de normes, de règles qui vont différencier chaque groupe des groupes voisins" (G. Vigneaux 1992: 2).

conscientes ou inconscientes, inscrivent nos alliances dans le champ de la parenté et, par là même engendrent des cycles, des bouclages, en un mot des régularités" (F. Zonabend, 1981: 311).

En effet, ces chercheurs croient qu'il y a une continuité entre les sociétés humaines, c'est-à-dire entre les sociétés à structure élémentaire de mariage, les sociétés à structure semi-complexe de mariage et les nôtres, au niveau des structures de parenté. Et les finalités de ces alliances sont de divers ordres, soit culturel, soit politique, soit économique ou soit idéologique (C. Collard 1979; G. Bouchard 1993).

Les recherches ont démontré que les mariages dans les sociétés à structure élémentaire de mariage et les sociétés à structure semi-complexe de mariage ont lieu dans le champ de la parenté (F. Héritier 1981). Contrairement au fonctionnement matrimonial des sociétés à structure élémentaire et des sociétés à structure semi-complexe où le mariage s'inscrit toujours dans le champ de la parenté, nos sociétés occidentales quant à elles n'imposent aucune catégorie ou aucun parent préférentiel à épouser. Les seules règles de mariages auxquelles les individus sont assujettis sont de l'ordre de la prohibition entre très proches parents (C. Collard 1979; F. Zonabend 1981). Notre société dicte plutôt quels parents il ne faut pas épouser et elle laisse à l'arbitraire les choix. Il

s'agit donc de démontrer si dans nos sociétés complexes la parenté joue encore un rôle préférentiel (F. Héritier 1981).

D'après certaines recherches effectuées au Québec mais surtout en France dans des petites communautés paysannes, tout semble démontrer que les mariages ne se concluent pas au hasard (F. Zonabend, T. Jolas, Y. Verdier 1970; C. Collard 1985; M. Segalen 1985; B. Garneau 1988). Ces ethnologues ont effectivement identifié la présence de régularités matrimoniales entre des familles qu'elles associent à des formes préférentielles.

Mais comme nous le rappelle Bouchard (1993), il va s'agir de démontrer dans ces habitudes de mariages ce qui relève de règles culturelles ou dépend de contraintes de l'endogamie et de l'étroitesse du marché matrimonial.

Par contre, le débat est loin d'être réglé car comme nous le souligne Segalen (1985:146; 1991:196): "comment démêler l'effet de la structure démographique de la population de celui de la volonté parentale?" Autrement dit, il reste à démontrer si ces mariages sont le fruit de contraintes de l'endogamie et du marché matrimonial ou s'ils ne dépendent pas aussi de choix culturels. C'est pourquoi, les mariages consanguins sont au coeur de ce débat.

A l'Anse-aux-Moyacs, on sait que ce sont surtout les alliances contractées entre les descendants des couples

fondateurs au cours des générations qui ont permis à la communauté de se maintenir vivante et présente dans l'espace, rendant pour ainsi dire le mariage consanguin inévitable. En d'autres termes, confinées dans un si petit espace et en nombre limité, les familles ont dû s'allier entre elles afin d'assurer leur reproduction dans le temps provoquant la présence de mariages entre apparentés, c'est-à-dire des unions entre conjoints ayant un ou des ancêtres communs.

Questionner les habitudes de mariages qu'entretiennent les gens entre eux m'apparait significatif puisque celles-ci contribuent à créer des rapports de parenté mais aussi des rapports à l'altérité, c'est-à-dire les rapports à l'étranger. On peut vouloir ainsi étudier les comportements des familles de l'Anse-aux-Moyacs face aux choix conjugaux posés par leurs membres au cours de l'histoire.

Il devient alors intéressant de suivre les choix matrimoniaux des descendants des familles pionnières à partir de 1862, date à laquelle le premier mariage a été célébré, jusqu'à 1994 afin de pousser la réflexion au-delà des simples configurations de la consanguinité pour comprendre ce qui motive par exemple un jeune en âge de se marier à contracter une telle alliance. Ainsi l'analyse de ces alliances permettra de vérifier l'existence de modèles particuliers dans le choix du conjoint.

Même si aujourd'hui, l'influence de la parenté dans la société québécoise semble à première vue moins importante, il n'en demeure pas moins que les rapports de parenté continuent d'exister et de structurer les rapports sociaux. C'est pourquoi ils constituent un champ privilégié pour l'étude des dynamismes culturels d'une population régionale.

Il va donc s'agir, dans le cadre de cette recherche, de vérifier à l'échelle de cette communauté nord-côtière l'ampleur du phénomène de la consanguinité dans l'alliance et d'analyser le discours tenu à l'égard de la parenté et des choix conjugaux posés par les acteurs eux-mêmes. Ceci permettra de juxtaposer le comportement matrimonial et le discours entendu. Enfin, ces données qualitatives et quantitatives nous permettront de vérifier la présence de régularités matrimoniales dans la consanguinité.

Bien que limitée ici aux mariages consanguins, cette recherche doit être vue comme la première étape d'un questionnement sur l'existence de mariages préférentiels dans nos sociétés<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Cette recherche ne couvre pas les mariages dans l'affinité, ni les mariages endogames intra-régionaux, ni les mariages exogames.

## CHAPITRE I PARENTÉ ET ALLIANCE

La théorie structurale développée par Lévi-Strauss dans les années 1950 postule que la prohibition de l'inceste est une règle négative d'échange. La famille ne peut pas se reproduire par elle-même, elle doit s'ouvrir "au grand jeu des alliances matrimoniales"<sup>6</sup>. L'injonction de mariage envers certains parents est universellement répandue et elle apparaît sous diverses formes à travers le monde, d'où l'existence de son caractère social.

Selon Lévi-Strauss, la prohibition ouvre la possibilité de se créer des parents. Ainsi la famille doit entrer en relation d'échange à travers le mariage avec d'autres familles afin de pouvoir se perpétuer dans le temps sinon elle risque de disparaître.

[...] en raison des prohibitions du mariage qui sont pratiquement universelles chaque famille provient de l'union de deux autres familles, c'est-à-dire aussi de leur éclatement: pour qu'une famille se fonde, il faut que deux familles se soient chacune amputée d'un de ses membres. Les enfants issus de cette famille nouvelle s'en sépareront pour aller, chacun de son côté, fonder une autre famille, en épousant des individus eux aussi séparés de la famille où ils naquirent. La société ne permet aux familles restreintes de durer que pour un laps de temps limité, plus ou moins long selon le cas, mais toujours à la condition que les individus qui les composent soient déplacés, cédés ou rendus, de façon qu'avec ces morceaux de familles démantelées, d'autres

---

<sup>6</sup> C. Lévi-Strauss 1986.

puissent se bâtir avant de tomber en morceaux à leur tour (C. Lévi-Strauss 1986:10).

Ce qui entraîne nécessairement réciprocité et échange entre les familles. Pour les adeptes de ce modèle d'analyse, la prohibition de l'inceste engendre du même coup d'autres règles de mariage notamment une règle positive qui est tout autant universelle: l'exogamie "qui impose de nouer des alliances à l'extérieur du groupe familial proche". Cette règle a aussi pour réciproque l'endogamie "qui exige ou recommande le mariage dans un groupe ou un espace prescrit" (F. Zonabend 1986:34 reprenant les propos de C. Lévi-Strauss). Mais ces deux règles de mariage s'appliquent aussi à toute société.

Les règles de mariage ne font pas qu'interdire un cercle de parenté (exogamie); parfois elles en assignent un à l'intérieur duquel le mariage doit nécessairement avoir lieu sous peine de provoquer un scandale de même type que celui qui résulterait de la violation de la prohibition elle-même (règle d'endogamie d'ethnie, de race, de classe, d'appartenance religieuse...). En ce sens, toute société est à la fois exogame et endogame (C. Collard 1979:229 reprenant les propos de C. Lévi-Strauss).

En résumé, ce qu'il importe de comprendre de ces règles de mariages, c'est qu'en matière de relations entre les sexes on ne peut faire n'importe quoi et que le mariage entre deux personnes n'est pas un événement laissé au hasard. A ce sujet, la littérature est claire: "le mariage est le premier temps de

la reproduction sociale; il est en ce sens très contrôlé. Il est toujours une affaire de groupe et jamais une affaire privée, d'individu à individu" (C. Collard 1979:229 reprenant les propos de C. Lévi-Strauss, c'est moi qui souligne).

Suite aux théories développées par Lévi-Strauss, qui font référence au modèle structuraliste, les ethnologues ont démontré que dans les systèmes de parenté élémentaires, la règle de mariage consiste à prescrire le parent avec lequel on doit préférentiellement se marier; les systèmes de parenté semi-complexes édictent des prohibitions et des prescriptions de mariage sur des classes de parents et non plus sur des parents généalogiquement précisés (F. Zonabend 1986; F. Héritier 1981 reprenant les propos de C. Lévi-Strauss).

A la suite de C. Lévi-Strauss, F. Héritier soumet l'hypothèse que dans nos sociétés occidentales on trouverait une continuité dans les systèmes de parenté. On ne fait pas référence ici à un modèle évolutionniste entre les sociétés mais à des possibilités que l'esprit humain a inventées pour appréhender les contingences matérielles de l'existence. Ainsi, on doute de plus en plus que nos sociétés se bornent uniquement à interdire le mariage dans un cercle de proches parents, sans expressément dicter le choix d'un partenaire.

Les ethnologues ayant étudié dans cette direction se sont surtout attardés à la dimension suivante: les renchéissements

d'alliance, c'est-à-dire les alliances unissant des familles ayant déjà échangé des conjoints dans le passé.

A l'intérieur de cette catégorie se retrouvent trois (3) types d'alliances: le mariage consanguin, le mariage dans l'affinité et le redoublement d'alliance. Le premier correspond à des unions entre conjoints ayant un ou des ancêtres communs. Le second représente l'union de gens non nécessairement consanguins dont les familles ont déjà conclu entre elles un ou des échanges de conjoints. Enfin le redoublement d'alliance désigne l'union par échange de germains (frères et/ou soeurs) et de cousins germains entre deux familles.

Habituellement ces unions sont contractées de façon simultanée ou à peu d'années d'intervalle. Elles peuvent être consanguines ou non (G. Bouchard 1993). Spécifions que certains redoublements d'alliance ont été notés à plus de 20 années d'intervalles (B. Garneau 1989; cf infra). Comme on peut voir, des relations de consanguinité entre les époux, peuvent être présentes dans chacun de ces types d'alliances. Les ethnologues de la parenté s'entendent pour définir la consanguinité de la façon suivante:

Parenté qu'entretiennent entre eux les consanguins, soit tous les individus pouvant être reconnus comme des "parents" au sens biologique, à quelque degré que ce soit (Augé). C'est donc l'ensemble des individus reliés à Ego par l'intermédiaire d'hommes et de femmes indifféremment, en ligne directe ou en ligne

collatérale - celle qui est à côté de la directe et où sont les cousins, neveux, oncles, tantes, etc. (Héritier) citée par P. Lamaison et E. Claverie 1982.

L'étude de la parenté en anthropologie sociale s'attache aux relations de consanguinité et aux relations d'affinité. Les relations de consanguinité comprennent les liens suivants: les liens d'engendrement, les liens de descendance ou les liens de filiation (mère, enfant; père, enfant; grands-parents; enfant, etc.), les liens de germanité (frère et soeur). Tandis que les relations d'affinité comprennent strictement les liens d'alliance entre un homme et une femme (mariage, concubinage).

En d'autres termes, la parenté en anthropologie sociale désigne "cet ensemble de relations de filiation, d'alliance ou encore d'affinité et de germanité qui unissent les hommes les uns aux autres, englobe dans sa conception même le biologique et le social" (F. Zonabend 1986:21 reprenant les propos de C. Lévi-Strauss).

La notion de parenté nous renvoie à deux références: le biologique (consanguinité) et le social (affinité). Références que l'on ne peut isoler car elles sont interdépendantes. Elles subissent de la part des acteurs une interprétation. Par exemple, un mariage entre un homme et une femme est une relation d'affinité mais peut être aussi une relation de consanguinité. Le couple peut posséder un ancêtre commun (relations de consanguinité) mais mentionner qu'ils ne

possèdent pas de parenté. Tandis que deux individus possédant les mêmes arrières-grands-parents pourront dire qu'ils n'ont pas de parenté entre eux. On se rend bien compte que le mariage consanguin n'est pas qu'une affaire biologique et que la parenté n'est pas qu'une affaire de chaîne généalogique.

La parenté apparaît comme un fait essentiellement social qui, tout en tenant compte des contraintes biologiques de l'engendrement et de la procréation, a été soumis à des manipulations et des choix d'ordre symbolique. Les sociétés ont ainsi donné naissance aux systèmes de parenté tels que nous les connaissons à travers le monde; il est donc clair que ceux-ci n'existent que dans la conscience des hommes (F. Zonabend 1986:21 reprenant les propos de C. Lévi-Strauss).

A titre d'exemple, prenons les événements de la vie quotidienne. C'est seulement quelques parents que l'individu reconnaît comme tel. Dans le langage courant, le terme de parenté englobe les parents par le sang (père, mère, soeur, frère, grands-parents) et les parents par alliance (le mari de ma soeur, l'épouse de mon frère). On comprend ici l'importance de mettre à jour le système de classification des parents qu'utilisent les individus au cours de leur vie, c'est-à-dire, les personnes qu'ils reconnaissent comme faisant partie de leur parenté car les ethnologues mentionnent que le fait de ne pas reconnaître certains parents engendre des aires matrimoniales. Ainsi des conjoints peuvent se marier dans le champ

d'interconnaissance, sans pour autant se reconnaître comme parent.

Les ethnologues et les historiens s'étant intéressés de près à la question du mariage consanguin dans notre société sont unanimes à mentionner que ce n'est pas forcément la parenté qui a motivé ces unions (T. Jolas, Y. Verdier, F. Zonabend 1970; C. Collard 1985; M. Segalen 1985; B. Garneau 1988; G. Bouchard 1989).

Quant aux recherches ethnologiques portant sur la question du mariage préférentiel dans notre société, elles sont peu nombreuses. A ce sujet, notons les contributions suivantes.

Du côté Français, on note le travail remarquable d'une équipe d'ethnologues, Françoise Zonabend, Tina Jolas et Yvonne Verdier à Minot qui ont étudié durant dix (10) ans cette commune de 359 habitants située dans le Châtillonnais en France, pendant les années 1960. Par la suite, il y a eu, le long travail de Martine Segalen échelonné également sur une période de dix (10) ans, dans le Bigouden Sud une région de la Bretagne.

Du côté Québécois mentionnons les travaux de Chantal Collard à Rivière-Frémiotte, une communauté de 920 habitants de la région de Charlevoix-Ouest ainsi que le travail de Brigitte Garneau à Bois-Vert, une communauté de 574 habitants de la région du Saguenay, réalisés au cours des années 80. On compte

également les travaux respectifs de Michel Verdon et de Jean Allard réalisés au début des années 70 dans des communautés du Saguenay-Lac-St-Jean. Spécifions également les travaux de Gérard Bouchard conduits selon la perspective et les orientations méthodologiques de l'histoire sociale qui prennent pour cadre la région du Saguenay, à la fin des années 80.

En confrontant différentes mesures telles l'endogamie, les distances et l'apparentement entre conjoints ce dernier utilise l'alliance conjugale comme indicateur de changement social entre la période 1842-1921. G. Bouchard en vient à conclure à l'absence de mutations socio-culturelles importantes dans la région du Saguenay avant 1921 (G. Bouchard 1989). Dans le cadre de sa recherche, il analyse aussi l'alliance endogame consanguine de façon diachronique, en se servant des dispenses de consanguinité émises par l'Église pour la période considérée. Il en vient à la conclusion que "les mesures utilisées n'ont pas permis de faire ressortir un modèle de mariages préférentiels sur la base de la parenté" (G. Bouchard 1989:162). Toutefois "ceci n'exclut pas la possibilité de telles unions sur d'autres bases comme la profession, l'espace (relations privilégiées entre deux ou quelques municipalités), l'âge et les groupes familiaux (par exemple, les renchaînements d'alliances - Héritier 1981, Segalen 1985)" précise t-il.

Les chercheurs ayant pour leur part fait "parler les généalogies" notent que l'univers de la parenté est subdivisé.

En France, l'équipe de Zonabend relève deux (2) zones qu'elles nomment: une zone de parenté proche et une zone diffuse (F. Zonabend et al. 1970). Au Québec, C. Collard note deux zones de parenté: une reconnue et l'autre non reconnue (C. Collard 1985). Pour ma part à l'Anse-aux-Moyacs, j'y ai noté également deux zones: une reconnue et une non reconnue, qui toutefois devient une zone diffuse ou trouble lorsque les gens sont confrontés à leur généalogie. C'est à ce moment seulement que se révèle cette zone que les gens appellent la "petite parenté". Autrement, on ne parle jamais de cette "petite parenté" (cf. infra).

Si l'univers généalogique est subdivisé, on se rend également compte que l'univers de la parenté reconnue tant au Québec qu'au France comporte des variabilités. Les gens de Charlevoix-Ouest ainsi que ceux du Saguenay Lac-St-Jean ne reconnaissent pas la parenté après les cousins issus de germains 3-3 (J. Allard, 1967; M. Verdon 1973; C. Collard 1985; B. Garneau 1988) tandis que ceux de la Minganie-Ouest ne reconnaissent généralement que les cousins germains 2-2. C'est de façon exceptionnelle que l'on reconnaît un cousin issu de germain 3-3 à l'Anse-aux-Moyacs (cf infra). Par ailleurs, les gens de la Bretagne, eux, se considèrent "un peu parent" au delà du degré 3-3 tandis que les gens du Châtillonnais se disent "un peu parent" au-delà du degré 4-4 (T. Jolas, Y. Verdier, F. Zonabend 1970; M. Segalen 1985). Comme on peut le

constater l'univers de la parenté fait l'objet d'interprétations variables de la part des acteurs.

A cet effet, les ethnologues mentionnent: "Ces différences de mémoire ne s'expliquent pas simplement par des facteurs démographiques ou géographiques, mais répondent à des normes, des pratiques sociales propres à chaque formation sociale étudiée" (F. Zonabend 1981:312).

En ce qui concerne spécifiquement les mariages consanguins, ce sont avec les cousins issus de germains (4-4) compris dans la parenté diffuse que le mariage a lieu dans le Châtillonnais et c'est avec la catégorie "un peu parent" (cousins issus de germains 3-3) et "les pas parents du tout" (cousins issus de germains 4-4) que les mariages sont prescrits en Bretagne. Tandis qu'au Québec, les recherches démontrent une préférence à partir du degré 3-3 (cousins issus de germains) (J. Allard 1967; M. Verdon 1973; C. Collard 1985; B. Garneau 1988). A l'Anse-aux-Moyacs en Moyenne-Côte-Nord ce sont entre certains cousins issus de germains 3-3 et cousins issus de germains 4-4 que s'effectuent ces unions (cf infra).

Si l'équipe de Zonabend, M. Segalen et C. Collard mentionnent que les parents encourageaient ces alliances, les parents en décourageaient aussi fortement d'autres à l'Anse-aux-Moyacs (cf infra). Des études antérieures ont également

mentionné la présence des parents dans le processus du choix du conjoint et l'importance du groupe de pairs (J. Allard 1967; M. Verdon 1973; M. Segalen 1985). A ce propos, J. Allard relate même la présence de crises internes lorsque le conjoint n'était pas de rang convenable (J. Allard 1967). A l'Anse-aux-Moyacs, on va effectivement constater que la présence du groupe familial est un élément important quant au choix que le jeune effectuera.

Si les Françaises ont remarqué l'importance de la parenté proche, elles notent par contre que "la parenté proche recouvrait des zones nettement différenciés quant aux obligations et relations réciproques" (T. Jolas, Y. Verdier, F. Zonabend 1990: 129). Autrement dit l'univers de la parenté proche n'est pas si homogène qu'elles le pensaient au début.

A cet effet, elles notent tout comme C. Collard la présence de brouilles et de "chicanes" entre membres d'une même parenté (T. Jolas, Y. Verdier, F. Zonabend 1970; C. Collard 1985). Le même phénomène a été également observé à l'Anse-aux-Moyacs (cf infra) et l'on va voir que la présence de ces éléments à l'intérieur des familles de la communauté oriente souvent les relations de sociabilité mais aussi les choix conjugaux.

Les Françaises attribuent la présence des mariages consanguins au fait qu'une distance géographique séparait les

conjointes entre eux et que les liens de consanguinité n'étaient pas reconnus par le couple:

Les conditions idéales du mariage dans la consanguinité se trouvaient en effet réunies: un éloignement généalogique suffisant pour que toute relation et appellation aient disparu entre les familles et un éloignement géographique suffisant pour que les jeunes se retrouvent en étrangers. De tels mariages sont fréquents. La décision de couper la parenté après la descendance du frère du père du père du père, tout en conservant précieusement une conscience diffuse de cette parenté, aurait précisément pour fonction de les favoriser en créant une classe d'étrangers un peu parents qui seraient autant de conjoints possibles; l'approbation que recueille ce type de mariage marque la tendance à valoriser la consanguinité" (Jolas, Verdier, Zonabend, 1970:16; 1990:138).

Pour ma part, je montre que l'éloignement géographique se situe à l'intérieur de la communauté par des frontières symboliques (M. Bélanger 1994) et que ces petits-cousins 3-3 et 4-4 que l'on épouse sont en fait des étrangers-familiers (cf infra). Quant à M. Segalen qui a étudié une région de la Bretagne sur une période de deux siècles et demi (XVIII et XIX s.), elle démontre que le renchaînement d'alliance est un comportement matrimonial très fréquent mais qu'il se produit surtout dans l'affinité (M. Segalen 1985).

Grâce à la méthode des généalogies descendantes, l'équipe de Zonabend a pu mettre en évidence deux types de mariages qu'elles appellent remarquables: "les mariages entre cousins de divers degrés -mariage dans la consanguinité - et les mariages

doubles impliquant deux couples de frères et soeurs ou de cousins - mariage dans l'affinité" (Jolas, Verdier, Zonabend 1970:7; 1990:129).

Tout comme au Saguenay Lac-St-Jean et à Charlevoix-Ouest, en Moyenne-Côte-Nord, on retrouve également des mariages doubles et même triples dans la consanguinité (cf. infra). Si B. Garneau a identifié la présence de redoublements d'alliance dans la consanguinité par des germains et des cousins germains de même sexe et de sexe différents, on va voir qu'en Moyenne-Côte-Nord, cette pratique matrimoniale est couramment utilisée (cf infra). Les données ethnographiques recueillies tant au Saguenay Lac-St-Jean qu'à Charlevoix-Ouest indiquent que les gens approuvent ces mariages qui prennent la forme 2 frères aux 2 soeurs (J. Allard 1967; M. Verdon 1973; C. Collard 1985, 1994, 1996; B. Garneau 1988).

Enfin, selon le matériel ethnohistorique et ethnographique recueilli à l'Anse-aux-Moyacs, l'on constatera tout comme à Rivière-Frémiotte que ces échanges matrimoniaux relèvent de la sociabilité entretenue entre les familles, mais relèvent également de représentations de l'espace géographique (cf infra).

Les résultats qui suivent nous permettront d'esquisser un début d'explication en regard de ces règles culturelles qui façonnent le système matrimonial d'une société à structure

complexe de mariage. En somme, ils nous permettront de comprendre par quels mécanismes les descendants des couples fondateurs de l'Anse-aux-Moyacs se sont perpétués à travers les générations sans pour autant se reconnaître parent.

Mais il n'y a pas seulement que des ethnologues qui se sont intéressés au mariage consanguin. Depuis des temps immémoriaux, les prêtres aussi s'y sont intéressés. La consanguinité dans certaines conditions était un empêchement au mariage. Les époux qui étaient parents entre eux devaient se procurer de l'Eglise une dispense de consanguinité. Ces empêchements étaient justifiés pour les raisons suivantes:

[...] par le respect dû aux consanguins et par la nature de l'affection qui doit les unir; par la nécessité de ne pas resserrer la charité [les relations d'entraide] dans de trop étroites limites; par le danger de tares physiques pour les enfants issus de ces unions. (Dictionnaire de Théologie Catholique 1932:1997).

Ainsi les conjoints qui possédaient des liens de consanguinité devaient obtenir une dispense de l'Eglise. Contrairement aux ethnologues de la parenté, l'Eglise définit la parenté de la façon suivante; "Il y a parenté naturelle ou consanguinité entre deux personnes, lorsqu'il y a entre elles communauté de sang, soit que l'une descende de l'autre, soit

que toutes deux descendent d'une souche commune" (Dictionnaire de théologie catholique, 1932:1995).

Les prêtres étaient tenus d'inscrire obligatoirement dans les registres paroissiaux, les demandes de dispenses, l'indication du degré exact de parenté ainsi que le nombre d'empêchements. Selon les époques, le calcul du degré de parenté s'est arrêté à des endroits précis sur la chaîne généalogique.

En effet, au cours de l'histoire, à partir de 1542 une dispense était obligatoire pour les couples consanguins jusqu'au quatrième degré inclusivement (4-4 et 4-5), alors qu'à partir de 1917 cette exigence fut ramenée aux cousins du troisième degré (3-3, 3-4) et en 1965 aux cousins du deuxième degré (2-2 et 2-3).

Outre les ethnologues, depuis les dernières décennies, au Québec, des chercheurs d'autres disciplines se sont également intéressés au phénomène de la consanguinité dans l'alliance. C'est surtout sous l'angle de la démographie et de la génétique que les autres recherches furent menées. A ce sujet, notons principalement les travaux suivants.

Réalisés au cours des années 60 à l'échelle de deux (2) petites communautés rurales canadiennes-françaises de 574 et 1000 habitants (Bois-Vert et l'Isle-aux-Coudres), les travaux de l'équipe J. Gomila, L. Guyon et P. Philippe, soulignent

l'importance des mariages consanguins à l'échelle locale. Ces derniers soulèvent cette caractéristique: les couples évitent les unions entre cousins germains (2-2) mais n'évitent pas les mariages entre cousins issus de germains (3-3) (J. Gomila, L. Guyon 1969; P. Philippe 1971).

Quant aux travaux de J. Morisette réalisés récemment à l'échelle de la région de Charlevoix pour la période 1680-1852, ce dernier confirme la présence d'un pourcentage exceptionnellement élevé de mariages consanguins de degré 3-3, 3-4 et 4-4 (J. Morisette dans De Braekeleer, M. Bouchard, G. et Gradie, M. 1991).

Tandis que les travaux de G. Bouchard, M. De Braekeleer et M. Gradie effectués à l'échelle de la région du Saguenay pour la période 1842-1971 indiquent plutôt que la valeur moyenne de la consanguinité est comparable à celle observée dans la plupart des pays européens et nord-américains. Ces auteurs notent toutefois des différences intra-régionales quant à l'évolution de la consanguinité (De Braekeleer, M. Bouchard, G. et Gradie, M. 1991).

Si, les résultats de ces recherches, réalisées à différentes échelles, indiquent la présence de mariages consanguins, ces chercheurs, contrairement aux ethnologues, associent surtout leur présence à des déterminismes structurels démographiques. Compte tenu de la taille de la population, les

gens n'auraient pratiquement pas le choix d'épouser un parent plus ou moins éloigné, mentionnent-ils. Cela laisserait peu de place aux choix conjugaux.

Si les perspectives de recherches sont différentes d'un chercheur à l'autre, on peut dire, par contre, que la définition du mariage consanguin est à peu près la même pour tous ceux s'étant intéressés à ce phénomène (Eglise, ethnologues, généticiens, démographes, historiens, etc.). Selon la littérature, on semble faire l'unanimité autour de définitions du genre: couple ayant un ou des ancêtres communs. En ce qui me concerne, sur un plan opérationnel, ma définition s'étend à tous les liens biologiques qui relie un couple à un (des) ancêtre (s) commun (s) quel que soit le degré, tout en se limitant aux frontières de la paroisse étudiée. Quant à la définition que les acteurs eux-mêmes en donnent, nous allons voir qu'elle varie en terme de degrés reconnus ou non et qu'elle est différente de celle de l'Eglise.

Par ailleurs, lorsque nous observons la méthodologie utilisée par les chercheurs, nous nous rendons compte que celle-ci diverge d'un chercheur à l'autre. Chez certains, la recherche des mariages consanguins se confinera exclusivement aux dispenses de consanguinité émises par l'Eglise tandis que chez d'autres chercheurs, une approche généalogique sera utilisée.

Dans le cadre de cette recherche, nous verrons que la méthode des généalogies descendantes est beaucoup plus productive que celle des sources ecclésiastiques. Le nombre de mariages consanguins trouvés selon cette méthode est de trois (3) fois supérieur. En effet, des oublis flagrants ont été notés quant à l'inscription de dispenses de consanguinité dans les registres paroissiaux.

Cette sous-productivité des sources ecclésiastiques a aussi été notée par d'autres chercheur-e-s. En 1967, J. Gomila et L. Guyon mentionnent :

Si nous nous étions bornés au décompte des mariages entre prochement apparentés, cousins germains (2-2), cousins issus de germains (3-3) et cousins de degrés inégaux (2-3), comme cela est fait dans la plupart des études basées sur les dispenses requises par la loi canonique, nous n'aurions décelé qu'un nombre très faible d'unions consanguines à Bois-Vert: en effet, depuis les origines, au lieu de 30 mariages consanguins à des degrés divers, nous n'aurions relevé que trois mariages entre cousins germains, sept mariages entre cousins issus de germains et un entre double cousins issus de germains, soit 11 en tout (J. Gomila, L. Guyon, 1969:1143).

Si ces anthropologues physiques relevaient cette lacune en 1967, récemment l'historien L. Lavallée, la présentait dans son étude d'une communauté de la Nouvelle-France.

Dans une petite communauté rurale comme celle de La Prairie, les mariages consanguins semblent moins fréquents que l'on aurait pu le croire. A moins qu'ils n'aient échappé aux intéressés eux-mêmes, au curé surtout qui n'avait pas les moyens de les identifier et devait se perdre rapidement dans les multiples ramifications de parenté que seule une étude généalogique serrée lui aurait permis de connaître (L. Lavallée 1991:156).

Quant à l'ouvrage de l'historien S. Gagnon, ce dernier soulève la présence de subjectivité et de laxisme de la part de certains curés lors de l'émission de dispenses (S. Gagnon 1993:31). Enfin, mentionnons que les travaux de M. Segalen et de P. Richard en France font état de lacunes dans les sources ecclésiastiques. A cet effet, ils écrivent: "Les sources ecclésiastiques sous-enregistrent systématiquement les mariages au troisième degré" (M. Segalen, P. Richard 1993:13).

## CHAPITRE II LE MARIAGE CONSANGUIN; UNE AFFAIRE DE GROUPES?

En abolissant le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1853, le Gouvernement du Canada a autorisé la création de petites colonies de pêcheurs le long du littoral. C'est à partir de cette date que l'ouverture au peuplement des non-autochtones est devenue possible sur ce vaste territoire.

Ce sont surtout les compagnies jerseyaises qui amenèrent des pêcheurs de la Gaspésie sur le sol nord-côtier d'abord durant la saison estivale. Plusieurs, par la suite, décidèrent de s'y établir. Les Jerseyais étaient des figures marquantes dans les villages où les compagnies jerseyaises étaient implantées. En plus d'être commis pour ces compagnies, ils étaient maîtres de poste et marchands généraux. Ils étaient les notables de ces villages (A. Gallant 1935; P. Vigneau 1963).

C'est surtout la recherche d'un mieux vivre qui a poussé ces familles à s'installer le long de la Côte à cette époque (L. Gilbert 1968; M. Loisel 1992).<sup>7</sup> On mentionne que c'est la parenté qui a orienté le choix des individus et des familles de s'installer dans un village plutôt que dans un autre. Les

---

<sup>7</sup> Voici certaines statistiques montrant l'évolution du peuplement de l'Anse-aux-Moyacs au cours de son histoire. En 1864, 10 familles; 62 habitants, en 1885, 17 familles; 101 habitants, en 1892, 26 familles; 144 habitants, en 1933, 52 familles; 328 habitants, en 1966; 483 habitants, en 1976; 560 habitants, en 1986; 612 habitants et en 1991; 552 habitants. Ces chiffres ont été relevés dans le texte manuscrit de A. Gallant prêtre et dans Statistique Canada (Chiffres de population et logements) pour les années 1966 à 1991.

familles mentionnent-on se sont regroupées selon des schèmes de parenté (L. Gilbert 1968).

Si ces hommes et ces femmes ont choisi de rejoindre des parents à des postes de pêches précis le long du littoral, ils vont choisir aussi de s'établir spécifiquement dans un secteur plutôt que dans un autre. Leur immigration de la Gaspésie suit en effet des "couloirs" (M. Bélanger 1994).

Déjà, au début du peuplement, on constate que les patronymes des gens du secteur Ouest sont bien enracinés dans un village et vont le demeurer. Aujourd'hui, on retrouve pratiquement les mêmes patronymes dans ces villages. Depuis l'époque du peuplement, il n'y a pas eu grand bouleversement.

Selon les témoignages recueillis, c'est dans un cercle formé de quelques familles parentes qui incluaient des parents consanguins et des parents affins que se créèrent des liens intenses de sociabilité mais aussi des relations économiques.

C'est en petites équipes de deux hommes que l'on pêchait la morue durant la belle saison et c'est encore en petites équipes que l'on allait, soit s'enfoncer dans le bois l'hiver pour trapper les animaux à fourrure ou soit fréquenter les îles au printemps pour chasser le gibier (M. Loiselle 1992). Ces petites équipes étaient constituées de parents reconnus. Elles se composaient notamment de beaux-frères, de frères, de

gendres, de neveux, d'oncles et de cousins germains (M.-A. Tremblay, Y. Breton, P. Charest 1969; M. Loisel 1992).

Ces réseaux de partenariat basés sur la parenté proche comprenaient aussi les épouses, les enfants et les personnes âgées aptes à travailler (M. Loisel 1992). Les membres de ces familles constituaient une main-d'oeuvre indispensable au succès de ces équipes. La survie des familles sur le territoire dépendait grandement de l'abondance du poisson et du gibier mais aussi de la coopération et de l'entraide entre tous les individus du groupe. Ainsi les membres de ces familles durent échanger et coopérer entre eux. L'entraide et la solidarité étaient des qualités fortement valorisées.

A l'extérieur de ces réseaux de familles parentes, la solidarité et la convivialité étaient exceptionnelles. Il s'agira de gestes ponctuels, rendus nécessaires par la gravité et l'ampleur d'événements touchant une ou plusieurs familles de la communauté. Ces épreuves auront alors atteint un degré de tragédie qui provoquera la mobilisation non plus uniquement des familles concernées, mais d'une plus grande partie de la population. Mentionnons à titre d'exemple, une mort accidentelle, un incendie, une disparition en mer ou en forêt, une catastrophe naturelle, etc.

A l'extérieur de ces réseaux de parenté, contrairement à ce que le discours populaire nous laisse souvent croire, les

relations sociales entre les familles d'autrefois à l'Anse-aux-Moyacs n'étaient pas toujours harmonieuses et conviviales. Certains témoignages recueillis, concernant la vie quotidienne des gens de cette communauté nous permettent de penser que la méfiance et la rivalité étaient de rigueur.

L'information concernant les meilleurs fonds de pêche et les meilleurs endroits de chasse était soigneusement voilée ou volontairement déformée. Le nombre de prises faisait également l'objet de censure. On retrouvait aussi ces attitudes dans les relations interpersonnelles. Des informateurs mentionnaient: "Avant, on n'avait pas le droit de danser. C'était la religion qui voulait ça. [...] On dansait à la cachette mais on se faisait déclarer" (Loiselle 1992: 125, c'est moi qui souligne). On nous a même confirmé, que les gens rapportaient aux curés la présence de liens de parenté entre les époux. Les "chicanes de clôture" entre voisins étaient aussi chose courante. Finalement, les innombrables rumeurs qui portaient atteinte à la réputation des individus allaient aussi bon train à cette époque. L. Gilbert a également observé les mêmes comportements dans la communauté de Cap-aux-Sarcelles voisine de l'Anse-aux-Moyacs.

Si l'on observait des relations sociales discontinues entre les familles de l'Anse-aux-Moyacs, on remarque aussi que le territoire sur lequel ces familles habitaient révèle lui

aussi un certain morcellement qui s'est structuré dès l'installation des premières familles.

On note, en effet, que les parcelles de terre sur lesquelles les premiers arrivants se sont établis étaient à ce point distantes les unes des autres qu'elles formaient un territoire sur environ trois (3) milles<sup>8</sup>. L'on se souvient encore des extrêmes: "en haut chez Abraham"; "en bas chez Alfred". Selon les écrits de l'époque<sup>9</sup>, c'est une violente épidémie de variole qui, en 1879 a forcé les familles établies plus à l'est à se déplacer vers l'ouest, donnant au village actuel sa longueur d'un (1) mille (V.-A. Huard 1897).

C'est la construction de la première église à l'Anse-aux-Moyacs à la fin des années 1880, qui a opéré une seconde division géographique. Dorénavant, de part et d'autre de l'église, on disait: "le boutte d'en haut" et "le boutte d'en bas" pour signifier le lieu géographique mais on disait aussi des familles du village qu'elles appartenaient soit à "la gang du boutte d'en haut" ou soit à "la gang du boutte d'en bas".

Outre ces faits, l'occupation du territoire adjacent au village était aussi porteuse d'indications susceptibles de nous informer sur le comportement des gens. Que ce soit en mer ou

---

<sup>8</sup> J. Allard remarque le même phénomène au Saguenay.

<sup>9</sup> registres paroissiaux.

dans le bois, ces gens nommaient les lieux qu'ils fréquentaient: "le fond de pêche du bonhomme Célestin"; "le lac à Georges"; "la chute à Ti-Jos"; "la pointe à Seguin"; "le terrain de chasse des Brière", "la côte à Téléspore", etc.

C'était la durée de son utilisation dans le temps qui faisait prendre à tel ou tel endroit le nom de son utilisateur. La règle était claire: "premier arrivé, premier servi" et l'on ne dérange pas le groupe déjà installé. C'est pourquoi, les pêcheurs et les chasseurs ne se dirigeaient pas sur des fonds de pêche et ne s'aventuraient pas à des endroits de chasse déjà fréquentés par d'autres groupes d'individus: "Quand y avait déjà quelqu'un à une place, on allait plus loin, on se poussait ailleurs."

Aujourd'hui, en 1994 l'Anse-aux-Moyacs compte plus d'une centaine de familles. On y retrouve toujours des réseaux de parenté à l'intérieur desquels les relations sociales entretenues sont sous le signe de la convivialité, de l'entraide et de la solidarité. Envers ces parents consanguins et ces parents affins ont lieu divers échanges tels des visites, des repas et des confidences. C'est avec ces gens aussi que l'on coopère lors de la construction de maisons, de garages et de camps de chasse, ou lors d'activités de plein-air comme la chasse, la pêche et la randonnée en motoneige. Enfin, les sorties publiques dans le village s'organiseront et se dérouleront en leur compagnie. A titre d'exemple, mentionnons

les veillées populaires. Lors de ces événements, la présence du groupe et la proximité entre ses membres se font clairement sentir.

On remarque toujours des gestes ponctuels et exceptionnels de générosité à l'égard des autres familles lors de tragédie. Toutefois, ce sont surtout des rapports de méfiance et de rivalité vis-à-vis des autres qui caractérisent encore aujourd'hui la dynamique de cette communauté (M. Bélanger 1994).

Un homme qui avait reçu la visite des garde-chasse mentionnait: "ça doit être un rapport que j'ai eu". Dès qu'un fonctionnaire de l'assurance-chômage, du Bien-Etre Social ou du Ministère des Loisirs de la Chasse et de la Pêche intervient, aussitôt les gens ont le réflexe de dire: "c'est quelqu'un qui m'a déclaré." A l'occasion, ces individus appartenant à ces familles seront traités "d'étrangers" ou de "purs étrangers". Une dame me racontait:

J'étais souvent seule à la maison pour élever mes enfants, Narcisse mon mari était souvent malade. Un hiver, le curé avait prêché pour qu'on me vienne en aide. C'est Georges McDonald un pur étranger qui m'a fait envoyer deux (2) cordes de bois. C'est ses deux (2) garçons qui sont venus m'apporter le bois à la maison. Moi, j'avais pas beaucoup de famille ici. Mon père s'est remarié deux fois. Du bord à mon mari, ils étaient tous là mais je ne les ai pas vus.

Quant à l'espace villageois, il demeure toujours morcelé: on dit toujours le "boutte d'en haut" et le "boutte d'en bas". De plus on entend dire que ce n'est pas la même mentalité d'un "boutte" comme dans l'autre et si l'on écoute bien, l'on entendra mentionner que les familles sont distinctes les unes des autres par leur mentalité<sup>10</sup>. "Quand je me suis mariée, j'ai dû changer de boutte, j'ai trouvé cela difficile, c'était pas la même mentalité chez nous pis eux-autres" me racontait cette autre femme.

Quant à l'espace autour du village, il porte encore l'empreinte des groupes. On continue toujours de nommer les endroits que l'on fréquente assidûment. Certains groupes trappent encore les animaux à fourrure mais c'est surtout la chasse à l'orignal qui demeure présentement l'activité de loisirs favorite. Avant de quitter la maison, on prend toujours soin de s'informer des lieux fréquentés par les autres groupes de chasseurs.

On se rend bien compte que le tissu social de cette communauté n'a pratiquement pas changé au cours de l'histoire; un tissu social fait de continuité et de rupture sur un territoire morcelé. Déjà, dès l'installation des premières

---

<sup>10</sup> C. Collard a remarqué le même phénomène pour Charlevoix Ouest. Elle relate que les gens perçoivent une différence de mentalité entre les groupes (gens de bois et gens de mer) à l'intérieur de la communauté (C. Collard 1985: 64).

familles sur le territoire, on observe que les relations sociales se sont façonnées d'une certaine manière et se sont reproduites jusqu'à aujourd'hui. Ces rapports sociaux ainsi entretenus ont eu des répercussions sur l'espace géographique (M. Bélanger 1994).

Afin de pouvoir se perpétuer dans le temps, ces groupes familiaux ont dû créer des échanges matrimoniaux à l'intérieur de la communauté. Entre autres, se sont produites des alliances consanguines.

Le contexte social de cette communauté n'a pratiquement pas changé au cours de l'histoire nonobstant des facteurs démographiques, économiques et sociaux. On y retrouve toujours des groupes de parents composés d'affins et de consanguins à l'intérieur desquels divers échanges ont lieu tandis qu'à l'extérieur de ces groupes, il y a pratiquement absence d'échange et de relation sociale. Il en résulte des variations drastiques dans l'intensité des relations. Par ailleurs, on y retrouve toujours des échanges de conjoints apparentés.

On peut se questionner si les choix posés par les groupes ne s'orienteraient pas vers des groupes amis qui étaient initialement des parents. Si oui, on devrait constater un nombre significatif de mariages consanguins ainsi qu'une interprétation de la parenté qui favorise ce type d'échange matrimonial.

On devrait également observer dans le discours portant sur le choix du conjoint une préférence du groupe pour certains conjoints provenant de certains groupes à l'exclusion d'autres. Autrement dit, on devrait retrouver dans le discours des parents des indices nous permettant de penser qu'ils orientent le choix de leurs enfants en âge de se marier vers certains conjoints plutôt que d'autres.

On devrait aussi retrouver dans la dynamique socio-culturelle de cette communauté, des mécanismes par lesquels les membres de ces groupes ne se découvrent pas apparentés et peuvent se reproduire. Enfin compte-tenu de la présence de ces éléments, on devrait voir apparaître une redondance de forme dans le choix du conjoint à l'échelle de cette communauté nord-côtière.

La présence de telles habitudes de mariages nous permettra de penser à une pratique culturelle et historiquement déterminée d'usage familial et bien établi qui s'inscrit dans une dynamique de rapports entre groupes.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF**

**Problème général:** Observation de mariages consanguins à l'échelle d'une communauté rurale de 550 habitants et négation de cet apparentement dans le discours tenu par les couples.

**Question générale:** Est-ce que ces unions consanguines sont aléatoires ou relèvent-elles de stratégies matrimoniales qui découleraient de règles plus ou moins conscientes inscrites dans la culture?

**Problème spécifique:** Si ces habitudes de mariage relèvent de l'ordre de la culture, on devrait observer chez les membres de ces groupes, des mécanismes par lesquels ils ont assumé leur reproduction au cours des générations, sans pour autant se reconnaître parent.

**Question spécifique:** L'analyse des choix matrimoniaux effectués par ces groupes de parents nous indique-t-elle la présence de régularité matrimoniale dans la consanguinité?

### CHAPITRE III LE DÉFRICHAGE ET LES OUTILS DE TRAVAIL

Cette recherche a pour but d'étudier le phénomène de la consanguinité dans l'alliance à l'échelle d'une communauté rurale et d'essayer d'y découvrir la présence de régularités matrimoniales. Un tel projet demande l'utilisation d'une méthodologie de recherche plutôt exhaustive. Celle employée ici comporte quatre (4) étapes distinctes mais qui demeurent complémentaires entre elles.

#### **Première étape: Les généalogies descendantes des couples fondateurs**

La découverte des mariages dans la consanguinité peut s'opérer par deux (2) moyens. Le premier, le plus répandu, est l'utilisation des sources ecclésiastiques, c'est-à-dire, les registres paroissiaux. Les prêtres sont tenus d'y noter les liens de parenté entre les époux. Lorsqu'un lien de consanguinité est établi, la méthode canonique permet d'en calculer le degré. Selon les époques, un seuil était fixé en-deça duquel les futurs époux devaient obtenir une dispense.

Ainsi, à partir de 1542 une dispense était obligatoire pour les couples consanguins jusqu'au quatrième degré inclusivement (4-4 et 4-5), alors qu'à partir de 1917 cette exigence fut ramenée aux cousins du troisième degré (3-3 et 3-4) et en 1965 aux cousins du deuxième degré (2-2 et 2-3).

Seules les demandes de dispense figurent aux registres; on indique alors le degré de consanguinité. Les unions dans la consanguinité qui ne nécessitent pas une dispense ne sont pas mentionnées.

Le deuxième moyen, beaucoup plus long et ardu, consiste à tracer la généalogie des conjoints en confrontant les sources orales et écrites ainsi que le propose F. Zonabend.

En effet dans nos sociétés à filiation indifférenciée où toute personne appartient par sa naissance, à toutes les lignées dont étaient membres chacun de ses ancêtres paternels ou maternels, les filiations dont elle est le centre sont multiples et aucune source écrite ou orale ne les livre toutes. Aussi doit-on, pour pallier ces inconvénients, avoir recours aux unes et aux autres. Archives écrites et sources orales ne sont pas redondantes, elles se complètent, se qualifient mutuellement, chacune ne prenant véritablement son sens qu'à la lumière de l'autre (F. Zonabend 1981: 311).

On comprend que l'utilisation de cette approche mène à la construction des généalogies descendantes ou ascendantes assez profondes, tant du côté maternel que paternel. Celles-ci vont permettre de retracer exhaustivement toutes les relations de consanguinité entre les individus d'une communauté. Avec l'aide des généalogies, nous serons ainsi en mesure de répertorier tous les mariages des gens nés dans cette communauté et de comptabiliser exhaustivement les liens de consanguinité qui relie les époux entre eux et de vérifier ultimement la présence de régularités matrimoniales.

En ce qui concerne cette première partie du travail qui consiste à établir les généalogies, j'ai repris l'idéologie locale. En effet, j'ai utilisé des généalogies descendantes, comme le font les gens de cette communauté et j'ai également suivi leur inflexion patrilinéaire.

Par ailleurs, je me suis basée sur deux facteurs discriminants. Le premier critère fut une sélection des familles dont le patronyme était présent du début du peuplement jusqu'à aujourd'hui. Ceci me permettait d'obtenir une profondeur généalogique suffisante. Le deuxième critère consistait à ne conserver que les gens nés et ayant grandi à l'Anse-aux-Moyacs.

A l'été 1992, j'ai répertorié trente (30)<sup>11</sup> patronymes et je les ai comparés avec ceux déjà identifiés lors d'une précédente recherche ethnohistorique (M. Loïselle 1992). De ce nombre, j'ai conservé dix-huit (18) patronymes et j'en ai rejeté douze (12). Quatre (4) étaient le fait de couples dont les deux conjoints étaient natifs de l'extérieur, les familles s'étaient installées dans la communauté au cours de son histoire; trois (3) furent rejetés dont deux (2) familles qui n'avaient pas donné de descendants masculins et une famille qui

---

<sup>11</sup> Je n'ai pas comptabilisé les patronymes appartenant à des résidents qui sont présents dans la communauté à cause de travail souvent contractuel notamment les professionnels de la santé, les professionnels cléricaux et les professionnels enseignants.

s'était éteinte; tandis que cinq (5) autres étaient des patronymes d'hommes nés à l'extérieur mais qui avaient pris épouse dans le village. Dans ces cinq (5) cas, le mariage fut répertorié dans la généalogie du père de l'épouse puisque cette dernière est née à l'Anse-aux-Moyacs. Les enfants de ces couples figurent alors dans les généalogies descendantes de leurs conjoints à condition que leurs unions se scellent avec un natif de l'Anse-aux-Moyacs. Ceci m'a permis d'éliminer les chaînes généalogiques n'originant pas de couples fondateurs de la communauté, sans pour autant perdre l'information concernant leurs descendants.

C'est à partir de ces dix-huit (18) couples fondateurs que j'ai élaboré 18 généalogies descendantes. Ces généalogies ont permis de classer dans leurs familles respectives tous les couples nés à l'Anse-aux-Moyacs. Ainsi figure dans la généalogie le nom de l'individu né à l'Anse-aux-Moyacs, le nom de ses parents, le nom de son conjoint ou ses conjoints ainsi que la provenance géographique de ce dernier, le nom des parents du conjoint et la date de leur mariage.

Puisque je m'intéressais aux unions contractées par les couples natifs de l'Anse-aux-Moyacs, il a fallu par la suite classer les mariages selon le lieux de naissance des conjoints. Ainsi l'endogamie villageoise désigne que les deux conjoints sont natifs de la paroisse étudiée. L'endogamie intra-régionale implique pour sa part que l'un des conjoints soit

natif de l'un des villages de la Minganie. Tandis que l'exogamie désigne une alliance dont le conjoint est natif de l'extérieur de la Minganie.

Pour réaliser cette première étape, j'ai eu recours aux sources écrites et orales. D'abord j'ai utilisé les répertoires des mariages de la Société de généalogie de Québec fait par Réal Doyle, série Côte-Nord, vol. 1 (1846-1987), vol. 2 (1847-1988) et vol. 3 (1668-1992) et le répertoire alphabétique des mariages des Canadiens français 1760-1935 de l'Institut Drouin. J'ai consulté ensuite les registres de la paroisse et ceux de l'état civil au palais de Justice de Sept-Iles. Finalement, à l'aide de personnes-ressources du village, j'ai vérifié ces généalogies.

Ces dernières m'ont permis également de compléter mes informations sur la provenance géographique de certains conjoints et de compléter mes généalogies. Ces personnes m'ont signalé les individus ne figurant pas dans les répertoires de mariages. Il s'agit des célibataires, des enfants morts-nés et des personnes décédées avant d'atteindre l'âge nubile. Actuellement, les fratries sont pratiquement toutes complètes et classées par rang de naissance.

Bref, après cette première collecte de données, j'ai constitué moi-même chacune des généalogies descendantes et créé

mon propre répertoire généalogique<sup>12</sup>. Ce fut un outil de travail indispensable.

### Deuxième étape: Les diagrammes de parenté

Après avoir bien circonscrit les mariages effectués dans l'endogamie villageoise, c'est-à-dire entre 1862 date à laquelle le premier mariage a été célébré jusqu'à aujourd'hui, il a fallu analyser ces mariages diachroniquement et synchroniquement.

Pour réaliser cette deuxième étape, j'ai tracé des diagrammes de parenté. Les ethnologues utilisent ces conventions graphiques pour se représenter les relations de parenté entre les individus.

---

<sup>12</sup> voir annexe 1

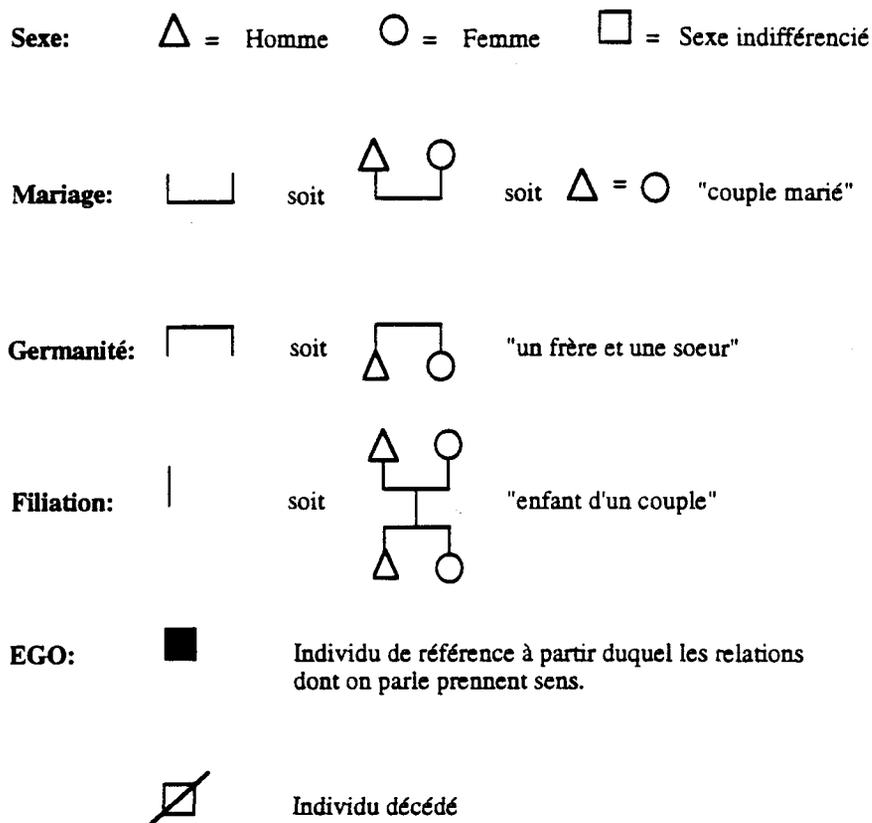


Figure 1 - Conventions graphiques

Grâce à ces symboles, dans un premier temps, les mariages ont été analysés un à un afin de vérifier l'existence d'ancêtres communs chez les conjoints. Pour ce faire, il a fallu remonter tant du côté maternel que paternel, aux parents, aux grands-parents, aux arrière-grands-parents et quelquefois aux arrière-arrière grands-parents de chacun des conjoints

afin de vérifier la présence de consanguinité. Par la suite, il a fallu comptabiliser le nombre de liens trouvés et spécifier le degré de parenté. Pour ce faire, j'ai utilisé le système Canon qui est aussi celui utilisé par les informateurs.<sup>13</sup>

Puisque je m'étais fixée de ne pas dépasser les cadres de la paroisse, les mariages des premières générations n'ont pu être analysés par manque de profondeur généalogique. Par ailleurs une analyse fine fut effectuée en ce qui concerne les échanges matrimoniaux contractés par les premiers arrivants. Ensuite, dans un deuxième temps, j'ai vérifié la présence de régularités matrimoniales dans la consanguinité entre les conjoints. Cette fois synchroniquement, j'ai analysé les

---

13

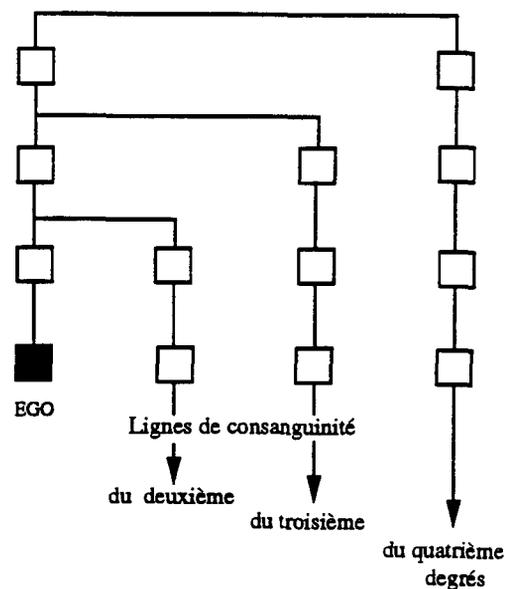


Figure 2 - Système de calcul des degrés de parenté, système Canon  
Figure tirée de F. Héritier, *L'Exercice de la parenté*

circuits matrimoniaux des germains ayant effectué des mariages consanguins. Cela m'a permis de vérifier les échanges inter-générationnels entre les familles mais aussi de juxtaposer les circuits matrimoniaux des parents, des grands-parents, des arrière-grands-parents et des arrière-arrière-grands-parents et de déceler des redondances de formes dans l'alliance consanguine.

En somme, l'utilisation des généalogies descendantes et des diagrammes de parenté m'ont été très bénéfiques, ils m'ont permis de jeter un regard profond sur les choix posés par les familles au cours de l'histoire.

Si nous récapitulons ces deux premières étapes, il a fallu: tracer les généalogies descendantes des couples fondateurs; classer dans l'endogamie de village les mariages survenus entre les gens natifs de l'Anse-aux-Moyacs; dénombrer le nombre de germains ayant effectué ces mariages; découvrir et spécifier le degré de parenté qui lie les couples entre eux; analyser les circuits matrimoniaux des membres de ces fratries et des familles au cours des générations; finalement, étudier le comportement matrimonial des premiers arrivants. Tout ceci a demandé dix (10) longs mois de travail<sup>14</sup>. Au total près de

---

<sup>14</sup> Ici, je n'ai pas comptabilisé le travail effectué dans le cadre du projet ethnohistorique (1989-1991) ni le temps investi dans la connaissance du milieu, temps difficilement comptabilisable.

300 diagrammes de parenté<sup>15</sup> ont été tracés et un répertoire des généalogies descendantes des 18 familles de l'Anse-aux-Moyacs fut créé.

### Troisième étape: Les entrevues

Il devenait important de confronter ces données à la réalité existante. Ainsi la troisième étape a consisté en des entrevues semi-dirigées avec dix (10) individus de l'Anse-aux-Moyacs soit deux jeunes adultes de 30 ans, un couple de 55 ans, un couple de 60 ans, deux personnes âgées de 75 ans et deux de 90 ans. Tous ayant effectué à des degrés divers un mariage consanguin et appartenant à différentes familles du village. Le choix s'est porté sur (six) 6 femmes et (quatre) 4 hommes. Certains informateurs ont été identifiés lors de ma recherche ethnohistorique.

Ces entrevues d'une durée totale de 60 heures ont été réalisées à l'hiver 1994. Elle m'ont permis dans un premier temps de vérifier les généalogies respectives des individus, mais surtout de recueillir du discours sur les systèmes d'adresse et de désignation de la parenté (interprétation de la parentèle). Ensuite je me suis entretenue avec les informateurs en ce qui a trait aux habitudes de mariage à l'Anse-aux-Moyacs et plus particulièrement aux fréquentations avant le mariage.

---

<sup>15</sup> Voir annexe 2

#### Quatrième étape: La compilation

Faisant face à un monceau de données ethnohistoriques, ethnographiques et généalogiques, le tout juxtaposé à des données quantitatives, il a fallu classer, regrouper et schématiser ces données afin d'y découvrir des régularités. Cette dernière étape a également requis plusieurs mois de travail.

#### CHAPITRE IV LES COMPLEXITÉS DE L'ALLIANCE

Le présent chapitre est divisé en trois (3) parties. La première partie porte sur la classification des parents; elle permet de mettre à jour le système d'interprétation de la parenté, le système d'attitudes, d'obligations et de devoirs ainsi que les rapports sociaux et les sentiments qui ont cours dans cette communauté à l'égard des parents. La seconde partie, également ethnographique, décrit les habitudes liées aux fréquentations avant le mariage. La troisième partie, en regard des alliances endogames consanguines, porte sur des analyses diachroniques et synchroniques effectuées, à partir des généalogies descendantes des dix-huit (18) couples fondateurs de l'Anse-aux-Moyacs. Le lecteur trouvera au chapitre V, les interprétations mettant en lien les données présentées dans ce chapitre.

##### Première partie: Interprétation de la parenté

###### a) A propos des généalogies.

Lorsque l'on questionne les gens sur leurs généalogies, la plupart sont habituellement capables de nommer le premier couple de leur lignée qui est arrivé au village. Mais seuls

quelques uns arrivent à démêler parfaitement toutes les chaînes directes et collatérales générées par ce couple d'ancêtres<sup>16</sup>.

La connaissance exacte s'arrête ordinairement à la génération des grands-parents ceux que l'on a connu et que l'on reconnaît comme parents. Le plus souvent disent les gens: "les autres, je ne les connais pas, c'était pas de mon temps." C'est pourquoi plusieurs informateurs ont dit au moment de livrer leurs généalogies: "Je vais te donner les miens mais pour les autres va voir un tel, il est plus connaissant que moi". La personne nous dirigeait alors vers un membre plus âgé de son réseau de parenté.

J'ai constaté que certains hommes et femmes plus ou moins âgés sont capable d'effectuer des va-et-vient dans les chaînes généalogiques de plusieurs familles du village et de situer précisément les membres dans leurs lignées respectives. Souvent disent-ils: "ça c'était du bord à ..." Certains membres sont ainsi capables de remonter jusqu'à trois (3) et quatre (4) générations selon le cas<sup>17</sup>. Un après-midi autour d'une table dans une cuisine, un homme d'une cinquantaine

---

<sup>16</sup> Les gens de l'Anse-aux-Moyacs mentionnent cette période de leur histoire comme un temps très lointain, "le temps des vieux d'avant", alors que cela remonte à 4 ou 5 générations.

<sup>17</sup> Certains se font un devoir d'écrire dans leurs journaux de bord tous les événements qui se passent au village. Certains de ces écrits datent de plusieurs années. Les autres "papiers" et certains objets de la famille sont précieusement conservés.

d'année épatait ainsi deux autres personnes plus âgées que lui. Stupéfaits ces derniers l'observaient en silence remonter les généalogies de plusieurs personnes décédées mais aussi préciser celles de ses contemporains. Tout fier, il disait: "J'ai écouté Papa et Maman quand ils parlaient de leur temps, je me souviens de toute".

Par ailleurs, une personne âgée de près de 90 ans me racontait que le bureau de poste du village fut toujours "gardé" par les descendants de Frank Verner: "ça n'a jamais changé de main depuis 125 ans", me dit-elle.

J'ai également constaté que les parents n'ayant pas ou peu de contacts et habitant l'extérieur du village, par surcroît sont souvent oubliés lorsque les gens font l'énumération de leur parenté.

Par ailleurs, on m'a fait souvent sentir l'existence d'une frontière imaginaire qu'il ne fallait pas franchir ou du moins que l'informateur ne se permettait pas d'outrepasser. "Pour les autres, tu es mieux d'aller voir quelqu'un de leur famille". La généalogie c'est quelque chose d'intime. Une épouse qui se permettait d'énoncer les parents de son mari s'est fait répondre sèchement par ce dernier: "c'est ma famille; c'est pas ta famille".

Si les généalogies des familles sont une affaire personnelle et intime, il n'en demeure pas moins que la

connaissance généalogique est une affaire collective. Un individu seul peut difficilement connaître tous les membres qui composent sa généalogie. Par contre, il connaît des personnes susceptibles de lui venir en aide lorsqu'il aura besoin précisément de situer une personne.

Mais il n'est pas dit que tous ces parents vivants et morts qui figurent sur ces chaînes généalogiques seront reconnus comme des parents pour l'individu de l'Anse-aux-Moyacs. Plusieurs ont répondu: "Rendu là, je n'ai pas de parenté, c'est trop loin" ou "je ne les connais pas, je n'ai pas de parenté avec eux". Ainsi, pour un individu de l'Anse-aux-Moyacs, la connaissance généalogique ne mène pas obligatoirement à une reconnaissance de la parenté (M. Bélanger 1994).

A l'Anse-aux-Moyacs, l'individu opère une démarcation: la parenté se divise en deux zones: une reconnue et l'autre non reconnue mais qui peut devenir à certains moments une zone diffuse ou trouble. Cette zone fait référence à tous ces petits-cousins<sup>18</sup> que l'on ne reconnaît pas habituellement comme parents. C'est seulement lorsqu'ils sont confrontés à leurs relations de consanguinité qu'ils finissent par admettre la

---

<sup>18</sup> Différents termes sont alors utilisés pour désigner ces cousins: "petit-cousin", "petit-petit cousin" et "petit-cousin de loin".

présence d'une "petite parenté"<sup>19</sup>. A ce moment, certaines personnes s'empresent de mentionner que "les gens du village sont tous un peu parent entre eux et que partout en Minganie les gens sont parents". S'il n'y a pas de confrontation, les gens ne se disent pas et ne se reconnaissent pas parents entre eux.

Les gens ont tendance à dire: "après la parenté propre, la parenté s'efface"; ça compte plus, c'est trop loin" ou "la parenté ça se perd avec les années". Il leur est difficile d'admettre des liens de parenté en dehors du champ de la parenté reconnue. A ce propos, un informateur fut choqué d'apprendre l'existence de liens de parenté au-delà de la parenté reconnue: "C'est fou ces affaires là; ça se peut pas", disait-il.

Spécifions également que cette zone de parenté ne fait jamais l'objet de discussion ou de reconnaissance de la part des acteurs dans le quotidien. C'est pourquoi, je préfère parler de deux zones de parenté: une reconnue et l'autre non reconnue.

---

<sup>19</sup> Le même terme est utilisé à Charlevoix Ouest. Selon C. Collard, au Québec, la "petite parenté" est importante, il va falloir la regarder de plus près éventuellement.

## b) La parenté c'est mouvant

Comme on va le constater, le nombre de parents reconnus va s'étendre selon le statut et l'âge d'un individu au cours de sa vie. Elle va inclure à chaque étape de sa vie de nouveaux consanguins et de nouveaux affins.

### Ego enfant ou célibataire

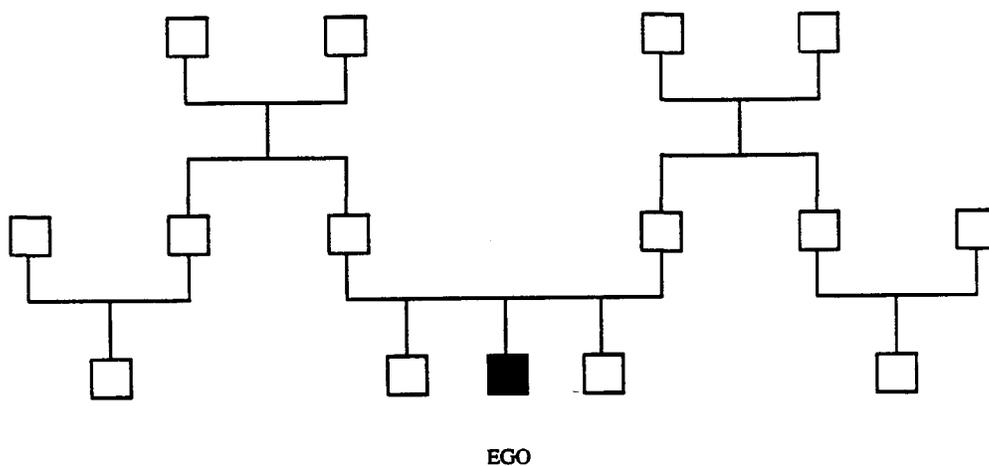


Figure 3 - La parenté "propre"

Un jeune ou un célibataire, en plus de sa famille et de ses grands-parents paternels et maternels, va reconnaître les frères et les soeurs de son père et de sa mère ainsi que leurs conjoints, qu'il appelle oncles et tantes. Les enfants de ces derniers seront considérés comme des cousins (cousins germains 2-2). Tous ces parents seront désignés comme des parents

propres; on dira: des "oncles propres", des "tantes propres" et des "cousins propres".

Même au-delà de la mort, ces parents reconnus seront désignés comme de la "parenté propre"<sup>20</sup>. Même après le décès de la soeur de sa mère, une informatrice disait qu'elle considérait toujours le mari de sa tante comme son "oncle propre". Ce dernier s'était même remarié avec une femme de l'extérieur. "Je ne suis pas capable de l'appeler monsieur, pour moi c'est toujours mon oncle propre, je l'appelle toujours n'oncle Charles", disait-elle.

Comme on peut le voir, ces membres sont circonscrits dans un cercle et leur nombre est limité. Si plusieurs de ces parents répondent à des adresses, on remarque que certains n'en possèdent pas, comme c'est le cas des cousins germains.

A part les membres de la "parenté propre" on peut désigner aussi d'autres parents à condition qu'ils entretiennent des liens étroits avec la famille. Il s'agit des conjoints des cousins germains ainsi que les enfants de ces derniers. S'ajoutent aussi à cette liste, d'autres individus que l'on va appeler tantes et oncles. Il s'agit des frères et des soeurs

---

<sup>20</sup> Contrairement à Charlevoix-Ouest, on n'oppose pas à l'Anse-aux-Moyacs les parents propres aux parents par alliance (C. Collard 1991).

des grands-parents paternels et maternels ainsi que leurs conjoints<sup>21</sup>.

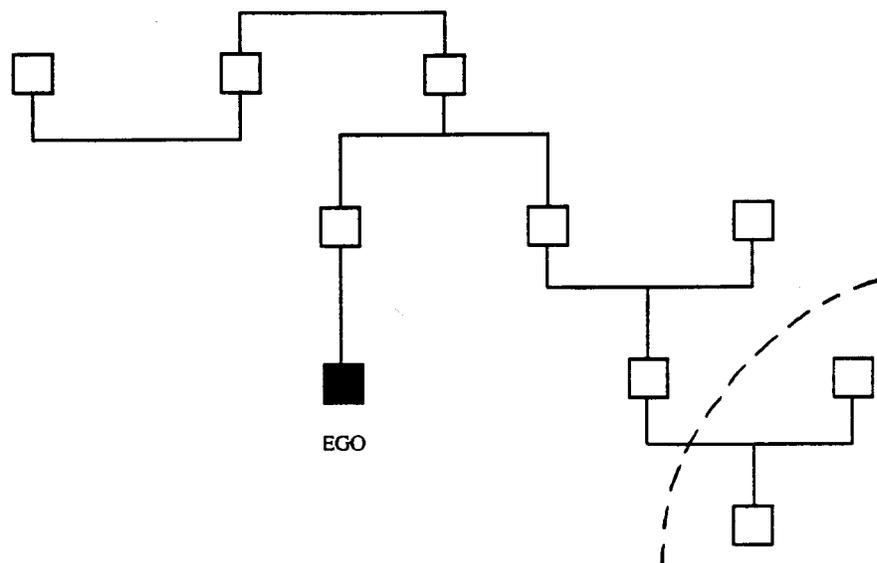


Figure 4 - Ego enfant

Pour les différencier des "oncles et des tantes propres", on dit que ce sont des "oncles et des tantes de loin" ou des "grands-oncles ou des grands-tantes". L'individu peut dire aussi, tout simplement: "c'est l'oncle propre à mon père". Quelquefois, un informateur dira aussi qu'ils sont appelés oncles et tantes "par politesse", politesse pour ses parents car il s'agit des "parents propres" de ces derniers.

---

<sup>21</sup> Contrairement à Bois-Vert (Saguenay) à l'Anse-aux-Moyacs, on ne reconnaît pas les enfants des grands-oncles et des grandes-tantes comme parents (J. Allard, 1967).

Il arrive aussi que certaines autres personnes soient appelées tante et oncle. Ces cas ont été observés lorsque la personne en question est vivante et qu'elle a fréquenté assidûment la famille. Il s'agit de certains frères ou soeurs des arrières-grands-parents et leurs conjoints. Une informatrice se souvient: "Chez nous, on l'a toujours appelé tante Yvonne. Maman l'appelait comme ça et nous autres les enfants, on a continué à faire de même". Ici, la dame en question, était incapable de retracer dans sa généalogie le lien qui l'unissait à cette tante. Le plus important était de l'appeler et de la désigner comme une parente, puisque ses parents la considéraient comme telle.

Souvent, j'ai constaté que les parents, surtout les mères de famille, voient à ce que leurs enfants témoignent des marques de politesse et de respect vis-à-vis tous ces parents qui visitent la famille. On verra plus loin que l'affectivité et la sociabilité entretenues à l'égard d'un parent détermine souvent le comportement et l'attitude de tous les membres de la famille.

### **Ego marié**

Dès son mariage, ce dernier va désigner aussitôt d'autres personnes comme faisant partie de sa parenté. A ce moment, le nombre de parents reconnus va augmenter.

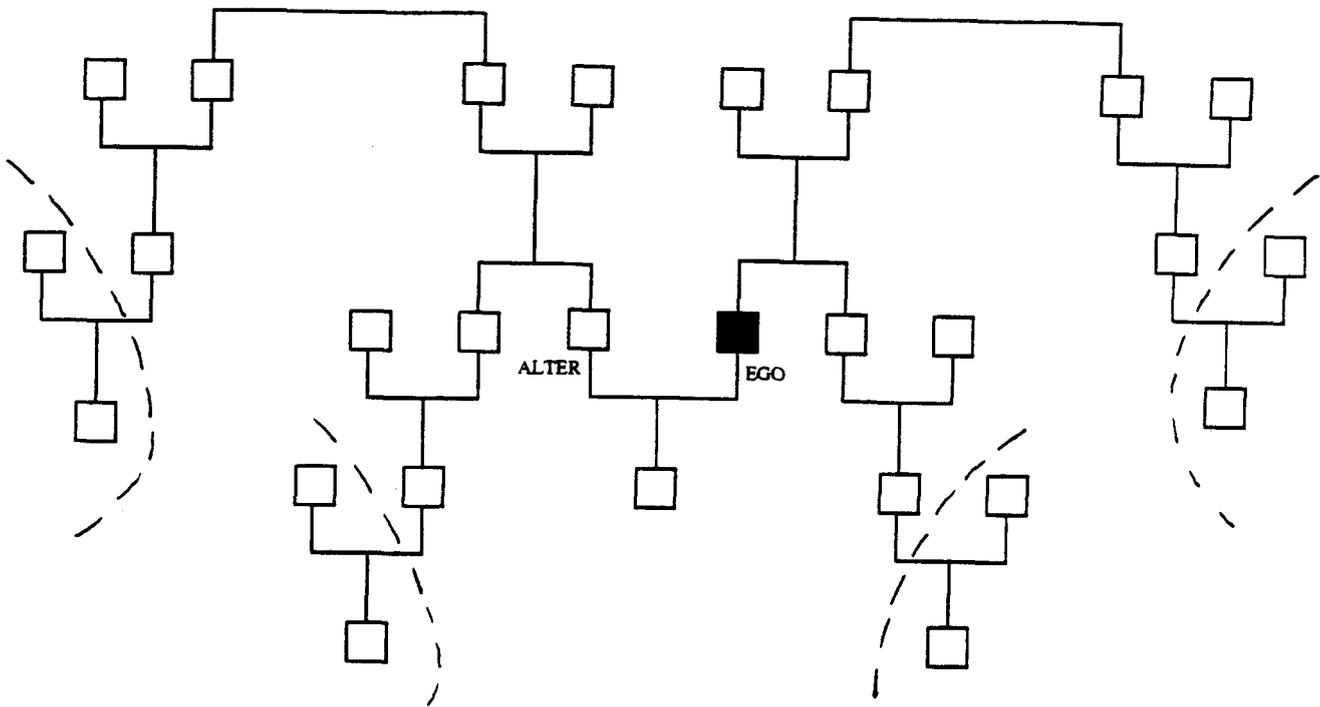


Figure 5 - Ego marié

Il inclut la parentèle de son conjoint et pour les distinguer des siens, il mentionne que ce sont des "parents par alliance". J'ai constaté que plusieurs couples, à ce moment, possèdent les mêmes personnes à titre d'oncles et de tantes. Certains de ces membres sont des oncles et des tantes propres, d'autres des grands-oncles ou des grands-tantes, d'autres des cousins germains.

Au moment de leur mariage, l'époux et l'épouse désignent sans distinction leurs tantes et leurs oncles respectifs<sup>22</sup>. "Pour moi, n'oncle Jean, c'était un cousin propre avant mon mariage. Quand je me suis mariée, lui pis sa femme étaient l'oncle et la tante propres à Francis, c'est pour cela qu'il est devenu mon oncle".

Quant aux frères et aux soeurs du conjoint ainsi que leurs enfants, ils seront désignés respectivement comme beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Des beaux-frères ont été mentionné comme étant des "hommes de confiance".

J'ai aussi observé que des "tantes propres", des "oncles propres" des neveux, des nièces, des "cousins propres" et des "cousines propres" étaient devenus au moment de leur mariage des beaux-frères et/ou des belles-soeurs. "Jeannine c'est ma "cousine propre" mais c'est aussi ma belle-soeur" m'a répondu un jour cet informateur.

Dès qu'il aura des enfants et que ces derniers se seront mariés, le couple désignera les gendres et les brus comme faisant partie de la parenté. Lorsqu'il avancera en âge, les petits-enfants et certains de leurs conjoints seront reconnus comme de la parenté, de même que les arrières-petits-enfants. Encore là, on note une certaine variabilité.

---

<sup>22</sup> Certains jeunes couples d'aujourd'hui ont délaissé ces termes d'adresse.

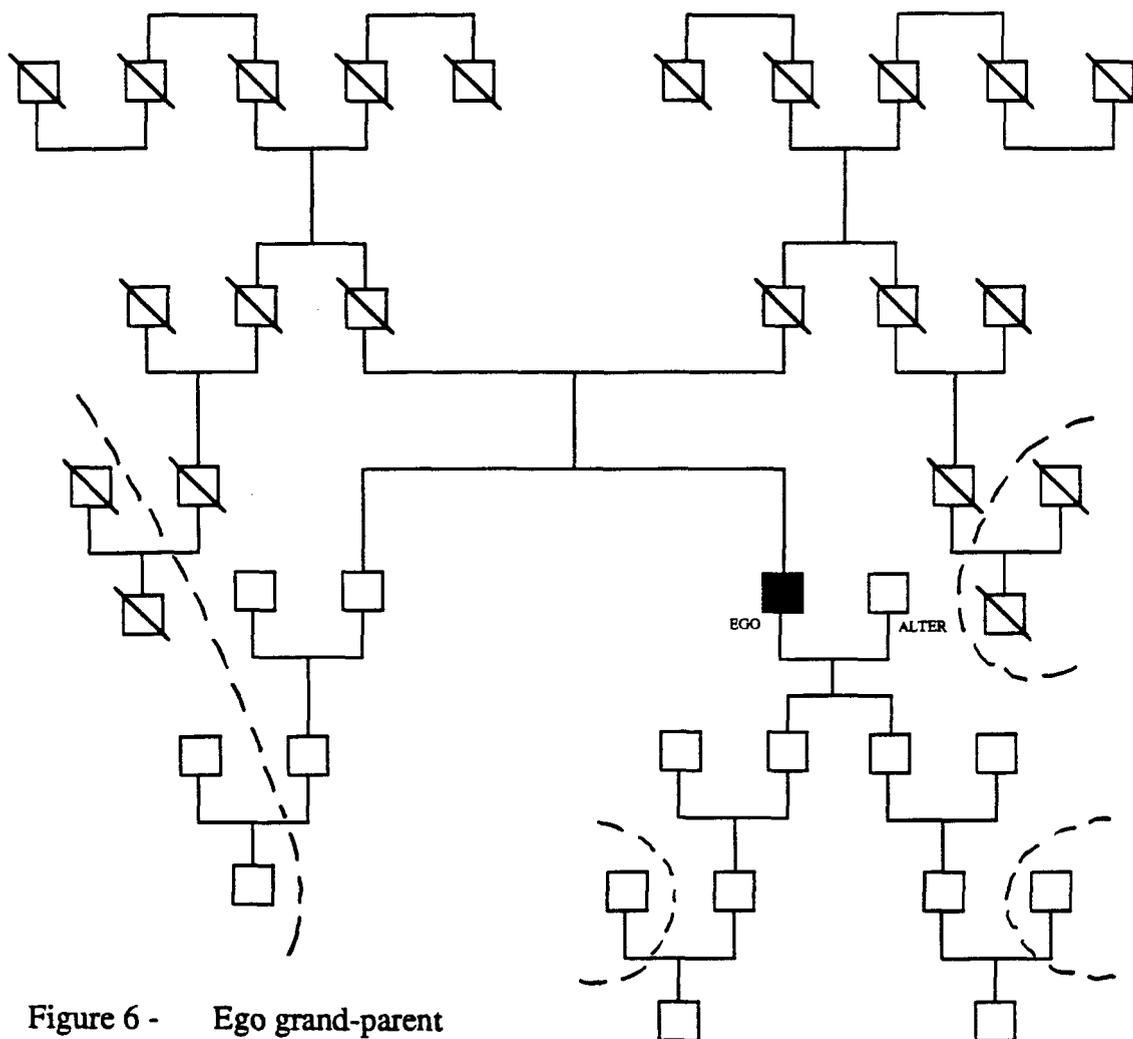


Figure 6 - Ego grand-parent

Ajoutons également que même si de nouveaux parents s'ajoutent au cours de sa vie, l'individu n'apprend pas nécessairement à chaque fois de nouveaux termes de parenté. Par exemple, un jeune adolescent n'a peut-être pas de beaux-frères, ni de fils, ni de neveu, ni de petit-fils mais il connaît ces termes, il sait ce qu'ils veulent dire. La parentèle fait ici figure d'intelligibilité partagée (M. Bélanger 1994).

En ce qui concerne spécifiquement les cousins, on ne reconnaît habituellement que les cousins germains 2-2. A l'occasion on va reconnaître un petit cousin (2-3) lorsque les familles se sont fréquentées et qu'il a été une figure marquante pour Ego. C'est de façon exceptionnelle, à l'Anse-aux-Moyacs, que l'on va considérer un cousin issu de germains (3-3) comme parent.

Un jeune adulte confronté à sa parenté avec un cousin issu de germains (3-3), disait ceci pour m'expliquer sa vision des choses: "Je n'ai pas de parenté avec lui, moi. Son père, c'était le cousin propre à mon père, ce n'était pas le mien. Papa a de la parenté avec son père mais pas avec lui". Tandis qu'une fille et un garçon cousins issus de germains (3-3) et portant le même patronyme mentionnaient: "ça doit sûrement se rejoindre à quelque part, on doit bien avoir une petite parenté ensemble. Je sais que papa appelait ton grand-père n'oncle Ernest". Même si ces deux (2) cousins affirmaient posséder une "petite parenté", ces derniers ne se considéraient pas, par ailleurs, comme des parents.

J'ai également remarqué que la parenté consanguine prévaut sur la parenté affine. Un jour, une jeune fille me faisait la remarque: "Moi mon père, il ne vient pas d'ici, je n'ai pas beaucoup de parenté dans le village". Tandis qu'une vieille dame, n'ayant pas eu d'enfant, me racontait que son père étant un enfant adopté, elle ne possédait pas de "vrais parents" à

l'Anse-aux-Moyacs. Par contre elle affirmait qu'elle avait beaucoup de parents à Grandes-Marées car son père était marié avec une femme de cet endroit, elle les connaissait tous, disait-elle.

En résumé, comme on peut le constater dans les pages précédentes, la zone de parenté non reconnue peut devenir une zone diffuse ou trouble; selon son statut et son âge, le nombre de parents que l'individu peut reconnaître au cours de sa vie peut s'étendre ou demeurer limité. Ces parents reconnus peuvent être vivants ou décédés, et ce sont les parents par le sang qui priment.

### **c) La sociabilité entre parents reconnus**

Comme on va le constater, les rapports de sociabilité entretenus à l'égard de certains parents se modifient au cours de la vie d'un individu.

Selon son rang de naissance lorsque Ego est en bas âge, il s'amuse avec ses frères et ses soeurs. Un intervalle de trois (3) ans est grand. On dit souvent à l'intérieur des familles: "on ne se tenait pas tous ensemble, on n'avait pas tous le même âge".

A part les germains, le petit groupe d'amis est surtout composé de cousins germains du même âge considérés comme de la parenté "propre": "Nous autres chez nous, on s'est toujours

tenu avec ceux à tante Mary. En plus des liens de parenté, on avait aussi des liens d'amitié ensemble". Comme me le mentionnait cette informatrice: "le cousin c'est comme un frère, ceux avec qui on partage la même cour sont comme des frères". Quelquefois à l'intérieur du groupe, on retrouve un petit cousin (2-3) lorsqu'il est du même âge qu'Ego et si les familles se fréquentent.

Généralement ces amis habitent à proximité les uns des autres. Souvent "élevés ensemble", les enfants de ce même périmètre, s'amuse dans l'un des terrains familiaux car les autres "champs" ne constituent pas des lieux de voisinage où l'on est autorisé à se rendre impunément. Encore aujourd'hui l'enfant peut se faire interpellé par un de ses parents et se faire dire: "qu'est-ce que tu faisais là? t'as pas d'affaire là".

Il m'a été permis de constater que dès qu'Ego atteint l'âge de l'adolescence, une division sexuelle entre les germains et les cousins germains s'impose. Comme nous le spécifie cette informatrice: "les filles se tiennent ensemble et les garçons de leur bord". C'est dans un cercle composé de germains (es), de cousins (es) germains (es) et d'amis (es) que le jeune est amené à socialiser jusqu'à son mariage.

Ainsi pour un enfant, jusqu'à son mariage, ce sont les germains et les cousins germains qui sont les figures

marquantes. Dès son mariage, ces cousins sont délaissés au profit d'autres parents. Les cousins germains n'exercent plus la même attirance pour Ego.

Aussitôt, le couple délaisse chacun ses cousins et se tourne dorénavant vers sa famille constituée des parents, des frères, des soeurs, des belles-soeurs, des beaux-frères, des nièces et des neveux respectifs. Comme disait cette informatrice: "après que l'on est marié, les neveux et les nièces sont plus parent que les cousins propres". C'est vers ce nouveau réseau de parents que l'individu se tourne et dans lequel socialiseront ses enfants. Comme me résumait si bien cette informatrice:

Après notre mariage, on n'a pu grand temps, chacun s'occupe de sa famille. Nos cousins font la même chose. Chacun prend son bord, chacun s'occupe de sa gang, on se perd de vue, on ne se voit plus, ça s'éloigne.

Mais il n'est pas toujours possible de délaissier tous ces cousins germains au moment du mariage car certains d'entre eux deviennent des beaux-frères et/ou des belles-soeurs.

Devenu grand-parent, le cercle de parents n'est plus pour Ego ce qu'il était dans le passé. Plusieurs membres sont décédés. La personne âgée entretient toujours des contacts

avec certains parents mais c'est avec ses enfants, ses gendres, ses brus et ses petits-enfants qu'elle socialise davantage.

En somme, selon son statut et son âge au cours de sa vie, c'est dans un cercle bien déterminé que l'individu est amené à socialiser; il délaissera certains parents au détriment d'autres.

#### d) Attitudes, obligations et devoir dans la parenté reconnue

J'ai également constaté que, dans le cercle de la parenté reconnue par Ego, les sentiments, les attitudes, les obligations et les attentes réciproques peuvent varier.

Généralement les parents proches de la famille, ceux qui nous visitent et que l'on visite sont grandement considérés et respectés. On échange régulièrement avec ces derniers (téléphone, activités diverses, repas, cadeaux, échange de viande et de poisson, etc.). Ce sont ces membres proches de la famille que l'on va considérer avec respect et avec qui l'on échangera des services de toutes sortes.

Pour un enfant, à part ses parents et ses grands-parents maternels et paternels, il s'agit des oncles et des tantes "propres" et des cousins "propres".

Pour un père et une mère de famille, il s'agit de ses frères et de ses soeurs ainsi que des belles-soeurs et des beaux-frères, des neveux et des nièces. On a également

remarqué que certains cousins célibataires ainsi que des tantes et des oncles veufs proches de la famille sont aussi grandement considérés.

Tous les autres parents reconnus comme tels mais de qui la famille n'a pratiquement pas de visite et qu'elle ne visite pas non plus sont pratiquement délaissés dans la vie quotidienne.

Si durant l'année, on ne les fréquente pas assidûment, toutefois on se fait un point d'honneur d'aller visiter les plus âgés des parents, pendant les fêtes du nouvel an. Il n'est pas rare de voir à ce moment les couloirs du H.L.M. du village (résidence pour personnes âgées), du Centre de Santé ainsi que ceux du Centre d'accueil de Havre-Saint-Pierre bondés de gens qui circulent pour visiter des parents, des grands-parents, un oncle ou une tante.

Règle générale, envers ces parents reconnus qui ne visitent pas la famille, il n'y a pratiquement pas de contacts soutenus. Il est évident, qu'à l'occasion, lors de rencontres publiques chez le marchand, au bureau de poste ou à la caisse populaire, par politesse, on les salue et on échange quelques mots. Sinon il y a absence de contact. Curieusement lorsque ces mêmes individus se croisent à l'extérieur du village, à ce moment-là, ils échangent davantage.

Si au cours de l'année, on ne visite pas assidûment ces parents, on se fait toutefois un devoir, lors de leurs décès,

d'aller les voir au salon mortuaire et d'assister à leur service funèbre. Certains parents font plusieurs centaines de kilomètres quand l'un des leurs décède: "c'est un devoir d'aller pour la famille", disait ce groupe de parents qui organisait un tel voyage pour l'un de ses membres.

A l'Anse-aux-Moyacs, lorsqu'un décès survient, l'église est alors bondée de citoyens. C'est seulement les membres proches de la famille du défunt qui se rendent au salon funéraire tandis que lors du service, on observe des gens qui représentent les familles du village. Si les parents ne peuvent se présenter, ils envoient un des enfants. Dans la mesure du possible, l'on fera en sorte qu'il y ait quelqu'un qui représente la famille. A ce moment, les cartes de sympathie pleuvent de partout.

Un parent que l'on a connu et aimé restera toujours un parent malgré la mort. Les innombrables photos que les gens possèdent d'eux nous le prouvent bien. Les messes anniversaires que l'on fait chanter régulièrement pour le parent décédé sont des signes tangibles que l'on ne les oublie pas. Le cimetière du village où les parents des familles sont ensevelis est fréquemment visité lors de la belle saison. Il n'est pas rare de voir des individus y circuler et d'apercevoir plusieurs pierres tombales décorées de fleurs. Souvent c'est pour leur parler, leur demander des grâces que l'on va se recueillir près d'eux.

Mentionnons qu'au cours de son histoire, le village a posséder plusieurs cimetières. Il y a eu d'abord le "cimetière des picotés", s'y retrouvent ceux qui ont péri suite à l'épidémie de variole survenue en 1879. Il y a eu un premier et un deuxième cimetière catholique. Ce dernier est apparu au début des années 1970, faute d'espace dans le premier. Pour le distinguer du premier que l'on appelle "le vieux cimetière" on désigne le second par le terme "cimetière neuf". Par ailleurs, l'Anse-aux-Moyacs possède aussi un cimetière protestant.

En effet, certains protestants-anglais de la première génération ne s'étant jamais convertis au catholicisme ont reposé dans ce lieu jusqu'en 1977. Au cours de cette année-là, les descendants de ces familles, qui sont catholiques maintenant, ont entrepris des démarches auprès du clergé catholique, afin de regrouper leurs parents dans un autre lieu car des jeunes du village y avaient fait du vandalisme. En accord avec les familles, le clergé a décidé de placer les corps dans une fosse commune dans le "vieux cimetière"<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> Ces détails m'ont été rapportés lors de ma recherche ethno-historique par la petite-fille du premier Jerseyais arrivé au village. Actuellement, elle est âgée de 92 ans. Elle m'a raconté comment elle fut l'instigatrice de cette opération, comment elle avait sensibilisé ses frères, ses soeurs, ses cousins et ses cousines pour qu'ils interviennent auprès du curé. A la fin de son témoignage, elle a fini par me dire qu'elle était bien contente que son père et son grand-père reposent dans le "vieux cimetière". "Maintenant ils sont tous ensemble" a-t-elle fini par me dire.

Actuellement "le vieux cimetière" et "le cimetière neuf" sont très bien entretenus mais l'on remarque toutefois que le dernier fait davantage l'objet de visites et de recueillement par les résidants. Quant au "cimetière des picotés", il n'est pas entretenu et personne ne va le visiter.

J'ai également constaté que les noms des personnes décédées se transmettent. Certains hommes surtout portent le prénom de leur grand-père ou de leur arrière-grand-père. Plusieurs familles se font un devoir de perpétuer ces noms. Des jeunes d'aujourd'hui portent ainsi fièrement le nom de leur premier ancêtre arrivé au village. Mentionnons que des femmes portent aussi le nom d'une grand-mère ou d'une tante.

Habituellement, Ego vouvoie tous ces parents reconnus excepté lorsqu'ils sont du même âge que lui. Généralement, les cousins germains, un oncle ou une tante du même âge peuvent être tutoyés et appelés par leur prénom.

#### **e) Rapports et sentiments à l'égard des parents reconnus**

J'ai constaté que les rapports et les sentiments à l'égard de ces consanguins et de ces affins peuvent être à l'occasion conflictuels et mitigés. A l'Anse-aux-Moyacs, la parenté reconnue n'est pas toujours synonyme d'entente et d'harmonie, comme nous le confirment ces propos: "parle pas de ça devant personne de la parenté"; "cela ne marche pas toujours bien dans les familles, des fois il y a des coups qui se donnent";

"la parenté c'est hypocrite, des fois ce sont les pires". D'autres ont mentionné, "il y a des parents que l'on aime plus que d'autres pis y'en a que l'on hait".

Certaines observations et certains témoignages me confirment en effet la présence de brouilles, de disputes et de froids entre certains parents. Des cousins germains qui partageaient des terrains contigus s'étaient fait la guerre jusqu'à leur mort. Chacun accusait l'autre d'empiéter sur son terrain. La "chicane" avait également surgi entre un oncle et un neveu pour une question de territoire de trappe. Tandis qu'un autre accusait publiquement ses cousins germains de lui avoir volé des lièvres et brisé des collets.

Mais règle générale, on désapprouve fortement les brouilles et les disputes ouvertes entre des parents à l'intérieur du village. Effectivement, à l'occasion, il arrive que la rumeur colporte des commentaires du genre: "ça marche plus les untels avec les untels, la chicane a pris".

Lorsque cela arrive, les gens en parlent beaucoup entre eux. Par contre, ils s'efforcent de ne pas prendre partie dans le conflit. Comme quelqu'un m'a dit un jour: "si tu veux te faire aimer icite, il ne faut pas que tu parles trop et il ne faut pas que tu t'élèves trop, la chicane c'est mal vu surtout quand c'est dans la parenté proche".

f) Le phénomène de "gang"

Grâce à des échanges entretenus entre certains parents reconnus au détriment d'autres, vont éclore des groupes de parents à l'intérieur desquels les membres vont se fréquenter assidûment et partageront entre eux des confidences, des secrets et développeront des liens intenses de sociabilité (M. Bélanger 1994).

C'est avec ces derniers que des échanges de toutes sortes ont lieu tels visites, repas, services, construction de bâtiment et échanges de nourriture. A l'Anse-aux-Moyacs, ces groupes de parents sont appelés "gangs". Ces groupes sont identifiés par le nom des chefs de familles.

24

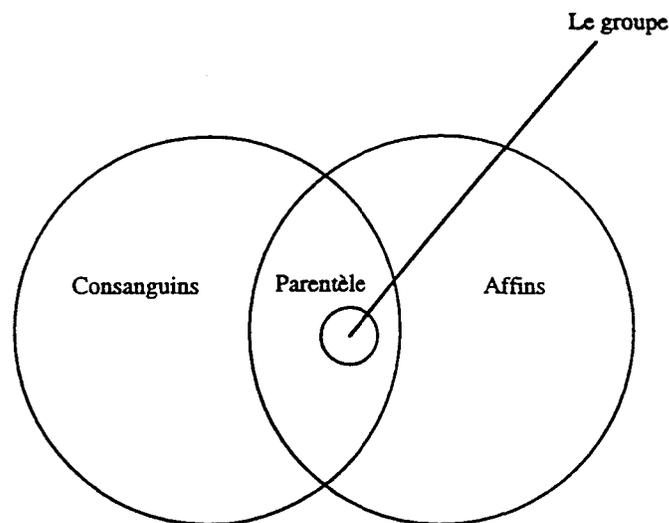


Figure 7 - Le groupe

<sup>24</sup> Figure tirée de la thèse de doctorat de M. Bélanger.

La plupart du temps, ces groupes comprennent le père et la mère de famille, leurs enfants et leurs conjoints. Mentionnons que certains groupes peuvent également comprendre des célibataires, des orphelins, des veufs et des couples sans enfants. A l'intérieur de ces "bulles" n'entre pas n'importe qui.

La plupart du temps, ce sont des groupes de 6 à 10 individus adultes que l'on retrouve à l'Anse-aux-Moyacs. Si à ce nombre, nous ajoutons les enfants des couples, la taille du groupe peut atteindre jusqu'à une vingtaine de personnes.

Mentionnons que certains membres du groupe peuvent habiter les villages voisins et même l'extérieur de la Minganie. Malgré de longue distance géographique qui les séparent quelquefois, ces derniers se reconnaissent toujours comme étant de "la même gang".

En plus de se signaler par l'intensité de la relation et la qualité des échanges qui unissent ses membres, les membres vont se dévouer sans borne pour les intérêts du groupe. Lors des élections municipales, on voit habituellement les membres de ces groupes faire bloc: leurs choix sont pratiquement tous les mêmes. Ce sont ces membres que l'on voit réunis ensemble lors des soirées paroissiales. Dans les maisons de ces parents considérés, on entre sans frapper. Rarement visitées sont les autres maisons du village. Lorsqu'elles font l'objet de

visite, soit que l'on prévienne de sa visite par téléphone ou que l'on frappe à la porte<sup>25</sup>.

A l'intérieur de ces groupes, on parle souvent des autres groupes qui composent le village<sup>26</sup>. On en parle habituellement en terme malveillant s'il s'agit de groupes rivaux, tout en ne tarissant pas d'éloges sur les qualités ataviques des groupes amis. A l'intérieur du groupe, on peut remonter le temps afin de critiquer ou louer certaines familles, certains groupes de parents et même certains lignages. Des lignages entiers sont ainsi stigmatisés ou valorisés tour à tour à l'intérieur du village selon le groupe où ils feront l'objet de discussion.

Chacune des familles du village peut être "passée au crible". En fonction de leur position et de leur appartenance, certaines sont considérées comme des familles de menteurs, de chicaneurs, de voleurs, de lâches tandis que d'autres sont considérées comme des vaillants, des honnêtes gens, des "bons coeurs", etc.

L'énumération de qualités et de défauts sera utilisée afin de marquer les différences entre les "gangs" dans le village.

---

<sup>25</sup> Contrairement à l'Anse-aux-Moyacs, Tremblay, Charest et Breton rapportent que les gens à St-Augustin en Basse-Côte-Nord "partout on entre sans frapper et on s'installe comme chez-soi" (M.-A Tremblay, P. Charest, Y. Breton 1969: 125).

<sup>26</sup> H. Miner pour St-Denis-de-Kamouraska a également constaté le même phénomène. Les familles dit-il parlent les unes des autres (H. Miner 1985).

Ainsi à certains moments tous les membres de ces groupes seront étiquetés sans exception. C'est ainsi que l'on pourra entendre: "Eux-autres, c'est tous des pareils, c'est toute une "gang" de ...". Les gens peuvent même stigmatiser des jeunes adultes d'aujourd'hui, surtout les garçons, des défauts de leurs grands-parents et même de leurs-arrières-grands-parents.

Les gens catégorisent souvent les autres par "gang". On entend souvent prononcer le mot "gang" dans le discours populaire. Le terme est utilisé pour distinguer soit des groupes de parents, soit des familles nucléaires entre elles ou soit les hommes d'un lignage. Par exemple deux frères pourront être considérés comme faisant partie "d'une même gang". En d'autres circonstances, les gens peuvent dire "c'est la "gang" à Donald puis la "gang" à Edgard" tandis qu'à d'autres moments on imputera le mot à tous ceux d'un même lignage, d'une même descendance: "la gang des Verner".

Si à l'intérieur des groupes on parle souvent des uns et des autres, plusieurs parlent aussi de leurs parents décédés. Certains disent que certaines qualités ou défauts sont hérités d'un grand-père, d'une grand-mère, d'une tante ou d'un oncle. Plusieurs se taquent entre eux au sujet de ces habitudes "ancrées dans le sang". "Le sang, c'est fort", disent les gens. Mais l'on peut dire aussi de certaines familles et de "certaines gang" qu'ils ont le sang fort ou le sang faible et spécifier les endroits sur le corps.

Tout ceci n'est pas toujours dit méchamment. Par contre, il y a des moments où cela est explicitement malveillant; l'individu et son lignage sont quelquefois mis à dure épreuve: "Eux-autres, c'est toute de la même race, c'est toute du même sang". A d'autres moments, par exemple, on pourra entendre: "ils ont ça ancré dans le sang, cette "gang" de chicaneux là".

Plusieurs individus demeurent ainsi cantonnés à leur groupe. Les activités sociales, les visites, les échanges, tout s'effectue à l'intérieur de cette "bulle". Il y a pratiquement absence de contact avec les autres qui les entourent. Ainsi plusieurs personnes ne se sont jamais adressées la parole à l'intérieur du village. Un jour, une femme racontait qu'elle était toute surprise, après avoir fait la connaissance d'une autre femme du village qui était pratiquement du même âge qu'elle, de lui découvrir certaines qualités: "j'en avais toujours entendu parler qu'en mal", a-t-elle fini par dire. Une autre femme m'a raconté que ses soeurs et ses frères n'avaient jamais échangé avec ceux de la "gang" à Joseph lorsqu'ils fréquentaient les bancs d'école car leur père leur avait interdit de parler à ces personnes. C'est lors du décès tragique du fils de Joseph que les filles de ces deux groupes, qui avaient pratiquement toutes le même âge, se sont parlées pour la première fois. Elles avaient plus de 50 ans.

A l'intérieur des limites du village, il est rare de voir des échanges verbaux soutenus entre des personnes âgées, des

jeunes, des hommes et des femmes appartenant à des groupes de parenté distincts. De plus aussitôt qu'ils sont mariés les hommes et les femmes échangent rarement entre eux en public.

On peut observer, entre autre, ces comportements l'avant-midi vers 10h30 au bureau de poste du village. Il y a alors affluence d'hommes et de femmes de tous âges. On remarque les hommes discutant entre eux et les femmes entre elles. Rarement on verra des échanges mixtes; dans le cas contraire, on sentira une gêne confuse.

Même à l'intérieur des groupes de parents, des divisions entre les sexes s'imposent: "les femmes de leur bord et les hommes de leur côté". Comme disait cette femme mariée: "il faut se tenir à notre place". Lorsque ces mêmes couples partageront ensemble des activités sociales notamment les excursions en plein-air, les jeux de société, les repas familiaux, à ce moment-là, on remarquera des échanges verbaux mixtes. Sinon chacun demeure avec ceux de son sexe dans son groupe.

Confinés ainsi à socialiser avec ceux de leur sexe dans leur "gang" et avec ceux de leurs groupes amis, les individus en viennent à méconnaître leurs concitoyens. Comme disent plusieurs, "c'était pas de mon temps, je ne la connais pas". Cette méconnaissance s'accroît davantage lorsque cela touche des gens de générations différentes.

On peut facilement penser que dans une petite communauté, il est pratiquement impossible pour les gens de ne pas tous se connaître, mais c'est pourtant le cas à l'Anse-aux-Moyacs. C'est souvent lors d'événements tels l'annonce d'une maladie grave, ou d'un décès de l'un des membres de la communauté que l'on constate cette connaissance limitée des uns par rapport aux autres. Il n'est pas rare alors d'entendre: "Je ne la connais pas, je ne l'ai jamais vue"<sup>27</sup>.

A ce moment-là, on prend des informations auprès des membres du groupe de parenté. Ce sont ces derniers qui vont permettre de situer l'individu en question. Souvent, pour aider une personne âgée à situer la personne dont on parle, on ajoutera le nom du père à son prénom: "c'est Jean-Marc le garçon à John" ou "c'est Johanne la fille à Robert". Tandis que l'on informera une personne plus jeune, en partant de quelqu'un qui est de sa génération; ainsi on mentionnera: "c'est la soeur du père à Ginette, ça se trouve à être sa tante propre".

Comme on peut le constater, l'individu seul peut difficilement remonter le temps sur plusieurs générations et

---

<sup>27</sup> Curieusement, un jeune homme d'une trentaine d'année me tenait ces propos: "Le village c'est comme une grande famille, tout l'monde se connaît". Contrairement aux observations réalisées à l'Anse-aux-Moyacs, J. Allard a observé pour Bois-Vert ce comportement: "Les relations entre les gens de la communauté sont toutes de type personnel. Chacun connaît personnellement tous les membres de sa communauté" (J. Allard 1967: 33).

connaître les personnes qui l'entourent. Par ailleurs, grâce à la mémoire des gens qui appartiennent à son réseau familial, la connaissance des autres devient possible. Il y a toujours parmi les grands-parents, les parents, les enfants ou les parents proches de la famille quelqu'un qui connaît mieux l'individu de qui l'on parle. De plus certains membres à l'intérieur de ces réseaux sont réputés pour leur "mémoire longue".

Toutefois, il arrive que les familles et les individus qui composent ces groupes fassent montre d'une grande cordialité et d'une grande solidarité entre eux. C'est lors d'épreuves qui peuvent survenir et affecter une famille que l'on voit les gens se mobiliser autour de celle-ci. A ce moment-là, les gens des autres groupes échangent et réconfortent de leur présence les membres éprouvés. A vrai dire, se sont les seuls vrais moments de grande solidarité paroissiale mais aussi les seuls moments de vulnérabilité des uns par rapport aux autres.

On remarque aussi des élans de solidarité dans les compétitions sportives inter-villages. C'est alors que tous les gens se rallient pour l'équipe du village. A ce moment-là, les différences entre les individus et les groupes sont temporairement mises de côté.<sup>28</sup>

---

<sup>28</sup> On a également vu les villages du secteur Ouest se regrouper ensemble pour contrer le secteur Centre, c'est-à-dire Havre-St-Pierre et l'on a aussi observé un regroupement de tous les villages de la Moyenne-Côte-Nord (secteur Ouest, secteur

Dans la vie courante, la plupart du temps, les groupes demeurent polarisés. Selon les sentiments et les rapports vécus avec certains parents, les relations sociales seront bienveillantes, neutres ou hostiles.

## Deuxième partie: Les fréquentations avant le mariage

### a) le début des fréquentations

Actuellement, à l'Anse-aux-Moyacs, les premières fréquentations sérieuses entre un garçon et une jeune fille surviennent vers l'âge de 14-15 ans. Dès lors, en accord avec les familles, le garçon et la fille peuvent se visiter. Au cours de l'histoire, cela s'est quelque peu modifié quant à l'âge du garçon. Autrefois, selon les témoignages recueillis, ce dernier était plus avancé en âge lorsqu'il entreprenait ses premières fréquentations sérieuses. On dit qu'il avait près de 20 ans.

Certains jeunes d'aujourd'hui ont débuté leurs fréquentations dès l'âge de 12-13 ans. Plusieurs d'entre eux, au moment de leur mariage, auront fréquenté tout au plus deux

---

Centre et secteur Est) pour contrer la Haute-Côte-Nord. Ces exemples ont été vus lors de la Conférence socio-économique de la Côte-Nord tenue en 1989. Si l'on remarque à certains moments précis des solidarités inter-villages, on constate par contre que ces mêmes villages ne peuvent s'unir très longtemps.

ou trois personnes alors que d'autres n'en auront connu qu'une seule.

Actuellement, il est encore souhaitable pour la jeune fille et le jeune garçon de choisir assez tôt un compagnon ou une compagne et de le garder pour la vie. "Changer trop souvent c'est mal vu; deux fois passe mais après ça fait jaser", raconte une informatrice.

Encore aujourd'hui, il arrive que l'on accuse de moeurs légères, sans justification, une fille de 18-19 ans qui ne fréquente pas assidûment un garçon mais préfère "sortir entre chums" avec ses amis (es). Tandis qu'une fille de 22-23 ans sera taxée de "vieille fille" si elle ne fréquente personne. "T'a pas peur de rester vieille fille", lui dira son entourage immédiat.

Souvent c'est en compagnie de ses soeurs et de ses cousines ou de ses frères et de ses cousins que le garçon ou la fille rencontre "l'élue(e) de son coeur". Une informatrice raconte: "je me tenais avec mes soeurs, on était toutes du même âge. Souvent le soir, on se promenait toutes ensemble en ski-doo avec nos chums". Une différence de trois (3) ans est ici grande. C'est pourquoi, on remarque des sous-groupes de jeunes à l'intérieur des familles: "on ne se tenait pas tous ensemble, on n'avait pas tous le même âge; les garçons étaient ensemble et nous autres les filles on étaients de notre bord".

Autrefois, les lieux spécifiques et les circonstances où les jeunes pouvaient échanger étaient soit à la maison paternelle, soit lors d'un mariage, soit à la sortie de la messe, soit lors d'une visite chez un parent, soit sur les lieux de travail<sup>29</sup> ou soit lors des sorties du dimanche après-midi<sup>30</sup>. Les plus vieux informateurs étaient unanimes à mentionner que les fréquentations étaient surveillées à leur époque: "avant le monde pensait juste au mal, y'avait rien que l'idée au mal dès que l'on parlait avec quelqu'un. Dans ce temps là, on pouvait rien faire, on était toujours surveillé, on était des martyrs".

Aujourd'hui, plusieurs endroits demeurent propices aux rencontres avec des gens du sexe opposé. Par contre, c'est surtout lors des soirées sociales tenues à la salle paroissiale ou lors des sorties à l'hôtel du village que le garçon et la fille se font la cour pour la première fois.

S'il y a des endroits publics où l'on se fréquente au vu et au su de tous, il y a aussi des endroits secrets où certains jeunes d'hier et d'aujourd'hui en âge de fréquenter se risquaient et se risquent encore en contrevenant aux règles de

---

<sup>29</sup> A l'étal ou au vigneaux lors du travail de dépeçage de la morue.

<sup>30</sup> G. Bouchard, J. Gauthier et M.-J. Huot citent également les mêmes endroits pour la région du Saguenay.

conduite admises. L'endroit par excellence était "le bois", c'est-à-dire la forêt.

Aujourd'hui certaines relations amoureuses entre des jeunes demeurent secrètes: "ils se voient à la cachette, les parents ne sont pas d'accord", disent alors les gens. Certains jeunes d'aujourd'hui, "en cachette", se rencontrent à l'école et certains autres, le soir venu, en auto, fréquentent le bois.

#### **b) la réaction des parents**

Les fréquentations avant le mariage n'étaient pas complètement laissées au hasard. Cette étape dans la vie d'une jeune fille et d'un jeune garçon de l'Anse-aux-Moyacs demeure encore l'objet de surveillance. Les commentaires recueillis nous démontrent que les parents exerçaient et exercent encore une réelle influence sur le choix de leurs enfants.

Dès que la jeune fille ou le jeune garçon commence à fréquenter une personne de sexe opposé, les parents le savent aussitôt. Bien souvent, ce sont les plus jeunes frères ou les plus jeunes soeurs qui colportent la nouvelle. A l'absence de "rapporteurs officiels" dans la famille, c'est souvent une voisine parente qui informe la mère.

Aussitôt que les parents savent que leur enfant commence à fréquenter ou à "courir après quelqu'un" du village, le fils ou la fille reçoit assez vite la réaction des parents face à

son choix. La physionomie, le ton ou l'affect sont sans équivoque. Si son choix est accepté, c'est lors des discussions familiales que le jeune entend des commentaires positifs à l'endroit de la famille d'où provient "l'élue(e) de son coeur" ou des remarques obligeantes dirigées vers lui (elle).

Afin de lui faire comprendre que son choix est judicieux, le jeune reçoit même certaines taquineries ou certains messages informels: "Chez nous, ils m'agaçaient toujours avec lui"; "mes soeurs et mes frères me disaient toutes sortes de folleries sur lui"; ou "ça se sentait que papa et maman étaient contents que je sorte avec". En somme le jeune reçoit une réponse explicite sur le choix qu'il a porté. Laissons une femme mariée dans les années 1980 nous relater les débuts de ses fréquentations avec son mari.

Moi, j'ai commencé à sortir avec les garçons j'avais 14 ans, j'en ai connu trois (3) avant mon mari. Jean-Claude mon mari, lui, je l'ai rencontré à l'hôtel. J'ai couru plusieurs mois après: 3-4 mois. Il se tenait avec ses cousins Nicolas et Alain. Il ne faisait pas de cas de moi, il était indépendant. Quand cela a pogné, c'était au début de décembre, sa mère l'a su presque tout de suite. André mon cousin était marié avec Sylvie la soeur à Jean-Claude et le soir il avait vu le char (auto) à Jean-Claude à la maison chez nous puis il l'avait dit. [...] Pour les fêtes, j'étais gênée, je lui avais envoyé par la malle (la poste) un cadeau, tu sais un snoopy (bibelot) avec une petite carte: "je t'ai à l'oeil, je te surveille de près". Quand il a reçu mon cadeau, sa mère lui a dit en riant: ça doit être une des filles à Georges qui t'a envoyé cela. Lui, il était tout surpris. Tout l'monde riait qu'il m'a dit. En riant, il leur a dit: vous ne savez pas laquelle des filles. Et il leur a dit que c'était

moi. C'est comme ça qu'ils ont su que je courais après lui. [...] J'étais pas seule à courir après. Il y avait deux autres filles: Charlotte pis Marie-Claude. Après que cela a pogné nous deux, y'a une des filles qui ne m'a plus parlé. Aujourd'hui c'est correct. L'autre jour Marlène, la soeur à Marie-Claude, me taquinait avec ça pour l'fun. Marie-Claude est mariée asteur. [...] C'est le seul que j'ai amené chez nous. Moi des deux bords, ça s'est bien passé. On s'est accoté trois (3) ans puis ont s'est marié après.

Si certains d'entre eux mentionnent: "Moi, j'ai pas eu de trouble", "Moi, j'ai tout de suite senti que j'étais accepté, ils (membres de la belle-famille) m'ont mis à l'aise tout de suite", "Moi des deux bords ils étaient contents", l'accueil n'est pas toujours bienveillant. Comme le disent certains: "j'en connais d'autres que c'était pas la même chose; les parents n'étaient pas toujours consentants que leurs enfants sortent avec tout chacun".

### c) l'emprise des parents

Si un jeune est surpris à fréquenter certaines compagnes ou certains compagnons qui de l'avis de ses parents ne sont pas considérés comme des "personnes fréquentables", il est sévèrement averti. Il peut alors survenir, à l'occasion, de violentes discussions. Des médisances ou des paroles grossières peuvent alors être dirigées contre l'individu, ses parents, ses grands-parents ou ses arrières-grands-parents. C'est ainsi que le jeune va entendre: "en tout cas que je te

voie pas l'amener icitte" ou "accoste-moi pas icitte avec quelqu'un de c'te gang-là".

Le mot "gang" sera alors présent dans le discours pour signifier que ceux de ce groupe ne sont pas les bienvenus à la maison. Les jeunes ne sont sans doute pas tous personnellement sur la "black-list" mais leurs familles font partie de celles avec qui l'on ne désire pas faire alliance.

On raconte qu'en plus des parents, des frères et des soeurs il y a aussi des grands-parents, des "oncles propres" et des "tantes propres" qui s'emploient à décourager certaines fréquentations des plus jeunes membres du groupe. C'est à partir de ce moment que des ruptures ont lieu: "y'avait pas de chance que ça continue longtemps, quand t'avait la famille contre toi pis qu'elle était toujours sur ton dos". Comme plusieurs ont mentionné: "on ne pouvait pas amener n'importe qui à la maison". Encore aujourd'hui le même phénomène se produit.

Les commentaires recueillis d'informateurs nés au cours du siècle, nous indiquent que les parents possédaient une très forte emprise sur leurs enfants: "Ma soeur Marguerite sortait en cachette avec Alfred, le garçon à Frank, papa a fini par le savoir et il lui a tellement chialé après que Marguerite a finalement cassé". "Edmond a couru pendant plusieurs années après Jeanne mais son père ne voulait pas qu'elle le marie.

Elle a fini par marier un Thériault de Grandes-Marées puis lui, il a fini par s'attacher à Madeleine". "Ovila sortait avec Catherine mais ma mère ne l'aimait pas et mon frère a pas eu beaucoup de chance". Tandis que d'autres ont mentionné:

Oui il y avait des gangs que Papa n'aimait pas, il y avait les Vallée, les Verner à Thomas puis ceux de la gang à Florent, il n'aurait pas fallu qu'une des filles de chez nous ramène à la maison un de ces garçons-là.

Des pères de famille ont même signifié à leur enfant: "si tu ne m'écoutes pas, je vais te jeter dehors". D'autres plus subtilement on indiqué lequel des conjoints était le meilleur: "Moi j'avais sorti avec Richard Létourneau de Cap-aux-Sarcelles mais mon père, lui, aimait mieux Walter. Il était connu puis il était accoutumé avec, il venait souvent à la maison. Il m'a fait savoir qu'il préférait mieux Walter à Richard". Un informateur de 90 ans raconte:

Moi, je ne voulais pas me marier. Je n'avais pas l'intention de me marier. J'étais le dernier des enfants puis j'étais bien avec mon père et ma mère. J'ai sorti avec plusieurs, rôder comme ça, rien de sérieux. [...] Delphine rôdait chez nous, elle, depuis longtemps. Je pense qu'elle avait juste 14 ans. Ma mère l'aimait en démon. Elle était accoutumée avec. J'ai sorti une secousse avec pis je l'ai laissée. Elle a eu de la peine. Je lui avait dit que je ne voulais pas y faire perdre son avenir. Ma mère puis mon père me disaient que je ne trouverais jamais une personne dans la place comme Delphine, que c'était une bonne personne, qu'elle était vaillante pis propre. Après chu parti dans le bois toute l'automne. Quand je suis revenu j'ai su qu'elle rôdait avec Cléophas, mon cousin (2-2). Ma tante tisonnait de son bord pour Cléophas. Ma mère puis mon père tisonnaient toujours après moi

pour que je marie Delphine. J'ai laissé faire. Chu reparti dans l'bois. Quand je suis revenu au printemps. Là y'avait un mariage d'annoncé pour le 3 mai: Cléophas se mariait avec Delphine. Ma mère tissonnait toujours après moi. Un bon soir, chu monté en haut au grenier, j'ai mis mon habit pis chu descendu. Mes parents étaient tous les deux là. Ils étaient contents. Là, il disait que j'étais sérieux. Pis là je me suis enigné vers chez M. Larivière le père à Delphine, son père adoptif. Chu rentré puis j'ai oté mon chapeau, Cléophas était assis là puis j'ai dit à Delphine viens-tu veiller à la maison? Elle, elle a rentré dans la chambre avec sa mère puis elle a sorti pis elle m'a suivi. En s'en allant, Cléophas lui a crié après. Elle a continué avec moé. Rendu à la maison avec Delphine puis mes parents, v'là Albert le père à Delphine qui arrive à la maison pis qui me demande si j'étais sérieux avec sa fille. Mes parents étaient là. J'ai dit oui. C'est comme ça que je me suis marié le 3 mai à la place de Cléophas.

Certains autres mentionnent que leurs mères et leurs grands-mères s'ingéniaient à trouver toutes sortes de qualités à des garçons et à des filles pour encourager les relations. Certaines d'entres elles iront jusqu'à inciter fortement leurs enfants à reprendre des amours interrompus: "Ma soeur Anne, elle avait cassé avec Johnny, c'était fini pour de bon, ça faisait plusieurs mois. Mais ma mère a tellement "manigancé" auprès d'elle, qu'elle les a fait reprendre ensemble puis ils se sont mariés. Cela fait drôle de penser à ça aujourd'hui".

Par ailleurs, il arrive aussi que les enfants tiennent tête à leurs parents. Ces derniers se retrouvent dans une situation où leurs enfants refusent réellement de continuer à fréquenter un soupirant. Alors la présence de signes se fait

à nouveau sentir. Une femme née au début des années 1900 se souvient de sa soeur aînée:

Ma grand-mère voulait absolument que Blanche marie Philippe. Depuis plusieurs années Philippe était en amour avec Blanche pour la marier. Y s'attendait toujours d'la marier mais Blanche a refusé. Elle, elle était en amour avec Antoine. Quand Blanche l'a laissé, je te dis que notre grand-mère n'était pas contente, elle chiâlait. En plus, qu'elle restait chez nous. Après ça, Philippe s'est attaché à Elizabeth, notre cousine (cousine germaine) et il l'a mariée.

Une autre femme née dans les année 30 se rappelle:

Maman voulait absolument que je marie Napoléon Simard lui c'était un bon parti, ils disaient ça dans le temps. Il avait une maison de bâtie puis il était vaillant. Les anneaux étaient achetés mais je n'ai pas voulu le marier. J'ai dit à ma mère que si elle pensait que j'allais marier un homme que je n'aimais pas par amour bien qu'elle se trompait. J'avais du caractère, je ne m'aurai pas laissé faire. Je lui ai tiré les anneaux en l'air pis ça été fini là. Elle m'en a voulu longtemps.

Tandis qu'une jeune femme née au début des années 1960 raconte:

J'avais 19 ans quand j'ai quitté Pierre mon premier chum, ça faisait presque 5 ans que je sortais avec. Tout l'monde l'aimait chez nous mais moi je ne l'aimais pas assez pour le marier. J'ai cassé avec. Mon père a été longtemps à me bouder, il ne me parlait pas. Cela a pris plusieurs mois, avant que ça revienne comme avant.

#### d) le cousin: cet acteur important

Généralement, c'est en compagnie des autres membres de la famille ou de la parenté proche que le garçon ou la fille aperçoit une personne de sexe opposé qui lui plaît.

Lorsque les fréquentations avec les garçons ou les filles s'amorçaient, rarement les jeunes étaient seuls lorsque survenait cette période de leur vie. Ils étaient en compagnie soit de leurs frères ou de leurs soeurs soit de leurs cousins ou de leurs cousines du même âge.

Les informations recueillies me révèlent également que le groupe de sociabilité pouvait aussi compter des amis (es) qui n'étaient pas nécessairement reconnus comme parent: "Des fois on était avec nos cousins ou un ami ça dépendait avec qui l'on se tenait". Si certains de ces amis (es) n'étaient pas considérés comme des cousins, ces derniers étaient souvent les cousins de leurs cousins.

Les fréquentations en vue du mariage s'effectuaient rarement seules. Certains informateurs ont mentionné concernant les "bons soirs", temps où les jeunes garçons étaient autorisés à se rendre chez les parents de la fille pour la courtiser: "Quand on allait voir les filles, des fois on se trouvait à veiller à plusieurs dans la même maison ensemble. Moi, Rodolphe mon cousin était là". "Les jeunesses quant ils venaient nous voir, ils n'étaient pas seuls. Des fois, il y

avait des jeunes femmes qui partaient de la maison vers 9H00 puis y en a d'autres qui surveillaient pour pouvoir entrer après".

#### e) La provenance du conjoint

Comme me le confirment ces témoignages, le conjoint choisi n'est pas totalement inconnu de la famille, il gravite dans des cercles de sociabilité proches: "Delphine rôdait chez nous, elle, depuis longtemps, je pense qu'elle avait juste 14 ans". "Walter était connu puis sa famille aussi, ils venaient souvent à la maison". "Bien sûr que les familles se connaissaient, on a été élevés ensemble".

D'autres par ailleurs ont mentionné qu'ils ne s'étaient jamais vus et encore moins parlés avant leurs fréquentations. Comme nous le rapporte cette informatrice:

Avant nos fréquentations, je n'avais jamais vu Paul dans le village. Sa famille était connue mais elle n'est jamais venue chez nous. Sa mère, c'était pas du même temps que Maman, c'était pas de la même génération, elles n'avaient pas le même âge. [...] mais je sais que sa mère (maintenant sa belle-mère) visitait souvent ma grand-mère Ferguson (elles étaient des cousines germaines).

Une autre nous dit:

Il n'y a personne de chez eux qui sont venus à la maison chez nous mais sa famille était connue. Papa nous racontait souvent ses parties de chasse sur les îles avec Patrick, le frère de son père. Son père, lui, c'était le plus vieux chez eux, mais Patrick puis papa ils se tenaient ensemble dans leur jeunesse.

Tandis que certains autres précisent que leurs fréquentations se sont amorcées parce que l'un des membres de leur famille ou de la parenté avait entamé une relation avec l'un des membres d'une autre famille: "Son frère sortait avec ma soeur puis lui, il est venu un bon soir, c'est comme cela que j'ai commencé à sortir avec lui".

Comme me racontait cette autre dame.

Moi, j'étais assise dans le char d'honneur au mariage de ma soeur Céline, c'est comme ça que j'ai rencontré Paul. C'est lui qui conduisait. Il avait été invité par Charles, le mari de Céline. Paul se tenait avec eux autres [ils étaient des cousins germains].

D'autres plus explicites décrivent assez clairement que certains "gang" (groupes) étaient ciblés:

Ma belle-mère m'a raconté un jour qu'elle et ma mère avaient accouché quasiment en même temps: y'avait juste deux mois de différence entre leurs bébés; elles s'étaient dit: toi tu as eu la fille puis moi le garçon, on va les marier ensemble plus tard, puis c'est arrivé: l'aîné avec l'aînée. Je vais te dire aussi cela, c'est pas des farces, c'est la vérité. Ce sont les parents de mon mari qui ont été la fille et le garçon d'honneur pour le mariage de mes parents. [...] Cinq (5) ans après mon mariage, Lucia ma soeur s'est marié avec le frère de mon mari. 2 frères aux 2 soeurs, il en a beaucoup dans la place comme ça<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> La forme 3 frères aux 3 soeurs existe, nous en avons identifié. Contrairement à la forme 2 frères aux 2 soeurs, elle est par contre moins valorisée par la population. Les gens répondent que "trois (3) c'est trop" et il leur a été impossible de nous expliquer pourquoi. Le même phénomène fut observé par C. Collard.

Si la majorité des informateurs ont mentionné qu'ils n'étaient pas parents avec leur conjoint, ils étaient unanimes à dire que leurs conjoints n'étaient pas étrangers. Comme ils ont spécifié: "les familles se connaissaient toutes de vue dans le village, c'étaient des familles de connaissance".

Certains ont mentionné que les familles ne se visitaient pas avant leur mariage, mais après leur union, les gens de leurs familles respectives se saluaient, se parlaient et se visitaient.

Si nous récapitulons, dès les débuts des fréquentations on observe que le choix que porte un jeune de l'Anse-aux-Moyacs est loin d'être sans effet pour les membres de "sa gang". Si le choix ne plaît pas aux autres membres du groupe, on se charge de décourager les fréquentations. Par contre, si les jeunes optent pour des conjoints dont les familles sont appréciées, on encourage fortement ces fréquentations. Aucune intervention de leur part ne sera nécessaire et on s'attendra à un mariage. On remarque aussi que certains membres, surtout les mères et les grands-mères, orientent de façon subtile le choix de leur jeune membre. On constate que certains groupes sont choisis de préférence à d'autres.

Toutefois, on voit bien que les fréquentations en vue du mariage s'effectuent en compagnie de germains mais aussi de cousins germains proches de la famille. Autrement dit, ceux

avec qui on a grandi. On devrait donc retrouver à l'analyse des diagrammes la présence de redoublement d'alliance qui inclut des germains mais aussi des cousins germains.

#### f) La noce

Certaines vieilles informatrices ont rapporté que leurs grands-pères leur avaient raconté que durant leur temps, (au temps du peuplement) c'étaient les pères de familles "des deux bords" qui se rencontraient: "le père de mon grand-père avait dû monter à la rivière Moisie pour rencontrer le père de ma grand-mère afin qu'ils pouvaient se marier".

A l'Anse-aux-Moyacs, le garçon devait demander à son futur beau-père l'autorisation d'épouser sa fille. Ce geste est demeuré présent jusqu'à la fin des années 1960. Le consentement obtenu, il était d'usage de chanter la messe de mariage tôt dans l'avant-midi, durant les jours de la semaine.

La coutume du temps voulait que l'invitation soit lancée à tous les gens du village mais c'était surtout la parenté proche qui assistait à la noce à l'exception de ceux avec qui les relations étaient tendues. Il s'agissait des membres du réseau familial de chacun des époux.

La noce d'autrefois<sup>32</sup> durait trois jours consécutifs et la réception avait lieu dans les maisons des beaux-parents.

---

<sup>32</sup> C'est très différent de Charlevoix rapporte C. Collard.

Aujourd'hui, lorsque les parents célèbrent le mariage de leur enfant, la noce ne dure plus trois (3) jours mais se limite plutôt à une seule journée qui se prolonge jusqu'aux petites heures du matin, et on se marie exclusivement le samedi après-midi. Souvent le garçon et la fille auront cohabité ensemble quelques années.

Habituellement entre soixante et soixante-quinze invités sont présents. Mais on a vu des noces d'au-delà de cent (100) invités. D'un commun accord entre les parents des jeunes, on opte soit pour louer une salle à l'hôtel du village ou soit la salle paroissiale. Règle générale, les frais de la réception sont encore assumés par le père de la fille. Aujourd'hui on invite personnellement les convives. Ces derniers sont majoritairement des parents proches habitant le village et avec qui les relations sont cordiales. A l'occasion, on remarque des invités des villages voisins et certaines personnes venues de l'extérieur qui font partie de la parenté proche.

Lors du banquet, les nouveaux mariés, les parents des mariés, les grands-parents, les frères et les soeurs accompagnés de leurs conjoints et leurs enfants ainsi que les célibataires des deux côtés sont assis à la table d'honneur. Si les grands-parents sont décédés, on y retrouve un grand oncle ou une grand tante. Quant aux tantes "propres", aux oncles "propres", aux cousins "propres" et aux amis de la famille, ils se partagent les autres tables.

Auparavant on aura pris soin de bien jumeler les gens entre eux. C'était l'affaire des femmes d'avoir vu à les regrouper d'après leur degré de sociabilité: "la gang à Théodore puis à Alexandre, on va les mettre ensemble, tandis que la gang à Michel, on va les placer avec les Rioux". Ainsi, l'on prend soin de ne pas "mêler les gangs". La division entre les "gang" est très prégnante<sup>33</sup>.

Pendant cette réception, les gens s'amuse. Les uns dansent et d'autres discutent allégrement. Dans la soirée, le père de la fille a offert certaines consommations gratuites à tous les convives. Par la suite, c'est en petits groupes, que l'on s'offre à tour de rôle de la boisson. Ces moments de grande réjouissance sont maintenant immortalisés sur vidéo.

Il est coutume encore aujourd'hui, en guise de cadeau de noce, que les pères de famille offrent à leurs fils un morceau de terrain à proximité de la maison paternelle. A l'Anse-aux-Moyacs, c'est de génération en génération que les terrains se transmettent de père en fils. Toutefois, lorsque les garçons n'avaient pas été assez nombreux et que la superficie du terrain familial était considérable, il arrivait que le père de famille offre à son gendre une partie du terrain familial. Enfin, mentionnons que certain fils, au moment de leur mariage,

---

<sup>33</sup> Un jour, en vérifiant, les généalogies des familles du village, une dame de l'Anse-aux-Moyacs m'a dit en riant: "si tu veux pas que la chicane prend en haut [ciel], mêles les pas".

peuvent demeurer dans la maison paternelle et de ce fait, ils héritent de celle-ci au décès de leurs parents.

**g) La vie de femme mariée, sous le signe du patriarcat**

Les femmes d'aujourd'hui comme celles d'hier quittent le couloir familial de leur père pour aller rejoindre celui de leur beau-père. Encore aujourd'hui, il n'y a pas de contrat de mariage entre les conjoints qui sont sensés être unis jusqu'à ce que la mort les sépare. On identifie encore les femmes mariées ou en cohabitation au nom de leur conjoint: "c'est Maryse, la femme à Bruno" ou "c'est Maryse à Bruno". De plus, dès qu'ils sont mariés, ces femmes s'identifient au patronyme et au prénom de leur mari. Dès lors, elles signent "Madame Julien Michaud"; "Madame Eugène Lamontagne"<sup>34</sup>.

Depuis récemment, on constate l'occurrence de divorces. Cela provoque généralement une rupture entre les familles dont est issu le couple. On ne se regarde plus et on se critique mutuellement. Selon les observations et les témoignages recueillis, la responsabilité est souvent attribuable à l'épouse. De part et d'autre, les membres de ces deux familles ressentent cette animosité.

Une femme dont la soeur a quitté son conjoint après plus de 5 ans de cohabitation et ayant eu un enfant de cette union

---

<sup>34</sup> Par ailleurs, certaines jeunes femmes d'aujourd'hui signent leur prénom suivi du nom de leur mari.

m'informait que lorsque la séparation a eu lieu, la famille de ce dernier ne l'"envisageait" plus. Elle trouvait cela curieux. Travaillant dans un endroit public où les gens du village se rendaient régulièrement, les parents du garçon et les membres de la famille la saluaient toujours et lui parlaient fréquemment. Après la séparation du couple, elle fut choquée de voir la réaction des membres de cette famille. Une femme, après plus de 15 ans de mariage, récemment séparée, me racontait que sa famille l'avait temporairement délaissée suite à son divorce. Elle a vécu une période très sombre: "plus personne de chez nous ne me parlait, mes soeurs ne m'appelaient plus. Elles ont mal pris cela. Pour un boutte, j'étais découragée".

#### **h) Les relations de consanguinité**

Très tôt dans l'histoire de la communauté, il est devenu presque inévitable que des relations de consanguinité surviennent entre les époux. Les couples de l'Anse-aux-Moyacs ne reconnaissent pas ces relations de consanguinité. "On n'avait pas le choix d'ignorer la parenté, d'accepter la "petite parenté de loin". Si on aurait éliminé toute la parenté, quel choix que l'on aurait eu?" disait une

informatrice qui avait d'abord nié cet apparemment 3-4 avec son conjoint<sup>35</sup>.

Si la communauté permet que ces mariages s'effectuent dans la consanguinité, les mariages entre cousins germains (2-2) sont par contre désapprouvés. Il y a une certaine pression qui s'opère dans la communauté et l'on voit d'un mauvais oeil une alliance entre des cousins "propres": "les propres ça faisait jaser, il y avait toujours du placotage dans le village mais les autres, ça dérangeait pas, on avait le droit".

Certains autres mariages qui ne sont pas nécessairement effectués entre cousins "propres" ont également été l'objet de réprobation de la part des gens. On disait alors qu'ils étaient "trop proches". Les familles entretenaient des liens de sociabilité. Elles se visitaient.

La dernière alliance entre des "cousins propres" a eu lieu au début des années 1980. Encore une fois, les gens ont critiqué cette union. Les mêmes craintes qui se véhiculaient autrefois à l'égard de ces unions sont apparues dans le discours. Selon eux, cette alliance était "trop proche" car "il y avait le risque d'avoir une punition du bon Dieu, d'avoir

---

<sup>35</sup> Précisons que le mot consanguin n'existe pas dans le vocabulaire des gens de l'Anse-aux-Moyacs. J. Allard a également constaté la même absence à Bois-Vert au Saguenay.

des enfants malades puis infirmes, d'avoir le sang faible"<sup>36</sup>.

Lors de la naissance des enfants, la parenté proche se réjouit de les savoir en santé. Si par hasard, des enfants naissent avec un handicap physique ou mental, immédiatement les gens font des associations: "Ils étaient parents"; "C'était trop proche". Même si certains d'entre eux n'étaient pas des cousins germains, immédiatement, on associe cette déficience au fait qu'ils étaient parents. Mais on peut faire aussi d'autres associations. J'ai entendu certains propos tels la cause est due à un vaccin reçu à la naissance, à une chute de la mère durant sa grossesse, à la consommation de certains aliments. Les gens disent aussi cela: "c'est la nature qui voulait cela" ou "c'est le bon Dieu qui nous a envoyé cela".

D'après les témoignages recueillis, il ne semble pas que la connaissance des liens de consanguinité, ni le montant de la dispense aient été des facteurs de dissuasion efficaces:

Dans ce temps là, ils payaient 10\$ de dispense, cela se trouvait à être à la troisième génération, c'était

---

<sup>36</sup> Tremblay, Charest, Breton et Allard notent également le même phénomène pour St-Augustin en Basse-Côte-Nord et pour Bois-Vert au Saguenay. "Il y a réprobation sociale envers ces mariages entre consanguins du second degré: on dit qu'ils "affaiblissent le sang" et produisent des enfants anormaux ou faibles d'esprit. On ne s'objecte pas, cependant, aux mariages entre petits cousins (third cousins)" (Tremblay, Charest, Breton 1969: 114). "Epouser son cousin germain représente une violation de la règle et est fort critiqué, cependant qu'une union entre cousins issus de germains est un simple manquement au précepte. La règle ici exprimée s'appuie sur des craintes de conséquences fâcheuses pouvant résulter chez les enfants: défauts physiques ou mentaux" (J. Allard 1967: 84-85).

Monseigneur qui demandait cela. Ceux qui se mariaient cousin-cousine propres, là c'était plus cher, l'église le permettait mais c'était plus cher. Tu payais plus cher mais tu étais marié pareil, c'était le même mariage!.

"Moi j'ai marié Delphine et j'ai payé 8\$ car j'étais parent avec elle par ma tante Léa et par Raoul. Delphine valait plus que 8\$ (rires)".

Évidemment, les relations de consanguinité entre les époux ne sont pas reconnues au moment du mariage<sup>37</sup>. Un informateur marié au début des années 1940 disait ceci:

Je ne savais pas que j'avais de la parenté avec Rosalie, c'était du troisième degré. Les parents ne nous renseignaient pas. Quand je me suis marié, j'ai pu obtenir une dispense de deux bancs. Je me suis marié le lundi matin puis le mardi matin, le curé l'avait su. Il m'a fait demander. C'est tante Patricia qui m'avait déclaré. Je suis arrivé voir le curé à la sacristie puis je lui ai dit: tu peux pu m'empêcher, j'ai couché avec (rires). J'ai payé 25\$ de dispense.

Cet homme, en fait, avait une consanguinité double 2-3, 3-3 avec son épouse. Comme me résumait si bien cet informateur: "Quand le choix de la personne était faite pis qu'elle l'aimait, l'Église pouvait rien faire, l'Amour était plus fort".

---

<sup>37</sup> C. Collard a remarqué le même phénomène à Charlevoix-Ouest. C'est seulement après leur mariage que les gens se reconnaissent comme parent.

## Troisième partie: Des chiffres et des figures

## a) Les couples fondateurs

PROFONDEUR GÉNÉALOGIQUE	PATRONYMES	COUPLES FONDATEURS
5 générations	LARIVIÈRE	Napoléon Larivière et Dolorès Rioux
5 générations	PELLETIER	Alexis Pelletier et Diane Vachon
5 générations	RIOUX	Abraham Rioux et Mathilde Proulx
5 générations	VALLÉE	Guillaume Vallée et Hélène Thériault
5 générations	VERNER <sup>1</sup>	Frank Verner et Nancy Doyle
4 générations	BÉRUBÉ	Alfred Bérubé et Joséphine Simard
4 générations	BOISVERT	Pierre Boisvert et Marguerite Thériault
4 générations	BRETON	Joseph Breton et Anne Verner
4 générations	BRIÈRE	Thomas Brière et Françoise Lebrasseur
4 générations	LAMONTAGNE	Philippe Lamontagne et Marie Murphy
4 générations	ROUSSEAU	Alphonse Rousseau et Louise Proulx
4 générations	SIMARD	Georges Simard et Laurette Boisvert
4 générations	THIVIERGE	François Thivierge et Léa Vallée
4 générations	WILSON	Walter Wilson et Catherine Dyon
3 générations	FERGUSON	Peter Ferguson et Maude O'Neil
3 générations	MICHAUD	Ambroise Michaud et Émilie Pelletier
2 générations	SIROIS	Magloire Sirois et Laura Rioux
2 générations	TALBOT	Cléophas Talbot et Thérèse Rousseau

1 Verner = Couple anglo-protestant d'origine jerseyaise

Tableau I - Profondeur généalogique des couples fondateurs

Ce tableau, en plus de nous démontrer la faible profondeur généalogique des familles de l'Anse-aux-Moyacs qui se situe entre trois (3) et cinq (5) générations, nous démontre la faible profondeur historique de cette communauté qui est d'environ 130 ans. Nous avons remarqué que certaines personnes âgées de 60-70 ans ont de la difficulté à situer ce temps dans leur mémoire. Certains disent que ce temps est loin de 6-7-8 générations.

Le nombre d'enfants nés et mariés avec un conjoint de l'Anse-aux-Moyacs ainsi que l'âge sont des facteurs à considérer en ce qui concerne la profondeur généalogique des familles, c'est ce qui explique la différence générationnelle entre certaines familles. Nous observons que deux familles (la famille Sirois et la famille Talbot) ont une faible profondeur généalogique. Une n'a pas de descendant masculin au village tandis que chez l'autre, les garçons sont célibataires.

Lorsque nous étudions la composition de ces premières familles de qui descend la population actuelle, nous réalisons que plusieurs d'entre elles n'étaient pas complètement étrangères les unes aux autres. Elles ne formaient pas de cellules familiales isolées. Des liens de parenté et d'affinité existaient entre elles.

A cet effet, à plusieurs reprises, nous avons observé cette répétition. Par exemple Dolorès Rioux mariée à Napoléon

Larivière était l'aînée des filles de Abraham Rioux et de Mathilde Proulx. Dolorès Rioux a épousé Napoléon Larivière en Gaspésie avant de venir s'installer à l'Anse-aux-Moyacs. Emélie Pelletier mariée à Ambroise Michaud était la fille de Alexis Pelletier et de Diane Vachon. Anne Verner mariée à Joseph Breton était la fille de Frank Verner et de Nancy Doyle. Léa Vallée mariée à François Thivierge était la fille de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault. Thérèse Rousseau mariée à Cléophas Talbot était la fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx. Georges Simard marié à Laurette Boisvert, et Joséphine Simard mariée à Alfred Bérubé étaient frère et soeur. Tandis que Marguerite Thériault mariée à Pierre Boisvert et Hélène Thériault mariée à Guillaume Vallée étaient deux (2) soeurs. Pierre Boisvert marié à Marguerite Thériault, et Laurette Boisvert mariée à Georges Simard étaient également frère et soeur. Finalement, Mathilde Proulx mariée à Abraham Rioux était la tante "propre" de Louise Proulx mariée à Alphonse Rousseau.

Grâce à l'utilisation des patronymes des femmes jumelés à ceux des hommes, j'ai pu constater la présence de liens de parenté entre certaines familles, au moment de l'arrivée de ces couples fondateurs.<sup>38</sup>

---

<sup>38</sup> Une brève incursion dans les registres Gaspésiens nous indique que plusieurs de ces familles étaient parentes entre elles. Mentionnons aussi que la recherche généalogique a démontré que plusieurs familles fondatrices du secteur Ouest de la Minganie étaient parentes entre elles au moment de leur

Voici les diagrammes de parenté qui illustrent ce que je viens de décrire.

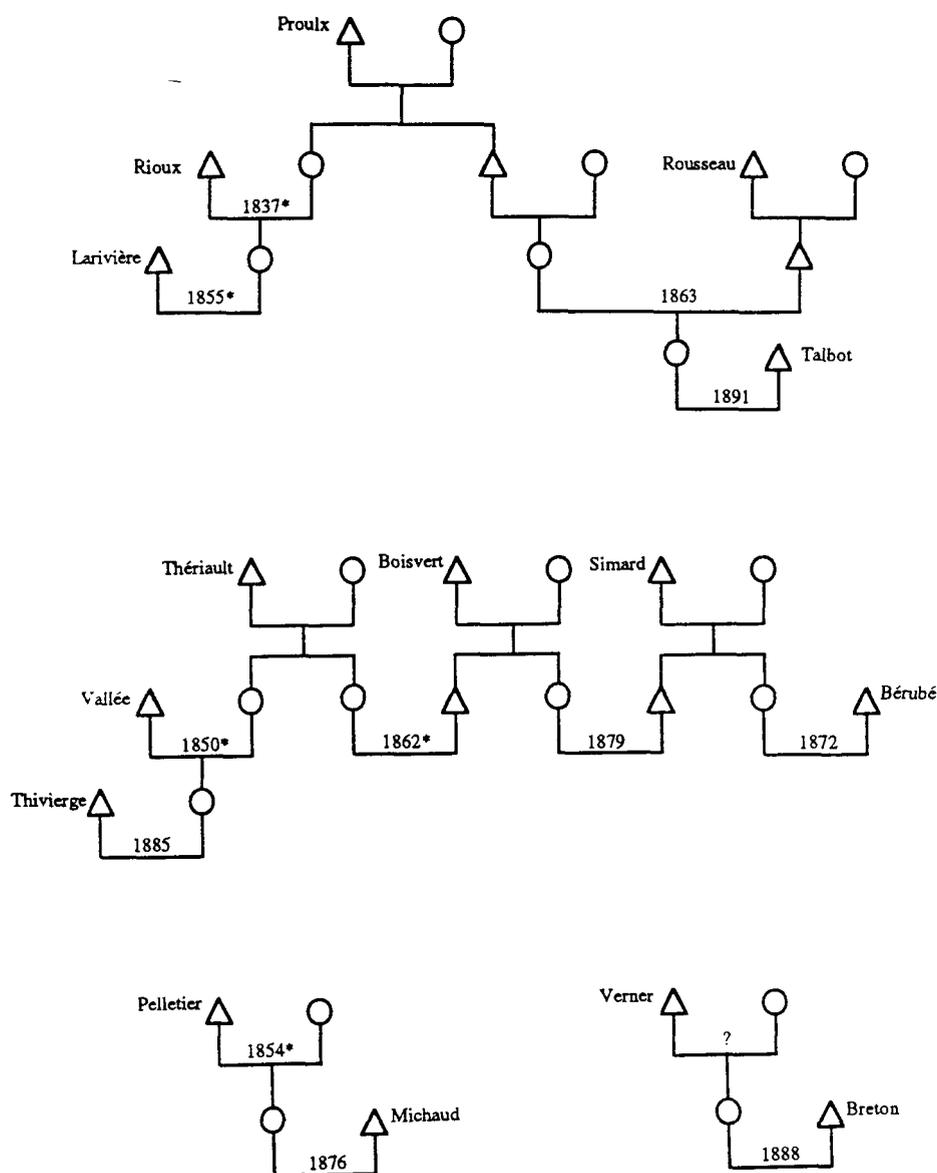


Figure 8 - Liens de parenté entre les couples fondateurs  
(lorsque l'année du mariage ne figure pas, cela indique que le couple s'est marié en Gaspésie)

arrivée. Ce qui vient confirmer l'hypothèse de L. Gilbert qui avait mentionné que les familles s'étaient regroupées selon des schèmes de parenté (L. Gilbert 1968).

b) Distribution des mariages des gens nés à l'Anse-aux-Moyacs entre 1862 et 1994

Grâce aux généalogies descendantes effectuées à partir de ces couples fondateurs, nous avons comptabilisé 596 mariages entre 1862 et 1994. Depuis 1862 date à laquelle le premier mariage fut célébré jusqu'à aujourd'hui, les gens nés à l'Anse-aux-Moyacs ont épousé des conjoints provenant des endroits suivants: dans 38,9% des cas, le conjoint provient du village, ce qui représente 232 mariages effectués dans l'endogamie villageoise. Dans 28,2% des cas, le conjoint est natif de l'un des villages de la Minganie tandis que dans 32,9% des cas, le conjoint est natif de l'extérieur de la Minganie.

LOCALISATION	NOMBRE DE MARIAGES	%
<b>ENDO GAMIE</b>	<b>400</b>	<b>67,1</b>
- Villageoise	232	38,9%
- Intra-régionale	168	28,2%
<b>EXO GAMIE</b>	<b>196</b>	<b>32,9%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>596</b>	<b>100%</b>

Tableau II - Localisation des mariages

On remarque que la communauté est à la fois endogame et exogame. Par contre lorsque nous fusionnons les mariages dans l'endogamie nous obtenons un pourcentage plus appréciable qui se chiffre à 67,1%. Ceci nous démontre que le choix du conjoint dans cette communauté se concentre plutôt vers des individus issus de la Minganie.

### c) Endogamie villageoise et mariages consanguins

Puisque notre objet d'étude est le mariage consanguin effectué dans l'endogamie villageoise, regardons maintenant le nombre de mariages consanguins effectués au cours de la période 1862 à 1994.

L'approche utilisée, nous a permis d'identifier 131 mariages dont les conjoints avaient soit un ou plusieurs couples d'ancêtres communs. Comparativement à l'ensemble des mariages contractés dans l'endogamie villageoise, 56,4% des conjoints natifs de l'Anse-aux-Moyacs ont effectué un mariage consanguin.

Ici une critique méthodologique s'impose. Étant donné que je m'étais fixé comme limite de ne pas dépasser les cadres de la paroisse, le pourcentage de mariages consanguins devient sous-évalué pour la période antérieure aux années 20-30. Ceci aurait nécessité des recherches approfondies dans les registres

gaspésiens<sup>39</sup>. Afin de statuer sur les mariages des premières générations de l'Anse-aux-Moyacs, il faut pousser la recherche au-delà des cadres de la paroisse. C'est une recherche en soi. A partir des années 20-30, la fiabilité commence à être assurée puisque l'on possède assez de profondeur généalogique pour pouvoir vérifier l'existence d'ancêtres communs.

En ce qui concerne les mariages des premières générations qui n'ont pu être vérifiés selon l'approche des généalogies descendantes, nous avons consulté les registres paroissiaux et nous avons relevé cinq (5) mariages, qui avaient requis une dispense de consanguinité, dont les ancêtres communs n'avaient pas habité l'Anse-aux-Moyacs.

Maintenant lorsque nous distribuons ces 131 mariages consanguins, nous pouvons voir leur progression au cours de l'histoire.

---

<sup>39</sup> Une brève incursion dans les registres Gaspésiens m'indiquent que le nombre présenté ici est sous-évalué. En effet, certains couples des premières générations possèdent des liens de consanguinité entre eux. Par ailleurs, ces mariages n'ont pas requis de dispenses de consanguinité, contrairement à d'autres.

ANNÉES	MARIAGES CONSANGUINS	AUTRES MARIAGES CONTRACTÉS	TOTAL DES MARIAGES RÉALISÉS
1862-1871	1	3	4
1872-1881	1	8	9
1882-1891	0	7	7
1892-1901	1	15	16
1902-1911	2	10	12
1912-1921	7	18	25
1922-1931	5	10	15
1932-1941	6	10	16
1942-1951	19	5	24
1952-1961	19	3	22
1962-1971	14	2	16
1972-1981	21	5	26
1982-1994	35	5	40
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>101</b>	<b>232</b>
<b>%</b>	<b>56.4</b>	<b>43.6</b>	<b>100%</b>

Tableau III - Progression des mariages consanguins (1862-1994)

Déjà, dès les premières années de cette communauté, nous constatons l'existence de mariages consanguins. La présence de liens de consanguinité entre les époux va rapidement augmenter pour se maintenir jusqu'à aujourd'hui.

A partir des années 1942, le pourcentage moyen est de 84,2%. Par ailleurs, on constate immédiatement que la méthode

des généalogies descendantes est beaucoup plus productive que celle des sources ecclésiastiques (cf p. 27). A titre informatif, je mets en annexes 3 et 4 la liste des dispenses de consanguinité émises par l'Église, ainsi qu'un tableau comparatif. Puisque ce n'est pas mon propos de commenter cette lacune dans les registres, je me permets toutefois de préciser que des oublis ou des omissions flagrants ont été notés quant aux dispenses de consanguinité que l'Église devait émettre. Ses prêtres n'avaient sûrement pas l'obligation de noter toutes les relations de consanguinité entre les époux et n'étaient peut-être pas obligés de dépasser les cadres de la paroisse ni les cadres de la loi canonique, cette dernière ayant subi des modifications au cours du siècle.

A mon avis, il y avait peut-être aussi une subjectivité de la part du curé en a croire cet exemple. Il s'agit du mariage de trois frères aux trois soeurs au début du siècle (tous cousins issus de germains 3-3); deux ont requis une dispense tandis que le troisième ne figure pas aux registres. Comme on l'a déjà souligné auparavant, d'autres personnes déclaraient aux prêtres la présence de consanguinité entre les couples.

Cette fouille archivistique m'a également permis de constater quelques erreurs dans l'inscription des registres. Les erreurs les plus fréquentes avaient surtout trait à

l'inscription des prénoms. Le curé ou les parents se sont quelquefois permis de changer le prénom de l'enfant, ce qui occasionne des difficultés dans l'interprétation des chaînes généalogiques. Ceci m'a obligé à une seconde vérification auprès des gens pour m'assurer de la précision des noms. Toutefois les registres dans la majorité des cas demeurent exacts.

Ici, grâce aux généalogies descendantes et aux diagrammes de parenté utilisés, j'ai pu déceler 228 relations de consanguinité pour les 131 mariages consanguins. Ce qui donne en moyenne deux (2) liens de consanguinité pour la moitié des couples. A titre informatif, je mets les liens de consanguinité observés pour chacun des mariages. Cela tend à démontrer que l'apparentement est multiple entre les couples.

NOMBRE DE LIENS	1 LIEN	2 LIENS	3 LIENS	4 LIENS	5 LIENS	7 LIENS	TOTAL
NOMBRE DE MARIAGES	65	45	13	6	1	1	131
%	49,6	34,4	9,9	4,6	0,8	0,8	100%

Tableau IV - Distribution des mariages consanguins en fonction du nombre de liens de consanguinité

A titre d'exemple, un couple marié dans les années 1980 possède jusqu'à sept (7) liens de consanguinité. Nous tenons à spécifier que ces cas sont rares mais qu'ils ont été relevés. On peut rejoindre ici cinq (5) couples d'ancêtres communs par sept (7) chemins différents:

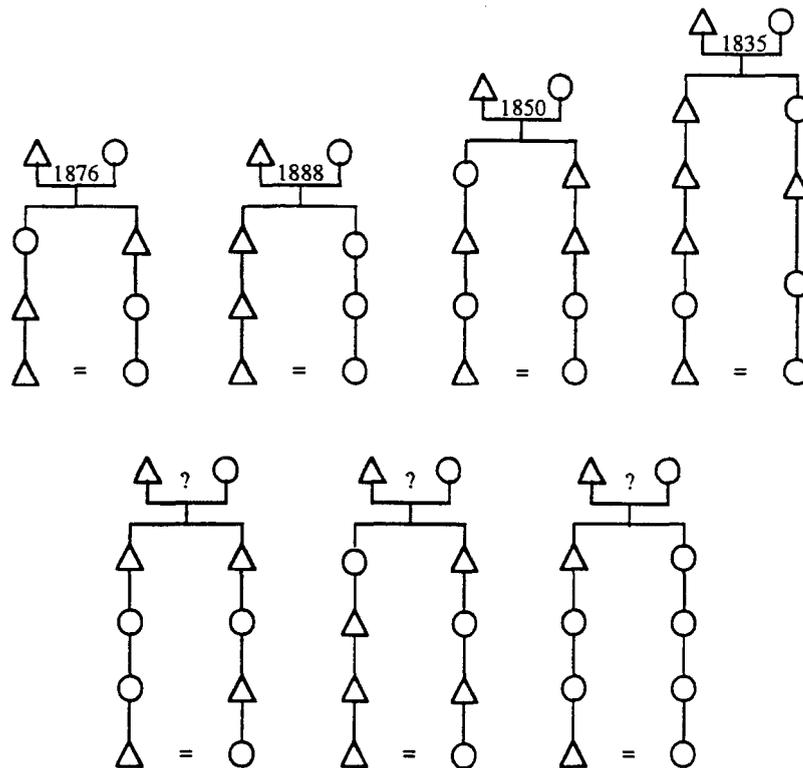


Figure 9 - Exemple d'un mariage consanguin comportant sept (7) liens de consanguinité

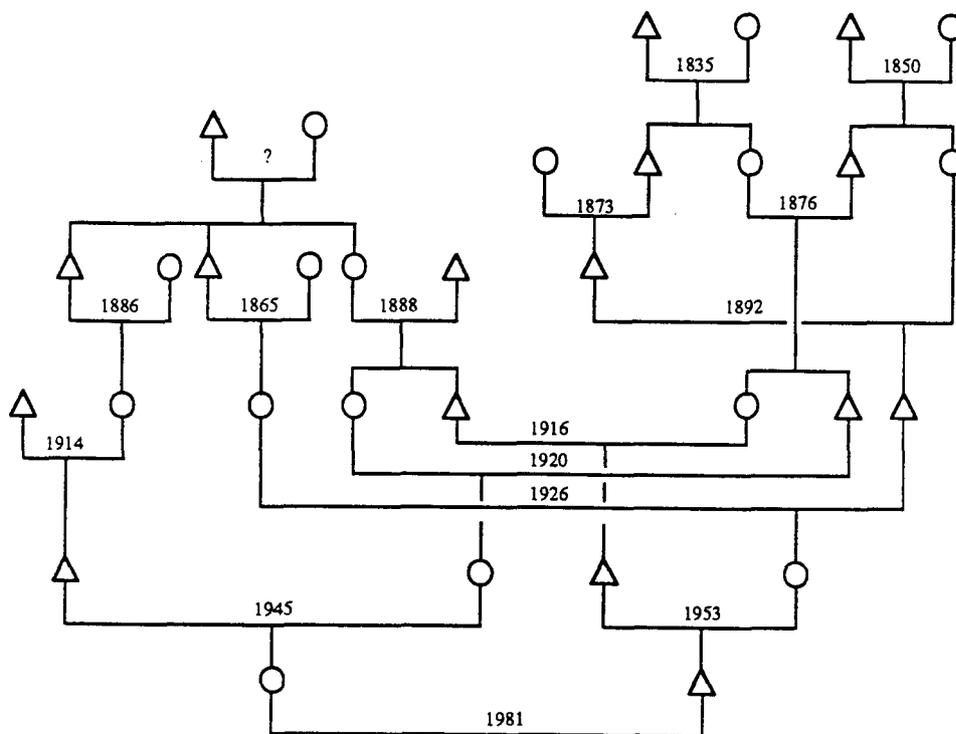


Figure 10 - Diagramme de parenté illustrant un mariage consanguin comportant sept (7) liens de consanguinité

#### d) Le degré de parenté

Maintenant lorsque je comptabilise tous ses liens de consanguinité qui sont au nombre de 228 et que je vérifie pour chacun d'eux, le degré de parenté correspondant, j'observe que les liens de degrés 2-2 et 2-3 sont présents mais en nombre moindre que les autres degrés.

C'est à partir du degré 3-3 que j'observe, en nombre significatif, des liens de consanguinité entre les conjoints. Les degrés 3-3, 3-4 et 4-4 à eux seuls totalisent 77,2%.

DEGRÉ DE PARENTÉ	NOMBRE DE LIENS	%
2 / 2	8	3,5%
2 / 3	14	6,1%
3 / 3	70	30,7%
3 / 4	36	15,8%
4 / 4	70	30,7%
4 / 5	23	10,1%
5 / 5	7	3,1%
<b>Total</b>	<b>228</b>	<b>100%</b>

Tableau V - Distribution des liens de consanguinité en fonction du degré de parenté

## e) les ancêtres communs

Maintenant, lorsque je regarde la profondeur généalogique des ancêtres communs impliqués dans chacun de ces liens de consanguinité, la distribution s'effectue de la façon suivante.

Profondeur généalogique	Nb de liens	Couples d'ancêtres communs ayant habité le village
0	3	Alfred Bérubé, Joséphine Simard
0	1	Pierre Boisvert, Marguerite Thériault
0	2	Joseph Breton, Anne Verner
0	1	Philippe Lamontagne, Marie Murphy
0	4	Alexis Pelletier, Diane Vachon
0	18	Abraham Rioux, Mathilde Proulx
0	6	Alphonse Rousseau, Louise Proulx
0	1	François Thivierge, Léa Vallée
0	98	Guillaume Vallée, Hélène Thériault
0	62	Frank Verner, Nancy Doyle
0	1	Walter Wilson, Catherine Dyon
1	1	Louis Brière, Odina Pelletier
1	8	Théodule Pelletier, Mathilda Vallée
1	1	Alphonse Rioux, Angélique Vallée
1	1	Alfred Vallée, Léa Roussel
1	14	Pierre Vallée, Hélène Rioux
1	1	James Verner, Catherine Stevenson
1	1	Frank Verner (fils), Mary-Jane Lebouthilier
1	1	Thomas Verner, Azélie Rousseau
1	1	François Wilson, Louise Thivierge
2	1	Frank Verner (petit-fils), Florida Vallée
2	1	Walter Verner, Mathilda Holmes
	<b>228</b>	<b>22 couples d'ancêtres communs</b>

0 = couples fondateurs

1 = Première génération

2 = Deuxième génération

Tableau VI - Distribution des liens de consanguinité en fonction de la profondeur généalogique des couples d'ancêtres communs.

On remarque que plusieurs liens de consanguinité convergent vers certains couples d'ancêtres communs. J'observe que le couple de Frank Verner et de Nancy Doyle et le couple de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault obtiennent respectivement 27,1% et 43%. A eux seuls, ces deux couples fondateurs expliquent 70,1% de tous les liens de consanguinité retrouvés entre les conjoints de l'Anse-aux-Moyacs.

#### f) le comportement des fratries

Par ailleurs lorsque je regroupe les germains d'une famille ayant effectué un mariage consanguin et que j'étudie leur comportement, je réalise, cette fois, que 77% de tous les mariages effectués dans la consanguinité impliquent soit le couple Verner, soit le couple Vallée ou les deux comme ancêtres communs.

Le couple Verner était un couple protestant d'origine Anglaise natif de l'île Jersey. Monsieur Frank Verner était une figure marquante à l'Anse-aux-Moyacs. En plus d'être commis pour la Compagnie Robin, il était marchand général et maître de poste. Le couple a eu six (6) enfants qui se sont rendus à l'âge adulte et se sont mariés. Spécifions que certains d'entre eux ne se sont jamais convertis au catholicisme.

Comparativement à la famille Verner, la famille Vallée était différente à plusieurs points de vue. En plus d'être une

famille de pêcheurs comme la majorité des autres familles du village, elle était canadienne-française de religion catholique et originaire de la Baie des Chaleurs en Gaspésie. Le couple a eu huit (8) enfants qui se sont rendus à l'âge adulte et se sont mariés.

Bref, l'étude des circuits matrimoniaux des germains d'une fratrie ayant effectué un mariage consanguin à l'intérieur des limites de la paroisse, me révèle toujours les mêmes récurrences, c'est-à-dire que leurs choix se dirigent majoritairement vers des descendants d'un même couple d'ancêtre commun.

Autrement dit, les choix des germains s'effectuent toujours dans des lignées parallèles à la leur. Rarement le choix des germains se divise. Ce comportement a été identifié génération après génération dans la majorité des familles. C'est pourquoi je soumets l'hypothèse suivante à savoir: si ces choix ne reflèteraient pas l'apparition d'un certain clivage inter-ethnique, basé sur la langue et la religion.

Sur une possibilité totale de 153 familles qui ont habité l'Anse-aux-Moyacs, au cours de son histoire, il m'a été possible d'étudier 96 fratries à l'égard du mariage consanguin.

De ce nombre, 67,7% comportent la présence de deux (2) germains et plus qui effectuent un mariage consanguin dans

l'endogamie villageoise. Voici comment se distribuent les fratries et les germains.

<b>Nombre de fratries</b>	31	32	16	11	3	2	1
<b>Nombre de germains</b>	1	2	3	4	5	6	8
<b>Pourcentage</b>	32,3	33,3	16,7	11,5	3,1	2,1	1,0

Tableau VII - Distribution des fratries en fonction du nombre de germains

Ici une critique méthodologique s'impose, j'ai considéré toutes les familles d'un même angle sans égard à la différence de fécondité au cours de l'histoire (1862-1994). J'ai effectué cet exercice dans le but de me donner essentiellement un aperçu du nombre de redoublement d'alliance dans la consanguinité.

La forme de redoublement d'alliance dans la consanguinité c'est-à-dire deux frères au deux soeurs a été relevée dans 18 mariages, ce qui représente 13,7% de tous les mariages consanguins identifiés. Certains cas de redoublement ont été observés après plus de 20 ans. S'étant retrouvée veuve à 46 ans, une femme a épousé le frère de son beau-frère. Ce dernier

était à ce moment célibataire et avait alors plus de 50 ans.<sup>40</sup>

J'ai aussi relevé de façon régulière et constante la présence d'autres formes de redoublements d'alliance, qui ont les formes suivantes: 2 cousins germains à 2 soeurs, 2 cousines germaines à 2 frères.<sup>41</sup> Si à ce nombre nous ajoutons les couples de germains qui épousent d'autres germains, on se rend compte que le nombre de redoublements d'alliance est davantage important.

Maintenant, nous allons voir que ces redoublements d'alliance sont en fait des régularités matrimoniales émanant d'une dynamique inter-groupe.

---

<sup>40</sup> Dans toute l'histoire de la communauté (endogamie et exogamie) la forme 2 frères - 2 soeurs a été identifiée dans 8,7% des cas (26 cas de redoublements, dont 52 mariages).

Lire à ce sujet: Collard, C. (1996) "Préférence et limite de la préférence: le mariage des deux frères aux deux soeurs dans le Comté de Charlevoix au Québec 1900-1960" dans Social Anthropology (à paraître).

<sup>41</sup> C. Collard a également observé ces mêmes formes de redoublements d'alliance. Rapport de recherche C.R.E.S.H. 1994.

Quatrième partie: le redoublement d'alliance dans la consanguinité, une affaire de groupes

Voici l'histoire de deux (2) groupes de l'Anse-aux-Moyacs. Les groupes choisis sont ceux de Frank Verner et de Alphonse Rousseau.

Lorsqu'ils ont émigré de la Gaspésie vers la Côte-Nord, en 1870, Frank Verner et Nancy Doyle étaient mariés. De leur mariage, ils avaient eu quatre (4) garçons et quatre (4) filles dont deux (2) étaient décédées en bas âge. Rappelons que les Verner étaient de langue anglaise et de religion protestante et qu'ils étaient l'un des dix-huit (18) couples fondateurs de l'Anse-aux-Moyacs. Voici comment le groupe Verner s'est constitué.

En 1885, Frank Verner (fils) épouse Mary-Jane Lebouthilier, la fille de Frank Lebouthilier et de Esther Lebrock de Cap-aux-Sarcelles, l'un des villages de la Minganie. Tout comme Frank, Mary-Jane est de religion protestante et de langue anglaise.

En 1886, James Verner épouse Catherine Stevenson, la fille de William Stevenson et de Marie-Anne Marigou une Anglo-protestante dont les parents habitaient le village à cette époque.

En 1888, Anne Verner épouse Joseph Breton, le fils de Edouard Breton et de Rose Thivierge de l'Anse-aux-Moyacs. Dans la même année, Jane, la soeur d'Anne, épouse John O'Neil un Anglo-protestant. Ce dernier travaillait à ce moment-là pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui était située à l'Anse-aux-Dunes. Quelques années, après son mariage, Jane devient veuve. Elle épouse Israël Breton, le frère de Joseph Breton qui habite La Chaloupe, l'un des villages de la Minganie.

En 1890, Thomas Verner épouse Azélie Rousseau, la fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx de l'Anse-aux-Moyacs.

Enfin en 1892, Edouard Verner épouse Lucia Bourassa, la fille de Félix Bourassa et de Mary Dickson de Pointe-aux-Esquimaux, l'un des villages de la Minganie.

En plus de contribuer à la formation de "la gang de Frank Verner", ces mariages ont constitué la première génération de Verner à l'Anse-aux-Moyacs. Ainsi la famille Verner, au moment du mariage des enfants, est entrée en relation d'échange matrimonial avec d'autres familles. Entre autres, les Verner et les Rousseau ont échangé des conjoints dans l'endogamie villageoise.

Voici maintenant en ce qui concerne le groupe Rousseau. Lorsqu'il a émigré de Paspébiac à la fin des années 1850, Alphonse Rousseau était un jeune homme célibataire. A l'Anse-

aux-Moyacs, en 1863, il a épousé Louise Proulx. De leur mariage, le couple a eu neuf (9) enfants qui se sont rendus à l'âge adulte et se sont mariés. Le mariage de Azélie fut la première alliance que la famille Rousseau effectuait. Rappelons que les Rousseau étaient de langue française et de religion catholique.

Chacune de ces familles a cédé un consanguin à l'autre, celui-ci devenant un affin dans le groupe de son conjoint. Ainsi, au moment de leur mariage, Thomas Verner est devenue un allié, un beau-frère et un gendre dans "la gang de Alphonse Rousseau". Quant à Azélie Rousseau, elle est devenue une alliée, une belle-soeur et une bru dans "la gang de Frank Verner".

Cette relation de réciprocité, dans laquelle la famille Verner et la famille Rousseau ont cédé chacune un consanguin et ont reçu en retour un affin, va engendrer une suite d'échanges entre ces deux (2) groupes.

Nous allons voir que cette relation de réciprocité entre les Verner et les Rousseau va se poursuivre au cours de l'histoire et va permettre au groupe, dont chacun de ces consanguins est issu, de se reproduire. Afin d'expliquer comment les groupes se sont reproduits de génération en génération à l'Anse-aux-Moyacs, nous allons partir de cet échange matrimonial.

Au moment du mariage des frères et des soeurs Verner, les filles ont quitté le territoire de "la gang" et se sont installées dans le territoire de leur mari. En plus de quitter l'espace du groupe, elles sont devenues Madame Joseph Breton et Madame John O'Neil. Contrairement à elles, les garçons Verner se sont installés avec leurs épouses à proximité de la maison paternelle. Chacun d'eux a hérité d'un morceau de terre. Quant à Frank Verner (fils), après son mariage, il est demeuré avec ses parents, M. et Mme Frank Verner.

Au cours des années qui ont suivi leur mariage, la plupart de ces couples ont eu des enfants qui étaient reconnus comme des "cousins propres". A l'exception de Edouard, chacun des frères Verner a eu des enfants qui portaient le nom de Verner. Quant aux enfants des soeurs Verner, ils sont devenus des Breton et des O'Neil et ils ont grandi dans le territoire de leur père.

Même s'ils ne portaient pas le même nom et n'habitaient pas le même territoire, ces derniers se reconnaissaient comme des parents. Précisons qu'au moment du décès de Anne Verner et de Israël Breton, Maude O'Neil, l'enfant unique de Anne Verner et de John O'Neil, fut "élevée" par son oncle maternel, Frank Verner (fils).

C'est sur une période échelonnée sur trente (30) ans qu'à tour de rôle, ces cousins germains et ces cousines germaines se

sont mariés. Les alliances des cousins germains se sont effectuées dans différentes directions. Certains d'entre eux se sont mariés avec des conjoints provenant de l'extérieur de la Minganie, d'autres ont épousé des conjoints issus de la Minganie et certains ont choisi leurs partenaires à l'Anse-aux-Moyacs.

Au moment où les membres de chacune de ces fratrices se sont mariés, "la gang de Frank Verner" s'est transformée en plusieurs groupes. Ces nouveaux groupes portèrent les noms de Frank Verner (fils), de James Verner, de Thomas Verner et de Joseph Breton.

Au moment du mariage des cousins germains, certains d'entre eux se sont établis avec leurs épouses à l'Anse-aux-Moyacs à proximité de la maison paternelle. Quant aux cousines germaines, celles-ci ont quitté le territoire de leur père pour s'installer dans celui de leur mari. Plusieurs d'entre elles sont demeurées dans le village.

En 1916, Laura Verner, la fille de Frank Verner (fils) et de Mary-Jane Lebouthilier épouse Normand Rousseau, le fils de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx.

Dans le même intervalle, les enfants de Thomas Verner et de Azélie Rousseau, qui étaient les "cousins propres" de Laura se sont également mariés. En 1916 et 1917, Frank Verner

(petit-fils) et Pierre Verner ont épousé Florida Vallée et Berthe Rioux, deux cousines germaines.

Au moment de son mariage, Laura Verner a quitté "le boutte d'en haut" pour aller demeurer dans "le boutte d'en bas" et elle est devenue Mme Normand Rousseau. En mariant le frère de Azélie Rousseau, Laura Verner devenait la belle-soeur de son oncle, dans le groupe de Alphonse Rousseau. Contrairement à Laura, au moment de leur mariage, Frank est demeuré avec ses parents et Pierre a reçu de son père un morceau de terre à proximité de la maison paternelle.

Au cours des années qui ont suivi leur mariage, ces cousins germaines se sont complètement perdus de vue dans l'espace villageois. Ils appartenaient à des groupes distincts et habitaient des territoires distincts à l'Anse-aux-Moyacs. Ces couples socialisaient avec les membres de leurs propres groupes, c'est-à-dire les frères et les soeurs des deux côtés ainsi que leurs conjoints. Même si Laura Verner a quitté le terrain familial et la maison paternelle, cette dernière est demeuré solidaire de son groupe. Souvent, les dimanches après-midi, il était fréquent de la voir avec son époux visiter M. et Mme Frank Verner (fils), ses parents.

De leur union, les couples Rousseau et Verner ont eu des enfants. Au cours de leur enfance, les enfants Rousseau se sont surtout tenus avec leurs "cousins propres" Rousseau, ceux

qui habitaient à proximité de la maison. Quant aux enfants de Frank Verner (petit-fils) et de Pierre Verner qui étaient entre eux des "cousins propres", ils ont passé leur jeunesse ensemble.

Même si les enfants de Normand Rousseau considéraient Thomas Verner et Azélie Rousseau comme un "oncle propre" et une "tante propre", leurs petits-enfants ne furent pas considérés comme des parents. Quant aux enfants de Frank Verner (petit-fils) et ceux de Pierre Verner, même s'ils considéraient Normand Rousseau et Laura Verner comme un "grand-oncle" et une grand-tante", ils ne considéraient pas les enfants de ces derniers comme des parents.

A leur tour, les enfants Rousseau et les enfants Verner se sont mariés, mais ils se sont ciblés mutuellement comme conjoints. Des mariages consanguins, dont les liens de consanguinité étaient du degré 2-3 et 3-3, ont ainsi eu lieu.

En 1937, Laurianne Verner, la fille de Frank Verner (petit-fils) et de Florida Vallée épouse Eugène Rousseau, le fils de Daniel Rousseau et de Elizabeth Bérubé. Précisons que Daniel Rousseau est le frère de Azélie.

En 1941, Isabelle Verner, la soeur de Laurianne épouse Roger Rousseau, le fils de Normand Rousseau et de Laura Verner. Il s'agit d'un redoublement d'alliance dans la consanguinité qui a la forme 2 cousins germains à 2 soeurs.

En 1943, Léon Verner, le frère de Laurianne et de Isabelle épouse Emilie Rousseau, la fille de Normand Rousseau et de Laura Verner. Il s'agit d'un redoublement d'alliance dans la consanguinité qui a la forme 2 germains à 2 germains.

Au moment où ces mariages se sont réalisés, Laurianne Verner et Isabelle Verner ont quitté le terrain où elles avaient grandi pour venir habiter "le boutte d'en bas" et sont devenues Mme Eugène Rousseau et Mme Roger Rousseau. Quant à Emilie Rousseau, la "cousine propre" de Eugène Rousseau, elle est devenue Mme Léon Verner mais elle est demeurée dans le terrain des Rousseau. Son père, Normand Rousseau, n'ayant pas eu beaucoup de fils et ayant une grande superficie de terrain a offert à son gendre, un morceau du terrain familial.

Ainsi Frank Verner (petit-fils) est entré en relation d'échange matrimonial avec sa cousine germaine Laura Verner, au moment du mariage de leurs enfants. Ces "anciens cousins germains" ont échangé certains de leurs rejetons afin de constituer leur groupe respectif.

Ces mariages consanguins ont permis la création de nouveaux groupes dans l'espace villageois, ils ont aussi provoqué le démantèlement de la "la gang de Thomas Verner". En effet, au moment où les enfants de Frank Verner (petit-fils) se sont mariés, le groupe de Thomas Verner s'est disloqué. Un nouveau groupe s'est constitué et il portait désormais le nom

de Frank Verner (petit-fils). Mais par le fait même, on constate que "la gang de Frank Verner" s'est reproduite. J'entends par là que la composition du groupe de Frank Verner (petit-fils), à cause du mariage entre cousins issus de germains (3-3), évoque celle du groupe d'origine, celui de Frank Verner.

Il en va de même pour "la gang de Alphonse Rousseau". Chez celui-ci, les petits-enfants d'une soeur ont permis à deux frères de constituer chacun leur groupe, celui de Daniel Rousseau et de Normand Rousseau. Par ailleurs, la composition de ces groupes, à cause du mariage entre cousins issus de germains (2-3), évoque celle du groupe d'origine, celui de Alphonse Rousseau.

Dans le même intervalle, on célébrait le mariage du "cousin propre" de Laurianne et d'Isabelle, Thommy Verner. En 1942, Thommy, le fils de Pierre épouse Joséphine Verner, la fille de Walter Verner et de Mathilda Holmes. Même s'ils habitaient à proximité l'un de l'autre et qu'ils considéraient leurs grands-parents respectifs comme des "grands-oncles" et des "grands-tantes", le mariage fut possible. Mentionnons que Pierre Verner était le "cousin propre" de Walter Verner. Ce dernier était le fils de James Verner.

Comme le voulait la coutume, Joséphine a quitté le terrain de son père pour rejoindre celui de son beau-père et elle est

devenue Mme Thommy Verner. Ce mariage consanguin entre ces cousins issus de germains permettait la formation de nouveaux groupes à l'Anse-aux-Moyacs.

Cet échange matrimonial entre ces "anciens cousins germains" a permis au groupe de Pierre Verner et à celui de Walter Verner de prendre forme. Une fois de plus, cette alliance consanguine a permis la reproduction du groupe de Frank Verner. En effet, la composition des groupes de Pierre et de Walter Verner, à cause du mariage entre cousins issus de germains (3-3), évoque celle du groupe d'origine, celui de Frank Verner.

Au cours des années qui ont suivi leur mariage, Isabelle et Emilie sont devenues de grandes amies. Quant à leurs maris, Roger Rousseau et Léon Verner, ils sont devenus des compagnons de pêche et de chasse. Ces derniers partageaient le même morceau de grève, et la barge de Normand Rousseau leur avait été cédée. Au retour de ces derniers de la pêche à la morue, Isabelle et Emilie, avec les plus vieux de leurs enfants, participaient ensemble à l'apprêtage du poisson.

Quant à Laurianne Verner et à Eugène Rousseau, ce couple partageait plusieurs activités avec Isabelle, Roger, Emilie et Léon. Assez souvent, il arrivait à Eugène de se joindre soit à Roger ou à Léon lors des expéditions en mer ou en forêt. Pour leur part, Isabelle et Laurianne étaient des confidentes.

Le groupe de Normand Rousseau a terminé de se constituer seulement en 1959. De son mariage avec Laura Verner, Normand Rousseau a eu quatre (4) enfants, deux (2) garçons et deux (2) filles dont l'une est décédée à l'adolescence. En 1959, Adélarde Rousseau, le deuxième des fils, s'est marié à Marie-Rose Thivierge, la fille de Michel Thivierge et de Alice Ferguson.

Il s'agit d'un mariage consanguin dont le lien de consanguinité est de degré 3-4. La mère de Adélarde (Laura Verner) était la cousine germaine de la grand-mère de Marie-Rose Thivierge (Maude O'Neil). Au moment de son mariage, Marie-Rose est venue habiter le terrain des Rousseau et elle est devenue Mme Adélarde Rousseau.

Entre temps, Thommy et Joséphine Verner ont eu des enfants et certains se sont mariés. Le groupe de Thommy était en formation. Entre autres, l'un de ses fils s'est marié avec une fille de l'Anse-aux-Moyacs. En 1966, Henry Verner épouse Dorothée Brière, la fille de Wilfrid Brière et de Elizabeth Brent. La mère de Dorothée (Elizabeth Brent) était la "demi-soeur" de Eugène Rousseau. Encore une fois, afin de constituer leur groupe respectif des échanges matrimoniaux étaient survenus entre les descendants du groupe Rousseau.

Au cours de la même période, le "demi-cousin" de Dorothée, Yves Rousseau, le fils de Eugène et de Laurianne, s'est marié

avec Linda McDuff qui habitait Grandes-Marées, l'un des villages de la Minganie. Au moment de son mariage, en 1971, cette dernière a quitté son village pour venir habiter une parcelle du terrain de Eugène Rousseau à l'Anse-aux-Moyacs et elle est devenue Mme Yves Rousseau.

Le couple de Adélarde Rousseau et de Marie-Rose Thivierge a eu cinq (5) enfants dont un seul fils, qu'ils ont appelé Alphonse Rousseau. Les enfants de Adélarde se sont surtout tenus avec leurs "cousins propres" Rousseau et Verner, ceux qui habitaient à proximité de la maison et qui étaient du même âge. Même si Judith Rousseau, l'unique fille de Yves Rousseau habitait à proximité, les enfants de Adélarde ne jouaient pas avec elle et ne la considéraient pas comme une parente.

Quant aux enfants de Henry Verner, ils ont passé leur enfance dans "le boutte d'en haut" et ont joué avec leurs "cousins propres" Verner, ceux qui habitaient à proximité de leur demeure. De leur union, Henry et Dorothée ont eu quatre (4) enfants dont trois (3) d'entre eux se sont mariés avec des conjoints provenant de l'Anse-aux-Moyacs.

En 1984, Sandra Verner épouse Alphonse Rousseau, le fils de Adélarde Rousseau et de Marie-Rose Thivierge.

En 1990, Claude Verner épouse Judith Rousseau, la fille de Yves Rousseau et de Linda McDuff.

Au moment de leur mariage, Alphonse Rousseau et Judith Rousseau, qui étaient des cousins issus de germains (3-3) mais qui ne se reconnaissaient pas comme tels, sont devenus des alliés dans "la gang de Henry Verner".

Ces mariages consanguins dont les liens de consanguinité varient entre le troisième et le quatrième degré de parenté ont permis aux groupes de Henry Verner, de Adélarde Rousseau et à celui de Yves Rousseau de se constituer. Au même moment, ils ont permis à "la gang de Frank Verner" et à "la gang de Alphonse Rousseau" de se reproduire.

En effet, la composition du groupe de Henry Verner, à cause du mariage entre cousins issus de germains (4-4) évoque celle du groupe d'origine, celui de Frank Verner. Alors que la composition du groupe de Adélarde Rousseau et de Yves Rousseau évoque celle du groupe de Alphonse Rousseau.

En outre, le mariage de Claude Verner et de Judith Rousseau a aussi permis la reproduction de "la gang de Thomas Verner". On se souvient que le grand-père de Claude Verner (Thommy Verner) était le cousin germain de la grand-mère de Julie Rousseau (Laurianne Verner).

Aujourd'hui, Sandra Verner habite avec son mari à proximité de la maison de Adélarde Rousseau. Quant à son frère Claude Verner, il habite avec son épouse Judith Rousseau dans

terrain des Verner. Ces couples ont actuellement de jeunes enfants qui sont reconnus comme des "cousins propres".

Voici maintenant des diagrammes de parenté qui illustrent les échanges matrimoniaux ainsi que les redoublements d'alliance dans la consanguinité survenus entre les descendants du groupe Verner et ceux du groupe Rousseau au cours de leur histoire.

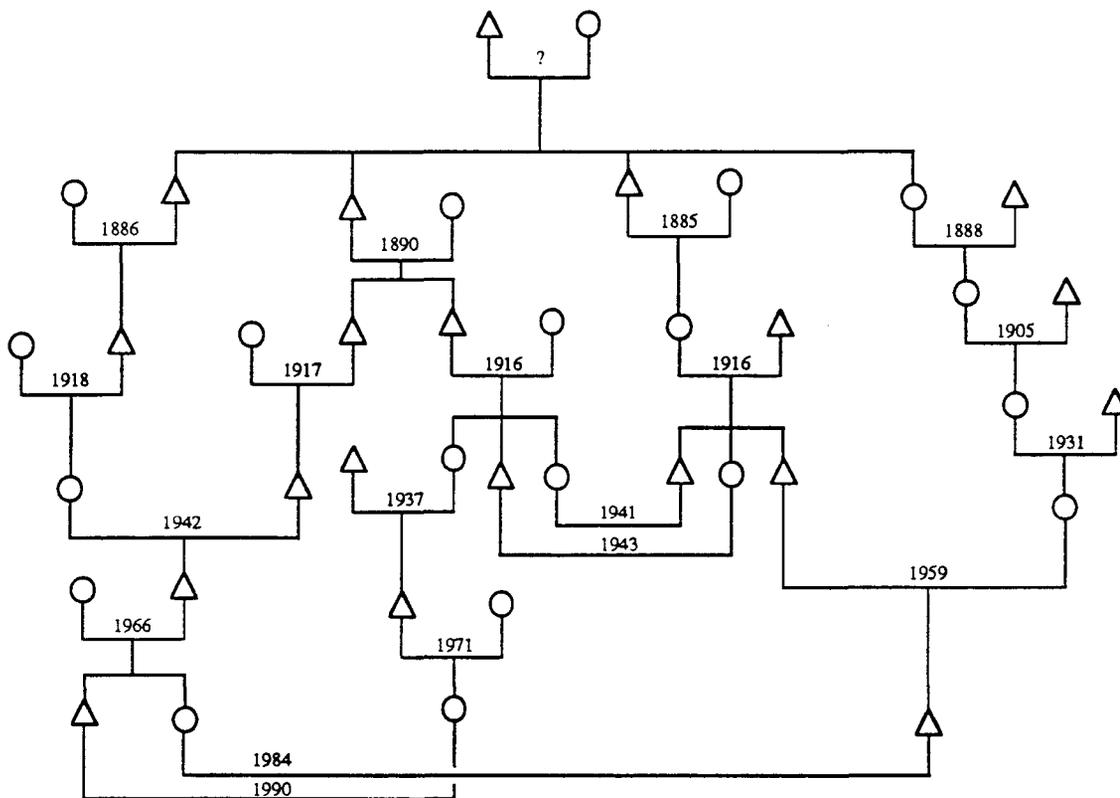


Figure 11 - La reproduction du groupe Verner

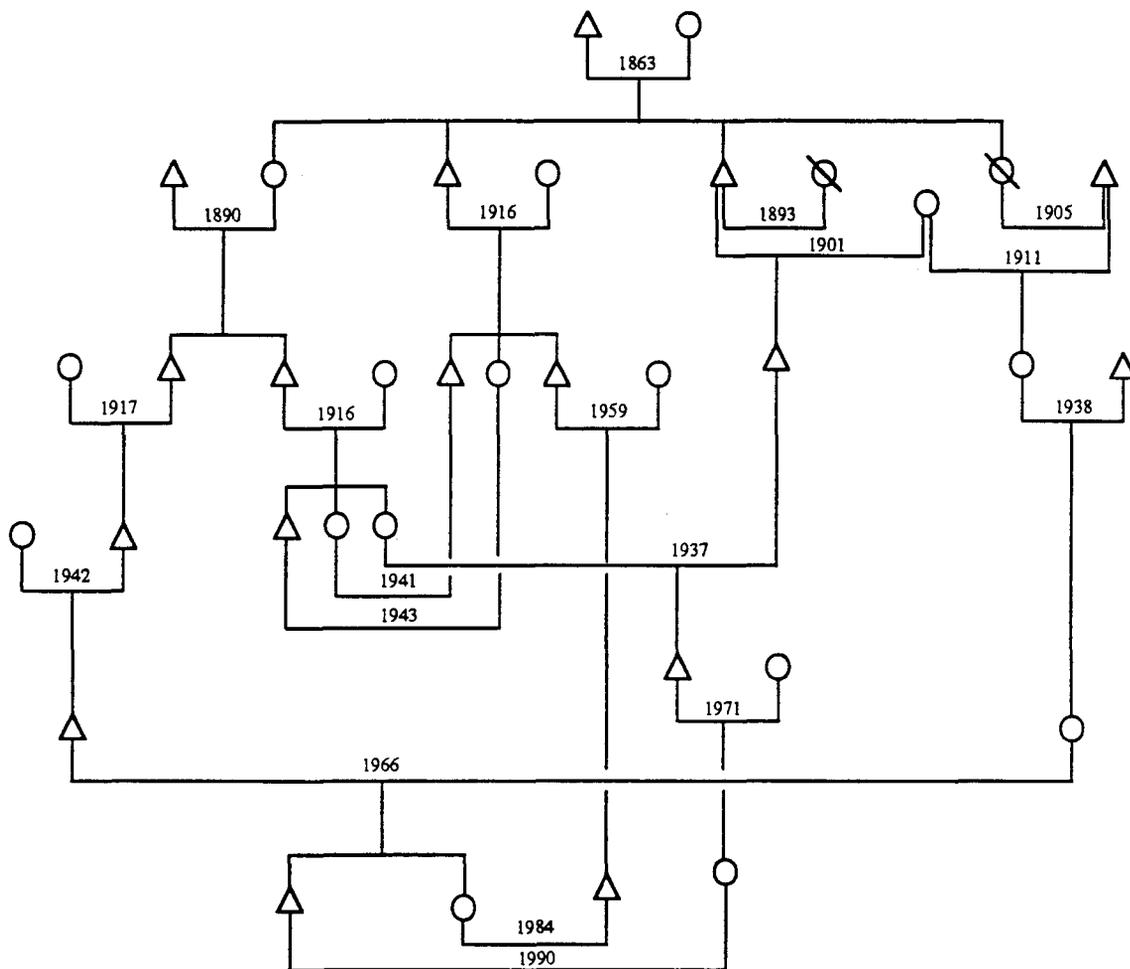


Figure 12 - La reproduction du groupe Rousseau

CHAPITRE V L'ÉTRANGER-FAMILIER<sup>42</sup>

On sait que la famille a dû entrer en relation d'échange matrimonial avec d'autres familles, si elle voulait se reproduire. En prohibant l'inceste frère-soeur, notamment, elle a dû "s'ouvrir au grand jeu des alliances". A l'Anse-aux-Moyacs, ces échanges matrimoniaux réalisés entre familles ont donné naissance à des groupes de parents que l'on appelle communément des "gangs".

Ces groupes de parents composés de consanguins et d'affins vont permettre à l'individu de se créer des parents. Pour Ego enfants, ces parents et les enfants de ces derniers sont désignés comme de "la parenté propre".

C'est l'interprétation que se fait l'individu de la parenté, qui va lui permettre de déterminer, ce qui est parent et ce qui ne l'est pas. A l'Anse-aux-Moyacs, pour Ego enfant, la parenté reconnue est bien circonscrite dans un cercle. Cela fait référence aux "parents propres" que l'on pourrait en fait désigner comme des conjoints interdits.

---

<sup>42</sup> Dans un premier temps, le lecteur voudra bien noter que ce nouveau terme a été élaboré à partir des paradigmes développés par M. Bélanger dans sa thèse de doctorat (1994). Dans sa recherche, M. Bélanger oppose les paradigmes étranger et familial tandis que dans le cadre de mes interprétations, je les unifie pour ne former qu'un seul terme. Je crois que ce nouveau terme a une meilleure valeur explicative à l'égard des habitudes de mariage à l'Anse-aux-Moyacs.

Tous les autres parents que Ego ne reconnaît pas, pourront devenir des conjoints potentiels. On voit bien que l'interprétation de la parenté va lui permettre de désigner des conjoints possibles à l'intérieur d'une parenté biologique mais non reconnue.

A l'Anse-aux-Moyacs, la parenté biologique est divisée en deux (2) zones: une reconnue et une non reconnue mais qui devient une zone trouble ou diffuse lorsque les gens sont confrontés. Cette parenté est alors désignée comme "une petite parenté".

Cette interprétation de la parenté s'insère dans un système de parenté, qui a permis à Ego d'interpréter le donné biologique de base et qui lui a permis de procéder à une sélection parmi les consanguins.

A l'Anse-aux-Moyacs, le système de parenté cognatique avec inflexion patrilinéaire va permettre le mariage entre cousins issus de germains (3-3) et cousins issus de germains (4-4) sans pour autant que les couples se reconnaissent comme des parents.

Voici comment fonctionne cette mécanique. Le mariage des membres de la fratrie a donc permis la formation de ces groupes de parents. Mais au moment du mariage, les frères et les soeurs n'ont pas eu le même traitement. En guise de cadeau de noce, les garçons ont reçu de leur père, un morceau de terre à

proximité de la maison. Quant aux filles, elles ont quitté l'espace du groupe pour rejoindre celui de leur mari et elles ont perdu leur nom. La fille à ... est devenue Madame ...

Par ailleurs, même si les soeurs n'habitent pas l'espace du groupe, ces dernières demeurent solidaires de leur groupe d'origine tant que le père et la mère de famille vivront. Ces groupes qui comprennent le père, la mère de famille, leurs enfants et leurs conjoints sont identifiés par le nom des chefs de familles, c'est-à-dire, le père.

C'est autour de ces gens que les activités sociales s'organisent. C'est en leur présence que l'on parle des autres groupes du village, que l'on partage des biens, des services et des confidences, que l'on célèbre certains événements importants et que l'on se divertit. On peut dire que la fréquence des visites, la qualité de l'information qui y circule, la présence de convivialité, de confiance réciproque et d'entraide sont les principales caractéristiques du groupe.

Quant aux enfants de ces couples, ils socialisent surtout avec leurs cousins germains, ceux qui portent le même nom et qui habitent à proximité de la maison paternelle.

Par ailleurs, l'existence du groupe est limitée dans le temps. A chaque génération, "la gang" se démantèle. En effet, au moment du mariage des cousins germains et des cousines germaines, des frères et des soeurs qui faisaient partie d'un

même groupe, vont fonder leur propre groupe. Les soeurs participeront, chacune de son côté, aux activités du groupe qui porte le nom de leur mari.

A ce moment, les cousins germains et les cousines germaines sont aspirés naturellement dans leur propre groupe qui est composé du père, de la mère, des frères, des soeurs ainsi que des conjoints de ces derniers. Conséquemment, les cousins germains demeurent sur le territoire où ils ont grandi, quant aux cousines germaines, elles se retrouvent "éparpillées d'un bord à l'autre" dans l'espace villageois et elles perdent leur nom.

De familiers qu'ils étaient avant leur mariage, les cousins germains et les cousines germaines deviennent après leur mariage, pratiquement des étrangers: des **familiers-étrangers**.

Le fait de délaissier ainsi ce cousin germain au moment du mariage va permettre à la parenté de s'estomper. N'a-t-on pas entendu dire: "après que l'on est marié, on ne voit plus, on se perd de vue, ça s'éloigne". En effet, après leur mariage, chacun d'eux est amené à socialiser avec les membres de son propre groupe et avec celui de son conjoint. Ils appartiendront chacun à des groupes distincts et habiteront des territoires distincts à l'Anse-aux-Moyacs.

Parce qu'ils auront gravité dans des groupes de sociabilité distincts depuis leur naissance, les enfants et les petits-enfants de ces cousins germains qui sont en fait des cousins issus de germains (3-3) et des issus de germains (4-4) ne se reconnaîtront pas comme des parents. Cela va leur permettre de se percevoir comme des étrangers et de se cibler mutuellement comme conjoint. Mais on sait que ce ne sont pas tout à fait des étrangers, ce sont des étrangers-familiers.

Au moment de leurs fréquentations, la plupart d'entre ceux-ci n'auront pas joué ensemble durant leur enfance, ne se seront jamais adressé la parole avant leurs fréquentations et certains autres ne se seront jamais aperçus à l'intérieur du village.

Ainsi "d'anciens cousins germains" qui s'étaient délaissés au moment de leur mariage vont, en échangeant leurs rejetons, reproduire le groupe duquel ils étaient issus.

Mais il n'est pas toujours possible de délaissier le cousin germain ou la cousine germaine. Certains, après leur mariage, deviennent des beaux-frères/belles-soeurs. C'est ce qui expliquerait pourquoi nous avons relevé la présence de redoublements d'alliance qui ont la forme 2 cousins germains à 2 germains.

En ciblant ainsi des germains d'une même famille, ces cousins germains vont devenir des parents par alliance. Ils ne pourront pas se perdre de vue et former des groupes distincts au moment de leur mariage, car ils partagent un même groupe de sociabilité, c'est-à-dire celui de leur conjoint.

Les enfants de ces cousins germains qui possèdent des liens de consanguinité dont le degré est du deuxième et du troisième degré vont se reconnaître comme des "cousins propres".

Au moment de leur mariage, à l'instar de leurs parents, ces cousins germains pourront soit se délaissier ou soit cibler un même groupe et devenir des parents par alliance. Dans le premier cas, leurs enfants pourront s'épouser (3-3, 4-4). Dans le deuxième cas, leurs enfants se reconnaîtront comme des "cousins propres" (2-2, 3-3). Le mariage ne sera pas possible entre eux à cette génération. Mais à la génération suivante, leurs rejetons vont pouvoir s'unir. Cette union consanguine sera à la fois du degré 3-3 et 4-4.

Par contre, il peut arriver pour d'autres raisons qu'un mariage entre cousins issus de germains (3-3) ne puisse avoir lieu. Toutefois, à la génération suivante, l'union entre cousins issus de germains (4-4) tendra à se faire.

C'est ce qui explique la présence simultanée de liens de consanguinité de degré 3-3 et 4-4 que j'ai relevés en nombre

pratiquement égal. Par ailleurs, le mariage consanguin entre cousins issus de germains (3-3) est, me semble-t-il, la forme préférentielle.

A ce propos, voici un schéma qui illustre comment au moment du mariage des cousins germains, un groupe se divise en plusieurs autres groupes et comment le mariage consanguin dans ces conditions devient possible et permet la reproduction du groupe.

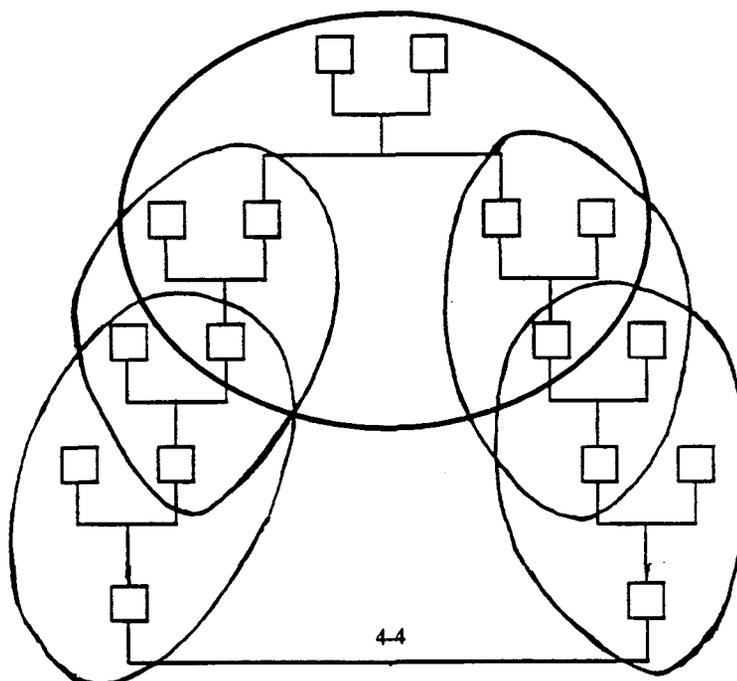


Figure 13 - Le mécanisme de la reproduction du groupe "La dernière chance (4-4)"

## Conclusion

Cette recherche avait comme objectif d'étudier le mariage consanguin à l'échelle d'une communauté rurale québécoise de 550 habitants et d'y découvrir des régularités matrimoniales.

Située dans la région de la Moyenne-Côte-Nord du Saint-Laurent, l'Anse-aux-Moyacs, a vécu un relatif isolement jusque dans les années 1976. Les premiers arrivants provenaient majoritairement de la région de la Baie des Chaleurs en Gaspésie. Ils ne constituaient pas un groupe ethnique homogène. On y retrouvait entre autre des Canadiens français de religion catholique et des Anglo-protestants.

Depuis l'époque du peuplement, qui remonte aux années 1850, jusqu'à aujourd'hui, ce sont principalement les mariages célébrés entre les descendants des couples fondateurs qui ont permis à la communauté de se maintenir vivante et présente dans l'espace, rendant pour ainsi dire le mariage consanguin inévitable.

Il y a un débat autour du phénomène de la consanguinité dans l'alliance. Certains chercheurs mentionnent que sa présence est aléatoire et qu'il est le résultat de l'isolement géographique et de la dimension restreinte de la communauté en matière de choix matrimoniaux. Tandis que les ethnologues de la parenté croient que ces mariages ne sont pas le fruit du hasard; ils relèveraient de dynamiques culturelles.

Tout comme les sociétés à structure de mariage élémentaire et semi-complexe où les alliances s'inscrivent dans le champ de la parenté, nos sociétés modernes à structure complexe de mariage comporteraient aussi, dans leurs pratiques matrimoniales, certaines stratégies qui découleraient de règles plus ou moins conscientes inscrites dans la culture.

Si ces habitudes de mariage relèvent de l'ordre de la culture, on devrait observer chez les descendants de ces couples fondateurs, des mécanismes par lesquels ils ont assumé leur reproduction biologique au cours des générations, sans pour autant se reconnaître parent et ce, à l'intérieur des limites du village. On devrait également retrouver la présence de régularités matrimoniales dans la consanguinité.

La recherche de ces régularités a requis l'utilisation d'une méthodologie exhaustive. D'abord, il a fallu établir les généalogies descendantes des couples fondateurs et y tracer manuellement les diagrammes de parenté afin de relever les mariages consanguins. Par la suite, il a fallu juxtaposer ces données brutes à du matériel ethnographique afin d'en faire ressortir une intelligibilité.

Les analyses nous démontrent que l'univers de la parenté subit une interprétation de la part des acteurs. La parenté à l'Anse-aux-Moyacs est divisée en deux (2) zones: une reconnue

et l'autre non reconnue. Cette dernière devient toutefois une zone diffuse ou trouble lorsque nous confrontons les gens.

Les cousins germains (2-2) considérés comme faisant partie de la catégorie des "parents propres" sont reconnus comme des parents proches. Contrairement aux cousins issus de germains (3-3) et aux cousins issus de germains (4-4) qui ne sont pas reconnus comme tels de prime abord lors d'une conversation. Différentes formules sont alors utilisées pour nier cette parenté éloignée. A ce moment, les gens s'empressent de mentionner: "après la parenté propre, la parenté s'efface"; "ça compte plus, c'est trop loin" ou "la parenté ça se perd avec les années".

Par ailleurs lorsque nous confrontons les gens, alors ils se reconnaissent une "petite parenté". Ces cousins du troisième et du quatrième degrés sont alors désignés comme des "petits-cousins" et des "petits-petits-cousins". C'est pourquoi, la zone non reconnue peut devenir une zone diffuse ou trouble.

Le fait de ne pas reconnaître cette "petite parenté" a permis de créer une aire matrimoniale dans laquelle les jeunes de l'Anse-aux-Moyacs en âge de se marier ont puisé leurs conjoints au fil de l'histoire.

En effet, depuis la fondation du village, des cousins issus de germains (3-3) et des cousins issus de germains (4-4)

germains (4-4) se marient fréquemment ensemble. Malgré les interdits changeants et fluctuants de l'Eglise vis-à-vis ces mariages et nonobstant les facteurs démographiques et l'isolement géographique auquel la communauté a été soumise, il ressort que le mariage consanguin est une pratique matrimoniale d'usage courant et bien établi qui relèvent d'une logique interne inscrite dans la culture.

Selon les études anthropologiques réalisées à ce jour, on sait que dans les sociétés à structures élémentaires de mariage, la règle de mariage consiste à prescrire le parent avec lequel on doit préférentiellement se marier tandis que les sociétés à structures semi-complexes de mariage édictent des prohibitions et des prescriptions de mariage sur des classes de parents et non plus sur des parents généalogiquement précisés.

A l'Anse-aux-Moyacs, dans une société traditionnelle dont le fonctionnement matrimonial relève de structures complexes de mariage, il a été possible d'identifier la présence de groupes de parents qui de génération en génération, selon un système où s'entrecroisent des règles de proscriptions et de prescriptions, s'échangent des conjoints.

Selon la théorie de l'alliance, la famille conjugale a dû entrer en relation d'échange matrimonial avec d'autres familles, si elle voulait se reproduire, tout en prévenant son isolement. A l'Anse-aux-Moyacs, en Moyenne-Côte-Nord, ces

échanges matrimoniaux ont permis la formation de groupes de parents.

A leur tour, ces groupes de parents composés de consanguins et d'affins furent confrontés au même dilemme que la famille, c'est-à-dire à leur reproduction biologique. Ils ne pouvaient pas se reproduire entre parents reconnus, c'est-à-dire entre "parents propres". Ces groupes de parents ont dû s'ouvrir "au grand jeu des alliances". C'est pourquoi, à chaque génération, ces groupes de parents se démantèlent.

En effet, au moment du mariage des cousins germains, les familles qui composaient ces groupes se séparent afin de fonder leur propre groupe. Cette séparation va permettre aux descendants de ces familles d'entrer éventuellement en relation d'échange matrimonial.

Le démantèlement du groupe va permettre de créer une distance nécessaire entre les descendants issus de ces familles pour qu'ils ne puissent pas se reconnaître comme des parents. Lorsque les cousins issus de germains (3-3) et les cousins issus de cousins de germains (4-4) se présenteront sur le marché matrimonial, ils pourront se marier entre eux.

Ainsi, ces couples qui formaient à l'origine, un groupe de parents et qui s'étaient délaissés vont pouvoir cette fois en échangeant leurs rejetons, entrer en relation d'échange matrimonial.

Ces mariages entre étrangers-familiers vont permettre la formation de nouveaux groupes dont la composition rappelle celui d'où leurs parents ou de leurs grands-parents étaient issus. Comme si ces mariages consanguins tendaient à recomposer le groupe identique à lui-même.

A plusieurs reprises, au cours de l'histoire de ces familles qui ont composé ces groupes de parents, la présence de 2 cousins germains ciblant 2 germains d'une même famille est apparue. Ces redoublements d'alliance dans la consanguinité sont en fait des régularités matrimoniales qui émanent de règles d'échange de conjoints entre membres de groupes déjà alliés. Cette dynamique de groupe est tellement prégnante qu'elle va amener des "cousins propres", lors de leur quête matrimoniale, vers les mêmes choix.

Au terme de cette recherche, il ressort que le groupe comme référent est apparu central dans l'étude du système de parenté de cette communauté. Se peut-il alors que ces segments de parenté que les gens de l'Anse-aux-Moyacs appellent communément des "gangs" soient la pierre angulaire autour de laquelle se tisseraient les alliances matrimoniales des sociétés traditionnelles à structures complexes de mariage?

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, J. Bois-Vert: famille et parenté, Université de Montréal, mémoire de maîtrise (maîtrise ès Arts en Anthropologie), 311 pages.
- BÉLANGER, M. 1994 L'Anse-aux-Moyacs, en Minganie de l'Ouest: les paspéias du bout de la route, Université de Montréal, thèse de doctorat, Québec, 300 pages.
- BOUCHARD, G. 1989 Les alliances conjugales au Saguenay. Paramètres géographiques et sociaux (1842-1921), Anthropologie et sociétés, vol. 13, n° 2, pp. 143-167.
- BOUCHARD, G. 1993 Sur les structures et les stratégies de l'alliance 1993 dans le Québec rural (17-20e s.), "Plaidoyer pour un champ de recherche", I.R.E.P., soumis pour publication.
- BOUCHARD, G., GAUTHIER, J. et HUOT, M.-J. 1993 Permanences et mutations dans l'histoire de la culture paysanne québécoise, à paraître dans Gérard Bouchard et Serge Courville (dir.), Construction d'une culture: le cas québécois, Québec, Presses de l'Université Laval.
- COLLARD, C. 1979 L'anthropologie de la parenté, Perspectives anthropologiques, Ottawa, Éditions du Renouveau pédagogique, pp. 217-241.
- COLLARD, C. 1985 Parenté et communauté à Rivière-Frémiotte 1880-1960, Anthropologie et Sociétés, vol. 9, n° 3, pp. 57-83.
- COLLARD, C. 1987 Reproduction biologique et sociale: alliance, célibat et adoption dans une paroisse du littoral de Charlevoix (1900-1960), De la dynamique de la population à l'épidémiologie génétique, Chicoutimi: Actes du Symposium International SOREP, pp. 65-84.

- COLLARD, C.  
1991  
Idéologie et pratique de la parenté: de la classification des parents aux stratégies familiales, Histoire d'un génôme. Population et génétique dans l'est du Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 121-142.
- COLLARD, C.  
1994  
Rapport de recherche, C.R.E.S.H.
- COLLARD, C.  
(à paraître en 1996)  
"Préférence et limite de la préférence: le mariage des deux frères aux deux soeurs dans le comté de Charlevoix au Québec 1900-1960" dans Social Anthropology.
- COUILLARD, L.,  
GRONDIN, P.  
et coll.  
1983  
Les Iles de Mingan des siècles à raconter, gouvernement du Québec, ministère des Communications, pp. 195-221.
- DE BRAEKELEER, M.  
BOUCHARD, G. et  
GRADIE, M.  
1991  
Consanguinité et parenté au Saguenay dans G. Bouchard, M. De Braekeleer et alii, Histoire d'un génôme. Population et génétique dans l'est du Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 325-341.
- DOYLE, R.  
1988  
Répertoire des mariages, série Côte-Nord, vol. 1, Moyenne-Côte-Nord (1846-1987), Société de généalogie de Québec.
- DOYLE, R.  
1989  
Répertoire des mariages, série Côte-Nord, vol. 2, Basse-Côte-Nord (1847-1988), Société de généalogie de Québec.
- DOYLE, R.  
1993  
Répertoire des mariages, série Côte-Nord, vol. 3, Haute-Côte-Nord, (1668-1992), Société de généalogie de Québec.
- GAGNON, S.  
1993  
Mariage et famille au temps de Papineau. Québec, Presses de l'Université Laval.
- GALLANT, A.  
1935  
Mes trois missions, Rivière-Saint-Jean, texte manuscrit.

- GARNEAU, B.  
1989 Les règles d'alliance de mariage: perspectives théoriques. Mariage et remariage dans une structure complexe de l'alliance: Bois-Vert, Saguenay (Québec): 1900-1970, Université Laval, thèse de doctorat, Québec.
- GILBERT, L.  
1968 Évolution économique et désorganisation sociale à Rivière-au-Tonnerre, Université Laval, mémoire de maîtrise en Anthropologie, Québec, 99 pages.
- GOMILA, J. et  
GUYON, L.  
1969 Étude comparative de petites communautés rurales, méthodes et premiers résultats à propos de la consanguinité à Bois-Vert, Québec, Population, (nov.-déc.) n° 6, pp. 1127-1151
- HÉRITIER, F.  
1981 L'exercice de la parenté, Paris, Seuil, 199 pages.
- HUARD, V.-A.  
1997 Labrador et Anticosti, C.O. Beauchemin et fils, (réédition 1972), Éditions Leméac Inc., 505 pages.
- JOLAS, T.,  
PINGAUD, M.-C.,  
VERDIER, Y. et  
ZONABEND, F.  
1990 Une campagne voisine, Minot, un village bourguignon, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, (coll. Ethnologie de la France), 452 pages.
- LAMAISON, P. et  
CLAVARIE, E.  
1982 L'impossible mariage, violence et parenté en Gevaudan, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, Paris, Hachette, 361 pages.
- LAVALLÉE, L.  
1992 La Prairie en Nouvelle-France 1647-1760, études d'histoire sociale, McGill-Queen's, University Press, pp. 141-181.
- LOISELLE, M.  
1992 Longue-Pointe-de-Mingan, au temps du cométique 1892-1930, Éditions Nord-Côtières, 125 pages.
- LÉVI-STRAUSS, C.  
1947 Les structures élémentaires de la parenté, Paris, Mouton, 570 pages.

- LÉVI-STRAUSS, C.      Préface, Histoire de la famille, Paris, 1986  
Armand Collin, pp. 9-13.
- MINER, H.              Saint-Denis: un village québécois, Ville LaSalle, Hurtubise HMH (réédition 1985), 1939  
392 pages.
- MORISSETTE, J.        La consanguinité dans la population de Charlevoix 1680-1852, dans G. Bouchard, M. De Braekeller et alii, Histoire d'un génôme. Population et génétique dans l'est du Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 107-120.
- PHILIPPE, P. et GOMILA, J.      Structure de population et mariages consanguins à l'Isle-aux-Coudres, Québec, 1971  
Population, 26<sup>e</sup> année (juillet-août), n°4, pp. 707-716.
- SÉGALEN, M.            Parentés et Parentèles, Sociologie de la famille, Paris, Armand Collin, pp. 57-85.
- SÉGALEN, M.            Quinze générations de Bas-Bretons. Parenté et société dans le pays bigouden sud, 1720-1980, Paris, Presses Universitaires de France, 405 pages.
- SÉGALEN, M.            Mariage et parentèle dans le pays bigouden sud: un exemple de renchaînement d'alliance, Les complexités de l'alliance. Les systèmes complexes d'alliance matrimoniale, vol. II, Paris, Éditions des Archives contemporaines, pp. 177-203.
- SÉGALEN, M. et RICHARD, P.      Un isolat aux portes de Paris, Mariage et société à Nanterre entre 1750-1850, à paraître dans le volume des Mélanges offerts à Jacques Dupâquier.
- ST-HILAIRE, G.        Les Compagnies jerseyaises, La revue d'Histoire de la Côte-Nord, n° 2, pp. 14-16.

- TREMBLAY, M.-A., CHAREST, P et BRETON, Y.  
1969 Les changements socio-culturels à Saint-Augustin, Presses de l'Université Laval, 182 pages.
- VERDON, M.  
1973 Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 283 pages.
- VIGNEAU, P.  
c. 1963 Un pied d'ancre, journal de Placide Vigneau, Trois quarts de siècle d'histoire sur la Côte-Nord, le Labrador et les Iles-de-la-Madeleine (1897-1926), Lévis.
- VIGNEAUX, G.  
1992 La recherche interculturelle: principes, méthodes et perspectives. Conférence tenue à l'automne 1992, Université du Québec à Chicoutimi.
- ZONABEND, F,  
JOLAS, T. et  
VERDIER, Y.  
1970 Parler famille, L'homme, vol. X, n° 3, pp. 5-26.
- ZONABEND, F. et  
JOLAS, T.  
1970 Cousinage, voisinage dans Échanges et communications, mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss, Paris et La Haye, Mouton, pp. 169-180.
- ZONABEND, F.  
1981 Le très proche et le pas trop loin. Réflexions sur l'organisation du champ matrimonial à structure de parenté complexe, Ethnologie française, vol. 11, n° 4, pp. 311-318.
- ZONABEND, F.  
1986 Regard ethnologique sur la parenté et la famille, Histoire de la famille, Paris, Armand Collin, pp. 15-75.
- ZONABEND, F.  
1987 Origine et méthodes de la recherche; usages sociaux de la parenté. Ethnologues en miroir. La France et les pays de langue Allemande, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, pp. 95-107.

**ANNEXE 1**

**LES GÉNÉALOGIES DESCENDANTES  
DES FAMILLES DE L'ANSE-AUX-MOYACS \*  
SELON L'IDÉOLOGIE LOCALE PATRILINÉAIRE  
(1862-1994)**

*\* Les noms des personnes, qui figurent dans l'annexe 1 et l'annexe 2, sont des pseudonymes.*

*Il en va de même pour les noms des villages de la Minganie.*

COUPLE FONDATEUR: ALFRED BERUBE ET JOSEPHINE SIMARD mariés sur le sol nord-côtier le 19-07-1872.

fils de Alfred Bérubé et de Geneviève Rioux  
 fille de Charles Simard et de Adélaïde Lafrance

PREMIERE GENERATION (Les enfants de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard)

Monique Bérubé et John Edison, 15-11-1893, (Grandes-Marées)  
 fille de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard  
 fils de André Edison et de Célénire Hubert

Elizabeth Bérubé et Daniel Rousseau (veuf de Philomène Lamontagne) 19-11-1901  
 fille de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard  
 fils de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
Deuxième mariage. Thomas Brent, 07-08-1911,  
 fils de Thomas Brent et de Marie Clarke

François Bérubé et Marie Thivierge, 13-10-1909  
 fils de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée

Audiana Bérubé et Philius Beaudouin, 19-10-1914 (Grandes-Marées)  
 fille de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard  
 fils de Onésime Beaudouin et de Adéline Beaudouin

Edmond Bérubé et Exilda Thivierge, 13-10-1909  
 fils de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée

Christine Bérubé et Elzéard Vallée, 07-01-1919  
 fille de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard  
 fils de Alfred Vallée et de Léa Roussel

Callixte Bérubé et Léda Boisvert, 04-10-1919  
 fils de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard  
 fille de William Boisvert et de Marguerite Vallée

Eméline Bérubé et William Robin, 10-08-1927, (Sept-Iles)  
 fille de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard  
 fils de Chrysologue Robin et de Madeleine Lebrasseur

Marie-Christine Bérubé et Emile Lemay, 09-03-1920, (Pentecôte)  
 fille de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard  
 fils de Alexandre Lemay et de Léa Turgeon

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de François Bérubé et de Marie Thivierge)

Laysée Bérubé et Alfred Vallée, 08-10-1936, (Grandes-Marées)

filie de François Bérubé et de Marie Thivierge

fiis de Lazare Vallée et de Héliene Couillard

Monique Bérubé et Alfred Thibeault, 12-08-1936, (Baie-aux-Loups-Marins)

filie de François Bérubé et de Marie Thivierge

fiis de Honoré Thibeault et de Marie Rioux

Bella Bérubé et Wilfrid Gouin, 31-08-1937, (Port-Cartier)

filie de François Bérubé et de Marie Thivierge

fiis de Delphis Gouin et de Eulalie Duclos

Télesphore Bérubé et Thérèse Bourassa, 15-11-1950 (Cap-aux-Sarcelles)

fiis de François Bérubé et de Marie Thivierge

filie de Magloire Bourassa et de Démérise Paris

Edmond Bérubé et Fernande Pelletier, 27-12-1956

fiis de François Bérubé et de Marie Thivierge

filie de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée

Marie-Adéline Bérubé, célibataire

Philippe Bérubé, célibataire

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Edmond Bérubé et de Exilda Thivierge)

Yvonne Bérubé et Edouard Brière, 05-02-1942

filie de Edmond Bérubé et Exilda Thivierge

fiis de Louis Brière et de Odina Pelletier

Juliette Bérubé et Charles Allister, 29-05-1948 (N.-Y.)

filie de Edmond Bérubé et de Exilda Thivierge

fiis de Luther Allister et de Béatrice Custer

Clémentine Bérubé et Auguste Roussy, 08-08-1945 (Grandes-Marées)

filie de Edmond Bérubé et de Exilda Thivierge

fiis de Jean-Abel Roussy et de Marie Vallée

Emilda Bérubé et Roland Beaudouin, 04-10-1949 (Grandes-Marées)

filie de Edmond Bérubé et de Exilda Thivierge

fiis de Alfred Beaudouin et de Alice MacDonald

Célénire Bérubé et Georges Noël, 21-07-1956 (Baie-Comeau)

filles de Edmond Bérubé et de Exilda Thivierge

filles de Pierre Noël et de Adèle Létourneau

Patrick Bérubé et Marie-Ange Simard, 00-00-1958 (Grandes-Marées)

filles de Edmond Bérubé et de Exilda Thivierge

filles de Lazare Simard et de Angélique Vallée

Odina Bérubé et Léandre Lavertue, 00-00-58 (Québec)

filles de Edmond Bérubé et de Exilda Thivierge

filles de Michel Lavertue et de Alice Roussy

Adrien Bérubé, célibataire

Simon Bérubé, d.c.d.

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Callixte Bérubé et de Léda Boisvert)**

Benoit Bérubé et Alfréda Brière, 04-05-1948

filles de Callixte Bérubé et de Léda Boisvert

filles de Ernest Brière et Antoinette Vallée

Yvette Bérubé et Edouard Brière (veuf de Yvonne Bérubé) 24-06-1952

filles de Callixte Bérubé et de Léda Boisvert

filles de Louis Brière et de Odina Pelletier

Hervé Bérubé et Georgette Brière, 11-05-1954

filles de Callixte Bérubé et de Léda Boisvert

filles de Ernest Brière et de Antoinette Vallée

Vital Bérubé et Louisa Drury, 04-07-1961 (Les-Salines)

filles de Callixte Bérubé et de Léda Boisvert

filles de Arthur Drury et de Lucia Bourassa

**TROISIEME GENERATION (L'enfant de Hervé Bérubé et de Georgette Brière)**

Allen Bérubé et Léona Wilson, 22-08-1980

filles adoptif de Hervé Bérubé et de Georgette Brière

filles de Thommy Wilson et de Marie-Agnès Pelletier

TROISIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Benoit Bérubé et de Alfréda Brière)

Jean-Paul Bérubé et Sylvie Brosseau, 00-00-1975 (Qué.)  
 fils de Benoit Bérubé et de Alfréda Brière  
 fille de Marcel Brosseau et de Liliane Beaudin  
Union de fait, Françoise Pelletier, 00-00-1984, (Qué.)  
 fille de Jacques Pelletier et de Madeleine Sanschagrin

Danny Bérubé et Eliane Thibeault, 09-04-1976 (Grandes-Marées)  
 fils de Benoit Bérubé et de Alfréda Brière  
 fille de Roger Thibeault et de Promélia Thibeault

Gérald Bérubé et Louise Doyon, 00-00-1974 (Rimouski)  
 fils de Benoit Bérubé et de Alfréda Brière  
 fille de Romuald Doyon et de Rosane Rioux

Gino Bérubé et Brigitte Breton, 00-00-1984  
 fils de Benoit Bérubé et de Alfréda Brière  
 fille de Joseph Breton et de Marie-Ange Boulanger

TROISIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Vital Bérubé et de Louisa Drury)

Louise Bérubé et Daniel Rousseau, 14-03-1981  
 fille de Vital Bérubé et de Louisa Drury  
 fils de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner

Guyline Bérubé et Réal Trépanier, 08-10-1983  
 fille de Vital Bérubé et de Louisa Drury  
 fils de Jean-Charles Trépanier et de Gabrielle Dextraze

Mona Bérubé et Denis Cossette, 04-07-1986 (Qué.)  
 fille de Vital Bérubé et de Louisa Drury  
 fils de Jacques Cossette et de Pierrette Babin

Louis Bérubé et Nicole Wilson, 00-00-1986  
 fils de Vital Bérubé et de Louisa Drury  
 fille adoptive de Julien Wilson et de Marie-Paule Rousseau

Mariette Bérubé et Edgard Lamontagne, 00-00-1988  
 fille de Vital Bérubé et de Louisa Drury  
 fils de Eugène Lamontagne et Rita Verner

Caroline Bérubé

Mario Bérubé

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Edmond Bérubé et de Fernande Pelletier)

Denise Bérubé et Jacques Laforest, 11-09-1976 (Grandes-Battures)  
fille de Edmond Bérubé et de Fernande Pelletier  
fils de Léger Laforest et de Irène Trépanier

Diane Bérubé et Jacques MacDonald, 25-08-1979 (L'Anse-aux-Dunes)  
fille de Edmond Bérubé et de Fernande Pelletier  
fils de Denis Macdonald et de Berthe Thivierge

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Allen Bérubé et de Léona Wilson)

Isabelle Bérubé

Jean-Philippe Bérubé

Liette Bérubé

Lydia Bérubé

QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Gino Bérubé et de Brigitte Breton)

Karolane Bérubé

QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Louis Bérubé et de Nicole Wilson)

Chany Bérubé

COUPLE FONDATEUR: PIERRE BOISVERT ET MARGUERITE THERIAULT, mariés à Port-Daniel, le 07-01-1862.

fils de Jean-Baptiste Boisvert et de Marguerite Côté  
 fille de Michel Thériault et de Rose Quessy

PREMIERE GENERATION (Les enfants de Pierre Boisvert et de Marguerite Thériault)

Laurette Boisvert et Georges Simard, 20-05-1879  
 fille de Pierre Boisvert et de Marguerite Thériault  
 fils de Charles Simard et de Adélaïde Lafrance

William Boisvert et Marguerite Vallée, 03-09-1899  
 fils de Pierre Boisvert et de Marguerite Thériault  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux

Joseph Boisvert et Marguerite Rousseau, 16-11-1897  
 fils de Pierre Boisvert et de Marguerite Thériault  
 fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
Deuxième mariage: Amana Wilson  
 fille de Walter Wilson et de Catherine Dyon

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de William Boisvert et de Marguerite Vallée)

Léda Boisvert et Callixte Bérubé, 04-10-1919  
 fille de William Boisvert et de Marguerite Vallée  
 fils de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard

Laura Boisvert et Napoléon Vézina, 07-06-1927 (Pentecôte)  
 fille de William Boisvert et de Marguerite Vallée  
 fils de André Vézina et de Elizabeth Laverne

Amedé Boisvert et Alice Rioux, 12-05-1936  
 fils de William Boisvert et de Marguerite Vallée  
 fille de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée

Léon Boisvert et Irène Vallée, 17-07-1946  
 fils de William Boisvert et de Marguerite Vallée  
 fille de Elzéard Vallée et de Délina Pelletier

Albert Boisvert et Rénalda Vallée, 15-11-1958 (Sept-Iles)  
 fils de William Boisvert et de Marguerite Vallée  
 fille de Georges Vallée et de Georgianna Vignola

René Boisvert et Céline Lebrasseur, 15-12-1960 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de William Boisvert et de Marguerite Vallée  
 fille de Edouard Lebrasseur et de Delphine Hubert

Alexandre Boisvert, célibataire

Marie-Louise Boisvert, célibataire

**TROISIEME GENERATION (Les enfants de Amedé Boisvert et de Alice Rioux)**

Jean-Marie Boisvert et Rose-Alma Simard, 22-07-1959  
 fils de Amedé Boisvert et de Alice Rioux  
 fille de Georges Simard et de Antoinette Lamontagne

Rolland Boisvert et Ginette Brossard, 12-05-1958 (Québec)  
 fils de Amedé Boisvert et de Alice Rioux  
 fille de                    et de

Annette Boisvert et Réal Viens, 29-03-1962 (Québec)  
 fille de Amedé Boisvert et de Alice Rioux  
 fils de                    et de

Jeannine Boisvert et André Voyer, 16-04-1966 (Sept-Iles)  
 fille de Amedé Boisvert et de Alice Rioux  
 fils de Albert Voyer et de Marie-Blanche Archambault

Aurèle Boisvert et Lucette Wilson, 25-05-1968  
 fils de Amedé Boisvert et de Alice Rioux  
 fille de Peter Wilson et de Lucienne Pelletier

Claudette Boisvert et Irené Kennedy, 30-06-1973  
 fille de Amedé Boisvert et de Alice Rioux  
 fils de Robert Kennedy et de Mary Larivière

Joseph Vital Guy Boisvert, d.c.d. en bas âge

**TROISIEME GENERATION (Les enfants de Léon Boisvert et de Irène Vallée)**

Jean-Guy Boisvert et Emilie Thibeault, 28-12-1971 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fils de Léon Boisvert et de Irène Vallée  
 fille de Weldem Thibeault et de Lydia Bérubé

René Boisvert et Laurentia Lebrasseur, 28-08-1980, (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de Léon Boisvert et de Irène Vallée  
 fille de Hilaire Lebrasseur et de Jacqueline Beaudouin

Rosaire Boisvert et Françoise Bourassa, 12-02-1978 (Sept-Iles)  
 fils de Léon Boisvert et de Irène Vallée  
 fille de Gérard Bourassa et de Bernadette Corriveau  
Union de fait, Gisèle Poitras, 00-00-1984 (Sept-Iles)

André Boisvert et Christine Reader, 14-07-1990 (Ontario)  
 fils de Léon Boisvert et de Irène Vallée  
 fille de                    et de

Pierre Boisvert et Mary Green, 00-00-1980 (Ontario)  
 fils de Léon Boisvert et de Irène Vallée  
 fille de                    et de

Prisca Boisvert et Bruno Fortin, 00-00-1989 (Sept-Iles)  
 fille adoptive de Léon Boisvert et de Irène Vallée  
 fils de Eugène Fortin et de Véronique Tandros

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Jean-Marie Boisvert et de Rose-Alma Simard)

Sylvie Boisvert et Alain Corneau, 21-07-1984 (MTL)  
 fille de Jean-Marie Boisvert et de Rose-Alma Simard  
 fils de Yvon Corneau et de Mariette Mulroney

Marie-Claude Boisvert et Sylvain Michaud, 00-00-1989 (MTL)  
 fille de Jean-Marie Boisvert et de Rose-Alma Simard  
 fils de Joseph Michaud et de Jeannette Viens

Luc Boisvert

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Aurèle Boisvert et de Lucette Wilson)

Keven Boisvert et Linda Rioux, 00-00-1990  
 fils de Aurèle Boisvert et de Lucette Wilson  
 fille de Cid Rioux et de Rose Bernatchez

Vickie Boisvert et Roberto Verner, 00-00-1990  
 fille de Aurèle Boisvert et de Lucette Wilson  
 fils de Calence Verner et de Sophie Lebouthilier

Garry Boisvert

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Jean-Guy Boisvert et de Emilie Thibeault)

Suzie Boisvert

Nadia Boisvert

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de René Boisvert et de Laurentia Lebrasseur)

Marie-Soleil Boisvert

Christine Boisvert

COUPLE FONDATEUR: JOSEPH BRETON ET ANNE VERNER mariés sur le sol nord-côtier le 17-09-1888.

fils de Edouard Breton et de Rose Thivierge

fille de Frank Verner et de Nancy Doyle

Deuxième mariage: Palma Bourassa (Pointe-aux-Esquimaux)

fille de Jean-Baptiste Bourassa et de Henriette Petit-Pas

PREMIERE GENERATION (Les enfants de Joseph Breton et de Anne Verner/Palma Bourassa)

Rose Breton et Téléphore Larivière, 03-11-1908

fille de Joseph Breton et de Anne Verner

fils de Christophe Larivière et de Aimée Pelletier

Deuxième mariage, Philippe Vallée, 05-04-1920

fils de Pierre Vallée et de Hélène Rioux

Jeanne Breton et Simon Horth, 07-09-1913 (Gaspé)

fille de Joseph Breton et de Anne Verner

fils de Xavier Horth et de Philomène Aspirot

Albert Breton et Arthémise Vallée, 16-05-1916

fils de Joseph Breton et de Anne Verner

fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux

Elda Breton et Delphis Pelletier, 25-09-1917

fille de Joseph Breton et de Palma Bourassa

fils de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée

Deuxième mariage: Francis Michaud

fils du frère de Narcisse Michaud

Paul Breton et Lucianna Brière, 07-10-1930

fils de Joseph Breton et de Palma Bourassa

fille de Louis Brière et de Odina Pelletier

Walter Breton et Florida Pelletier, 05-09-1935

fils de Joseph Breton et de Palma Bourassa

fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée

Edouard Breton et , 00-00-? (Gaspé)

fils de Joseph Breton et de Anne Verner

fille de et de

Marie-Jeanne Breton et , 00-00-? (Gaspé)

fille de Joseph Breton et de Anne Verner

fils de et de

Hector Breton et , 00-00-? (Riv.-du-Loup)  
 fils de Joseph Breton et de Palma Bourassa  
 fille de et de

Laurianna Breton et , 00-00-? (Jonquière)  
 fille de Joseph Breton et de Palma Bourassa  
 fils de et de

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Albert Breton et de Arthémise Vallée)**

Nelly Breton et Gérard Larivière, 24-04-1945  
 fille de Albert Breton et de Arthémise Vallée  
 fils de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph

Blanche Breton et Ernest Thériault, 23-10-1947 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Albert Breton et de Arthémise Vallée  
 fils de Alphonse Thériault et de Adèle Larivière

Yvon Breton et Berthe Rioux, 28-12-1953  
 fils de Albert Breton et de Arthémise Vallée  
 fille de Alphonse Rioux et de Nelly Verner

Rodolphe Breton et Georgette Vallée, 28-12-1954  
 fils de Albert Breton et de Arthémise Vallée  
 fille de Clarence Vallée et de Alice Verner

Causette Breton et Toussaint Rioux, 23-07-1959  
 fille de Albert Breton et de Arthémise Vallée  
 fils de Alphonse Rioux et de Nelly Verner

Judith Breton et Héliodore Caissy, 09-06-1955 (Clarke-City)  
 fille de Albert Breton et de Arthémise Vallée  
 fils de Hypollite Caissy et Alice Bujold

Calence Breton et Jeanne-d'Arc Lebrasseur, 21-09-1955 (Clarke-City)  
 fils de Albert Breton et de Arthémise Vallée  
 fille de Wellie Lebrasseur et de Promélia Paris

Harold Breton et Lauraine Lamontagne, 26-06-1965 (Clarke-City)  
 fils de Albert Breton et de Arthémise Vallée  
 fille de Claude Lamontagne et de Emilienne Bourdages

Joseph Breton et Marie-Ange Boulanger, 28-12-1961 (Charlesbourg)  
 fils de Albert Breton et de Arthémise Vallée  
 fille de Napoléon Boulanger et de Marie-Anne Gaumont

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Paul Breton et de Lucianna Brière)*

Wilbrod Breton et Peggy Wilson, 28-01-1956  
 fils de Paul Breton et de Lucianna Brière  
 fille de Jean Wilson et de Clara Verner

Donat Breton et Carmelle Wilson, 27-12-1958  
 fils de Paul Breton et de Lucianna Brière  
 fille de Jean Wilson et de Clara Verner

Yves Breton et Jacynthe Lamontagne, 28-12-1974  
 fils de Paul Breton et de Lucianna Brière  
 fille de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner

Laurent Breton, célibataire

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Walter Breton et de Florida Pelletier)*

Paul-Emile Breton et Doris Wilson, 10-07-1956  
 fils de Walter Breton et de Florida Pelletier  
 fille de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner

Emond Breton et Claudette Brière, 23-06-1960  
 fils de Walter Breton et de Florida Pelletier  
 fille de Wilfrid Brière et de Elizabeth Brent

Cécile Breton et Davis Wilson, 28-12-1960  
 fille de Walter Breton et de Florida Pelletier  
 fils de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner

Georgette Breton et Pierre Vallée, 06-08-1962  
 fille de Walter Breton et de Florida Pelletier  
 fils de Jos Vallée et de Jeanne d'Arc Larivière

Pauline Breton et Normand Bolduc, 12-10-1968 (Rimouski)  
 fille de Walter Breton et de Florida Pelletier  
 fils de Albert Bolduc et de Jeanne Bérubé

Larry Breton et Yvette Beaudouin, 00-00-1984 (Grandes-Marées)  
 fils de Walter Breton et de Florida Pelletier  
 fille de Robert Beaudouin et de Léontine Beaudouin

Joseph Albert Breton, d.c.d. en bas âge

Hector Breton, célibataire

*TROISIEME GENERATION (Les enfants de Yvon Breton et de Berthe Rioux)*

Jean Breton et Marjolaine Wilson, 14-02-1981  
 fils de Yvon Breton et de Berthe Rioux  
 fille de Jimmy Wilson et de Cécile Vallée

Gaston Breton et Doris Pelletier, 04-08-1984 (Sept-Iles)  
 fils de Yvon Breton et de Berthe Rioux  
 fille de Normand Pelletier et de Marie-May Degrâce

Colette Breton et Bernard Caissy, 28-06-1986 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fille de Yvon Breton et de Berthe Rioux  
 fils de Julien Caissy et de Mariette Philippe

Omer Breton, d.c.d.

Claudia Breton, célibataire

*TROISIEME GENERATION (Les enfants de Rodolphe Breton et de Georgette Vallée)*

Marcelle Breton et Michel Larivière, 21-06-1975  
 fille de Rodolphe Breton et de Georgette Vallée  
 fils de Joseph Larivière et de Thérèse Rioux

Marc Breton et Line Verner, 00-00-1978  
 fils de Rodolphe Breton et de Georgette Vallée  
 fille de Franklin Verner et de Aurélie Simard

Mario Breton et Manon Bossé, 00-00-1984 (Fermont)  
 fils de Rodolphe Breton et de Georgette Vallée  
 fille de Benoit Bossé et de Hermeline Larocque

Luc Breton et Sylvie Tremblay, 00-00-1983 (Jonquière)  
 fils de Rodolphe Breton et de Georgette Vallée  
 fille de Maurice Tremblay et de Evelyne Turgeon

Robert Breton, d.c.d.

Frédérique Breton

*TROISIEME GENERATION (Les enfants de Joseph Breton et de Marie-Ange Boulanger)*

Brigitte Breton et Gino Bérubé, 00-00-1986  
 fille de Joseph Breton et de Marie-Ange Boulanger  
 fils de Benoit Bérubé et de Alfréda Brière

Stevens Breton et Aline Lebel, 00-00-85 (Qué.)  
 fils de Joseph Breton et de Marie-Ange Boulanger  
 fille de Patrick Lebel et de Cécile Tremblay

Sylvie Breton et Pierre Biron 00-00-88 (Qué.)  
 fille de Joseph Breton et de Marie-Ange Boulanger  
 fils de Antoine Biron et de Marielle Benoit

*TROISIEME GENERATION (Les enfants de Donat Breton et de Carmelle Wilson)*

Suzanne Breton et Régis Vallée, 26-12-1981  
 fille de Donat Breton et de Carmelle Wilson  
 fils de Donald Vallée et de Albertine Vallée

Peter Breton et Rosa Wilson, 00-00-1991  
 fils de Donat Breton et de Carmelle Wilson  
 fille de Tommy Wilson et de Agnès Pelletier

Jenny Breton et Joël Verner, 00-00-1989  
 fille de Donat Breton et de Carmelle Wilson  
 fils de Joseph Verner et de Diane Larivière

Carlos Breton

Candy Breton

*TROISIEME GENERATION (L'enfant de Larry Breton et de Yvette Beaudouin)*

Eric Breton

*QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Marc Breton et de Line Verner)*

Louis Breton

COUPLE FONDATEUR: THOMAS BRIERE ET FRANCOISE LEBRASSEUR mariés sur le sol nord-côtier le 31-05-1862.

fils de Louis Brière et de Elizabeth Beck  
 fille de Pierre Lebrasseur et de Sophie Mauger

PREMIERE GENERATION (Les enfants de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur)

Amanda Brière et Célestin Vallée, 19-08-1887  
 fille de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur  
 fils de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault

Louis Brière et Catherine Dyon, 25-11-1892  
 fils de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur  
 fille de Félix Dyon et de Léa Guy  
Deuxième mariage, Odina Pelletier, 30-04-1901  
 fille de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée

Delphine Brière et Alphonse Rousseau, 15-11-1894  
 fille de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur  
 fils de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx

Victoria Brière et Philippe Lamontagne, 15-11-1894  
 fille de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur  
 fils de Philippe Lamontagne et de Marie Murphy  
Deuxième mariage, Christophe Larivière, 13-11-1899  
 fils de Napoléon Larivière et de Dolorès Rioux

Angélique Brière et Johnny Lamontagne, 13-11-1899  
 fille de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur  
 fils de Philippe Lamontagne et de Marie Murphy

Jeanne Brière et Henri Michaud, 14-09-1911  
 fille de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur  
 fils de Ambroise Michaud et de Emilie Pelletier

Alfred Brière, célibataire, d.c.d. à Québec

Richard Brière, d.c.d. en bas âge

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Louis Brière / Catherine Dyon / Odina Pelletier)

Agnès Brière et Jean-Baptiste Pelletier, 19-10-1914  
 fille de Louis Brière et de Catherine Dyon  
 fils de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée

Alfred Brière et Lucia Vallée, 24-10- 1916  
 fils de Louis Brière et de Catherine Dyon  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux

Marie Brière et Edouard Corriveau, 25-10-1927 (Grandes-Marées)  
 fille de Louis Brière et de Odina Pelletier  
 fils de Aldéric Corriveau et de Domitille Beaudouin

Ernest Brière et Antoinette Vallée, 23-04-1928  
 fils de Louis Brière et de Odina Pelletier  
 fille de Alfred Vallée et de Léa Roussel

Lucianna Brière et Paul Breton, 07-10-1930  
 fille de Louis Brière et de Odina Pelletier  
 fils de Joseph Breton et de Anne Verner

Wilfrid Brière et Elizabeth Brent, 21-02-1938  
 fils de Louis Brière et de Odina Pelletier  
 fille de Thomas Brent et de Elizabeth Bérubé

Eugénie Brière et Benoit Corriveau, 20-06-1938 (Grandes-Marées)  
 fille de Louis Brière et de Odina Pelletier  
 fils de Joseph Corriveau et de Rose-Anne Vallée

Gracia Brière et Georges Beaudouin, 30-06-1941 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fille de Louis Brière et de Odina Pelletier  
 fils de Georges Beaudouin et de Albina Bourdages

Edouard Brière et Yvonne Bérubé, 05-02-1942  
 fils de Louis Brière et de Odina Pelletier  
 fille de Edmond Bérubé et de Exilda Thivierge  
Deuxième mariage, Yvette Bérubé, 24-06-1952  
 fille de Callixte Bérubé et de Léda Boisvert

Elzéard Brière et Jeannette Vallée, 29-10-1946  
 fils de Louis Brière et de Odina Pelletier  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée

Delphis Brière et Emilie Verner, 05-07-1949  
 fils de Louis Brière et de Odina Pelletier  
 fille de Walter Verner et de Mathilda Holmes

#### TROISIEME GENERATION (Les enfants de Alfred Brière et de Lucia Vallée)

Le couple a élevé Alphonse Pelletier.  
 Ce dernier est mort de la grippe espagnole.

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Ernest Brière et de Antoinette Vallée)

Alfréda Brière et Benoit Bérubé, 04-05-1948  
 fille de Ernest Brière et de Antoinette Vallée  
 fils de Callixte Bérubé et de Léda Boisvert

Thérèse Brière et Pascal Simard, 15-05-1951  
 fille de Ernest Brière et de Antoinette Vallée  
 fils de Cyrille Simard et de Joséphine Simard

Georgette Brière et Hervé Bérubé, 11-05-1954  
 fille de Ernest Brière et de Antoinette Vallée  
 fils de Callixte Bérubé et de Léda Boisvert

Béatrice Brière et Desmond Wilson, 20-07-1957  
 fille de Ernest Brière et de Antoinette Vallée  
 fils de Adélar Wilson et de Nelly-Jane Verner

Fleurette Brière et Marcel Pelletier, 05-07-1962  
 fille de Ernest Brière et de Antoinette Vallée  
 fils de Onésime Pelletier et de Laysé Vallée

Léopold Brière et Lucette Noël, 10-10-1962 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de Ernest Brière et de Antoinette Vallée  
 fils de Léon Noël et de Hélène Bourdages

Evelyne Brière et Marc Messier 00-00-1960 (Qué.)  
 fille de Ernest Brière et de Antoinette Vallée  
 fils de Robert Messieur et de Irène Baril

Marie-Marthe Brière, religieuse

Rita Brière, d.c.d. en bas âge

Julien Brière, d.c.d.

Françoise Brière, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Edouard Brière/ Yvonne Bérubé/ Yvette Bérubé)

Bernadette Brière et Philippe Blouin, 24-04-1965 (Amqui)  
 fille de Edouard Brière et de Yvonne Bérubé  
 fils de Ovide Blouin et de Anne Nadeau

Liliane Brière et Marcel Blanchette, 15-04-1974 (Gallix)  
 fille de Edouard Brière et de Yvette Bérubé  
 fils de Marcel Blanchette et de Mary Joyce  
Deuxième mariage, Guy Bujold, 15-08-1987 (Sept-Iles)  
 fils de Gérard Bujold et de Jeannette Poirier

Laurent Brière et Claudine Bellemare, 08-07-1978 (Mont-St-Pierre)  
 fils de Edouard Brière et de Yvette Bérubé  
 fille de Albani Bellemare et de Marie-Jeanne Lévesque

Gilles Brière et Claudine Rousseau, 00-00-1987  
 fils de Edouard Brière et de Yvette Bérubé  
 fille de Omer Rousseau et de Liliane Vallée

Pierre Brière et Mara Thomas, 00-00-1989 (L'Anse-aux-Dunes)  
 fils de Edouard Brière et de Yvette Bérubé  
 fille de Elzéard Thomas et de Agnès Mestokosho

Léo Brière et Sylvie Gendron, 00-00-89 (Qué.)  
 fils de Edouard Brière et de Yvette Bérubé  
 fille de Jean-Paul Gendron et de Denise Fortier

Claude Brière et Marie-Claude Daviault, 00-00-89 (Qué.)  
 fils de Edouard Brière et de Yvette Bérubé  
 fille de Louis-Marie Daviault et de Berthe L'Espérance

Sylvain Brière, d.c.d.

Jean-Louis Brière, d.c.d

Simon Brière, d.c.d.

Gaby Brière, d.c.d. en bas âge

**TROISIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Wilfrid Brière et de Elizabeth Brent)**

Edwin Brière et Georgette Bélanger, 30-05-1959 (Cap-aux-Outardes)  
 fils de Wilfrid Brière et de Elizabeth Brent  
 fille de Magloire Bélanger et de Georgianna Verner

Claudette Brière et Emond Breton, 23-06-1960  
 fille de Wilfrid Brière et de Elizabeth Brent  
 fils de Walter Breton et de Florida Pelletier

Nicole Brière et Victor Banville, 14-12-1964 (Sept-Iles)  
 fille de Wilfrid Brière et de Elizabeth Brent  
 fils de Gino Banville et de Mary Bourgeois

Dorothée Brière et Henry Verner, 12-02-1966  
 fille de Wilfrid Brière et de Elizabeth Brent  
 fils de Thommy Verner et de Joséphine Verner

Marie-Berthe Brière et Roger Basque, 01-08-1970 (Padoue)  
 fille de Wilfrid Brière et de Elizabeth Brent  
 fils de Pierre Basque et de Yvonne Lecours

Raymond Brière, célibataire

Lucien Brière, célibataire

**TROISIEME GENERATION (Les enfants de Delphis Brière et de Emilie Verner)**

Michel Brière et Lise Wilson, 27-12-1979  
 fils adoptif de Delphis Brière et de Emilie Verner  
 fille de Léopold Wilson et de Reina Wilson

Louise Brière et Jean-Pierre Poitras, 22-02-1983 (Sept-Iles)  
 fille adoptive de Delphis Brière et de Emilie Verner  
 fils de Guy Poitras et de Ginette Donohue

**TROISIEME GENERATION (Les enfants de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée)**

Gabrielle Brière et Jean-Guy Verner, 24-09-1966  
 fille de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée  
 fils de Thommy Verner et de Joséphine Verner

Gilberte Brière et René Baillargeon, 27-12-1969 (Sept-Iles)  
 fille de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée  
 fils de David Baillargeon et de Bella Poirier

Donald Brière et Yolande Wilson, 19-06-1976  
 fils de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée  
 fille de Thommy Wilson et de Agnès Pelletier

Céline Brière et Ernest Verner, 16-07-1977  
 fille de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée  
 fils adoptif de Horacio Verner et de Maria Simard  
Union de fait, Richard Beaudouin, 00-00-1983 (Grandes-Marées)  
 fils de Albert Beaudouin et de Eléonore Beaudouin

Jacynthe Brière et Jocelyn Beaudouin, 17-07-1982  
 fille de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée  
 fils de Jean-Paul Beaudouin et de Jeannette Michaud

Jean Brière et Linda Vallée, 14-07-1991  
 fils de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée  
 fille de Emile Vallée et de Monique Bastien

Simon Brière et Véronique Beaudoin, 00-00-1987 (Grandes-Marées)  
 fils de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée  
 fille de Lucien Beaudoin et de Marguerite Parisé

Félexine Brière, célibataire

**QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Léopold Brière et de Lucette Noël)**

Léne Brière et Marcel Lebrasseur, 00-00-1983 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fille de Léopold Brière et de Lucette Noël  
 fils de Hilaire Lebrasseur et de Jacqueline Beaudouin

Chantale Brière et Jean Beaudouin, 00-00-87 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fille de Léopold Brière et de Lucette Noël  
 fils de Aless Beaudouin et de Rita Bujold

**QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Michel Brière et de Lise Wilson)**

Julie Brière

**QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Laurent Brière et de Claudine Bellemare)**

Billy Brière

Cindy Brière

*QUATRIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Donald Brière et de Yolande Wilson)*

Mike Brière

Johnny Brière

*QUATRIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Jean Brière et de Linda Vallée)*

Enrick Brière

Stéphanie Brière

Krystelle Brière

COUPLE FONDATEUR: PETER FERGUSON ET MAUDE O'NEIL mariés sur le sol nord-côtier le 28-05-1905.

filis de Grégory Ferguson et de Marie (amérindienne)  
 fille de John O'Neil et de Anne Verner

PREMIERE GENERATION (Les enfants de Peter Ferguson et de Maude O'Neil)

Alice Ferguson et Michel Thivierge, 29-09-1931  
 fille de Peter Ferguson et de Maude O'Neil  
 fils de François Thivierge et de Léa Vallée

Stewart Ferguson et Jeannette Chartrand, 26-09-1933 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Peter Ferguson et de Maude O'Neil  
 fille de Napoléon Chartrand et de Catherine Trépanier

Franklin Ferguson et Lucienne Chartrand, 25-05-1936 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Peter Ferguson et de Maude O'Neil  
 fille de Napoléon Chartrand et de Catherine Trépanier

Maude Ferguson et Cid Larivière, 16-09-1940  
 fille de Peter Ferguson et de Maude O'Neil  
 fils de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph

Jeannette Ferguson et Michaël Galdorisie, 07-08-1944 (New-York)  
 fille de Peter Ferguson et de Maude O'Neil  
 fils de Ralph Galdorisie et de Mary Labindo

Annie Ferguson et Dan Sutter, 19-02-1946 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Peter Ferguson et de Maude O'Neil  
 fils de Joseph Sutter et de Marie Bourdages

Mary Ferguson et Laurent Villeneuve, 00-00-1946 (Beauce)  
 fille de Peter Ferguson et de Maude O'Neil  
 fils de Christian Villeneuve et de Marie-Marthe Deschamps

Roland Ferguson et Jackie Anctil, 00-00-1949 (Hull)  
 fils de Peter Ferguson et de Maude O'Neil  
 fille de Jean-Guy Anctil et de Maryse Deschatelets

Toussaint Ferguson, d.c.d. (guerre 1939-1945)

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Stewart Ferguson et de Jeannette Chartrand)*

Andy Ferguson et Liliane Beaudouin, 23-08-1958 (Grandes-Marées)  
 fils de Stewart Ferguson et de Jeannette Chartrand  
 fille de Raoul Beaudouin et de Stella Rioux

Jacqueline Ferguson et Edgard Vallée, 27-12-1960  
 fille de Stewart Ferguson et de Jeannette Chartrand  
 fils de Clarence Vallée et de Alice Verner

Jean-Luc Ferguson et Françoise Dowel, 27-12-1966 (Cap-aux-Outardes)  
 fils de Stewart Ferguson et de Jeannette Chartrand  
 fille de Roger Dowel et Elmire Breton

Louise Ferguson et Jean-Luc Rioux, 28-12-1968  
 fille de Stewart Ferguson et de Jeannette Chartrand  
 fils de Théodore Rioux et de Thérèse Verner

Réjean Ferguson et Rosa Wilson, 12-08-1972  
 fils de Stewart Ferguson et de Jeannette Chartrand  
 fille de Thommy Wilson et de Agnès Pelletier

Danny Ferguson et Marjolaine Wilson, 20-04-1974  
 fils de Stewart Ferguson et de Jeannette Chartrand  
 fille de James Wilson Cécile Vallée

Aline Ferguson et Steeve Emard, 00-00-74 (N.-B)  
 fille de Stewart Ferguson et de Jeannette Chartrand  
 fils de Yvans Emard et de Michelle Douglas

Henry Ferguson, célibataire

Marie-Aimée Ferguson, d.c.d.

*TROISIEME GENERATION (Les enfants de Jean-Luc Ferguson et de Françoise Dowel)*

Sonia Ferguson

François Ferguson

Alain Ferguson

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Danny Ferguson et de Marjolaine Wilson)

Martin Ferguson

Mireille Ferguson

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Réjean Ferguson et de Rosa Wilson)

Annie Ferguson

Marie-Claude Ferguson

COUPLE FONDATEUR: PHILIPPE LAMONTAGNE ET MARIE MURPHY, mariés en Gaspésie ou aux Iles-de-la-Madeleine ? continuer recherche.

fils de            et de    (poursuivre la recherche)  
 fille de            et de

**PREMIERE GENERATION (Les enfants de Philippe Lamontagne et de Marie Murphy)**

Philomène Lamontagne et Daniel Rousseau, 08-12-1893  
 fille de Philippe Lamontagne et de Marie Murphy  
 fils de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx

Philippe Lamontagne et Victoria Brière, 15-11-1894  
 fils de Philippe Lamontagne et de Marie Murphy  
 fille de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur

Jean Lamontagne et Angélique Brière, 13-11-1899  
 fils de Philippe Lamontagne et de Marie Murphy  
 fille de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur

Joachim Lamontagne et Annie Thibeault, 24-05-1908 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fils de Philippe Lamontagne et de Marie Murphy  
 fille de Charles Thibeault et de Antoinette Lebrasseur

Tanice Lamontagne et            00-00-?, (extérieur)  
 fils de Philippe Lamontagne et de Marie Murphy  
 fille de            et de

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Jean Lamontagne et de Angélique Brière)**

Anna Lamontagne et Wallace Verner, 05-10-1926  
 fille de Jean Lamontagne et de Angélique Brière  
 fils de James Verner et Catherine Stevenson

Cléophas Lamontagne et Joséphine Simard, 17-02-1936  
 fils de Jean Lamontagne et de Angélique Brière  
 fille de Gustave Simard et de Marie Vallée

Yvette Lamontagne et Clarence Wilson, 04-07-1944  
 fille adoptive de Jean Lamontagne et de Angélique Brière  
 fils de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner

Roméo Lamontagne et Marguerite Auger, 24-12-1946 (Franklin)  
 fils de Jean Lamontagne et de Angélique Brière  
 fille de William Auger et de Elizabeth Lebrasseur

Marie-Elda Lamontagne, d.c.d. en bas âge

John Lamontagne, célibataire

Alphonse Lamontagne, célibataire

Edouard Lamontagne, célibataire

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Joachim Lamontagne et de Annie Thibeault)**

Antoinette Lamontagne et Georges Simard, 22-04-1935  
 fille de Joachim Lamontagne et de Annie Thibeault  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert

Elise Lamontagne et Eustache Beaudouin, 09-11-1939 (Grandes-Marées)  
 fille de Joachim Lamontagne et de Annie Thibeault  
 fils de Israël Beaudouin et de Marie-Anne Beaudouin

Arthur Lamontagne et Anne-Marie Verner, 13-02-1939  
 fils de Joachim Lamontagne et de Annie Thibeault  
 fille de Walter Verner et de Mathilda Holmes

Eugène Lamontagne et Rita Verner, 10-07-1940  
 fils de Joachim Lamontagne et de Annie Thibeault  
 fille de Walter Verner et de Mathilda Holmes

Aimée Lamontagne et Médard Simard, 24-04-1940  
 fille de Joachim Lamontagne et de Annie Thibeault  
 fils de Guillaume Simard et de Audina Thivierge

Maurice Lamontagne, célibataire

**TROISIEME GENERATION (Les enfants de Cléophas Lamontagne et de Joséphine Simard)**

Yves Lamontagne et Carole Flynn, 00-00-72 (MTL)  
 fils de Cléophas Lamontagne et de Joséphine Simard  
 fille de Ernest Flynn et de Albertine Bourgeois

Andrée Lamontagne, fille-mère

Charles Lamontagne, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner)

Marie-Claire Lamontagne et John Hunter, 29-12-1960 (Toronto)  
 fille de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner  
 fils de James Hunter et de Marion Brown

Cécilius Lamontagne et Ginette Verner, 29-05-1963  
 fils de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner  
 fille de Léon Verner et de Emilie Verner

Madeleine Lamontagne et Henri Tremblay, 01-08-1970 (Sept-Iles)  
 fille de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner  
 fils de Georges Tremblay et de Marguerite Simard

Walter Lamontagne et Lucille Noël, 15-11-1972 (Riv-Du-Loup)  
 fils de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner  
 fille de Albert Noël et de Eugène Garon

Harold Lamontagne et Ginette Thibeault, 01-07-1972 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fils de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner  
 fille de Welly Thibeault et de Yvonne Arseneault

Jean Lamontagne et Jocelyne Pinchaud, 16-08-1975 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner  
 fille de Armand Pinchaud et de Lina Bujold

Jacynthe Lamontagne et Yves Breton, 28-12-1974  
 fille de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner  
 fils de Paul Breton et de Lucienne Brière

Patrick Lamontagne et Alice Pinchaud, 17-07-1976 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner  
 fille de Donat Pinchaud et de Marthe Bujold

Mario Lamontagne, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Eugène Lamontagne et de Rita Verner)

Annie Lamontagne et Jean-Pierre Archambault, 25-06-1964 (Québec)  
 fille de Eugène Lamontagne et de Rita Verner  
 fils de Honoré Archambault et Graziella Roussel

Gabrielle Lamontagne et André Adams, 03-07-1965 (Chutes-aux-Outardes)  
 fille de Eugène Lamontagne et de Rita Verner  
 fils de Georges Adams et de Emma Imbeault

Edgard Lamontagne et Lucette Rioux, 07-01-1967  
 fils de Eugène Lamontagne et de Rita Verner  
 fille de Alphonse Rioux et de Nelly Verner  
Union de fait, Mariette Bérubé, 00-00-1988  
 fille de Vital Bérubé et de Louisa Drury

Louis Lamontagne et Simone Murphy, 03-07-1971 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Eugène Lamontagne et de Rita Verner  
 fille de Léonce Murphy et de Adrienne Trépanier

Thérèse Lamontagne et Jean-Marc Côté, 02-07-1971 (Matane)  
 fille de Eugène Lamontagne et de Rita Verner  
 fils de Georges Côté et de Rose-Aimée Richard

Micheline Lamontagne et Jean-Louis Trépanier, 05-08-1972 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Eugène Lamontagne et de Rita Verner  
 fils de Louis Trépanier et de Rita Bourassa

Mariette Lamontagne et                   , 00-00-? (extérieur)  
 fille de Eugène Lamontagne et de Rita Verner  
 fils de                    et de

Layesse Verner, d.c.d.

*QUATRIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Edgard Lamontagne et de Lucette Rioux)*

Nancy Lamontagne et Nico Pelletier, 00-00-1988  
 fille de Edgard Lamontagne et de Lucette Rioux  
 fils de Doril Pelletier et de Marie-Elda Verner

Julie Lamontagne

Mylène Lamontagne

*QUATRIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Cécilius Lamontagne et de Ginette Verner)*

Colette Lamontagne et Ghyslain Wilson, 00-00-1985  
 fille de Cécilius Lamontagne et de Ginette Verner  
 fils de Desmond Wilson et de Béatrice Brière

Nathalie Lamontagne

Carine Lamontagne

QUATRIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Harold Lamontagne et de Ginette Thibeault)

Danny Lamontagne

Caroline Lamontagne

COUPLE FONDATEUR: NAPOLEON LARIVIERRE ET DOLORES RIOUX mariés à Grande-Rivière en 1855.  
Deuxième mariage avec HELENE DESROSBY sur le sol nord-côtier, le 08-06-1872.

fils de Isaac Larivière et de Marie O'Connor  
 fille de Abraham Rioux et de Mathilde Proulx  
 fille de Frédérique Desrosby et de Sophie Lebrasseur

*PREMIERE GENERATION (Les enfants de Napoléon Larivière et de Dolorès Rioux)*

Christophe Larivière et Aimée Pelletier, 08-11-1881  
 fils de Napoléon Larivière et de Dolorès Rioux  
 fille de Alexis Pelletier et de Diane Vachon  
Deuxième mariage. Victoria Brière, 13-11-1899  
 fille de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur

Joseph Larivière et Marie Trépanier, 30-10-1895 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Napoléon Larivière et de Dolorès Rioux  
 fille de Narcisse Trépanier et de Marcelline Dalpé

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Christophe Larivière / Aimée Pelletier / Victoria Brière)*

Télesphore Larivière et Rose Breton, 03-11-1908  
 fils de Christophe Larivière et de Aimée Pelletier  
 fille de Joseph Breton et de Anne Verner

Joseph Larivière et Adélaïde Joseph, 26-12-1911 (Betsiamites)  
 fils de Christophe Larivière et de Aimée Pelletier  
 fille de James Joseph et de Marie Levesque

Christophe Larivière et Léda Arsenault, 23-09-1919 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Christophe Larivière et de Aimée Pelletier  
 fille de Philippe Arsenault et de Marie Sirois

Philomène Larivière et Thommy Vallée, 13-09-1922  
 fille de Christophe Larivière et de Aimée Pelletier  
 fils de Célestin Vallée et de Amanda Brière

Palma Larivière et Philippe Beaudouin, 03-08-1937 (Grandes-Marées)  
 fille de Christophe Larivière et de Victoria Brière  
 fils de Louis Beaudouin et de Marie-Jeanne Desrosby

Jeanne-d'Arc Larivière et Jos Vallée, 02-05-1927  
 fille de Christophe Larivière et de Victoria Brière  
 fils de Pierre Vallée et de Hélène Rioux

Patrick Larivière et Anne-Marie Chouinard, 26-12-1928, (Pointe-Lebel)  
 fils de Christophe Larivière et de Victoria Brière  
 fille de Horace Chouinard et de Emma Emond

Ambroise Larivière et Angèle Thirnish, 06-10-1929 (Betsiamites)  
 fils de Christophe Larivière et de Aimée Pelletier  
 fille de Jean-Baptiste Thirnish et de Sévérine Benson

Richard Larivière et Elise Wilson, 28-07-1929  
 fils de Christophe Larivière et de Victoria Brière  
 fille de François Wilson et de Louise Thivierge

Eléonore Larivière, d.c.d.

TROISIEME GENERATION (Télesphore Larivière et Rose Breton n'ont pas eu d'enfant.  
 Devenue veuve, Madame, a épousé en seconde noce Philippe Vallée.  
 réf. famille Vallée)

TROISIEME GENERATION (Christophe Larivière et Léda Arsenault n'ont pas eu d'enfant  
 mais ils ont élevé une fille adoptive. Cette dernière a épousé Albanie Cumming de Sept-Iles.

TROISIEME GENERATION (Richard Larivière et Elise Wilson n'ont pas eu d'enfant  
 mais ils ont toujours gardé Philippe Wilson, célibataire, frère de Madame.

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph)

Desneiges Larivière et Robert Poirier, 17-07-1939 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fille de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph  
 fils de Georges Poirier et de Luce Molloy

Cid Larivière et Maude Ferguson, 16-09-1940  
 fils de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph  
 fille de Peter Ferguson et de Maude O'Neil  
Deuxième mariage, Marthe Beaubien, 08-09-1956 (Sept-Iles)  
 fille de Joseph Beaubien et de Géraldine Drury

John Larivière et Marie-Anne Vallée, 24-04-1945  
 fils de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph  
 fille de Elzéard Vallée et de Délina Pelletier

Gérard Larivière et Nelly Breton, 24-04-1945  
 fils de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph  
 fille de Albert Breton et de Arthémise Vallée

Joseph Larivière et Thérèse Rioux, 18-05-1948  
 fils de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph  
 fille de Alphonse Rioux et de Nelly Verner

Mary Larivière et Robert Kennedy, 29-06-1950 (Cap-Des-Rosiers)  
 fille de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph  
 fils de Albert Kennedy et de Ida Gleeton

Emile Larivière, d.c.d. en bas âge.

Edgard Larivière, d.c.d.

Wellie Larivière, d.c.d.

QUATRIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de John Larivière et de Marie-Ange Vallée)

Jeannine Larivière et Jean-Marie Verner, 20-07-1989  
 fille de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fils de Frank Verner et de Florida Vallée

Brigitte Larivière et Bernard Thibeault, 06-03-1971 (Cap-aux-Outardes)  
 fille de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fils de Alphonse Thibeault et de Cécile Bélanger

Rénald Larivière et Pauline Labrie, 00-00-1976 (Matane)  
 fils de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fille de Cyprien Labrie et de (à compléter)

Lorraine Larivière et Marius Thibeault, 00-00-1972 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fille de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fils de William Thibeault et de Louise Thibeault

Edgard Larivière et Cécile Fontaine, 00-00-1984 (Malioténam)  
 fils de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fille de et de (à compléter)

Lucie Larivière et Dominique Lalonde, 00-00-1980 (Sept-Iles)  
 fille de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fils de et de (à compléter)

Lise Larivière et Emile Lépine, 13-07-1991 (Vaudreuil)  
 fille de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fils de et de (à compléter)

Maureen Larivière et Richard Haley, 00-00-1990 (St-Emile, Québec)  
 fille de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fils de            et de (à compléter)

Nicole Larivière et Arthur Arseneault, 26-09-1992 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fille de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fils adoptif de Joseph Arseneault et de Marguerite Poirier

Patsy Larivière et Rodrigue Deroy, 00-00-1990 (Grandes-Marées)  
 fille de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fils de Arthur Deroy et de Joséphine Lebrasseur

Jean-Marc Larivière et Marie Gallant, 00-00-1984 (Sept-Iles)  
 fils de John Larivière et de Marie-Ange Vallée  
 fille de Sylvain Gallant et de Andrée Courcy

Dorothée et Huguette Larivière sont mortes-nées.

**QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Gérard Larivière et de Nelly Breton)**

Denise Larivière et Michel Charlebois, 22-07-1978 (MTL)  
 fille de Gérard Larivière et de Nelly Breton  
 fils de Jean-Marie Charlebois et de Gilberte Leroux

Thérèse Larivière et Lionel Brouillette, 02-12-1967 (Sept-Iles)  
 fille de Gérard Larivière et de Nelly Breton  
 fils de Joseph Brouillette et de Ledwina Chenard

Denis Larivière et Edith Holmes, 00-00-1980 (Moisie)  
 fils de Gérard Larivière et de Nelly Breton  
 fille de            et de

Lauriane Larivière et Danny Paradis, 00-00-1992 (MTL)  
 fille de Gérard Larivière et de Nelly Breton  
 fils de            et de

Wellie Larivière et Sylvie Verner, 22-07-1978  
 fils de Gérard Larivière et de Nelly Breton  
 fille de Angus Verner et de Rosa Pelletier

Cathy Larivière et Jean-Claude Rehel, 00-00-1987 (Iles-de-la Madeleine)  
 fille de Gérard Larivière et de Nelly Breton  
 fils de            et de

Carol Larivière, célibataire  
 Marcel Larivière, célibataire

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Joseph Larivière et de Thérèse Rioux)

Diane Larivière et Joseph Verner, 20-05-1967  
 fille de Joseph Larivière et de Thérèse Rioux  
 fils de Walter Verner et de Mathilda Holmes

Michel Larivière et Marcelle Breton, 21-06-1975  
 fils de Joseph Larivière et de Thérèse Rioux  
 fille de Rodolphe Breton et de Georgette Vallée

Mario Larivière et Danielle Verner, 27-12-1975  
 fils de Joseph Larivière et de Thérèse Verner  
 fille de Hubert Verner et de Bernadette Vallée

Charlotte Larivière et Yves Saucier, 00-00-1982  
 fille de Joseph Larivière et de Thérèse Verner  
 fils de Hermide Saucier et de Elda Michaud

Debbie Larivière et Rock Verner, 13-08-1988  
 fille de Joseph Larivière et de Thérèse Verner  
 fils de Calence Verner et de Sophie Lebouthilier

Ken Larivière

CINQUIEME GENERATION (L'enfant de Michel Larivière et de Marcelle Breton)

Yan Larivière

CINQUIEME GENERATION (L'enfant de Mario Larivière et de Danielle Verner)

Keven Larivière

CINQUIEME GENERATION (Les enfants de Welly Larivière et de Sylvie Verner)

Sébastien Larivière  
 Sophie Larivière

CINQUIEME GENERATION (L'enfant de Jean-Marc Larivière et de Marie Gallant)

Marc-André Larivière

COUPLE FONDATEUR: AMBROISE MICHAUD ET EMILIE PELLETIER mariés sur le sol nord-côtier le 01-02-1876.

fils de Joseph Michaud et de Suzanne Desbiens  
 fille de Alexis Pelletier et de Diane Vachon

**PREMIERE GENERATION (Les enfants de Ambroise Michaud et de Emilie Pelletier)**

Léa Michaud et Delphis Beaudouin, 27-09-1910 (Grandes-Marées)  
 fille de Ambroise Michaud et de Emilie Pelletier  
 fils de Etienne Beaudouin et de Obelline Beaudouin

Henri Michaud et Jeanne Brière, 14-09-1911  
 fils de Ambroise Michaud et de Emilie Pelletier  
 fille de Thomas Brière et Françoise Lebrasseur  
Deuxième mariage, Marie-Anne Simard, 07-08-1939  
 fille de Georges Simard et de Laurette Boisvert

Alfred Michaud et Céline Savard, 30-10-1915  
 fils de Ambroise Michaud et de Emilie Pelletier  
 fille de William Stevenson et de Geneviève Simard

Diana Michaud et Philippe Vallée, 02-09-1918  
 fille de Ambroise Michaud et Emilie Pelletier  
 fils de Pierre Vallée et de Hélène Rioux

Narcisse Michaud et Palma Bourassa, 03-10-1918  
 fils de Ambroise Michaud et de Emilie Pelletier  
 fille de Jean-Baptiste Bourassa et de Henriette Petit-Pas  
Deuxième mariage, Marie Pelletier, 14-04-1936  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée

Marie Michaud, d.c.d.

Adèle Michaud, d.c.d.

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Narcisse Michaud / Palma Bourassa / Marie Pelletier)**

Hubert Michaud et Louise Flowers, 14-04-1953 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Narcisse Michaud et de Palma Bourassa  
 fille de Emile Flowers et de Graziella Richard

Jeannette Michaud et Jean-Paul Beaudouin, 25-02-1960 (Grandes-Marées)  
 fille de Narcisse Michaud et de Marie Pelletier  
 fils de Raoul Beaudouin et de Lucie Gauthier

Elda Michaud et Hermide Saucier, 16-06-1962 (N.-B)  
 fille de Narcisse Michaud et de Marie Pelletier  
 fils de Lionel Saucier et de Blanche Tardif

Julien Michaud et Claudia Levesque, 03-06-1964 (Grandes-Marées)  
 fils de Narcisse Michaud et de Marie Pelletier  
 fille de Joseph Levesque et de Alexandrine Chagnon

Albert Michaud et Yvette Bélanger, 25-04-1972 (Cap-aux-Outardes)  
 fils de Narcisse Michaud et de Marie Pelletier  
 fille de Armand Bélanger et de Hélène Touzel

Cécile Michaud, d.c.d. en bas âge

Jean-Guy Michaud, célibataire

Arsène Michaud, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Julien Michaud et de Claudia Levesque)

Marlène Michaud et Stéphane Turcotte, 00-00-1989 (Lac Mégantic)  
 fille de Julien Michaud et de Claudia Levesque  
 fils de Gérard Turcotte et de Cécile Vachon

Lise Michaud et Steeve Chartrand, 00-00-1986 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fille de Julien Michaud et de Claudia Levesque  
 fils de Georges Chartrand et de Antoinette Bourdages

Gilles Michaud

Luc Michaud

Denise Michaud

TROISIEME GENERATION (L'enfant de Jean-Guy Michaud et de Carole Verner)

Marco Michaud

TROISIEME GENERATION (L'enfant de Albert Michaud et de Yvette Bélanger)

Tony Michaud

COUPLE FONDATEUR: ALEXIS PELLETIER ET DIANE VACHON mariés à Baie-Saint-Paul, le 06-11-1854.

fils de Benjamin Pelletier et de Domitilde Saulnier  
 fille de Hubert Vachon et de Modeste Tremblay

**PREMIERE GENERATION (Les enfants de Alexis Pelletier et de Diane Vachon)**

Louise Pelletier et François Dérosby, 13-04-1875 (Grandes-Marées)  
 fille de Alexis Pelletier et de Diane Vachon  
 fils de Michel Desrosby et de Marie Guy

Emilie Pelletier et Ambroise Michaud, 01-02-1876  
 fille de Alexis Pelletier et de Diane Vachon  
 fils de Joseph Michaud et Suzanne Desbiens

Théodule Pelletier et Mathilda Vallée, 08-11-1881  
 fils de Alexis Pelletier et de Diane Vachon  
 fille de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault  
Deuxième mariage, Marie Dalpé, 06-09-1919 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fille de                    et de                    (à compléter)

Aimée Pelletier et Christophe Larivière, 08-11-1881  
 fille de Alexis Pelletier et de Diane Vachon  
 fils de Napoléon Larivière et de Dolorès Rioux

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée)**

Odina Pelletier et Louis Brière, 30-04-1901  
 fille de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée  
 fils de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur

Théodule Pelletier et Maria Vallée, 03-02-1908  
 fils de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux

Jean-Baptiste Pelletier et Agnès Brière, 19-10-1914  
 fils de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée  
 fille de Louis Brière et de Catherine Dyon

Elzéard Pelletier et Odina Rousseau, 08-10-1917  
 fils de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée  
 fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx

Delphis Pelletier et Ida Breton, 25-09-1917  
 fils de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée  
 fille de Joseph Breton et de Anne Verner

Alexis Pelletier et Marguerite Lebrasseur, 12-10-1919 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée  
 fille de Edouard Lebrasseur et de Marie Achez

Alphonse Pelletier et Lucia Vallée, 20-05-1919  
 fils de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux

Délina Pelletier et Elzéard Vallée, 29-08-1921  
 fille de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée  
 fils de Alfred Vallée et de Léa Roussel

Antonia Pelletier et Jos-Alexis Vallée 13-02-1922  
 fille de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée  
 fils de Alexis Vallée et de Odile St-Gelais

**TROISIÈME GÉNÉRATION** (Les enfants de Théodule Pelletier et de Maria Vallée)

Albert Pelletier et Yvonne Vallée, 06-10-1930  
 fils de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fille de Jos Alexis Vallée et de Marie Beaudouin

Onésime Pelletier et Laysée Vallée, 27-04-1935  
 fils de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fille de Jos Alexis Vallée et de Marie Beaudouin

Florida Pelletier et Walter Breton, 05-09-1935  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fils de Joseph Breton et de Anne Verner

Marie Pelletier et Narcisse Michaud, 14-04-1936  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fils de Ambroise Michaud et de Emilie Pelletier

Promélia Pelletier et Léopold Lejeune, 11-06-1941 (Port-Cartier)  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fils de Maxime Lejeune et de Esther Couillard

Patrick Pelletier et Adrienne Blanchette, 13-10-1943 (Sept-Iles)  
 fils de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fille de Gustave Blanchette et de Esther Couillard

Lucienne Pelletier et Peter Wilson, 01-06-1944  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fils de François Wilson et de Louise Thivierge

Alma Pelletier et Cyril Jean, 20-11-1944 (Port-Cartier)  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fils de Wilfrid Jean et de Anna Benson

Clarada Pelletier et Wellie Poirier, 05-01-1944 (Sept-Iles)  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fils de Charles Poirier et de Sara Couillard

Isidore Pelletier et Exilda Thivierge, 08-01-1945 (Port-Cartier)  
 fils de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fille de Adélard Thivierge et de Marie Paris

Germaine Pelletier et Wilbrod Jean, 29-04-1946 (Port-Cartier)  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fils de Wilfrid Jean et de Anna Benson

Eva Pelletier et Roland Thibeault, 15-11-1949 (Port-Cartier)  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fils de Louis Thibeault et de Malvina Savard

Arthur Pelletier et Isabelle Brochu, 00-00-49 (Québec)  
 fils de Théodule Pelletier et de Maria Vallée  
 fille de            et de (à compléter)

**TROISIEME GENERATION (Les enfants de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière)**

Louise Pelletier et Joseph Chagnon, 24-10-1932 (Grandes-Marées)  
 fille de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fils de William Chagnon et de Madeleine Roussel

Joseph Pelletier et Alfréda Verner, 11-10-1944  
 fils de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fille de Frank Verner et de Florida Vallée

Agnès Pelletier et Tommy Wilson, 26-05-1942  
 fille de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fils de François Wilson et de Louise Thivierge

Eva Pelletier et Normand Bourassa, 18-04-1944 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fille de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fils de Adélard Bourassa et de Albertine Blaney

Rosa Pelletier et Angus Verner, 03-08-1948  
 fille de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fils de Édouard Verner et de Aimée Wilson

Normand Pelletier et Marie-May Degrâce, 30-07-1959 (Sept-Iles)  
 fils de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fille de Horteusius Degrâce et de Dorina Doiron

Noëlla Pelletier et Louis Verner, 05-08-1952  
 fille de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fils de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
Deuxième mariage, Rodrigue Archambault, 00-00-? (Riv-du-Loup)  
 fils de Alfred Archambault et de Rose-Berthe Bilodeau

Armand Pelletier et Huguette Thériault, 29-12-1953 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fille de Edgard Thériault et de Rosanna Langevin

Vilbon Pelletier et Colette Savage, 26-12-1956 (Grandes-Marées)  
 fils de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fille de Cléophas Savage et de Cyrienne Beaudouin

Lucien Pelletier et Albertine Simard, 28-12-1957  
 fils de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fille de Guillaume Simard et de Audina Thivierge

Robert Pelletier et Marie-Yvonne Paquin, 00-00-? (Baie-Comeau)  
 fils de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière  
 fille et de (à compléter)

Paul-Aimée Pelletier, célibataire

**TROISIÈME GÉNÉRATION** (Les enfants de Delphis Pelletier et de Ida Breton)

Alma Pelletier et Alfred Bouchard 00-00-? (Chicoutimi)  
 fille de Delphis Pelletier et de Ida Breton  
 fils de et de (à compléter)

Delphis Pelletier, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée)

Cyrienne Pelletier et Thommy Vallée, 11-07-1944  
 fille de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée  
 fils de Jos Alexis Vallée et de Marie Beaudouin  
Deuxième mariage, Raoul Vallée, 15-02-1962  
 fils de Elzéard Vallée et de Délina Pelletier

Blandine Pelletier et Frank Wilson, 04-07-1944  
 fille de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée  
 fils de Adélar Wilson et de Nelly-Jane Verner

Eliosa Pelletier et Salvatore Barzini, 03-02-1947 (NY)  
 fille de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée  
 fils de Gérard Barzini et de Lucia Schiavarella

Odette Pelletier et Rémi Boisvert, 00-00-?  
 fille de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée  
 fils de            et de

Alexina Pelletier et Armand Thorne, 05-01-1953 (Iles de-la Madeleine)  
 fille de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée  
 fils de Edgard Thorne et de Emilia Poirier

Mathilda Pelletier et Maurice Caissy, 28-12-1957 (Baie-Comeau)  
 fille de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée  
 fils de Edmond Caissy et de Rosa Bourdages

Alice Pelletier et Albert Caissy, 28-08-1965 (Baie-Comeau)  
 fille de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée  
 fils de Edmond Caissy et de Rosa Bourdages

Alberta Pelletier, d.c.d. en bas âge

Fernand Pelletier, d.c.d. en bas âge

Armand Pelletier, célibataire

TROISIEME GENERATION (Albert Pelletier et Yvonne Vallée n'ont pas eu d'enfant  
 mais ils ont élevé leur nièce Jeannine, l'enfant de Peter Wilson et de Lucienne Pelletier).

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée)

Doril Pelletier et Marie-Elda Verner, 29-12-1954  
 fils de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée  
 fille de Edouard Verner et de Aimée Wilson  
Deuxième mariage, Héléne Flynn, 00-00-1980 (Québec)  
 fille de            et de (à compléter)

Fernande Pelletier et de Edmond Bérubé, 27-12-1956  
 fille de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée  
 fils de François Bérubé et de Marie Thivierge

Marcel Pelletier et Fleurette Brière, 05-07-1962  
 fils de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée  
 fille de Ernest Brière et de Antoinette Vallée

Gilbert Pelletier et Lise Drury, 30-12-1964 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée  
 fille de Xavier Drury et de Isabelle MacDonald

Ginette Pelletier et Fernand Quessy, 21-02-1966 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée  
 fils de Paul Quessy et de Adélia Guy

Jean-Guy Pelletier et Madeleine Corriveau, 03-04-1971 (Sept-Iles)  
 fils de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée  
 fille de Pierre Corriveau et de Lila Lance

Causette Pelletier et René Maillette, 04-07-1970 (Trois-Rivières)  
 fille de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée  
 fils de Marcel Maillette et de Béatrice Lamothe

Lisette Pelletier et Yves Lauzon, 00-00-1970 (Hull)  
 fille de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée  
 fils de            et de (à compléter)

Michel Pelletier et Héléne Sullivan, 00-00-1985 (Hull)  
 fils de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée  
 fille de            et de (à compléter)

Yvonne Pelletier, célibataire

QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Joseph Pelletier et de Alfréda Verner)

Donald Pelletier et Lise Richard, 17-09-1977 (Sept-Iles)  
 fils adoptif de Joseph Pelletier et de Alfréda Verner  
 fille de Hector Richard et de Alphéda Fournier

CINQUIEME GENERATION (Seuls les enfants de Doril Pelletier / Marie-Elda Verner / Héléne Flynn ont grandi au village.)

Jessy Pelletier et Loraine Thibeault, 30-12-1977 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fils de Doril Pelletier et de Marie-Elda Verner  
 fille de Lionel Thibeault et de Adéla Thibeault

Serge Pelletier et Sylvette Arsenault, 31-08-1985 (Sept-Iles)  
 fils de Doril Pelletier et de Marie-Elda Verner  
 fille de Louis-Joseph Arsenault et de Marie-Marthe Desgagné

Eddy Pelletier et Laure D'Astous, 00-00-1982 (MTL)  
 fils de Doril Pelletier et de Marie-Elda Verner  
 fille de            et de (à compléter)

Nico Pelletier et Nancy Lamontagne, 00-00-1988  
 fils de Doril Pelletier et de Marie-Elda Verner  
 fille de Edgard Lamontagne et de Lucette Rioux

Florent Pelletier  
 fils de Doril Pelletier et de Héléne Flynn

COUPLE FONDATEUR: ABRAHAM RIOUX ET MATHILDE PROULX mariés à Grande-Rivière le 14-09-1837.

fils de Elie Rioux et de Françoise Duclos  
 fille de Alexandre Proulx et de Louise Murphy

PREMIERE GENERATION (Les enfants de Abraham Rioux et de Mathilde Proulx)

Dolorès Rioux et Napoléon Larivière, 00-00-1855  
 fille de Abraham Rioux et de Mathilde Proulx  
 fils de Isaac Larivière et de Marie O'Connors

Louise Rioux et Napoléon Roussel, 22-09-1861  
 fille de Abraham Rioux et de Mathilde Proulx  
 fils de Pierre Roussel et de Marguerite Arseneault

Euphémie Rioux et Jean Beaudouin, 25-01-1866 (Grandes-Marées)  
 fille de Abraham Rioux et de Mathilde Proulx  
 fils de Jean Beaudouin et de Julienne Grenier

Marie Rioux et William Thibeault, 00-00-00 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fille de Abraham Rioux et de Mathilde Proulx  
 fils de Jean Thibeault et de Catherine MacDonald

Elie Rioux et Marie Proulx, 12-02-1869  
 fils de Abraham Rioux et de Mathilde Proulx  
 fille de Daniel Proulx et de Louise Warren  
Deuxième mariage. Elizabeth Guy, 20-07-1873  
 fille de François Guy et de Elizabeth Filion

Hélène Rioux et Pierre Vallée, 15-11-1876  
 fille de Abraham Rioux et de Mathilde Proulx  
 fils de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault

Abraham Rioux, d.c.d. (en bas âge)

DEUXIEME GENERATION (L'enfant de Elie Rioux / Elizabeth Guy)

Alphonse Rioux et Angélique Vallée, 25-11-1892  
 fils de Elie Rioux et de Elizabeth Guy  
 fille de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée)

Laura Rioux et Magloire Sirois, 24-10-1916 (Grandes-Marées)  
 fille de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée  
 fils de Joseph Sirois et de Georgianna Roussel

Berthe Rioux et Pierre Verner, 25-10-1917  
 fille de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée  
 fils de Thomas Verner et de Azélie Rousseau

Alphonse Rioux et Nelly Verner, 30-08-1926  
 fils de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée  
 fille de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier

Yvonne Rioux et Jean-Marie Côté, 17-02-1936 (Québec)  
 fille de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée  
 fils de Praxède Côté et de Emma Barrette

Alice Rioux et Amedé Boisvert, 12-05-1936  
 fille de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée  
 fils de William Boisvert et de Marguerite Vallée

Nancy Rioux et Philius Chouinard, 30-12-1941 (Matane)  
 fille de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée  
 fils de Théophile Chouinard et de Emilia Desjardins

Johnny Rioux, d.c.d.

Marie-Lucie Rioux, d.c.d. à la naissance

Yvonne et Léa sont décédées en bas âge.

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Alphonse Rioux et de Nelly Verner)

Thérèse Rioux et Joseph Larivière, 18-05-1948  
 fille de Alphonse Rioux et de Nelly Verner  
 fils de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph  
Deuxième mariage. Calence Wilson, 12-06-1975  
 fils de Adélard Wilson et de Nelly-Jane Verner

Reina Rioux et Léopold Wilson, 30-06-1953  
 fille de Alphonse Rioux et de Nelly Verner  
 fils de Adélard Wilson et de Nelly-Jane Verner

Berthe Rioux et Yvon Breton, 28-11-1953  
 fille de Alphonse Rioux et de Nelly Verner  
 fils de Albert Breton et Arthémise Vallée

Toussaint Rioux et Causette Breton, 23-07-1959  
 fils de Alphonse Rioux et de Nelly Verner  
 fille de Albert Breton et de Arthémise Vallée

Cid Rioux et Rose Bernatchez, 00-10-1966 (Terre-Neuve)  
 fils de Alphonse Rioux et de Nelly Verner  
 fille de        et de

Lucette Rioux et Edgard Lamontagne, 07-01-1967  
 fille de Alphonse Rioux et de Nelly Verner  
 fils de Eugène Lamontagne et de Rita Verner  
Union de fait, Gilbert Basque, 00-00-1987 (Québec)  
 fils de        et de

Claude Rioux et Colette MacDonald, 08-04-1972 (Grandes-Marées)  
 fils de Alphonse Rioux et de Nelly Verner  
 fille de Lionel MacDonald et de Desneiges Beaudouin

Claudia, Burt et Adéla sont décédés en bas âge.

**CINQUIÈME GENERATION (Les enfants de Claude Rioux et de Colette MacDonald)**

Richard Rioux

Eve Rioux

**CINQUIÈME GENERATION (L'enfant de Toussaint Rioux et de Causette Breton)**

Brenda Rioux et Denis Beaudouin, 00-00-1986  
 fille de Toussaint Rioux et de Causette Breton  
 fils de Jean-Paul Beaudouin et de Jeannette Michaud

**CINQUIÈME GENERATION (Les enfants de Cid Rioux et de Rose Bernatchez)**

Colette Rioux et Rémi Wilson, 00-00-1985  
 fille de Cid Rioux et de Rose Bernatchez  
 fils adoptif de Julien Wilson et de Marie-Paule Rousseau

Linda Rioux et Keven Boisvert, 00-00-1987  
fille de Cid Rioux et de Rose Bernatchez  
fils de Aurèle Boisvert et de Lucette Wilson

Larry Rioux

Sénéca Rioux

COUPLE FONDATEUR: ALPHONSE ROUSSEAU ET LOUISE PROULX mariés sur le sol nord-côtier le 12-09-1863

fils de Alphonse Rousseau et de Adélaïde Lamontagne  
 fille de Daniel Proulx et de Louise Warren

PREMIERE GENERATION (Les enfants de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx)

Azélie Rousseau et Thomas Verner, 27-11-1890  
 fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
 fils de Frank Verner et de Nancy Doyle

Thérèse Rousseau et Cléophas Talbot, 14-11-1891  
 fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
 fils de Cyprien Talbot et de Sarah Fournier

Daniel Rousseau et Philomène Lamontagne, 08-12-1893  
 fils de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
 fille de Philippe Lamontagne et de Marie Murphy  
Deuxième mariage, Elizabeth Bérubé, 19-11-1901  
 fille de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard

Alphonse Rousseau et Delphine Brière, 15-11-1894  
 fils de Alphonse Rousseau et de Louis Proulx  
 fille de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur  
Deuxième mariage, Marie-Jeanne Bérubé, 05-06-1900  
 fille de Jean-Vincent Bérubé et de Rosalie Larivière

Marguerite Rousseau et Joseph Boisvert, 16-11-1897  
 fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
 fils de Pierre Boisvert et de Marguerite Thériault

Alfred Rousseau et Annie Thibeault, 22-08-1899 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fils de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
 fille de Charles Thibeault et de Antoinette Lebrasseur

Emilie Rousseau et Thomas Brent, 20-02-1905  
 fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
 fils de Thomas Brent et de Marie Clarke

Normand Rousseau et Laura Verner, 21-11-1916  
 fils de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
 fille de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier

Odina Rousseau et Elzéard Pelletier, 08-10-1917  
 fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
 fils de Théodule Pelletier et Mathilda Vallée

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Daniel Rousseau / Philomène Lamontagne / Elizabeth Bérubé)*

Eugène Rousseau et Laurianne Verner, 29-12-1937  
 fils de Daniel Rousseau et de Elizabeth Bérubé  
 fille de Frank Verner et de Florida Vallée

Antoinette Rousseau et William Thibeault, 12-10-1938  
 fils de Daniel Rousseau et de Elizabeth Bérubé  
 fille de Honoré Thibeault et de Marie Rioux

Roger Rousseau, célibataire  
 fils de Daniel Rousseau et de Elizabeth Bérubé

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Alphonse Rousseau et de Marie-Jeanne Bérubé)*

Agnès Rousseau et Louis Beaudouin, 16-09-1918 (Grandes-Marées)  
 fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx  
 fils de Nazaire Beaudouin et de Marie Harvey

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Alfred Rousseau et de Anna Thibeault)*

Elizabeth Anne Rousseau, d.c.d.

Anselme Rousseau, d.c.d.

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Normand Rousseau et de Laura Verner)*

Roger Rousseau et Isabelle Verner, 24-02-1941  
 fils de Normand Rousseau et de Laura Verner  
 fille de Frank Verner et de Florida Vallée

Emilie Rousseau et Léon Verner, 12-10-1943  
 fille de Normand Rousseau et de Laura Verner  
 fils de Frank Verner et de Florida Vallée

Adélard Rousseau et Marie-Rose Thivierge, 14-06-1959  
 fils de Normand Rousseau et de Laura Verner  
 fille de Michel Thivierge et de Alice Ferguson

Cécile Rousseau, d.c.d.

## TROISIEME GENERATION (Les enfants de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner)

Marie-Paule Rousseau et Julien Wilson, 05-09-1959  
fille de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner  
fils de Adélar Wilson et de Nelly-Jane Verner

Pierrette Rousseau et Augustin Verner, 29-05-1963  
fille de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner  
fils de Walter Verner et de Mathilda Holmes

Jean-Eudes Rousseau et Clara Vallée, 28-12-1964  
fils de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner  
fille de Thommy Vallée et Cyriane Pelletier

Hubert Rousseau et Christine Voyer, 27-08-1966 (Sept-Iles)  
fils de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner  
fille de Alfred Voyer et de Marie-Blanche Archambault

Henri-Paul Rousseau et Gabrielle Archambault, 00-00-1970 (Rimouski)  
fils de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner  
fille de Gilles Archambault et de Gaétane Dallaire

Omer Rousseau et Liliane Vallée, 27-06-1970  
fils de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner  
fille de Anselme Vallée et de Nelly Wilson

Rosette Rousseau et Odilon Bourassa, 27-06-1970 (Pointe-aux-Esquimaux)  
fille de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner  
fils de Lauréat Bourassa et de Adéla Bourassa

Yves Rousseau et Linda McDuff, 03-07-1971 (Grandes-Marées)  
fils de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner  
fille de Marcel McDuff et de Alfréda Dérosby

Céline Rousseau et Bruno Rioux, 26-04-1973  
fille de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner  
fils de Théodore Rioux et de Thérèse Verner

Daniel Rousseau et Louise Bérubé, 14-03-1981  
fils de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner  
fille de Vital Bérubé et de Louisa Drury

*TROISIEME GENERATION (Les enfants de Roger Rousseau et de Isabelle Verner)*

Gilles Rousseau et Flora Beaudouin, 25-09-1962 (Grandes-Marées)  
 fils de Roger Rousseau et de Isabelle Verner  
 fille de Albert Beaudouin et de Eléonore Beaudouin

Gyslaine Rousseau et Jules MacDonald, 29-12-1964 (L'Anse-aux-Dunes)  
 fille de Roger Rousseau et de Isabelle Verner  
 fils de Georges MacDonald et de Nelly Verner

Thérèse Rousseau et Jean-Pierre Carrier, 14-02-1970 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Roger Rousseau et de Isabelle Verner  
 fils de Noël Carrier et de Rosanna Bourassa  
Deuxième mariage, Maurice Beseau, 05-10-1985 (Sept-Iles)  
 fils de Patrick Beseau et de Rolande Vallée

Alain Rousseau et Céline Carrier, 20-10-1973 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Roger Rousseau et de Isabelle Verner  
 fille de Cléophas Carrier et de Anita Murphy

Denis Rousseau et Johanne Kennedy, 02-02-1980  
 fils de Roger Rousseau et de Isabelle Verner  
 fille de Robert Kennedy et de Mary Larivière

Gaétan Rousseau et Francine Dionne, 30-07-1982 (Québec)  
 fils de Roger Rousseau et de Isabelle Verner  
 fille de Roger Dionne et de Jeannine Nadeau

Jocelyn Rousseau, d.c.d.

*TROISIEME GENERATION (Les enfants de Adélarde Rousseau et de Marie-Rose Thivierge)*

Marie-France Rousseau et Charles Bilodeau, 00-00-1988 (Québec)  
 fille de Adélarde Rousseau et de Marie-Rose Thivierge  
 fils de Maurice Bilodeau et de Céline Dusseault

Alice Rousseau et Fernand Simoneau, 00-00-1988 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fille de Adélarde Rousseau et de Marie-Rose Thivierge  
 fils de Marcel Simoneau et de Line Gallant

Sarah Rousseau et Maurice Wilson, 21-05-1988  
 fille de Adélarde Rousseau et de Marie-Rose Thivierge  
 fils de Clarence Wilson et de Yvette Lamontagne

Alphonse Rousseau et Sandra Verner, 00-00-1984  
fils de Adélarde Rousseau et de Marie-Rose Thivierge  
fille de Henry Verner et de Dorothée Brière

Nancy Rousseau, célibataire

QUATRIÈME GENERATION (L'enfant de Jean-Eudes Rousseau et de Clara Vallée)

Tommy Rousseau

QUATRIÈME GENERATION (Les enfants de Henri-Paul Rousseau et de Gabrielle Archambault)

Suzanne Rousseau et Nelson Wilson, 00-00-1989  
fille de Henri-Paul Rousseau et de Gabrielle Archambault  
fils de Desmond Wilson et de Béatrice Brière

Eric Rousseau

QUATRIÈME GENERATION (Les enfants de Omer Rousseau et de Liliane Vallée)

Claudine Rousseau et Gilles Brière, 00-00-1987  
fille de Omer Rousseau et de Liliane Vallée  
fils de Edouard Brière et de Yvette Bérubé

Annie Rousseau

Vickie Rousseau

François Rousseau

QUATRIÈME GENERATION (L'enfant de Yves Rousseau et de Linda McDuff)

Judith Rousseau et Claude Verner, 00-00-1990  
fille de Yves Rousseau et de Linda McDuff  
fils de Henry Verner et de Dorothée Brière

QUATRIÈME GENERATION (Les enfants de Daniel Rousseau et de Louise Bérubé)

Sylvain Rousseau

Marie-Pier Rousseau

Jean Rousseau

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Gilles Rousseau et de Flora Beaudouin)*

Gina Rousseau et Rodrigue Beaudouin, 00-00-1985 (Grandes-Marées)  
 fille de Gilles Rousseau et de Flora Beaudouin  
 fils de Damase Beaudouin et de Julienne Drury

Sonia Rousseau et Pascal Petit-Pas, 00-00-1987 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Gilles Rousseau et de Flora Beaudouin  
 fils de Robert Petit-Pas et de Lise Côté

Sylvie Rousseau et Marc Scherrer, 00-00-1987 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Gilles Rousseau et de Flora Beaudouin  
 fils de Jimmy Scherrer et de Pierrette Deroy

Line Rousseau et Fernand Beaudouin, 00-00-1990 (Grandes-Marées)  
 fille de Gilles Rousseau et de Flora Beaudouin  
 fils de Robert Beaudouin et de Léontine Beaudouin

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Alain Rousseau et de Céline Carrier)*

Jocelyn Rousseau

Dave Rousseau, d.c.d.

Maxime Rousseau, d.c.d.

Lisette Rousseau, d.c.d. en bas âge

*QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Denis Rousseau et de Johanne Kennedy)*

Bruno Rousseau

*QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Gaétan Rousseau et de Francine Dionne)*

Tim Rousseau

*QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Alphonse Rousseau et de Sandra Verner)*

Maryse Rousseau

COUPLE FONDATEUR: GEORGES SIMARD ET LAURETTE BOISVERT mariés sur le sol nord côtier le 20-05-1879.

fils de Charles Simard et de Adélaïde Lafrance  
 fille de Pierre Boisvert et de Marguerite Thériault

PREMIERE GENERATION (Les enfants de Georges Simard et de Laurette Boisvert)

Jean-Baptiste Simard et Malvina Wilson, 13-04-1900  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fille de Walter Wilson et de Catherine Dyon

Phidime Simard et Césarie Thivierge, 19-10-1905  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée

Guillaume Simard et Audina Thivierge, 21-05-1908  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée

Joséphine Simard et Cyrille Simard, 14-10-1912  
 fille de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fils de Jean Baptiste Simard et de Malvina Wilson

Josaphat Simard et Rosalie Talbot, 05-05-1913  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fille de Cléophas Talbot et de Thérèse Rousseau

Edmond Simard et Adéline Thivierge, 05-05-1913  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée

Gustave Simard et Marie Vallée, 21-11-1916  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fille de Alfred Vallée et de Léa Roussel

Auguste Simard et Malvina Guillemette, 29-12-1925 (Shelter-Bay)  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fille de Edouard Guillemette et de Christine Caissy

Georges Simard et Béatrice Vallée, 30-12-1925  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fille de Alfred Vallée et de Léa Roussel  
Deuxième mariage, Antoinette Lamontagne, 22-04-1935  
 fille de Joachim Lamontagne et de Annie Thibeault

Louise Simard et Urbain Rioux, 09-10-1901 (Grandes-Marées)  
 fille de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fils de Joseph Rioux et de Cléanthe Maldemay

Marie-Anne Simard et Henri Michaud, 07-08-1939  
 fille de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fils de Ambroise Michaud et de Emilie Pelletier

Napoléon Simard et Laurette Drury, 17-07-1950 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
 fille de Hypollite Drury et de Delphine Pinchaud

Elisa Simard d.c.d. en bas âge

Elzéard-Ernest Simard, d.c.d.

DEUXIEME GENERATION (Phidime Simard et Césarie Thivierge ont élevé un enfant adoptif dénommé Michel.  
 Ce dernier est décédé de la tuberculose)

Joseph Michel Simard, d.c.d.

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Guillaume Simard et de Audina Thivierge.  
 En plus de leurs enfants, le couple a pris en charge les personnes suivante:  
 une fille adoptive du nom de Marie-Adéline et une veuve du nom de Marie Simard.

Médard Simard et Aimée Lamontagne, 24-04-1940  
 fils de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fille de Joachim Lamontagne et de Annie Thibeault

Victor Simard et Simone Verner, 31-12-1940  
 fils de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fille de Frank Verner et de Florida Vallée

Héliodore Simard et Thérèse Lamontagne, 16-08-1943  
 fils de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fille de Louis Lamontagne et de Amanda Drury

Joseph Simard et Germaine Carrier, 03-08-1943 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fille de Joseph Carrier et de Clarisse Petit-Pas

Patrick Simard et Rolande Carrier, 03-08-1943 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fille de Joseph Carrier et de Clarisse Petit-Pas

Aurélie Simard et Franklin Verner, 18-04-1944  
 fille de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fils de Pierre Verner et de Berthe Rioux

Clément Simard et Marie Richard, 18-07-1949 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fille de Johnny Richard et de Léondine Bourgeois  
Deuxième mariage, Anita Thériault, 29-12-1962 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Pierre Thériault et de Alice Doyle

Géraldine Simard et Fernand Bérubé, 29-12-1952 (Mont-Joli)  
 fille de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fils de Auguste Bérubé et de Emilie Plante

Lauréat Simard et Emilienne Flowers, 21-08-1954 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fille de Emile Flowers et de Graziella Richard

Albertine Simard et Lucien Pelletier, 28-12-1957  
 fille de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fils de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière

Ludivine Simard et Robert Faucher, 05-08-1961 (Sherbrooke)  
 fille de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fils de Henri Faucher et de Alice Rioux

John Simard et Jacqueline Ducasse, 12-12-1963 (Sept-Iles)  
 fils de Guillaume Simard et de Audina Thivierge  
 fille de Roger Ducasse et de Delphine Laplante

Marie-Adéline, célibataire

Moïse Simard, prêtre

Claude Simard, prêtre

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Jean-Baptiste Simard et de Malvina Wilson)**

Cyrille Simard et Joséphine Simard, 14-10-1912  
 fils de Jean-Baptiste Simard et de Malvina Wilson  
 fille de Georges Simard et de Laurette Boisvert

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot)*

Arthur Simard et Antoinette Bois, 07-09-1953 (Sept-Iles)  
 fils de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fille de Joseph Bois et de Cécile Levesque

Pierre Simard et Marie-Anne Bujold, 12-04-1979 (Sept-Iles)  
 fils de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fille de Héliodore Bujold et de Alphonsine Jean

Magloire Simard et Georgette Vallée, 21-09-1943 (Sept-Iles)  
 fils de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fille de Arthur et de Marie-Anne Thibeault

Gérard Simard et Noëlla Desjardins, 27-06-1944  
 fils de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fille de Roméo Desjardins et Jeanne Bourassa

Léontine Simard et Edmond Arsenault, 12-05-1945 (Sept-Iles)  
 fille de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fils de Valentin Arsenault et de Emilie Montigny

Raoul Simard et Pierrette Langevin, 28-10-1967 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fille de Armand Langevin et de Louise Carrier

Evangeline Simard et Léopold Lamontagne, 02-07-1947 (Sept-Iles)  
 fille de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fils de Roméo Lamontagne et de Lisa Landry

Anselme Simard et Mariette Bouchard, 12-11-1956 (Sept-Iles)  
 fils de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fille de Pierre Bouchard et de Dora Dorval

Edmond Simard et Anne Pinette, 01-09-1952 (Malioténam)  
 fils de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fille de François Pinette et Yvonne Vallée

Johnson Simard et Marcelle Fortier, 30-12-1959 (Sept-Iles)  
 fils de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fille de Euchariste Fortier et Thérèse Couturier

Alice Simard et Lionel Lavallée, 28-05-1952 (Sept-Iles)  
 fille de Josaphat Simard et de Rosalie Talbot  
 fils de Arthur Vallée et de Marie-Anne Thibeault

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Edmond Simard et de Adéline Thivierge)

Alexina Simard et Pierre Langevin, 23-11-1937 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Edmond Simard et de Adéline Thivierge  
 fils de Pierre Langevin et Marie Richard

Edmond Simard et Raymonde Lebrasseur, 10-11-1942 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de Edmond Simard et de Adéline Thivierge  
 fille de Hilaire Lebrasseur et de Claudia Bisson  
Deuxième mariage, Marguerite Bourassa, 04-02-1948 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Ephrem Bourassa et de Marie Harvey

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Gustave Simard et de Marie Vallée)

Joséphine Simard et Cléophas Lamontagne, 17-02-1936  
 fille de Gustave Simard et de Marie Vallée  
 fils de Jean Lamontagne et Angélique Brière

Luc-Noël Simard et Ernestine Savard, 10-10-1946  
 fils de Gustave Simard et de Marie Vallée  
 fille de Pierre Savard et de Marie-Anne Bourassa

Marie-Adéline Simard ("élevé" par G. Simard et A. Thivierge)

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Georges Simard / Béatrice Vallée / Laurette Boisvert)

Cécile Simard et Rosario Aiello, 00-00-1959 (MTI)  
 fille de Georges Simard et de Béatrice Vallée  
 fils de            et de (à compléter)

Rosalma Simard et Jean-Marie Boisvert, 22-07-1959  
 fille de Georges Simard et de Antoinette Lamontagne  
 fils de Amedé Boisvert et de Alice Rioux

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Napoléon Simard et de Laurette Drury)

Delvina Simard et Arcade Bourassa, 00-00-1975 (Sept-Iles)  
 fille de Napoléon Simard et de Laurette Drury  
 fils de Yvon Bourassa et de Anne-Marie Cyr

Gabriel Simard et Manon Laflamme, 00-00-1982 (L'Anse-aux-Dunes)  
 fils de Napoléon Simard et de Laurette Drury  
 fille adoptive de Pierre Laflamme et de Gracia MacDonald

Serge Simard, célibataire

Jean-Marie Simard, célibataire

Fernand Simard, célibataire

*TROISIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Médard Simard et de Aimée Lamontagne)*

Angéline Simard et Laszlo Naggy, 16-07-1966 (Budapest, Hongrie)  
 fille de Médard Simard et de Aimée Lamontagne  
 fils de Pal Naggy et de Irène Sgalay

Jeannine Simard et Jean-Claude Poirier, 03-09-1966 (Grandes-Marées)  
 fille de Médard Simard et de Aimée Lamontagne  
 fils de Alfège Poirier et de Aline Tremblay

Jean-Paul Simard et Gemma Létourneau, 21-06-1964 (Rimouski)  
 fils de Médard Simard et de Aimée Lamontagne  
 fille de Joseph Létourneau et de Olive Tremblay

Marie-France Simard et Jean-Paul MacDonald, 15-07-1972 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fille de Médard Simard et de Aimée Lamontagne  
 fils de Paul MacDonald et de Aimée Thibeault

René Simard et Ginette Beaudouin, 16-12-1978 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de Médard Simard et de Aimée Lamontagne  
 fille de Aless Beaudouin et de Rita Bujold

Denise Simard et \_\_\_\_\_, 00-00-? (Qué.)  
 fille de Médard Simard et de Aimée Lamontagne  
 fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ (à compléter)

Anne-Aimée Simard et \_\_\_\_\_, 00-00-? (Qué.)  
 fille de Médard Simard et de Aimée Lamontagne  
 fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ (à compléter)

Jean-Luc Simard, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Cyrille Simard et de Joséphine Simard)

Pascal Simard et Thérèse Brière, 15-05-1951  
 fils de Cyrille Simard et de Joséphine Simard  
 fille de Ernest Brière et de Antoinette Vallée

Ernest Simard et Gertrude Bezeau, 01-07-1952 (Moisie)  
 fils de Cyrille Simard et de Joséphine Simard  
 fille de Uldéric Bezeau et de Elmire Lévesque

Rolande Simard et Ludger Beaudouin, 01-05-1944 (Grandes-Marées)  
 fille de Cyrille Simard et de Joséphine Simard  
 fils de Delphis Beaudouin et de Léa Michaud

Oliva Simard et Anna Trépanier, 10-07-1956  
 fils de Cyrille Simard et de Joséphine Simard  
 fille de Francis Trépanier et de Alberta Bourassa

Maria Simard et Horacio Verner, 15-05-1951  
 fille de Cyrille Simard et de Joséphine Simard  
 fils de Frank Verner et de Florida Vallée  
Union de fait, Onézime Beaudouin, 00-00-1975 (Grandes-Marées)  
 fils de Albert Beaudouin et de Mathilda Beaudouin

Irène Simard, célibataire

QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Jean-Paul Simard et de Gemma Létourneau)

Nelson Simard et Suzie Bourassa, 16-05-1987 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Jean-Paul Simard et de Gemma Létourneau  
 fille de Jean-Louis Bourassa et de Monique Trépanier

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Pascal Simard et de Thérèse Brière)

Jacques Simard et Micheline Blanchette, 14-07-1973 (Sept-Iles)  
 fils de Pascal Simard et de Thérèse Brière  
 fille de Emmanuel Blanchette et de Justine Migneault

Albanie Simard et Patricia MacDonald, 14-06-1975 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fils de Pascal Simard et de Thérèse Brière  
 fille de Paul MacDonald et de Aimée Thibeault

*Martine Simard et Pierrot Verner, 04-08-1979*  
fille de Pascal Simard et de Thérèse Brière  
fils de Angus Verner et de Rosa Pelletier

*Géralda Simard et Marius Pagé, 03-04-1976 (Cap-aux-Sarcelles)*  
fille de Pascal Simard et de Thérèse Brière  
fils de Eugène Pagé et de Eveline Breton

*Marie-Marthe Simard et Norman St-Coeur 00-00-1982 (Gaspé)*  
fille de Pascal Simard et de Thérèse Brière  
fils de Ludger St-Coeur et de Bella Desrosiers

*Josée Simard*

COUPLE FONDATEUR: MAGLOIRE SIROIS ET Laura Rioux mariés sur le sol nord-côtier le 24-10-1916.

fils de Joseph Sirois et de Georgianna Roussel  
 fille de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée

PREMIERE GENERATION (L'enfant de Magloire Sirois et de Laura Rioux)

John Sirois et Yvette Bourassa, 17-09-1946 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils adoptif de Magloire Sirois et de Laura Rioux  
 fille de Adélard Bourassa et de Albertine Blaney

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de John Sirois et de Yvette Bourassa)

Carole Sirois et Pierre-André Bellemare, 00-00-1967 (Québec)  
 fille de John Sirois et de Yvette Bourassa  
 fils de Joseph Bellemare et de (à compléter)

Jeanne d'Arc Sirois et Stevens Wilson, 26-12-1969  
 fille de John Sirois et de Yvette Bourassa  
 fils de Jean Wilson et de Clara Verner

Robert Sirois et Francine Caissy, 28-12-1974 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de John Sirois et de Yvette Bourassa  
 fille de Claude Caissy et de Alma Levesque

Pierre Sirois et Suzanne Chagnon, 27-12-1972 (Grandes-Marées)  
 fils de John Sirois et de Yvette Bourassa  
 fille de Ludger Chagnon et de Claire Dérosby

Ginette Sirois

Nicole Sirois

Marie-Josée Sirois

COUPLE FONDATEUR: CLÉOPHAS TALBOT ET THERÈSE ROUSSEAU, mariés sur le sol nord-côtier le 14-11-1891.

fils de Cyprien Talbot et de Sarah Fournier  
fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx

*PREMIERE GENERATION (Les enfants de Cléophas Talbot et de Thérèse Rousseau)*

Rosalie Talbot et Josaphat Simard, 05-05-1913  
fille de Cléophas Talbot et de Thérèse Rousseau  
fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert

Ambroise Talbot et Nancy Verner, 20-10-1925  
fils de Cléophas Talbot et de Thérèse Rousseau  
fille de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Ambroise Talbot et de Nancy Verner)*

Mike Talbot, célibataire

Nick Talbot, célibataire

COUPLE FONDATEUR: FRANCOIS THIVIERGE ET LEA VALLEE mariés sur le sol nord-côtier, le 19-11-1885.

fils de Michel Thivierge et de Louise Trottier  
 fille de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault

## PREMIERE GENERATION (Les enfants de François Thivierge et de Léa Vallée)

Louise Thivierge et François Wilson, 03-11-1903  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée  
 fils de Walter Wilson et de Catherine Dyon

Césarie Thivierge et Phidime Simard, 19-10-1905  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert

Audina Thivierge et Guillaume Simard, 21-05-1908  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert

Marie Thivierge et François Bérubé, 13-10-1909  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée  
 fils de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard

Adéline Thivierge et Edmond Simard, 05-05-1913  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert  
Deuxième mariage. Uriel Trépanier, 24-02-1925 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Nazaire Trépanier et de Philomène Belleau

Exilda Thivierge et Edmond Bérubé, 12-05-1915  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée  
 fils de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard

Aurélié Thivierge et André Roussy, 16-10-1922 (Grandes-Marées)  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée  
 fils de William Roussy et de Henriette Blaney

Laysée Thivierge et Frank Verner, 04-10-1925  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée  
 fils de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier

Michel Thivierge et Alice Ferguson, 29-09-1931  
 fils de François Thivierge et de Léa Vallée  
 fille de Peter Ferguson et de Maude O'Neil

Télesphore Thivierge, d.c.d. (adolescent)

Georges Thivierge, d.c.d. en bas âge

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Michel Thivierge et de Alice Ferguson)**

Laurette Thivierge et Eddy Parenteau, 07-09-1957 (Sept-Iles)

filles de Michel Thivierge et de Alice Ferguson

frères de Ovila Parenteau et de Catherine Trépanier

Berthe Thivierge et Denis Macdonald, 11-08-1955

filles de Michel Thivierge et de Alice Ferguson

frères de Georges MacDonald et de Nelly Verner

Marie-Rose Thivierge et Adélarde Rousseau, 04-06-1959

filles de Michel Thivierge et de Alice Ferguson

frères de Normand Rousseau et de Laura Verner

Marie Thivierge et Clermont Bergeron, 10-08-1963 (Chicoutimi)

filles de Michel Thivierge et de Alice Ferguson

frères de Paul-Emile Bergeron et de Rose-Anna Blanchard

François Thivierge et Jacqueline Marcoux, 16-04-1966 (Rimouski)

frères de Michel Thivierge et de Alice Ferguson

filles de Philippe Marcoux et de Irène Perron

Anne Thivierge et André Bélanger, 18-07-1970 (MTL)

filles de Michel Thivierge et de Alice Ferguson

frères de Léonce Bélanger et de Rita Julien

Pascal Thivierge et Nadia Pinchaud, 03-01-1981 (Pointe-aux-Esquimaux)

frères de Michel Thivierge et de Alice Ferguson

filles de Ovide Pinchaud et de Lucille Rioux

**TROISIEME GENERATION (Les enfants de François Thivierge et de Jacqueline Marcoux)**

André Thivierge et Juliette Campeau, 00-00-1989 (Sept-Iles)

frères de François Thivierge et de Jacqueline Marcoux

filles de Viateur Campeau et de Carmen Jutras

Sylvie Thivierge et Henry Breton, 00-00-1990

filles de Philippe Thivierge et de Jacqueline Marcoux

frères de Wilbrod Breton et de Peggy Wilson

Denis Thivierge

Eric Thivierge

Alain Thivierge

*TROISIEME GENERATION (Les enfants de Pascal Thivierge et de Nadia Pinchaud)*

Alexandrine Thivierge

Georges Thivierge

*QUATRIEME GENERATION (L'enfant de André Thivierge et de Juliette Campeau)*

Audry Thivierge

COUPLE FONDATEUR: GUILLAUME VALLÉE ET HÉLÈNE THÉRIAULT mariés à Percé le 27-08-1850.

fils de Régis Vallée et de Angélique Thérien  
 fille de Michel Thériault et de Rose Quessy

PREMIERE GENERATION (Les enfants de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault)

Alexis Vallée et Odile St-Gelais, 02-02-1875  
 fils de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault  
 fille de Moïse St-Gelais et de Euphémie Laplante

Pierre Vallée et Hélène Rioux, 15-11-1876  
 fils de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault  
 fille de Abraham Rioux et de Mathilde Proulx

Mathilda Vallée et Théodule Pelletier, 08-11-1881  
 fille de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault  
 fils de Alexis Pelletier et de Diane Vachon

Léa Vallée et François Thivierge, 19-11-1885  
 fille de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault  
 fils de Michel Thivierge et de Louise Trottier

Célestin Vallée et Amanda Brière, 19-08-1887  
 fils de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault  
 fille de Thomas Brière et de Françoise Lebrasseur

Angélique Vallée et Alphonse Rioux, 25-11-1892  
 fille de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault  
 fils de Elie Rioux et de Elizabeth Guy

Virginie Vallée et Eusèbe Couillard, 30-10-1895  
 fille de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault  
 fils de Désiré Couillard et de Marie Dalpé

Alfred Vallée et Léa Roussel, 19-09-1898  
 fils de Guillaume Vallée et de Hélène Thériault  
 fille de Napoléon Roussel et de Louise Rioux

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Alexis Vallée et de Odile St-Gelais)

Jos-Alexis Vallée et Marie Beaudouin 12-12-1920 (Grandes-Marées)  
 fils adoptif de Alexis Vallée et de Odile St-Gelais  
 fille de Arthur Beaudouin et de Bella Chapados

Deuxième mariage, Antonia Pelletier, 13-02-1922  
 fille de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée

Emma Bérubé et Edouard Boisvert, 23-09-1924  
 fille adoptive de Alexis Vallée et de Odile St-Gelais  
 fils de Isaac Boisvert et de Victoire Murphy

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Pierre Vallée et de Hélène Rioux)

Marguerite Vallée et William Boisvert, 03-09-1899  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux  
 fils de Pierre Boisvert et de Marguerite Thériault

Rose-Anna Vallée et Joseph Corriveau, 09-10-1900 (Grandes-Marées)  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux  
 fils de Auguste Corriveau et de Léa Pelletier

Louise Vallée et Louis Dérosby 06-11-1900 (Grandes-Marées)  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux  
 fils de Pierre Dérosby et de Adélaïde Mazerolles

Maria Vallée et Théodule Pelletier, 03-02-1908  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux  
 fils de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée

Marie Vallée et Abel Roussy, 20-08-1912 (Grandes-Marées)  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux  
 fis de William Roussy et de Henriette Blaney

Arthémise Vallée et Albert Breton, 16-05-1916  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux  
 fils de Joseph Breton et de Anne Verner

Lucia Vallée et Alfred Brière, 24-10-1916  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux  
 fils de Louis Brière et de Catherine Dyon  
Deuxième mariage, Alphonse Pelletier, 20-05-1919  
 fils de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée

Philippe Vallée et Diana Michaud, 02-09-1918  
 fils de Pierre Vallée et de Hélène Rioux  
 fille de Ambroise Michaud et de Emilie Pelletier  
Deuxième mariage, Rose Breton, 05-04-1920  
 fille de Joseph Breton et de Anne Verner

Florida Vallée et Frank Verner, 16-05-1916  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux  
 fils de Thomas Verner et de Azélie Rousseau

Jos Vallée et Jeanne-d'Arc Larivière, 02-05-1927  
 fils de Pierre Vallée et de Hélène Rioux  
 fille de Christophe Larivière et de Victoria Brière

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Célestin Vallée et de Amanda Brière)**

Joseph Vallée et Antoinette Dalpé, 24-08-1917  
 fils de Célestin Vallée et de Amanda Brière  
 fille de Christophe Dalpé et de Marie Bourassa

Angélique Vallée et Lazare Simard, 00-00-1917 (Grandes-Marées)  
 fille de Célestin Vallée et de Amanda Brière  
 fils de James Simard et de Malvina Wilson

Thommy Vallée et Philomène Larivière, 00-00-1919  
 fils de Célestin Vallée et de Amanda Brière  
 fille de Christophe Larivière et de Aimée Pelletier

François-Xavier Vallée et Marie-Jeanne Chaplin, 19-05-1930 (Québec)  
 fils de Célestin Vallée et de Amanda Brière  
 fille de Benoît Chaplin et de Francine Allard

Adèle Vallée, d.c.d. en bas âge

Alphonse Vallée, célibataire

Alfred Vallée, célibataire

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Alfred Vallée et de Léa Roussel)**

Maria Vallée et Gustave Simard, 21-11-1916  
 fille de Alfred Vallée et de Léa Roussel  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert

Elzéard Vallée et Christine Bérubé, 07-01-1919  
 fils de Alfred Vallée et de Léa Roussel  
 fille de Alfred Bérubé et de Joséphine Simard  
Deuxième mariage, Délina Pelletier, 29-08-1921  
 fille de Théodule Pelletier et de Mathilda Vallée

Béatrice Vallée et Georges Simard, 30-12-1925  
 fille de Alfred Vallée et de Léa Roussel  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert

Antoinette Vallée et Ernest Brière, 23-04-1928  
 fille de Alfred Vallée et de Léa Roussel  
 fils de Louis Brière et de Odina Pelletier

Wellie Vallée et Alma Hubert, 30-07-1929 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fils de Alfred Vallée et de Léa Roussel  
 fille de Marcellin Hubert et de Marguerite Trépanier

Clarence Vallée et Alice Verner, 22-04-1930  
 fils de Alfred Vallée et de Léa Roussel  
 fille de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier

Eva Vallée, célibataire

*TROISIEME GENERATION (Les enfants de Jos-Alexis Vallée et de Marie Beaudouin) Jos-Alexis n'a pas eu d'enfant avec sa seconde femme.*

Yvonne Vallée et Albert Pelletier, 06-10-1930  
 fille de Jos-Alexis Vallée et de Marie Beaudouin  
 fils de Théodule Pelletier et de Maria Vallée

Laysée Vallée et Onésime Pelletier, 27-04-1935  
 fille de Jos-Alexis Vallée et de Marie Beaudouin  
 fils de Théodule Pelletier et de Maria Vallée

Nelly Vallée et Léopold Bilodeau, 18-10-1941 (Baie-Comeau)  
 fille de Jos-Alexis Vallée et de Marie Beaudouin  
 fils de Israël Bilodeau et de Mathilda Létourneau

Thommy Vallée et Cyrienne Pelletier, 11-07-1944  
 fils de Jos-Alexis Vallée et de Marie Beaudouin  
 fille de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée

Promélia Vallée et René Thériault, 07-02-1946 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Jos-Alexis Vallée et de Marie Beaudouin  
 fils de Wilfrid Thériault et de Aglaé Turbis

Clara Vallée, célibataire

Alberta Vallée, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Philippe Vallée et de Rose Breton)

Emérentienne Vallée et André Dérosby, 20-11-1937 (Grandes-Marées)  
 fille de Philippe Vallée et de Rose Breton  
 fils de Louis Dérosby et de Henriette Harvey

Géraldine Vallée et Albert Breton, 20-06-1945 (La Chaloupe)  
 fille de Philippe Vallée et de Rose Breton  
 fils de William Breton et de Lucia Trépanier

Cécile Vallée et James Wilson, 17-05-1945  
 fille de Philippe Vallée et de Rose Breton  
 fils de Adélaré Wilson et de Nelly-Jane Verner

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Jos Vallée et de Jeanne d'Arc Larivière)

Jeannette Vallée et Elzéard Brière, 29-10-1946  
 fille de Jos Vallée et de Jeanne d'Arc Larivière  
 fils de Louis Brière et de Odina Pelletier

Albertine Vallée et Donald Vallée, 08-06-1955  
 fille de Jos Vallée et de Jeanne d'Arc Larivière  
 fils de Clarence Vallée et de Alice Verner

Isabelle Vallée et Donat Bujold, 27-12-1955 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Jos Vallée et de Jeanne d'Arc Larivière  
 fils de Alfred Bujold et de Marguerite Richard

Anita Vallée et Patrice Verner, 10-04-1958  
 fille de Jos Vallée et de Jeanne d'Arc Larivière  
 fils de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
Union de fait, Lionel Vallée, 00-00-1992  
 fils de Elzéard Vallée et de Délina Pelletier

Lucienne Vallée et Maurice Mimeault, 11-07-1960 (Sept-Iles)  
 fille de Jos Vallée et de Jeanne d'Arc Larivière  
 fils de Albert Mimeault et de Cora Desbiens

Pierre Vallée et Georgette Breton, 06-08-1962  
 fils de Jos Vallée et de Jeanne d'Arc Larivière  
 fille de Walter Breton et de Florida Pelletier

Rolande Vallée et Gérard Corin, 00-00-1964 (Gaspé)  
 fille de Jos Vallée et de Jeanne d'Arc Larivière  
 fils de            et de (à compléter)

Sheila Vallée, d.c.d. en bas âge

Welly Vallée, d.c.d. en bas âge

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Elzéard Vallée et de Délima Pelletier)

Marie-Ange Vallée et John Larivière, 24-04-1945  
 fille de Elzéard Vallée et de Délima Pelletier  
 fils de Joseph Larivière et de Adélaïde Joseph

Irène Vallée et Léon Boisvert, 17-09-1946  
 fille de Elzéard Vallée et de Délima Pelletier  
 fils de William Boisvert et de Marguerite Thériault

Anselme Vallée et Nelly Wilson, 03-10-1949  
 fils de Elzéard Vallée et de Délima Pelletier  
 fille de Adélar Wilson et de Nelly-Jane Verner

Stuart Vallée et Emilienne Gouin, 07-07-1951 (Port-Cartier)  
 fils de Elzéard Vallée et de Délima Pelletier  
 fille de Wellie Gouin et de Germaine Gaumont

Emile Vallée et Monique Bastien, 00-00-1955 (MTL)  
 fils de Elzéard Vallée et de Délima Pelletier  
 fille de Serge Bastien et de Elise Plamondon

Lionel Vallée et Madeleine Béchar, 18-07-1959 (Tête-à-la-Baleine)  
 fils de Elzéard Vallée et de Délima Pelletier  
 fille de Edmond Béchar et de Florence Monger  
Union de fait, Anita Vallée, 00-00-1992  
 fille de Jos Vallée et de Jeanne-d'Arc Larivière

Ronald Vallée et Bertha Doyon, 28-12-1961 (MTL)  
 fils de Elzéard Vallée et de Délima Pelletier  
 fille de Eugène Doyon et de Simone Dumont

Raoul Vallée et Cyrienne Pelletier, 15-02-1962  
 fils de Elzéard Vallée et de Délima Pelletier  
 fille de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée

André Vallée, célibataire

Annette Vallée, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Thommy Vallée et de Cyrienne Pelletier)

Clara Vallée et Jean-Eudes Rousseau, 28-12-1964  
 fille de Thommy Vallée et de Cyrienne Pelletier  
 fils de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner

Reina Vallée et Edmond Bourdages, 27-07-1968 (Baie-Comeau)  
 fille de Thommy Vallée et de Cyrienne Pelletier  
 fils de Maurice Bourdages et de Lucienne Caissy

Valmont Vallée et Francine Pouliot, 00-00-1976 (St-Isidore)  
 fils de Thommy Vallée et de Cyrienne Pelletier  
 fille de Isidore Pouliot et de Thérèse Sirois

Yvon Vallée et Monique Pouliot, 15-07-1978 (St-Isidore)  
 fils de Thommy Vallée et de Cyrienne Pelletier  
 fille de Isidore Pouliot et de Thérèse Sirois

Raymond Vallée, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Clarence Vallée et de Alice Verner)

Bernadette Vallée et Hubert Verner, 04-05-1948  
 fille de Clarence Vallée et de Alice Verner  
 fils de Frank Verner et de Florida Vallée

Georgette Vallée et Rodolphe Breton, 28-12-1954  
 fille de Clarence Vallée et de Alice Verner  
 fils de Albert Breton et de Arthémise Vallée

Donald Vallée et Albertine Vallée, 08-06-1955  
 fils de Clarence Vallée et de Alice Verner  
 fille de Jos Vallée et de Jeanne-d'Arc Larivière

Edgard Vallée et Jacqueline Ferguson, 27-12-1960  
 fils de Clarence Vallée et de Alice Verner  
 fille de Stuart Ferguson et de Jeannette Chartrand

Marcel Vallée, d.c.d

Marie Vallée, d.c.d.

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Pierre Vallée et de Georgette Breton)*

Pierrot Vallée et Nathalie Noël, 00-00-1986 (Sept-Iles)  
 fils de Pierre Vallée et de Georgette Breton  
 fille de Jean-Claude Noël et de Murielle Breton

Louis Vallée et Mylène Otis, 00-00-1986 (Grandes-Battures)  
 fils de Pierre Vallée et de Georgette Breton  
 fille de Fernand Otis et de Diana Henzel

Delbie Vallée et Gino Brière, 00-00-1988 (Sept-Iles)  
 fille de Pierre Vallée et de Georgette Breton  
 fils de Raymond Brière et de Raymonde Beaudouin

Stéphane Vallée et Suzie Thibeault, 00-00-1992 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Pierre Vallée et de Georgette Breton  
 fille de Yvon Thibeault et de Marguerite Dignard

Yannick Vallée

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Anselme Vallée et de Nelly Wilson)*

Liliane Vallée et Omer Rousseau, 27-06-1970  
 fille de Anselme Vallée et de Nelly Wilson  
 fils de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner

Norman Vallée et Carole Laplante, 00-00-1983 (MTL)  
 fils de Anselme Vallée et de Nelly Wilson  
 fille de Paul-Emile Laplante et de Pierrette Prévost

Jim Vallée et Danielle Brosseau, 00-00-1986 (MTL)  
 fils de Anselme Vallée et de Nelly Wilson  
 fille de Roger Brosseau et de Carole Laverdure

Michelle Vallée et Martin Vallée, 24-10-1981  
 fille de Anselme Vallée et de Nelly Wilson  
 fils de Donald Vallée et de Albertine Vallée

Danie Vallée et Germain Drury, 00-00-1988 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Anselme Vallée et de Nelly Wilson  
 fils de Lucien Drury et de Délina Murphy

QUATRIÈME GENERATION (Les enfants de Lionel Vallée et de Madeleine Bécharde)

Guy Vallée et Guylaine Dagenais, 00-00-1988 (MTL)  
 fils de Lionel Vallée et de Madeleine Bécharde  
 fille de Cyrille Dagenais et de Yolande Bisallon

Jocelyne Vallée et Denis Rioux, 00-00-1985 (Grandes-Marées)  
 fille de Lionel Vallée et de Madeleine Bécharde  
 fils de Paul-Emile Rioux et de Marcelle Paré

Rémie Vallée et Josée Tremblay, 00-00-1987 (Chicoutimi)  
 fils de Lionel Vallée et de Madeleine Bécharde  
 fille de Marc-Aurèle Tremblay et de Rose-Anna Savard

QUATRIÈME GENERATION (L'enfant de Raoul Vallée et de Cyrienne Pelletier)

Anne Vallée et Welly Verner, 27-12-1986  
 fille de Raoul Vallée et de Cyrienne Pelletier  
 fils de Patrice Verner et de Anita Vaillancou

QUATRIÈME GENERATION (Les enfants de Donald Vallée et de Albertine Vallée)

Régis Vallée et Suzanne Breton, 26-12-1981  
 fils de Donald Vallée et de Albertine Vallée  
 fille de Donat Breton et de Carmen Wilson

Martin Vallée et Michelle Vallée, 24-10-1981  
 fils de Donald Vallée et de Albertine Vallée  
 fille de Anselme Vallée et de Nelly Wilson

Marcel Vallée et Marlène Roussy, 21-09-1985 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fils de Donald Vallée et de Albertine Vallée  
 fille de François Roussy et de Stella Lebrasseur

Léo Vallée et Brigitte MacDonald, 00-00-1986 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fils de Donald Vallée et de Albertine Vallée  
 fille de Paul MacDonald et de Aimée Thibeault

Mona Vallée et Serge Joncas, 00-00-1988 (Gaspé)  
 fille de Donald Vallée et de Albertine Vallée  
 fils de Gérard Joncas et de Marjolaine David

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Edgard Vallée et de Jacqueline Ferguson)*

Claude Vallée et Liette Bourassa, 00-00-1985 (Cap-aux-Sarcelles)  
fils de Edgard Vallée et de Jacqueline Ferguson  
fille de Rosaire Bourassa et de Jeannette Cody

Dave Vallée et Stéphanie Blanchette, 00-00-1992  
fils de Edgard Vallée et de Jacqueline Ferguson  
fille de Marcel Blanchette et de Liliane Brière

Yves Vallée, d.c.d.

Mary Vallée,

Marlène Vallée,

*CINQUIEME GENERATION (L'enfant de Pierrot Vallée et de Nathalie Noël)*

Joseph Vallée

*CINQUIEME GENERATION (L'enfant de Louis Vallée et de Mylène Otis)*

Michael Vallée

*CINQUIEME GENERATION (L'enfant de Claude Vallée et de Liette Bourassa)*

Jodianne Vallée

*CINQUIEME GENERATION (L'enfant de Régis Vallée et de Suzanne Breton)*

Kelly Vallée

Reno Vallée

Lucie Vallée

CINQUIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Marcel Vallée et de Marlène Roussy)

Anouk Vallée

Maxime Vallée

Jason Vallée

CINQUIÈME GÉNÉRATION (L'enfant de Martin Vallée et de Michelle Vallée)

Bob Vallée

COUPLE FONDATEUR: FRANK VERNER ET NANCY DOYLE, couple déjà marié à leur arrivée, famille anglo-protestante.

fils de                    et de    (poursuivre la recherche)  
 fille de                    et de

PREMIERE GENERATION (Les enfants de Frank Verner et de Nancy Doyle)

Frank Verner et Mary-Jane Lebouthilier, 00-00-1885 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de Frank Verner et de Nancy Doyle  
 fille de Frank Verreault et de Esther Lebrock

James Verner et Catherine Stevenson, 08-06-1886  
 fils de Frank Verner et de Nancy Doyle  
 fille de William Stevenson et de Marie-Anne Marigou

Anne Verner et Joseph Breton, 17-09-1888  
 fille de Frank Verner et de Nancy Doyle  
 fils de Edouard Breton et de Rose Thivierge

Jane Verner et John O'Neil, 00-00-1888 (L'Anse-aux-Dunes)  
 fille de Frank Verner et de Nancy Doyle  
 fils de            et de (à compléter)  
Deuxième mariage, Israël Breton, 00-00-? (La Chaloupe)  
 fils de Edouard Breton et de Rose Thivierge

Thomas Verner et de Azélie Rousseau, 27-11-1890  
 fils de Frank Verner et de Nancy Doyle  
 fille de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx

Edouard Verner et Lucia Bourassa, 14-11-1892 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Frank Verner et de Nancy Doyle  
 fille de Félix Bourassa et de Mary Dickson

Clara et Emma sont décédées en bas âge.

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier)

Laura Verner et Normand Rousseau, 21-11-1916  
 fille de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier  
 fils de Alphonse Rousseau et de Louise Proulx

Edouard Verner et Aimée Wilson, 21-04-1926  
 fils de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier  
 fille de François Wilson et de Louise Thivierge

Frank Verner et Laysée Thivierge, 10-04-1925  
 fils de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée

Nancy Verner et Ambroise Talbot, 20-10-1925  
 fille de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier  
 fils de Cléophas Talbot et de Thérèse Rousseau

Nelly Verner et Alphonse Rioux, 30-08-1926  
 fille de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier  
 fils de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée

Alice Verner et Clarence Vallée, 22-04-1930  
 fille de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier  
 fils de Alfred Vallée et de Léa Roussel

Clara Verner et Jean Wilson, 01-02-1934  
 fille de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier  
 fils de François Wilson et de Louise Thivierge

*DEUXIEME GENERATION (Les enfants de James Verner et de Catherine Stevenson)*

Jane Verner et Augustin Quessy, 07-09-1905 (Bonaventure)  
 fille de James Verner et de Catherine Stevenson  
 fils de Charles Quessy et de Véronique Desrosby

Marie-Anne Verner et Xavier Beaudouin, 04-05-1910 (Grandes-Marées)  
 fille de James Verner et de Catherine Stevenson  
 fils de Octave Beaudouin et de Elizabeth Blaney

Emilie Verner et Samuel Hubert, 25-05-1911 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fille de James Verner et de Catherine Stevenson  
 fils de Samuel Hubert et de Elizabeth Hubert

Nelly-Jane Verner et Adélard Wilson, 29-04-1914  
 fille de James Verner et de Catherine Stevenson  
 fils de Walter Wilson et de Catherine Dyon

Walter Verner et Mathilda Holmes, 08-10-1918 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de James Verner et de Catherine Stevenson  
 fille de Joseph Holmes et de Marie-Anne Desmond

Lucia Verner et Joseph Wilson, 05-10-1926  
 fille de James Verner et de Catherine Stevenson  
 fils de François Wilson et de Louise Thivierge

Wallace Verner et Anna Lamontagne, 05-10-1926  
 fils de James Verner et de Catherine Stevenson  
 fille de Jean Lamontagne et de Angélique Brière

Clara-Jane Verner, d.c.d. en bas âge

Edouard Verner, célibataire

DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Thomas Verner et de Azélie Rousseau)

Frank Verner et Florida Vallée, 16-05-1916  
 fils de Thomas Verner et de Azélie Rousseau  
 fille de Pierre Vallée et de Hélène Rioux

Pierre Verner et Berthe Rioux, 25-10-1917  
 fils de Thomas Verner et de Azélie Rousseau  
 fille de Alphonse Rioux et de Angélique Vallée

Nelly Verner et Georges MacDonald, 16-11-1920 (L'Anse-aux-Dunes)  
 fille de Thomas Verner et de Azélie Rousseau  
 fils de Charles MacDonald et de Elizabeth Poirier

Rosalie Verner et Théodore Lafleur, 00-00-1920 (Québec)  
 fille de Thomas Verner et de Azélie Rousseau  
 fils de                    et de (à compléter)

DEUXIEME GENERATION (Le couple Edouard Verner et Lucia Bourassa n'ont pas eu d'enfant.)

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Edouard Verner et de Aimée Wilson)

Angus Verner et Rosa Pelletier, 03-08-1948  
 fils de Edouard Verner et de Aimée Wilson  
 fille de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière

Marie-Elda Verner et Dorillas Pelletier, 29-12-1954  
 fille de Edouard Verner et de Aimée Wilson  
 fils de Onésime Pelletier et de Laysée Vallée

Ida Verner et Henri-Paul Larochelle, 25-08-1955 (Portneuf)  
 fille de Edouard Verner et de Aimée Wilson  
 fils de Henri Larochelle et de Marie-Jeanne Jean

Wilbert Verner et Jeanne Plante, 12-10-1965 (St-Siméon)  
 fils de Edouard Verner et de Aimée Wilson  
 fille de Pierre Plante et de Agathe Laroche

Patsy Verner et Patrice Roy, 30-08-1969 (Rimouski)  
 fille de Edouard Verner et de Aimée Wilson  
 fils de Clovis Roy et de Antoinette Plante

Anson Verner, d.c.d.

TROISIEME GENERATION (Frank Verner et Laysée Thivierge n'ont pas eu d'enfant mais le couple a gardé pendant de nombreuses années la fille de Roger Rousseau et de Isabelle Verner.

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Walter Verner et de Mathilda Holmes)

Anne-Marie Verner et Arthur Lamontagne, 13-12-1939  
 fille de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fils de Joachim Lamontagne et de Annie Thibeault

Rita Verner et Eugène Lamontagne, 10-07-1940  
 fille de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fils de Joachim Lamontagne et de Annie Thibeault

Joséphine Verner et Tommy Verner, 12-10-1942  
 fille de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fils de Pierre Verner et de Berthe Rioux

Patrice Verner et Laurentia Rioux, 02-04-1945 (Grandes-Marées)  
 fils de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fille de Joseph Rioux et de Albertine Beaudouin  
Deuxième mariage, Anita Vallée, 10-04-1958  
 fille de Jos Vallée et de Jeanne d'Arc Larivière

Thérèse Verner et Théodore Rioux, 20-12-1946 (Grandes-Marées)  
 fille de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fils de Joseph Rioux et de Albertine Beaudouin

Emilie Verner et Delphis Brière, 05-07-1949  
 fille de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fils de Louis Brière et de Odina Pelletier

Louis Verner et Noëlla Pelletier, 05-08-1952  
 fils de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fille de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière

André Verner et Aline Gallant, 04-07-1961, (Grandes-Battures)  
 fils de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fille de Donat Gallant et de Alice Otis

Jules Verner et Françoise Drury, 29-05-1963 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fille de Xavier Drury et de Isabelle MacDonald

Joseph Verner et Diane Larivière, 20-05-1967  
 fils de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fille de Joseph Verner et de Thérèse Rioux

Augustin Verner et Pierrette Rousseau, 29-05-1963  
 fils de Walter Verner et de Mathilda Holmes  
 fille de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner

Gilbert Verner, d.c.d.

Maurice Verner, d.c.d.

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Wallace Verner et de Anna Lamontagne)

Marie-Edna Verner et Clarence Hubert, 26-09-1949 (Grandes-Battures)  
 fille de Wallace Verner et Anna Lamontagne  
 fils de Samuel Hubert et de Emilie Verner

Jimmy Verner et Anna Lamontagne, 29-07-1952  
 fils de Wallace Verner et de Anna Lamontagne  
 fille de Alexis Lamontagne et de Elise Thibeault

Roméo Verner et Juliette Lebrasseur, 12-01-1957 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de Wallace Verner et de Anna Lamontagne  
 fille de Alexis Lebrasseur et de Marie-Louise Caissy

Peggy Verner et Judes Noël, 27-10-1962 (Ste-Marguerite)  
 fille de Wallace Verner et de Anna Lamontagne  
 fils de Alex Noël et de Yvonna Bilodeau

Henry Verner et Réjeanne Thériault, 19-05-1962 (Baie-Trinité)  
 fils de Wallace Verner et de Anna Lamontagne  
 fille de Lucien Thériault et de Lucienne Beaudouin

Marie May Verner, d.c.d. en bas âge

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Frank Verner et de Florida Vallée)

Laurianne Verner et Eugène Rousseau, 29-12-1937  
 fille de Frank Verner et de Florida Vallée  
 fils de Daniel Rousseau et de Elizabeth Bérubé

Simone Verner et Victor Simard, 31-12-1940  
 fille de Frank Verner et de Florida Vallée  
 fils de Guillaume Simard et de Audina Thivierge

Isabelle Verner et Roger Rousseau, 24-12-1941  
 fille de Frank Verner et de Florida Vallée  
 fils de Normand Rousseau et de Laura Verner

Léon Verner et Emilie Rousseau, 12-10-1943  
 fils de Frank Verner et de Florida Vallée  
 fille de Normand Rousseau et de Laura Verner

Alfréda Verner et Joseph Pelletier, 11-10-1944  
 fille de Frank Verner et de Florida Vallée  
 fils de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière

Hubert Verner et Bernadette Vallée, 04-05-1948  
 fils de Frank Verner et de Florida Vallée  
 fille de Clarence Vallée et de Alice Verner

Horatio Verner et Maria Simard, 15-05-1951  
 fils de Frank Verner et de Florida Vallée  
 fille de Cyrille Simard et de Joséphine Simard

Raymonde Verner et Léandre Bourdages, 10-10-1956 (Clarke-City)  
 fille de Frank Verner et de Florida Vallée  
 fils de Roméo Bourdages et de Marie-Anne Thériault

Calence Verner et Sophie Lebouthilier, 14-07-1959 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de Frank Verner et de Florida Vallée  
 fille de Robert Lebouthilier et de Justine Rioux

Jean-Marie Verner et Rose-Alma Levasseur, 10-09-1965 (Québec)  
 fils de Frank Verner et de Florida Vallée  
 fille de Omer Levasseur et de Chantal Turgeon  
Deuxième mariage, Jeannine Larivière, 20-07-1989  
 fille de John Larivière et de Marie-Ange Vallée

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Pierre Verner et de Berthe Rioux)

Thommy Verner et Joséphine Verner, 12-10-1942  
 fils de Pierre Verner et de Berthe Rioux  
 fille de Walter Verner et de Mathilda Holmes

Franklin Verner et Aurélie Simard, 18-04-1944  
 fils de Pierre Verner et de Berthe Rioux  
 fille de Guillaume Simard et de Audina Thivierge

Alice Verner et Vernon Owen, 16-10-1944 (U.S.A.)  
 fille de Pierre Verner et de Berthe Rioux  
 fils de Lawrens Owen et de Florence More

Louisiane Verner et Lionel Lemieux, 10-01-1945 (Mont-Louis)  
 fille de Pierre Verner et de Berthe Rioux  
 fils de Séraphin Lemieux et de Adéla Bernier  
Deuxième mariage, Edgard Murray, 23-10-1965 (Baie-Comeau)  
 fils de Louis Murray et de Maria Murray

Maria Verner et Laurent Sirois, 29-12-1948 (Québec)  
 fille de Pierre Verner et de Berthe Rioux  
 fils de Joseph Sirois et de Délina Galarneau

Alma Verner et Léopold Beaupré, 22-06-1957 (St-Valérien)  
 fille de Pierre Verner et de Berthe Rioux  
 fils de Louis Beaupré et de Rose-Anna Michaud

Antoine Verner, célibataire

Amby Verner, célibataire

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Angus Verner et de Rosa Pelletier)

Réjean Verner et Anne Verner, 22-08-1970  
 fils de Angus Verner et de Rosa Pelletier  
 fille de Thommy Verner et de Joséphine Verner

Pierrette Verner et Jean-Pierre Dufour, 23-10-1976 (Sept-Iles)  
 fille de Angus Verner et de Rosa Pelletier  
 fils de Rock-Arthur Dufour et de Raymonde Noël

Pierrot Verner et Martine Simard, 04-08-1979  
 fils de Angus Verner et de Rosa Pelletier  
 fille de Pascal Simard et de Thérèse Brière

Sylvie Verner et Welly Larivière, 22-07-1978  
 fille de Angus Verner et de Rosa Pelletier  
 fils de Gérard Larivière et de Nelly Breton

QUATRIÈME GENERATION (Les enfants de Wilbert Verner et de Jeanne Plante)

Nathalie Verner

Dominique Verner

QUATRIÈME GENERATION (Les enfants de Patrice Verner / Laurentia Rioux / Anita Vallée.)

Normand Verner et Marie Martin, 01-04-1967 (Port-Cartier)  
 fils de Patrice Verner et de Laurentia Rioux  
 fille de Edmond Martin et de Caroline Thibeault

Gaby Verner et Ginette Talbot, 29-11-1969 (Port-Cartier)  
 fils de Patrice Verner et de Laurentia Rioux  
 fille de Rosaire Talbot et de Marie-Ange Savage

Welly Verner et Anne Vallée, 27-12-1986  
 fils de Patrice Verner et de Anita Vallée  
 fille de Raoul Vallée et de Cyrienne Pelletier

Jackie Verner et Isabelle Lombardi, 00-00-88 (Fermont)  
 fils de Patrice Verner et de Anita Vallée  
 fille de Mario Lombardi et de Marie Neault

Paddy Verner, d.c.d.

QUATRIÈME GENERATION (Les enfants de André Verner et de Aline Gallant)

Marlène Verner et Stéphane Verner, 04-07-1986  
 fille de André Verner et de Aline Gallant  
 fils de Jean-Marie Verner et de Huguette Levasseur

Dave Verner et Loraine Verner, 00-00-1986  
 fils de André Verner et de Aline Gallant  
 fille de Franklin Verner et de Aurélie Simard

Carl Verner

Delbie Verner

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Augustin Verner et de Pierrette Rousseau)*

Guylaine Verner et Danny Fortin, 08-09-1989 (Sept-Iles)

filles de Augustin Verner et de Pierrette Rousseau

filles de Marius Fortin et de Thérèse Gauthier

Jenny Verner

Steeve Verner

Marc Verner

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Joseph Verner et de Diane Larivière)*

Joël Verner et Jenny Breton, 00-00-1990

filles de Joseph Verner et de Diane Larivière

filles de Donat Breton et de Carmelle Wilson

Eric Verner

Corine Verner

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Léon Verner et de Emilie Rousseau)*

Ginette Verner et Cécilius Lamontagne, 29-05-1963

filles de Léon Verner et de Emilie Rousseau

filles de Arthur Lamontagne et de Anne-Marie Verner

Rodrigue Verner et Aurore Beaudouin, 28-04-1973 (Grandes-Marées)

filles de Léon Verner et de Emilie Rousseau

filles de Albert Beaudouin et de Mathilda Beaudouin

Benoît Verner et Pauline Wilson, 04-08-1973

filles de Léon Verner et de Emilie Rousseau

filles de Clarence Wilson et de Yvette Lamontagne

Marius Verner et Danielle Kennedy, 26-12-1977  
 fils de Léon Verner et de Emilie Rousseau  
 fille de Robert Kennedy et de Mary Larivière

Hélène Verner, célibataire

**QUATRIÈME GENERATION (Les enfants de Hubert Verner et de Bernadette Vallée)**

Mariette Verner et Jean Bourassa, 25-05-1968 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Hubert Verner et de Bernadette Vallée  
 fils de Lorenzo Bourassa et de Yvonne Pelletier

Suzanne Verner et Johnson Wilson, 26-12-1970  
 fille de Hubert Verner et de Bernadette Vallée  
 fils de Raoul Wilson et de Yvonne Benson

Gaétane Verner et Arnold Beaudouin, 30-09-1972 (Grandes-Marées)  
 fille de Hubert Verner et de Bernadette Vallée  
 fils de Raoul Beaudouin et de Stella Rioux

Frank Verner et Linda Wilson, 20-12-1980  
 fils de Hubert Verner et de Bernadette Vallée  
 fille de Raoul Wilson et de Yvonne Benson

Danielle Verner et Mario Larivière, 27-12-1975  
 fille de Hubert Verner et de Bernadette Vallée  
 fils de Joseph Larivière et de Thérèse Rioux  
Deuxième mariage, Guy Arsenault, 03-09-1988 (Rimouski)  
 fils de Gérard Arsenault et de Danielle Beausoleil

Suzie Verner et Réal Sergerie, 00-00-90 (Québec)  
 fille de Hubert Verner et de Bernadette Vallée  
 fils de Paul Sergerie et de Béatrice Boies

Lucette Verner et Jules Rodgers, 09-07-1991 (Gallix)  
 fille de Hubert Verner et de Bernadette Vallée  
 fils de Francis Rodgers et de Cécile Paris

**QUATRIÈME GENERATION (Les enfants de Horatio Verner et de Maria Simard)**

Ernest Verner et Céline Brière, 16-07-1977  
 fils adoptif de Horatio Verner et de Maria Simard  
 fille de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée

Union de fait, Patricia MacDonald, 00-00-1984 (Baie-aux-Loups-Marins)  
 fille de Paul MacDonald et de Aimée Thibeault

Jean-Marc Verner et Monique Breton, 21-12-1974  
 fils de Horatio Verner et de Maria Simard  
 fille de Joseph-Albert Breton et de Géraldine Vallée

Carole Verner et Jean-Guy Michaud, 00-00-73  
 fille de Horatio Verner et de Maria Simard  
 fils de Narcisse Michaud et de Marie Pelletier

Michelle Verner et (à compléter), 00-00- ?  
 fille de Horatio Verner et de Maria Simard  
 fils de            et de

Gérald Verner et (à compléter), 00-00-?  
 fils de Horatio Verner et de Maria Simard  
 fille de            et de

Muguette Verner et (à compléter), 00-00-?  
 fille de Horatio Verner et de Maria Simard  
 fils de            et de

*QUATRIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Calence Verner et de Sophie Lebouthilier)*

Martine Verner et Marc Normand, 00-00-1980 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fille de Calence Verner et de Sophie Lebouthilier  
 fils de René Normand et de Emérilda Blaney

Rock Verner et Delbie Larivière, 13-08-1988  
 fils de Calence Verner et de Sophie Lebouthilier  
 fille de Joseph Larivière et de Thérèse Rioux

Roberto Verner et Vickie Boisvert, 00-00-1990  
 fils de Calence Verner et de Sophie Lebouthilier  
 fille de Aurèle Boisvert et de Lucette Wilson

Véronique Verner

Alain Verner

QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Jean-Marie Verner et de Rose-Alma Levasseur)

Stéphane Verner et Marlène Verner, 04-07-1986  
 fils de Jean-Marie Verner et de Rose-Alma Levasseur  
 fille de André Verner et de Aline Gallant

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Thommy Verner et de Joséphine Verner)

Louisette Verner et Jean-Claude René, 22-04-1966 (Sept-Iles)  
 fille de Thommy Verner et de Joséphine Verner  
 fils de Victorin René et de Germaine Labrie

Henry Verner et Dorothée Brière, 12-02-1966  
 fils de Thommy Verner et de Joséphine Verner  
 fille de Wilfrid Brière et de Elizabeth Brent

Jean-Guy Verner et Gabrielle Brière, 24-09-1966  
 fils de Thommy Verner et de Joséphine Verner  
 fille de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée

Anne Verner et Réjean Verner, 22-08-1970  
 fille de Thommy Verner et de Joséphine Verner  
 fils de Angus Verner et de Rosa Pelletier

Francine Verner et René Pion, 22-12-1971 (Grande-Baie)  
 fille de Thommy Verner et de Joséphine Verner  
 fils de Raymond Pion et de Anne-Marie Paris

Nathalie Verner et Pascal Doyle, 00-00-1991 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Thommy Verner et de Joséphine Verner  
 fils de Narcisse Doyle et de Irène Chaput

Arnold Verner, célibataire

Maurice Verner, d.c.d.

QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Franklin Verner et de Aurélie Simard)

Yolande Verner et Yves Lizotte, 29-07-1967 (Iles-de-la-Madeleine)  
 fille de Franklin Verner et de Aurélie Simard  
 fils de Armand Lizotte et de Rita Rioux

Claudette Verner et Jean-Eudes L'Italien, 01-09-1973 (Sept-Iles)  
 fille de Franklin Verner et de Aurélie Simard  
 fils de Jules L'Italien et de Elizabeth Trépanier  
Deuxième mariage. Jean Lagacé, 02-02-1981 (Baie-Comeau)  
 fils de Georges Lagacé et de Lucienne Marseille

Lorraine Verner et Jean-Paul Lizotte, 28-06-1975 (Iles-de-la-Madeleine)  
 fille de Franklin Verner et de Aurélie Simard  
 fils de Armand Lizotte et de Rita Rioux

Line Verner et Eddy Brisson, 00-00-1987 (Sept-Iles)  
 fille de Franklin Verner et de Aurélie Simard  
 fils de Gaétan Brisson et de Michelle Mercier

Claude Verner d.c.d

CINQUIÈME GENERATION (Les enfants de Pierrot Verner et de Martine Simard)

Pierre-Olivier Verner

Jonathan Verner

CINQUIÈME GENERATION (Les enfants de Welly Verner et de Anne Vallée)

Tania Verner

Yan Verner

CINQUIÈME GENERATION (L'enfant de Joël Verner de Jenny Breton)

Le couple n'a pas eu d'enfant.

CINQUIÈME GENERATION (Les enfants de Rodrigue Verner et de Aurore Beaudouin)

Nick Verner

Tobbie Verner

CINQUIÈME GENERATION (Les enfants de Benoît Verner et de Pauline Wilson)

Joyce Verner

Jessica Verner

*CINQUIEME GENERATION (Les enfants de Marius Verner et de Danielle Kennedy)*

Emmanuelle Verner

David Verner

*CINQUIEME GENERATION (Les enfants de Henry Verner et de Dorothée Brière)*

Sandra Verner et Alphonse Rousseau, 00-00-1984  
fille de Henry Verner et de Dorothée Brière  
fils de Adélarde Rousseau et de Marie-Rose Thivierge

Julie Verner et Carl Wilson, 00-00-1987  
fille de Henry Verner et de Dorothée Brière  
fils de Léopold Wilson et de Reina Rioux

Sonia Verner et Alain Blanchard, 00-00-1990 (Québec)  
fille de Henry Verner et de Dorothée Brière  
fils de Yvon Blanchard et de Madeleine McDuff

Claude Verner et Judith Rousseau, 00-00-1990  
fils de Henry Verner et de Dorothée Brière  
fille de Yves Rousseau et de Linda McDuff

*CINQUIEME GENERATION (Les enfants de Jean-Guy Verner et de Gabrielle Brière)*

Marcel Verner et Cindy MacDonald, 00-00-1992 (L'Anse-aux-Dunes)  
fils de Jean-Guy Verner et de Gabrielle Brière  
fille de Jules MacDonald et de Ghyslaine Rousseau

Stéphanie Verner

Tony Verner

*CINQUIEME GENERATION (Les enfants de Stéphane Verner et de Marlène Verner)*

Mathieu Verner

Kim Verner

*CINQUIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Roberto Verner et de Vickie Boisvert)*

*Jessie Verner*

*Roxanne Verner*

*CINQUIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Ernest Verner et de Céline Brière)*

*Dany Verner*

*Rudy Verner*

*Nicolas Verner*

*CINQUIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Jean-Marc Verner et de Monique Breton)*

*Bianca Verner*

*Mélanie Verner*

*Robin Verner*

*CINQUIÈME GÉNÉRATION (L'enfant de Frank Verner et de Linda Wilson)*

*Andy Verner*

COUPLE FONDATEUR: WALTER WILSON ET CATHERINE DYON mariés sur le sol nord-côtier le 12-02-1872.

fils de Nazaire Wilson et de Elizabeth Guy  
 fille de Félix Dyon et de Léa Guy

## PREMIERE GENERATION (Les enfants de Walter Wilson et de Catherine Dyon)

Malvina Wilson et Jean-Baptiste Simard, 13-04-1900  
 fille de Walter Wilson et de Catherine Dyon  
 fils de Georges Simard et de Laurette Boisvert

François Wilson et Louise Thivierge, 03-11-1903  
 fils de Walter Wilson et de Catherine Dyon  
 fille de François Thivierge et de Léa Vallée

Adélard Wilson et Nelly-Jane Verner, 29-04-1914  
 fils de Walter Wilson et de Catherine Dyon  
 fille de James Verner et de Catherine Stevenson

## DEUXIEME GENERATION (Les enfants de François Wilson et de Louise Thivierge)

Joseph Wilson et Lucia Verner, 05-10-1926  
 fils de François Wilson et de Louise Thivierge  
 fille de James Verner et Catherine Stevenson

Aimée Wilson et Edouard Verner, 21-04-1926  
 fille de François Wilson et Louise Thivierge  
 fils de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier

Elise Wilson et Richard Larivière, 28-07-1929  
 fille de François Wilson et de Louise Thivierge  
 fils de Christophe Larivière et de Victoria Brière

Jean Wilson et Clara Verner, 01-02-1934  
 fils de François Wilson et de Louise Thivierge  
 fille de Frank Verner et de Mary-Jane Lebouthilier

Tommy Wilson et Agnès Pelletier, 26-05-1942  
 fils de François Wilson et de Louise Thivierge  
 fille de Jean-Baptiste Pelletier et de Agnès Brière

Peter Wilson et Lucienne Pelletier, 01-06-1944  
 fils de François Wilson et de Louise Thivierge  
 fille de Théodule Pelletier et de Maria Vallée

Raoul Wilson et Yvonne Benson, 12-08-1948 (Port-Cartier)  
 fils de François Wilson et de Louise Thivierge  
 fille de Adélarde Benson et de Angéline Jean

Diana Wilson, d.c.d.

Yvonne Wilson, religieuse

Philippe Wilson, célibataire

**DEUXIEME GENERATION (Les enfants de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner)**

Clarence Wilson et Yvette Lamontagne, 04-07-1944  
 fils de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner  
 fille adoptive de Jean Lamontagne et de Angélique Brière

Frank Wilson et Blandine Pelletier, 04-07-1944  
 fils de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner  
 fille de Alphonse Pelletier et de Lucia Vallée

James Wilson et Cécile Vallée, 17-05-1945  
 fils de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner  
 fille de Philippe Vallée et de Rose Breton

Nelly Wilson et Anselme Vallée, 03-10-1949  
 fille de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner  
 fils de Elzéard Vallée et de Délina Pelletier

Léopold Wilson et Reina Rioux, 30-06-1953  
 fils de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner  
 fille de Alphonse Rioux et de Nelly Verner

Doris Wilson et Paul-Emile Breton, 10-07-1956  
 fille de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner  
 fils de Walter Breton et de Florida Pelletier

Desmond Wilson et Béatrice Brière, 20-07-1957  
 fils de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner  
 fille de Ernest Brière et de Antoinette Vallée

Julien Wilson et Marie-Paule Rousseau, 05-09-1959  
 fils de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner  
 fille de Eugène Rousseau et de Laurianne Verner

Davis Wilson et Cécile Breton, 28-12-1960  
 fils de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner  
 fille de Walter Breton et de Florida Pelletier

Calence Wilson et Thérèse Rioux, 06-12-1975  
 fils de Adélarde Wilson et de Nelly-Jane Verner  
 fille de Walter Breton et de Florida Pelletier

TROISIÈME GÉNÉRATION (Joseph Wilson et Lucia Verner n'ont pas eu d'enfant mais le couple a élevé Edmond fils de François Bérubé et de Marie Thivierge)

TROISIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Jean Wilson et de Clara Verner)

Peggy Wilson et Wilbrod Breton, 28-01-1956  
 fille de Jean Wilson et de Clara Verner  
 fils de Paul Breton et de Lucienna Brière

Jean-Maurice Wilson et Gracia Murphy, 30-07-1957 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de Jean Wilson et de Clara Verner  
 fille de Léger Murphy et de Oliva Bourassa

Carmen Wilson et Donat Breton, 27-12-1958  
 fille de Jean Wilson et de Clara Verner  
 fils de Paul Breton et de Lucienna Brière

Stanly Wilson et Bernadette Lebrasseur, 26-12-1964 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fils de Jean Wilson et de Clara Verner  
 fille de Samuel Lebrasseur et de Angéline Boulanger

Stevens Wilson et Jeanne d'Arc Sirois, 26-12-1969  
 fils de Jean Wilson et de Clara Verner  
 fille de John Sirois et de Yvette Bourassa

Lorense Wilson et Jocelyne Ferland, 13-07-1974 (Sept-Iles)  
 fils de Jean Wilson et de Clara Verner  
 fille de Gérard Ferland et de Cécile Lafrance

Mary Wilson et Douglas Wilson, 12-10-1977  
 fille de Jean Wilson et de Clara Verner  
 fils de James Wilson et de Cécile Vallée

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Thommy Wilson et de Marie-Agnès Pelletier)

Lauraize Wilson et Bernard Bourassa, 06-12-1969 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de Thommy Wilson et de Agnès Pelletier  
 fils de Elias Bourassa et de Cécile Pinchaud

Rosa Wilson et Réjean Ferguson, 12-08-1972  
 fille de Thommy Wilson et Agnès Pelletier  
 fils de Stewart Ferguson et de Jeannette Chartrand  
Union de fait, Peter Breton, 00-00-1991  
 fils de Donat Breton et de Carmen Wilson

Gérard-Raymond Wilson et Claudine Thibeault, 21-04-1972 (Grandes-Marées)  
 fils de Thommy Wilson et de Agnès Pelletier  
 fille de Roger Thibeault et de Promélie Thibeault

Yolande Wilson et Donald Brière, 19-06-1976  
 fille de Thommy Wilson et de Agnès Pelletier  
 fils de Elzéard Brière et de Jeannette Vallée

Léona Wilson et Allen Bérubé, 22-08-1980  
 fille de Thommy Wilson et de Agnès Pelletier  
 fils adoptif de Hervé Bérubé et de Georgette Brière

France Wilson, célibataire

Gisèle Wilson, célibataire

Marie Diana Yolande d.c.d. en bas âge

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Raoul Wilson et de Yvonne Benson)

Johnson Wilson et Suzanne Verner, 26-12-1970  
 fils de Raoul Wilson et de Yvonne Benson  
 fille de Hubert Verner et de Bernadette Vallée

Claude Wilson et Gaétane Beaudouin, 30-12-1972 (Grandes-Marées)  
 fils de Raoul Wilson et de Yvonne Benson  
 fille de Raoul Beaudouin et de Stella Rioux

Linda Wilson et Frank Verner, 20-12-1980  
 fille de Raoul Wilson et de Yvonne Benson  
 fils de Hubert Verner et de Bernadette Vallée

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Peter Wilson et de Lucienne Pelletier)

Lucette Wilson et Aurèle Boisvert, 25-05-1968  
 fille de Peter Wilson et de Lucienne Pelletier  
 fils de Amedé Boisvert et Alice Rioux

Gilles Wilson et Clémence Bardot, 05-08-1972 (Sept-Iles)  
 fils de Peter Wilson et de Lucienne Pelletier  
 fille de Edmond Bardot et de Rosilda Brochu

Jeannine Wilson, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Clarence Wilson et de Yvette Lamontagne)

Liette Wilson et Alain Winners, 24-08-1964 (Dolharn, Belgique)  
 fille de Clarence Wilson et de Yvette Lamontagne  
 fils de Jean Winners et de Germaine Peters

Pauline Wilson et Benoît Verner, 04-08-1973  
 fille de Clarence Wilson et de Yvette Lamontagne  
 fils de Léon Verner et de Emilie Rousseau

Anne Wilson et Charles Kennedy, 15-09-1979  
 fille de Clarence Wilson et de Yvette Lamontagne  
 fils de Robert Kennedy et de Mary Larivière

Pierre Wilson et Béatrice Lelièvre, 00-00-72 (Québec)  
 fils de Clarence Wilson et de Yvette Lamontagne  
 fille de Gilles Lelièvre et de Marie-Berthe Normand

Maurice Wilson et Sarah Rousseau, 21-05-1988  
 fils de Clarence Wilson et de Yvette Lamontagne  
 fille de Adélarde Rousseau et de Marie-Rose Thivierge

Chantale Wilson et Alain Gouin, 00-00-1991 (Sept-Iles)  
 fille de Clarence Wilson et de Yvette Lamontagne  
 fils de Joseph Gouin et de Rita Cournoyer

Joseph Allen Wilson, d.c.d en bas âge

TROISIEME GENERATION (Les enfants de James Wilson et de Cécile Vallée)

Jean-Luc Wilson et Raymonde Gallant, 10-10-1970 (Grandes-Battures)  
 fils de James Wilson et de Cécile Vallée  
 fille de Raymond Gallant et de Ursule Masse

Huguette Wilson et Louis Richard, 24-11-1973 (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de James Wilson et de Cécile Vallée  
 fils de Xavier Richard et de Rita Bujold

Marjolaine Wilson et Danny Ferguson, 20-04-1974  
 fille de James Wilson et de Cécile Vallée  
 fils de Stuart Ferguson et de Jeannette Chartrand  
Union de fait, Jean Breton, 00-00-1981  
 fils de Yvan Breton et de Berthe Rioux

Linda Wilson et Vincent Thérien, 04-09-1976 (MTL)  
 fille de James Wilson et de Cécile Vallée  
 fils de Adrien Thérien et de Géraldine Guy

Douglas Wilson et Mary Wilson, 12-10-1977  
 fils de James Wilson et de Cécile Vallée  
 fille de Jean Wilson et de Clara Verner

Mario Wilson et Sylvaine Scherrer, 00-00-1986, (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de James Wilson et de Cécile Vallée  
 fille de Gustave Scherrer et de Marie-Ange Belleau

Marius Wilson et Christiane Bourassa, 00-00-1987, (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fils de James Wilson et de Cécile Vallée  
 fille de Irené Bourassa et de Marguerite Trépanier

Johanna Wilson et Valère Pinchaud, 05-12-1987, (Pointe-aux-Esquimaux)  
 fille de James Wilson et de Cécile Vallée  
 fils de Bernadin Pinchaud et de Gertrude Murphy

Claire Wilson, célibataire

TROISIEME GENERATION (Les enfants de Frank Wilson et de Blandine Pelletier)

Evelyne Wilson et Jerry Breton, 20-10-1965 (Cap-aux-Sarcelles)  
 fille de James Wilson et de Blandine Pelletier  
 fils de John Breton et de Isabelle Breton

Jacqueline Wilson et Daniel Rivard, 00-00-1970 (Sept-Iles)  
 fille de Frank Wilson et de Blandine Pelletier  
 fils de                    et de (à compléter)

Dorothée Wilson, fille-mère

Robert Wilson, célibataire

Frank Wilson, célibataire

Yvens Wilson, célibataire

**TROISIEME GENERATION (Les enfants de Léopold Wilson et de Reina Rioux)**

Léonard Wilson et Lise Normand, 00-00-1979 (Jonquière)  
 fils de Léopold Wilson et de Reina Rioux  
 fille de Rodrigue Normand et de Rita Martel

Lise Wilson et Michel Brière, 27-12-1979  
 fille de Léopold Wilson et de Reina Rioux  
 fils adoptif de Delphis Brière et de Emilie Verner

Allen Wilson et Noriko Imai 00-00-1982 (Japon)  
 fils de Léopold Wilson et de Reina Rioux  
 fille de                    et de (à compléter)

Carl Wilson et Julie Verner, 00-00-1985  
 fils de Léopold Wilson et de Reina Rioux  
 fille de Henry Verner et de Dorothée Brière

Roch Wilson

Jules Wilson

**TROISIEME GENERATION (Les enfants de Desmond Wilson et de Béatrice Brière)**

Gyslain Wilson et Colette Lamontagne, 00-00-1985  
 fils de Desmond Wilson et de Béatrice Brière  
 fille de Cécilius Lamontagne et de Ginette Verner

Marielle Wilson et Burt Roy, 00-00-1986  
 fille de Desmond Wilson et de Béatrice Brière  
 fils de Marcel Roy et de Alfréda Dérosby

Nelson Wilson et Suzanne Rousseau, 00-00-1989  
fils de Desmond Wilson et de Béatrice Brière  
fille de Henri-Paul Rousseau et de Gabrielle Archambault

Desmond Wilson

*TROISIEME GENERATION (Les enfants de Julien Wilson et de Marie-Paule Rousseau)*

Rémie Wilson et Colette Rioux, 00-00-1985  
fils adoptif de Julien Wilson et de Marie-Paule Rousseau  
fille de Cid Rioux et de Rose Bernatchez

Nicole Wilson et Louis Bérubé, 00-00-1988  
fille adoptive de Julien Wilson et de Marie-Paule Rousseau  
fils de Vital Bérubé et de Louisa Drury

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de de Johnson Wilson et de Suzanne Vallée)*

François Wilson

Yannick Wilson

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Jean-Luc Wilson et de Raymonde Gallant)*

Ken Wilson

Jackie Wilson

Barry Wilson

*QUATRIEME GENERATION (L'enfant de Douglas Wilson et de Mary Wilson)*

Clyde Wilson

*QUATRIEME GENERATION (Les enfants de Gérard-Raymond Wilson et de Claudine Thibeault)*

Julie Wilson

Nathalie Wilson

Jean-François Wilson

Marina Wilson

*QUATRIÈME GÉNÉRATION (Les enfants de Stevens Wilson et de Jeanne d'Arc Sirois)*

Bianca Wilson

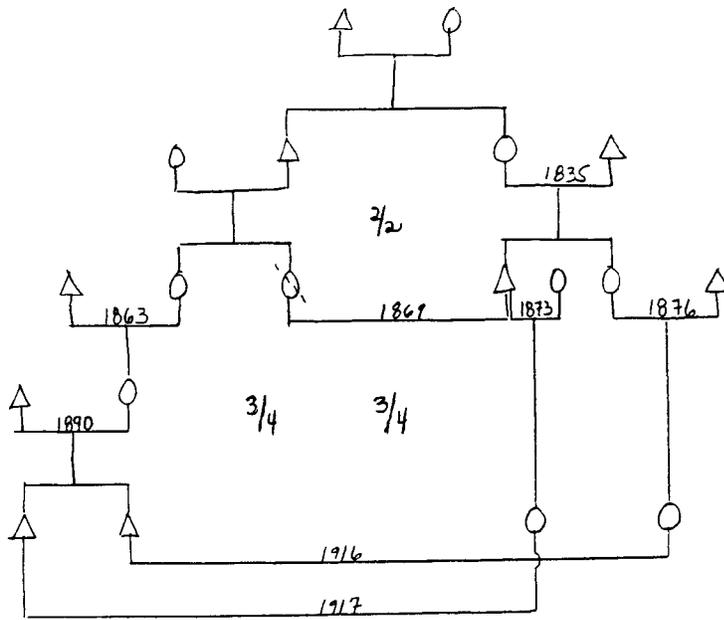
Leila Wilson

Valérie Wilson

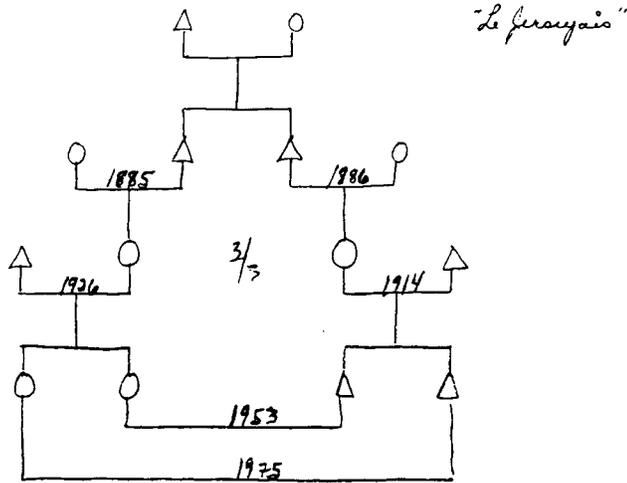
**ANNEXE 2**

**BOUCLAGES DANS LA CONSANGUINITÉ**

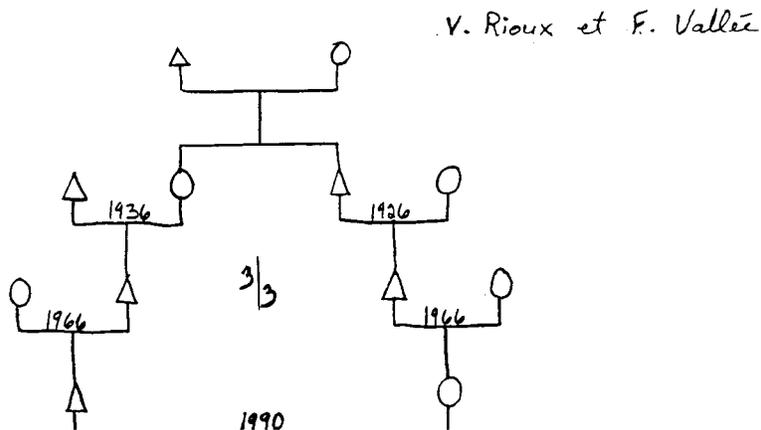
usage J. Verner (1916)  
 F. Vallée  
 J. Verner (1917)  
 L. Rioux  
 E. Rioux (1869)  
 M. Proulx



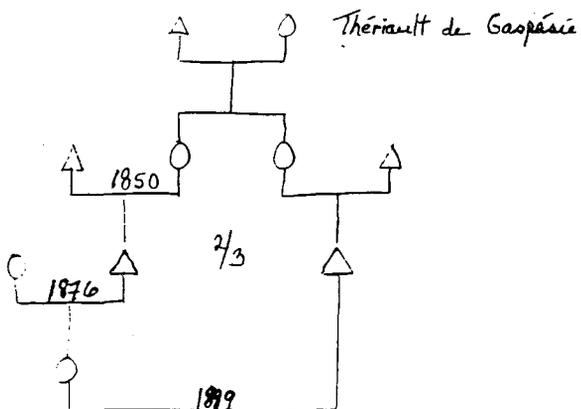
Marriage: J. Rioux (1953)  
 L. Wilson  
 J. Rioux (1975)  
 C. Wilson



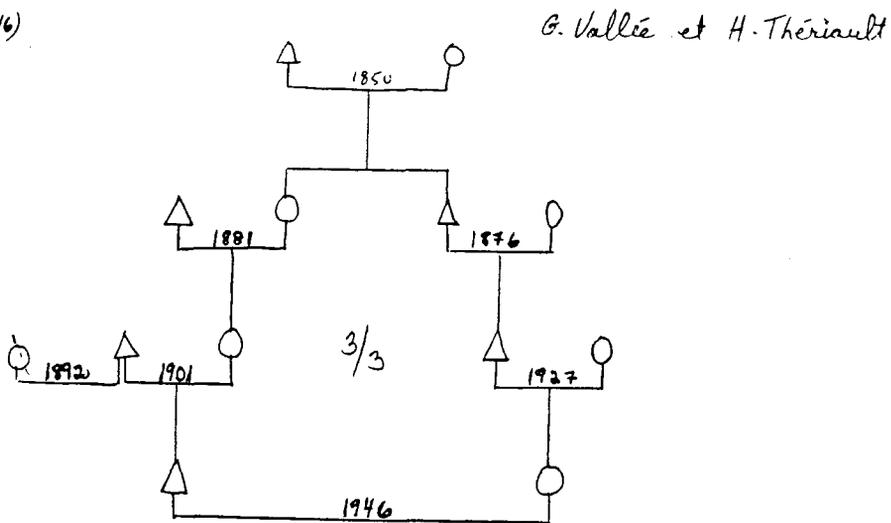
Marriage: K. Boisvert (1990)  
 L. Rioux



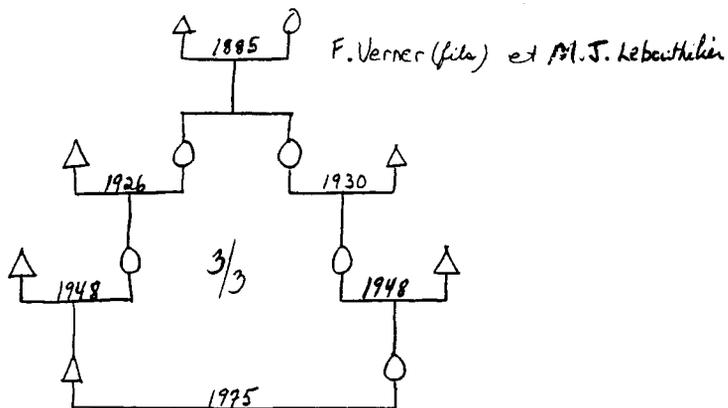
Marriage: M. Vallée (1899)  
W. Boisvert



Marriage: E Brière (1946)  
J. Vallée

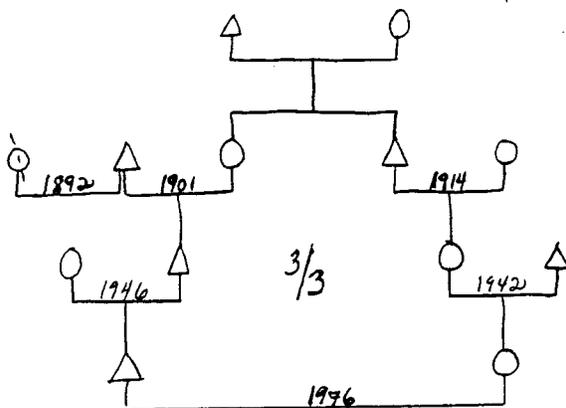


Marriage: M. Larivière (1975)  
E. Verner

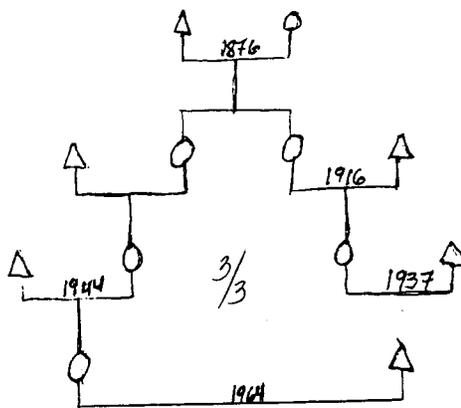


Marriage: D. Brière (1976)  
Y. Wilson

T. Pelletier et Y. Vallée

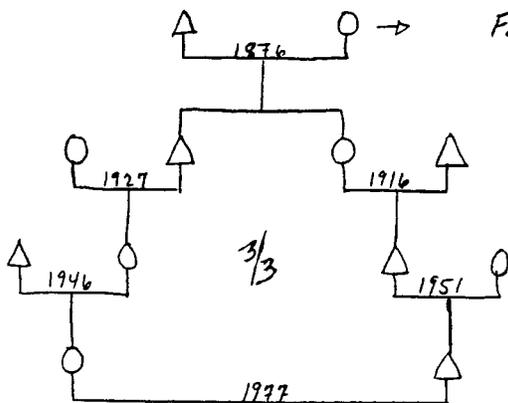


Marriage: J.-E. Rousseau (1964)  
C. Vallée



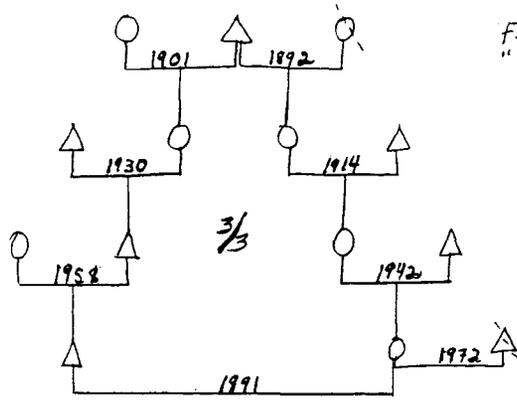
Marriage: C. Brière (1977)  
E. Verner

F. Vallée et V. Rioux



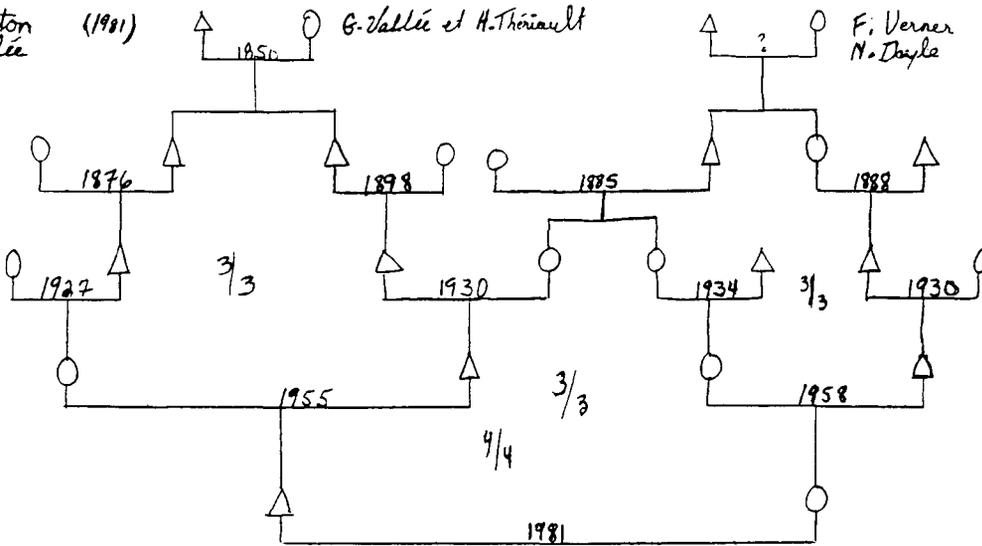
Marriage: P. Breton (1991)  
R. Wilson

266.



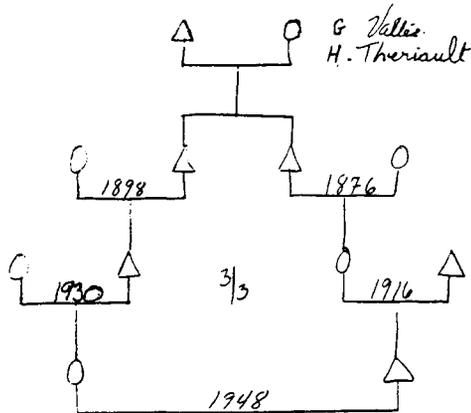
F. Briere et L. Dunn (1972)  
" " " et O. Pelletier (1901)

Marriage: G. Vallée (1981)  
R. Breton

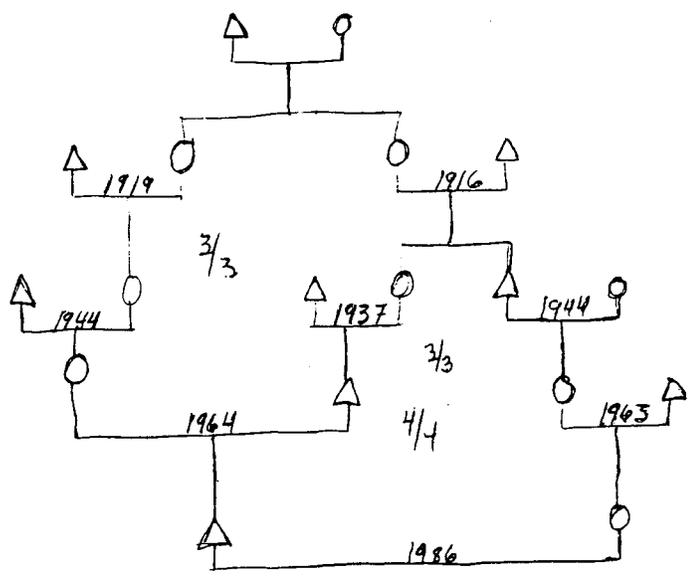


F. Verner  
N. Doyle

Marriage: B. Vallée (1948)  
H. Verner



age: T. Rousseau (1986)  
N. Lamontagne

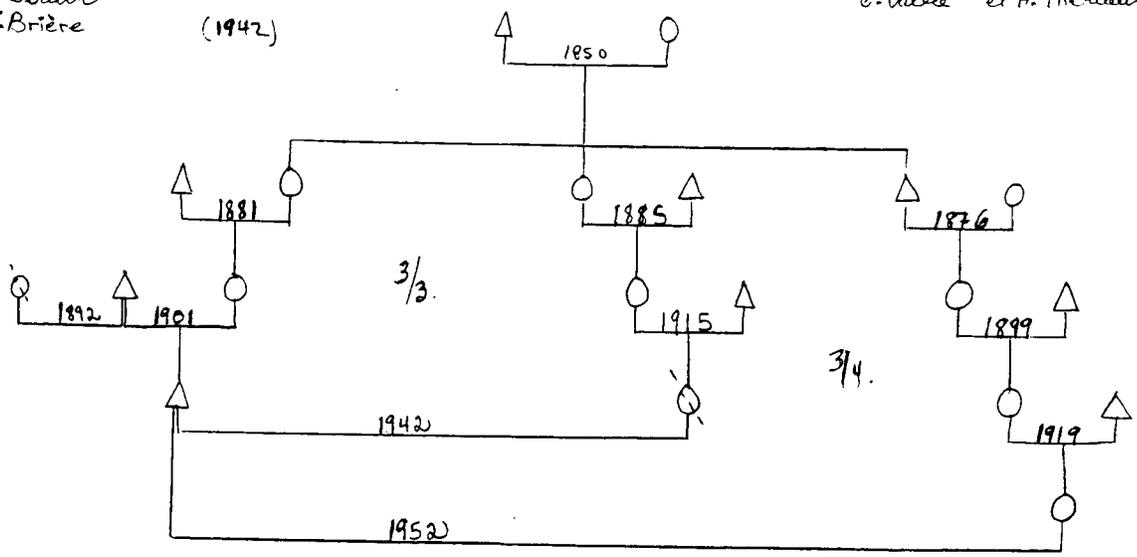


age: 1/2 Bérubé (1952)  
E. Brière

1/2 Bérubé  
E. Brière

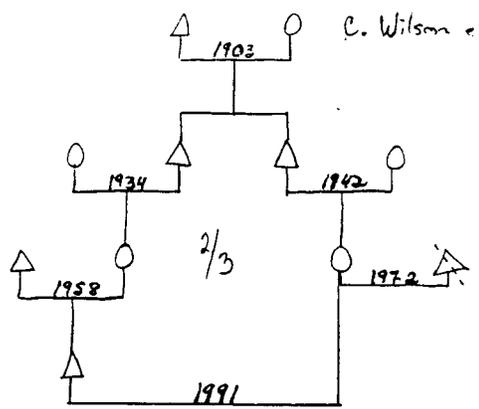
(1942)

G. Villée et H. Thériault



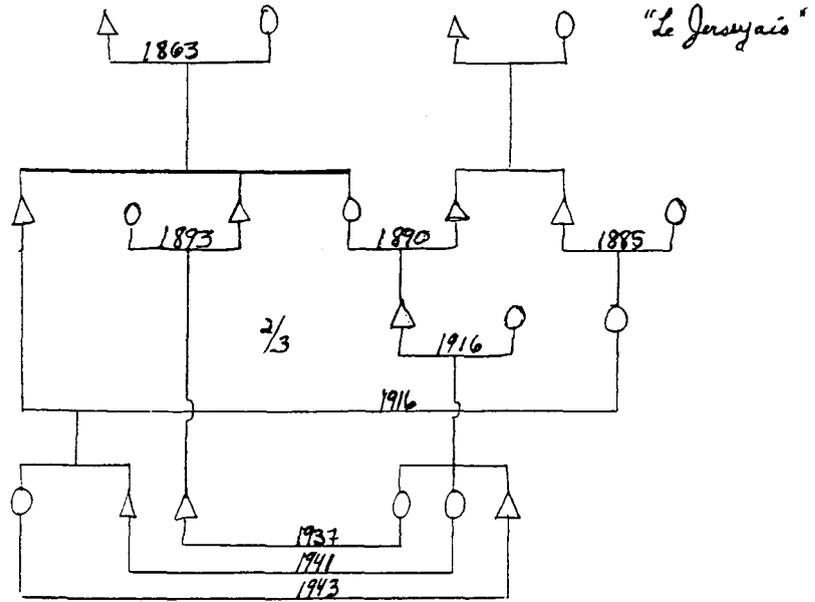
Mariage: P. Breton (1991)  
R. Wilson

C. Wilson et A. Thivierge



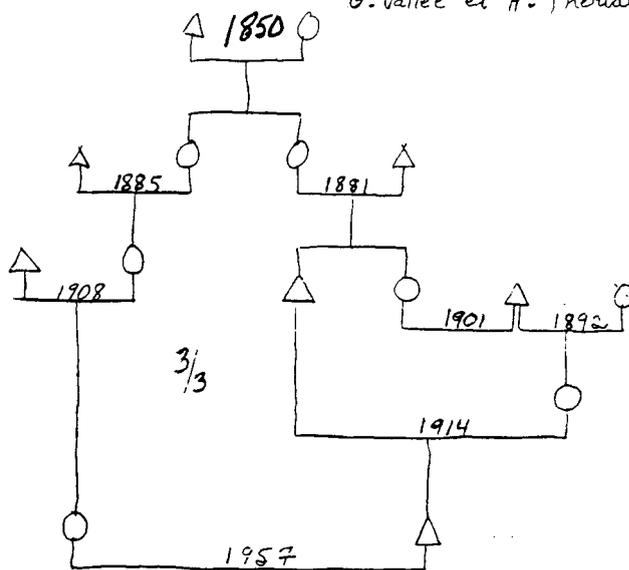
Mariage: E. Rousseau (1937)  
 & L. Verrier

R. Rousseau (1941)  
 I. Verrier  
 E. Rousseau (1943)  
 L. Verrier

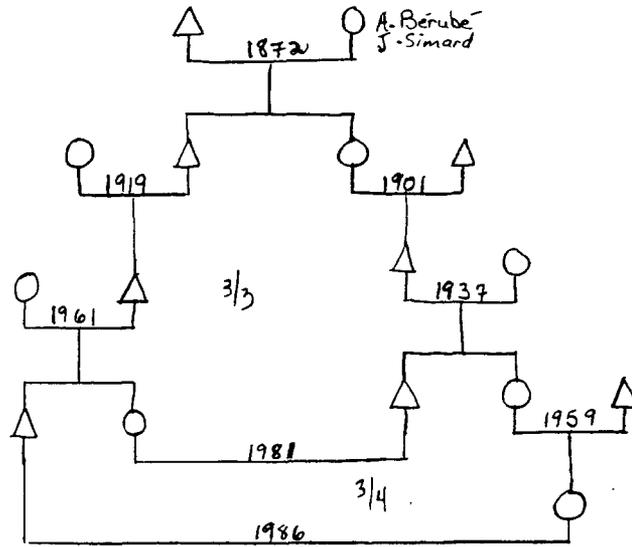


Mariage: A. Simard (1957)  
 & L. Pelletier

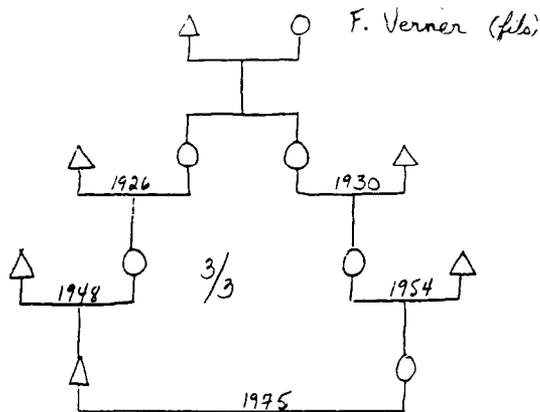
G. Vallée et H. Thériault



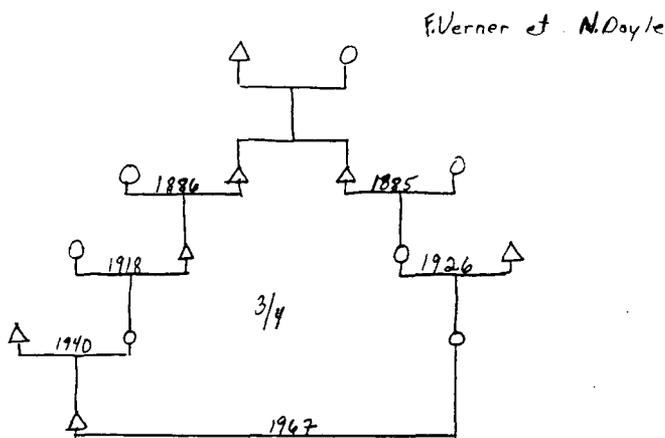
Mariages: L. Bérubé et D. Roussseau (1981)  
 L. Bérubé et N. Wilson (1986)



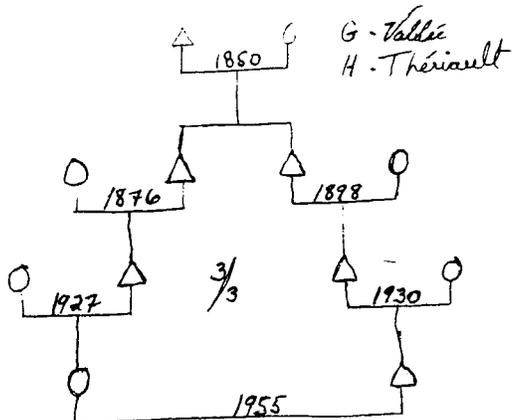
Marriage: M. Breton (1975)  
 M. Larivière



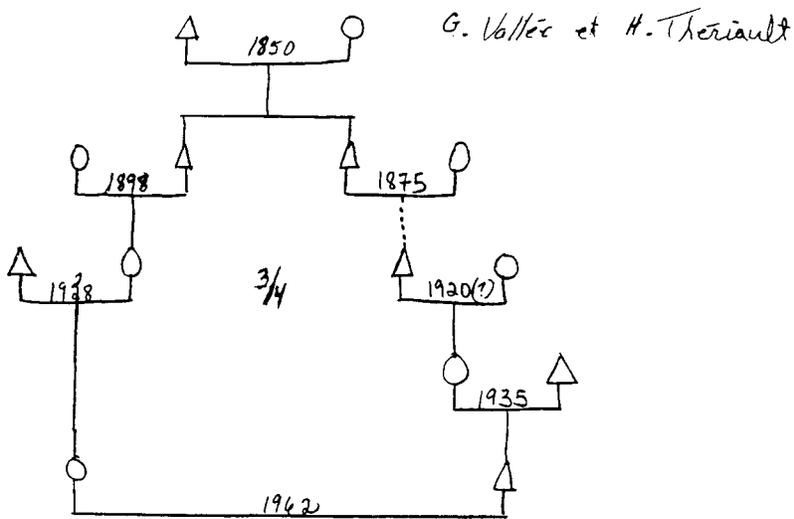
Marriage: E. Lamontagne (1967)  
 A. Proulx



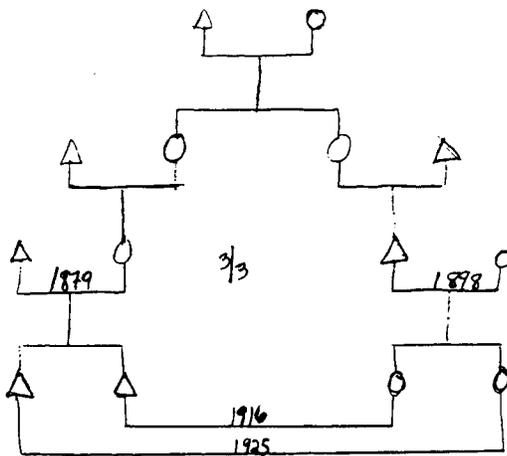
Mariage: G. Vallée (1955)  
D. Vallée



Mariage: F. Brière (1962)  
M. Pelletier

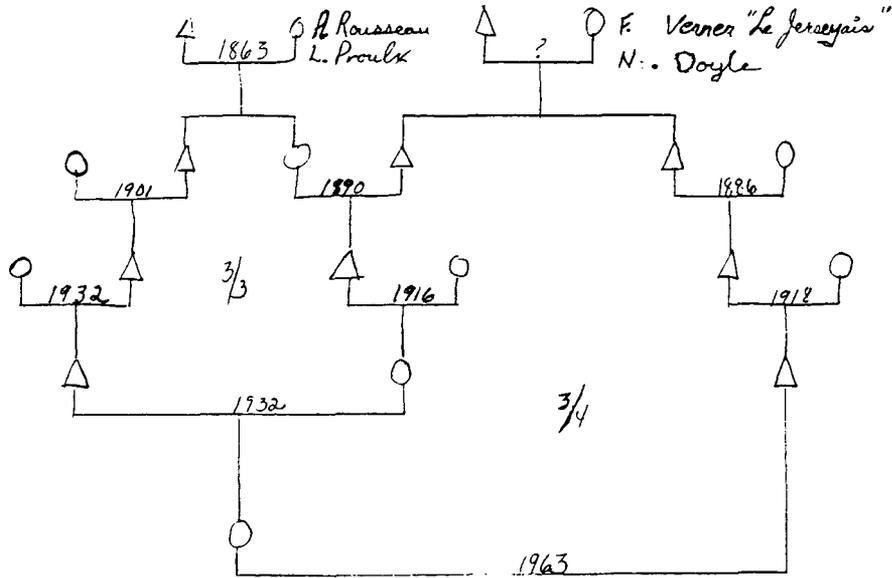


Mariage: S. Simard (1916)  
M. Vallée  
G. Simard (1925)  
B. Vallée

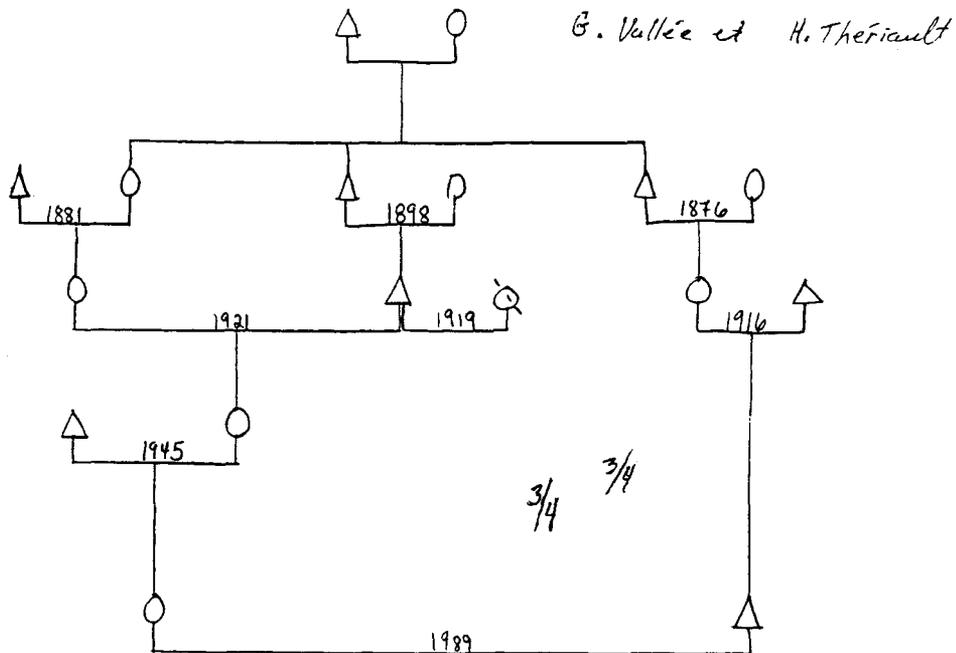


Marriage: P. Rousseau (1963)

A. Verner  
E. Rousseau (1932)  
L. Verner



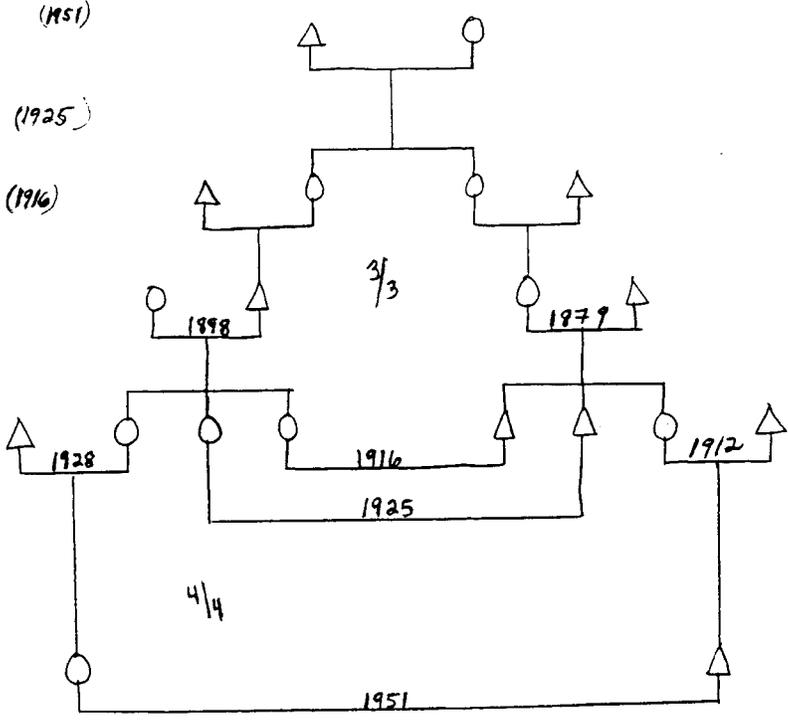
Marriage: J. Larivière (1989)  
J.-M. Verner



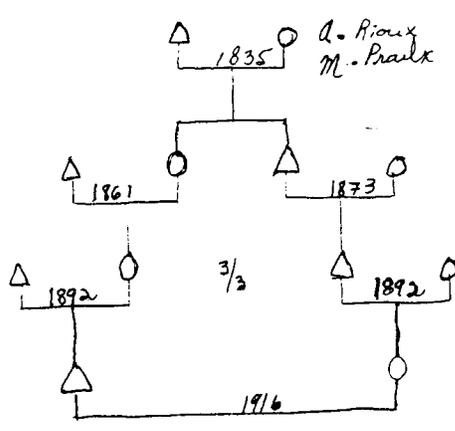
Marriage: T. Briere (1851)  
P. Simard

H. Simard (1925)  
B. Vallée

H. Simard (1916)  
M. Vallée



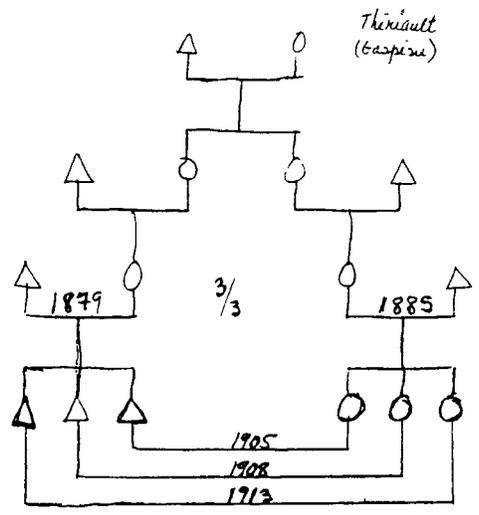
Marriage: C. Sirois (1916)  
I. Rioux



Marriage: P. Simard (1906)  
C. Thivierge

H. Simard (1908)  
A. Thivierge

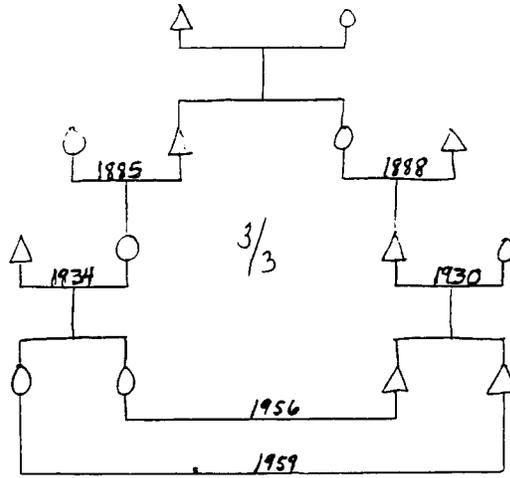
E. Simard (1913)  
Q. Thivierge



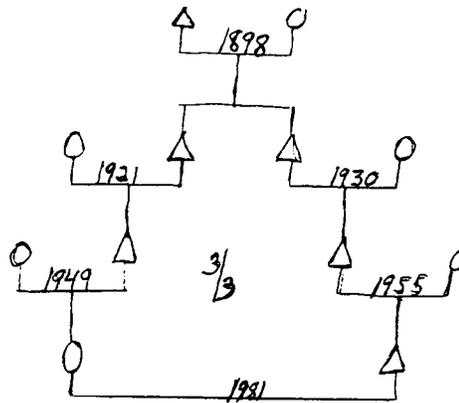
Marriage: D. Breton (1959)  
C. Wilson

W. Breton (1956)  
P. Wilson

F. Verner et N. Doyle



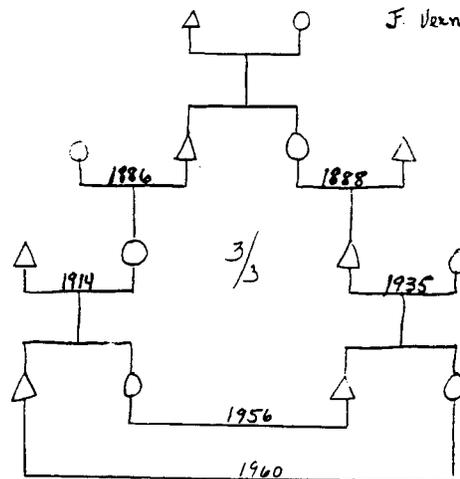
Marriage: M. Vallée (1981)  
M. Vallée



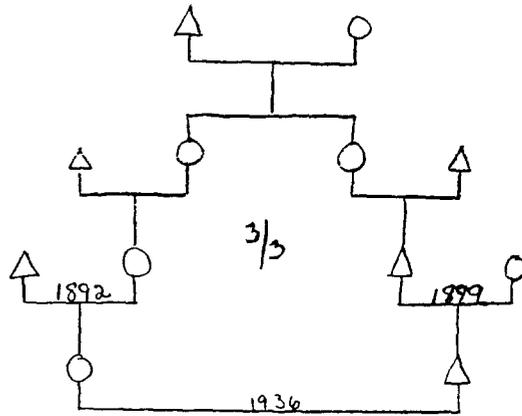
Marriage: C. Breton (1960)  
D. Wilson

W. Breton (1956)  
D. Wilson

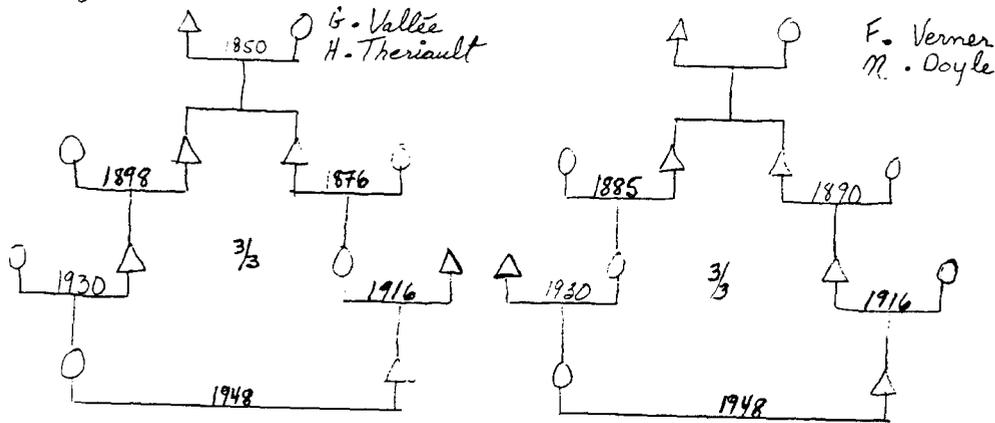
F. Verner et N. Doyle



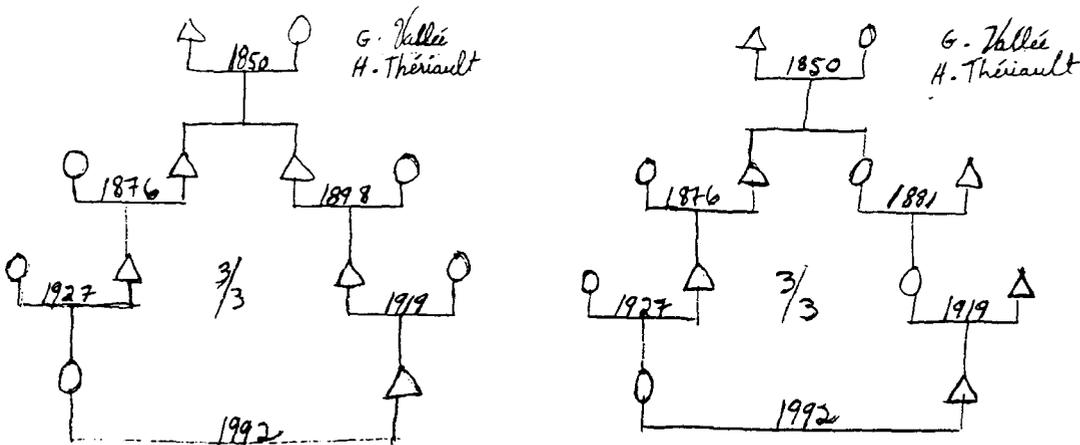
Mariage: A. Boisvert (1936)  
A. Proux



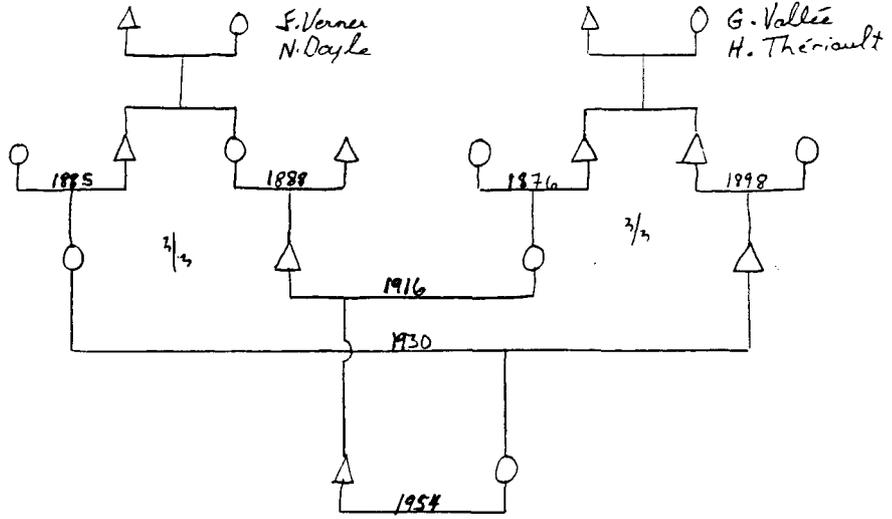
Mariage: B. Vallée (1948)  
H. Verner



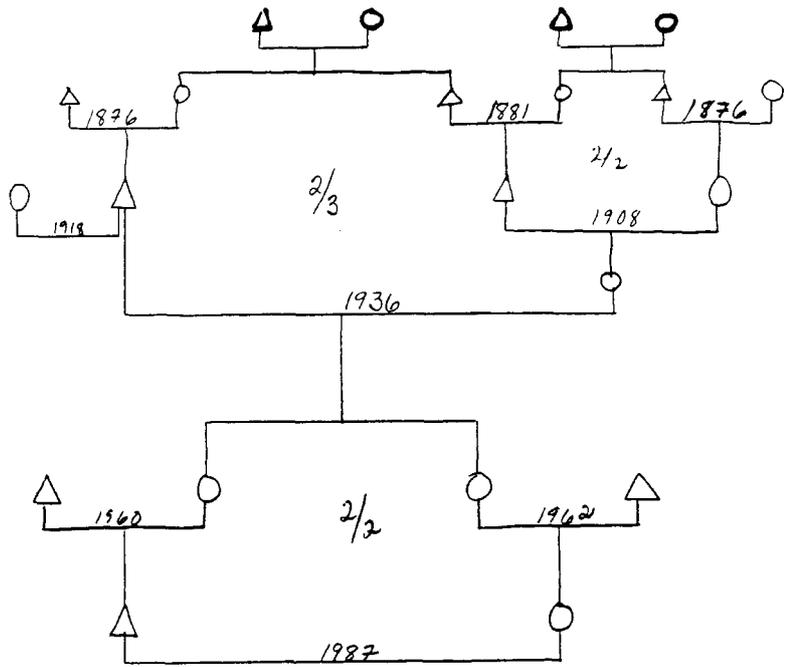
Mariage: L. Vallée (1992)  
G. Vallée



Mariage: P. Breton  
 de Vallée  
 1954

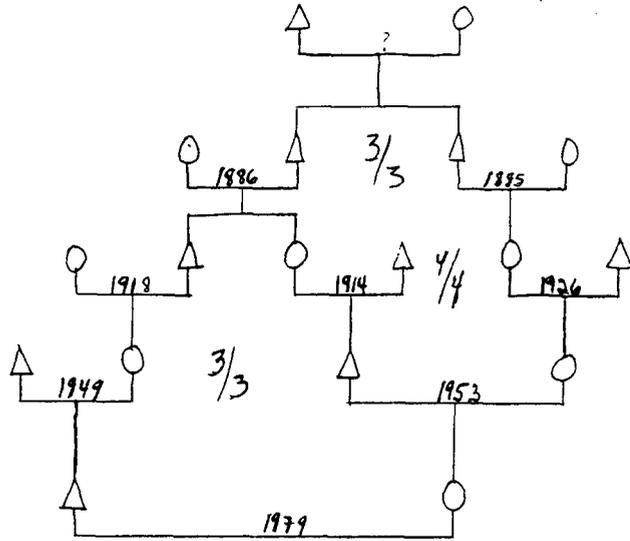


Mariage: M. Michaud  
 P. Bourassa  
 M. Pelletier  
 (1918)  
 (1936)

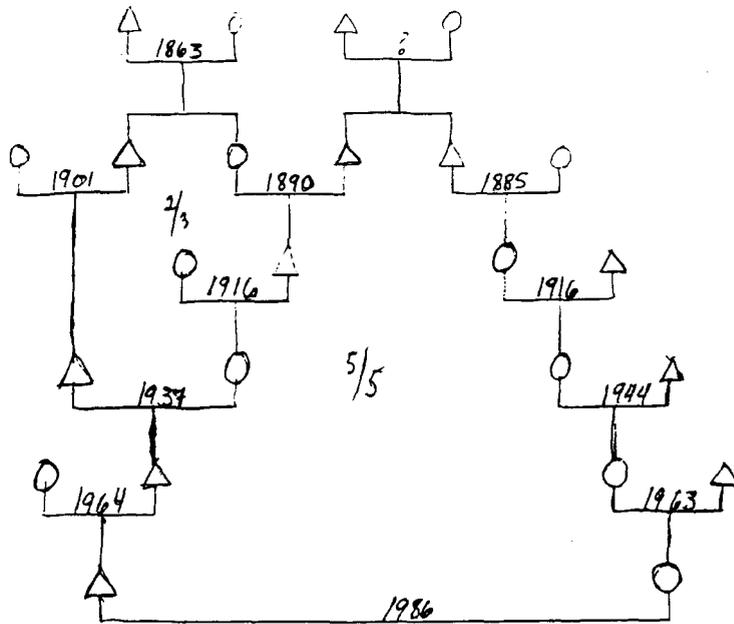


Mariage: M. Brière (1979)  
L. Wilson

F. Verner et N. Doyle



Mariage: T. Rousseau (1986)  
N. Lamontagne

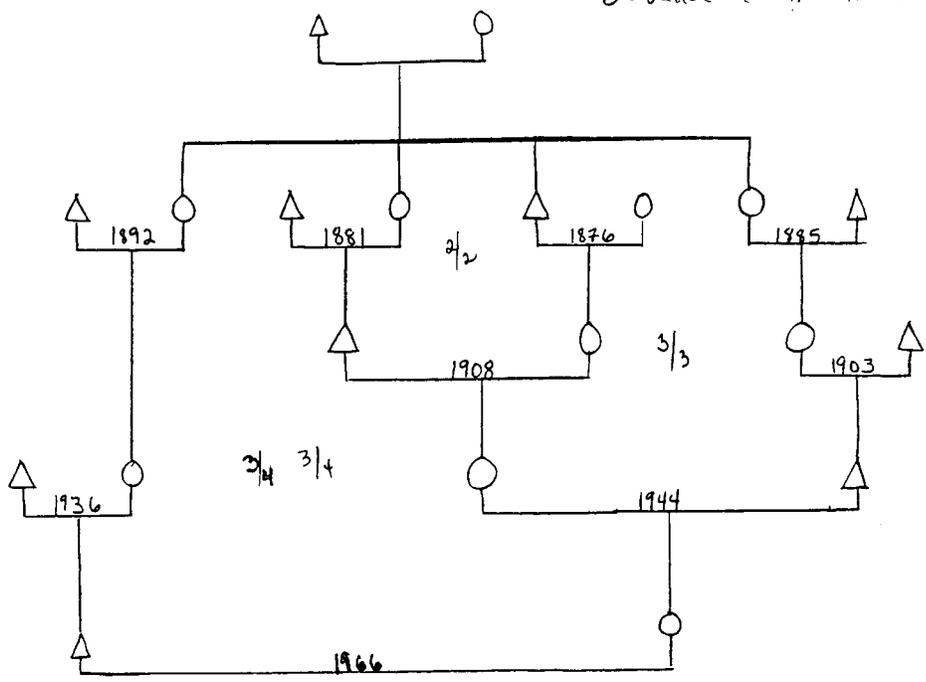


Mariage: A. Boisvert  
 & Wilson (1966)

P. Wilson (1944)  
 & Pelletier

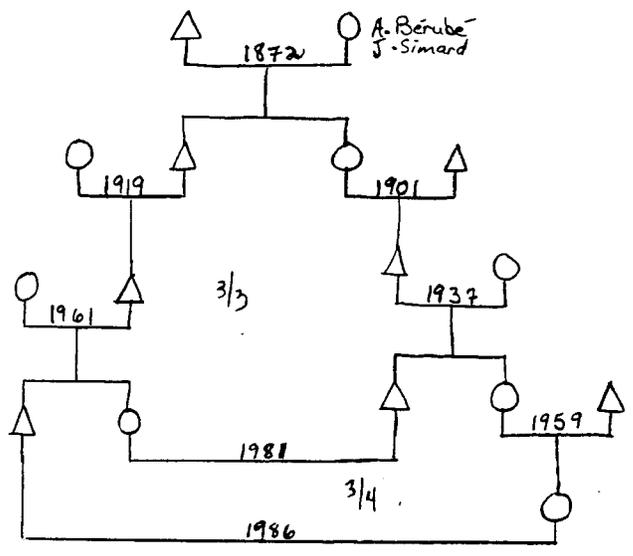
T. Pelletier (1908)  
 & M. Vallée

G. Vallée et H. Thériault

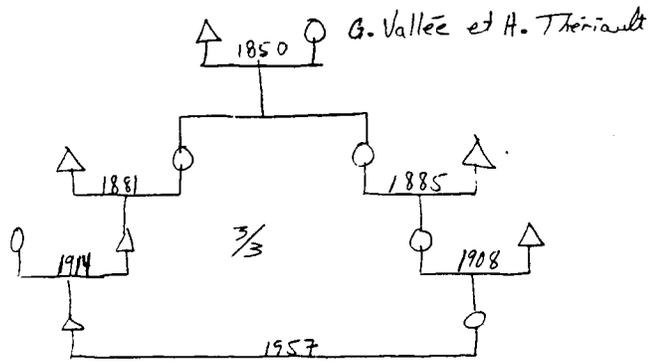


Mariages: L. Bérubé et D. Rousseau (1981)

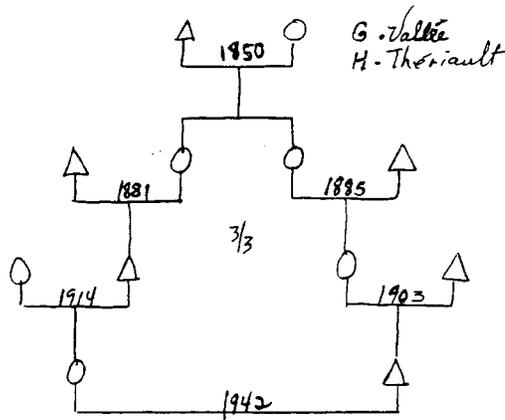
L. Bérubé et K. Wilson (1986)



Mariage: L. Pelletier (1957)  
A. Simard

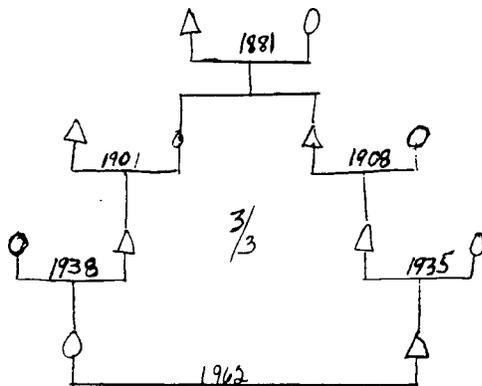


Mariage: G. Pelletier (1942)  
F. Wilson



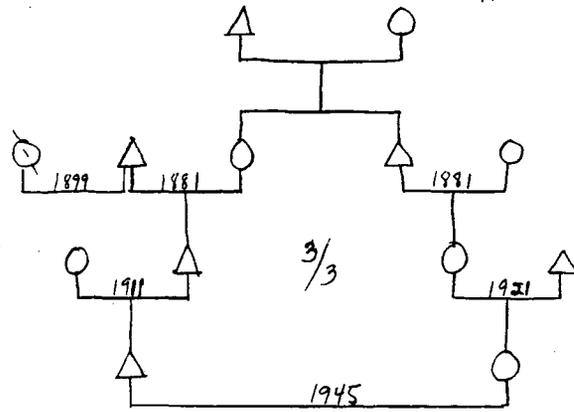
Mariage: F. Briere (1962)  
M. Pelletier

T. Pelletier et Y. Vallée

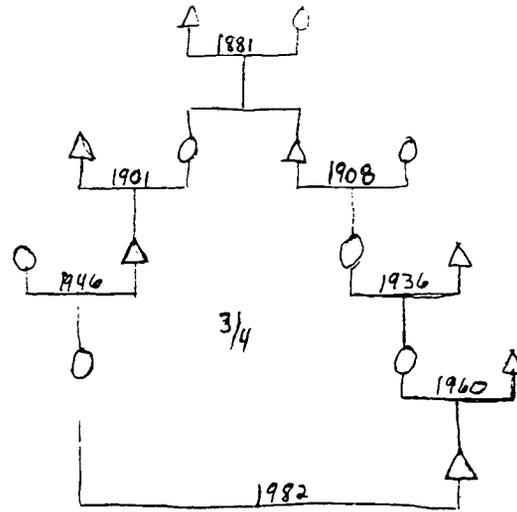


Mariage: J. Larivière (1945)  
M-A Vallée

A. Pelletier et D. Vachon

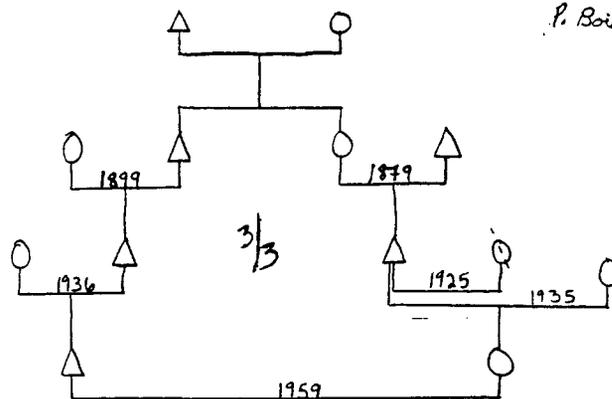


Mariage: J. Brière (1982)  
J. Beauloin



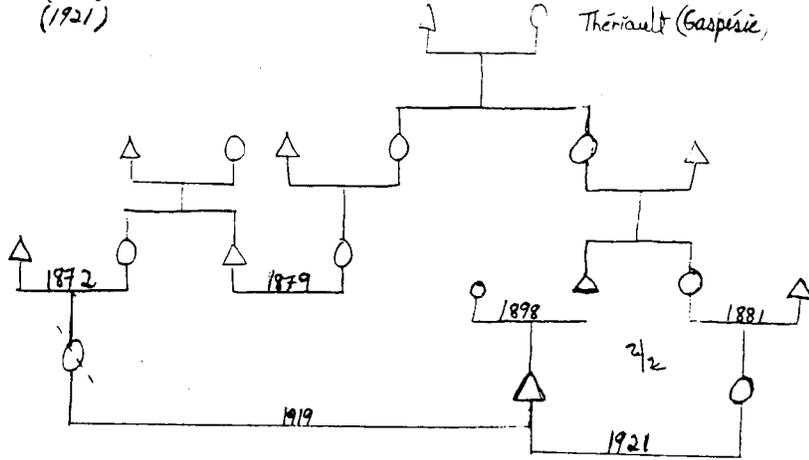
Mariage: J.-M. Boisvert (1959)  
R.A. Simard

P. Boisvert et M. Thériault



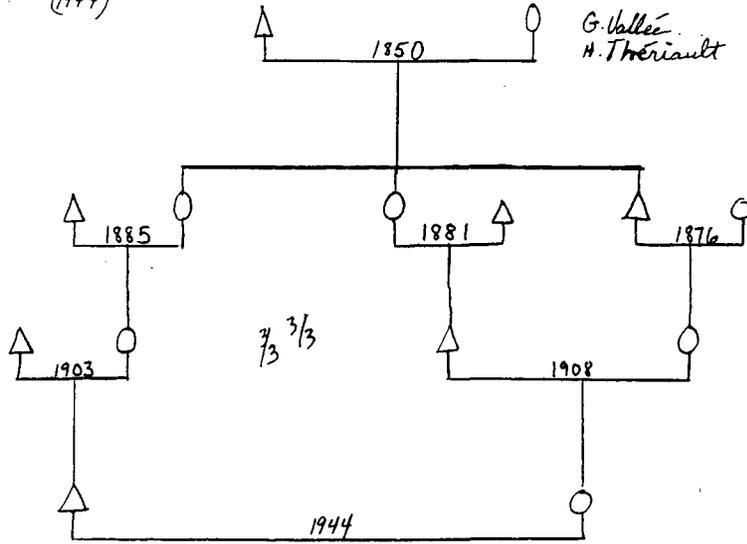
Mariage: E. Vallée  
 C. Bérubé  
 D. Pelletier

(1919)  
 (1921)

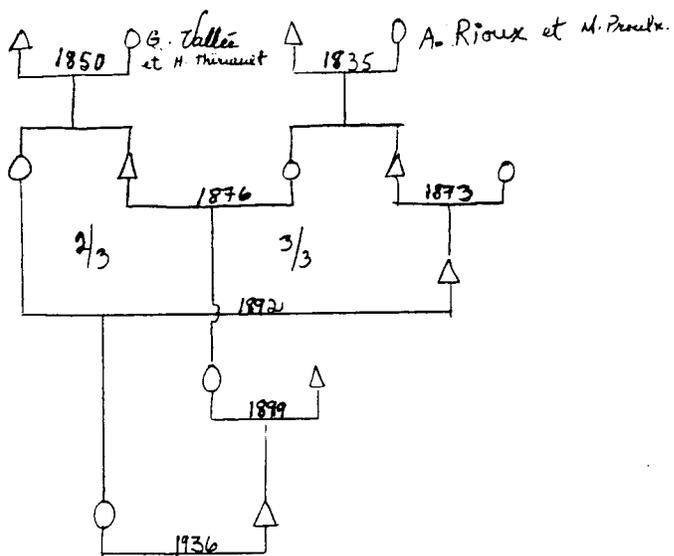


Mariage: L. Pelletier  
 P. Wilson

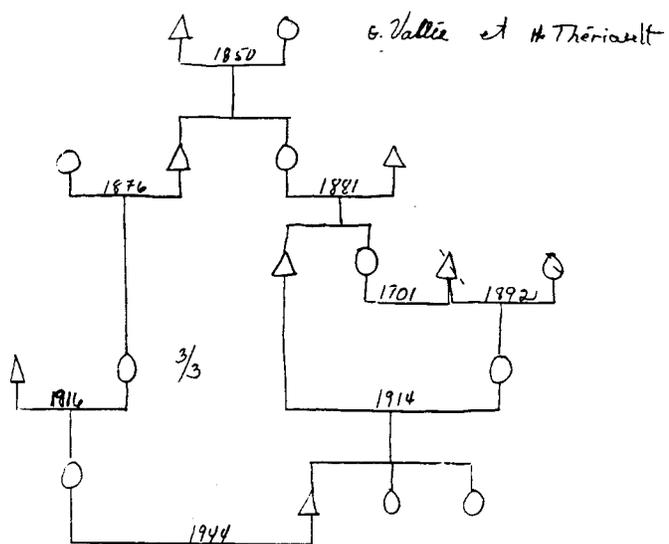
(1944)



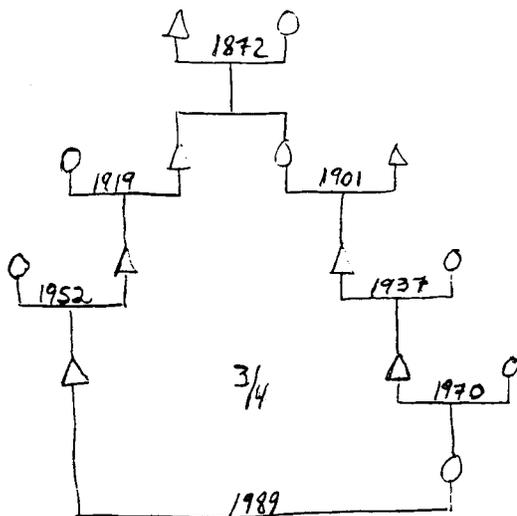
Marriage: G. Boisvert (1936)  
 G. Rioux



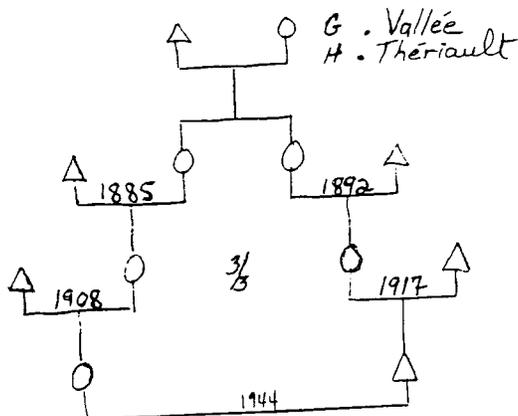
Marriage: J. Pelletier (1944)  
 G. Verner



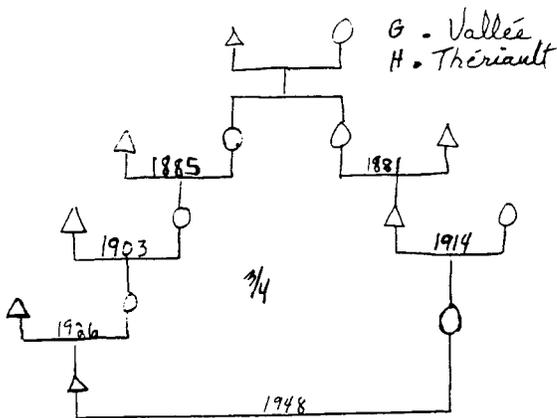
marriage: G. Brière  
U. Rousseau



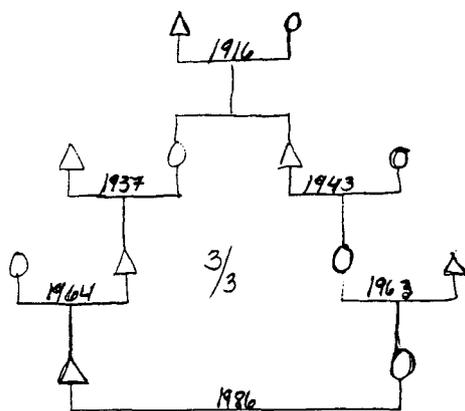
marriage: F. Verner  
A. Simard (1944)



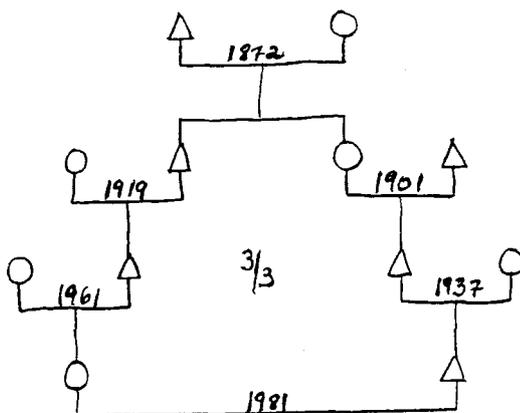
marriage: G. Verner  
R. Pelletier (1948)



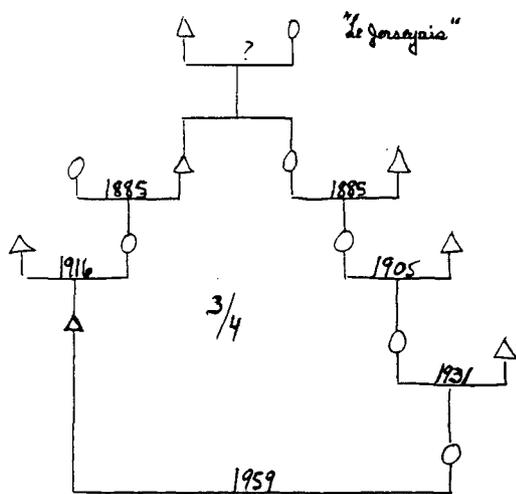
riage: J. Rousseau (1986)  
N. Lamontagne



Marriage: L. Bérubé (1981)  
D. Rousseau

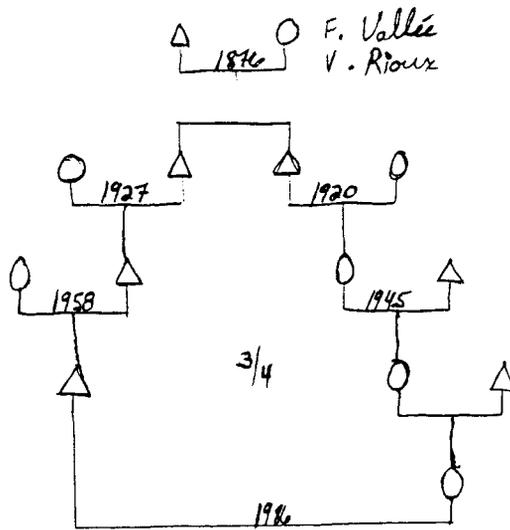


Marriage: Y. Rousseau (1959)  
F. Thivierge



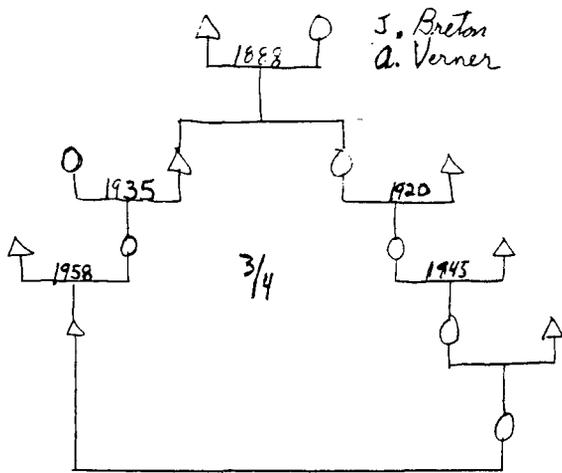
riage: P. Vallée  
M. Noël

(1986)



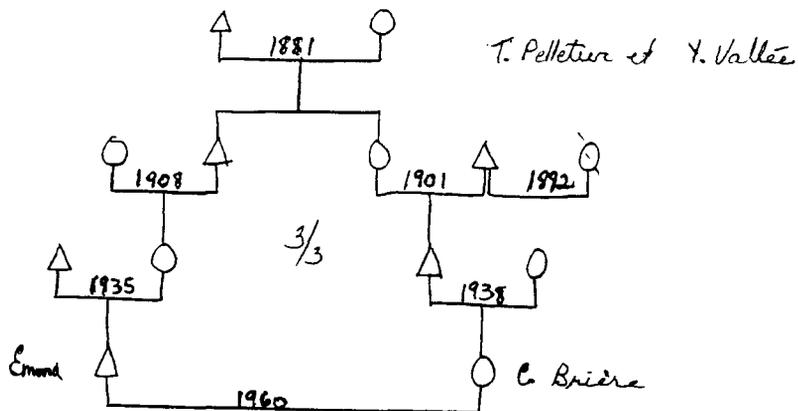
riage: P. Vallée  
M. Noël

(1986)



riage: C. Brière  
E. Breton

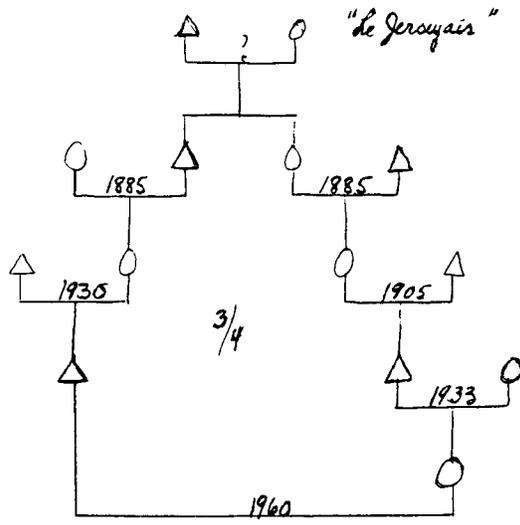
(1960)



age E. Vallée  
J. Ferguson

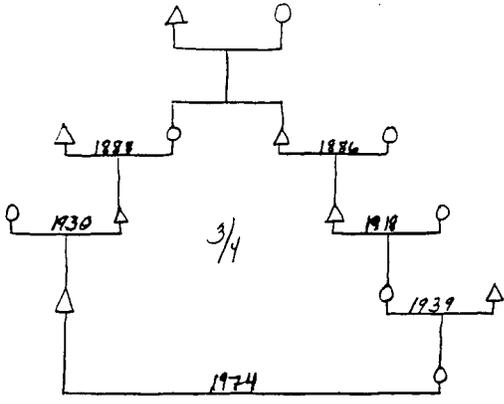
(1960)

285.



age J. Lamontagne  
Y. Breton (1974)

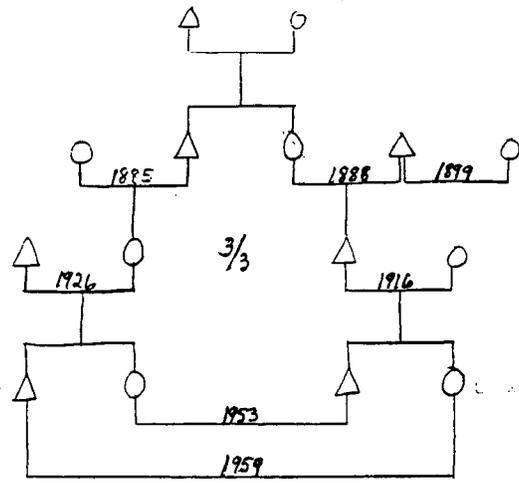
F. Verner et N. Doyle



Marriage Y. Breton  
B. Rioux (1953)

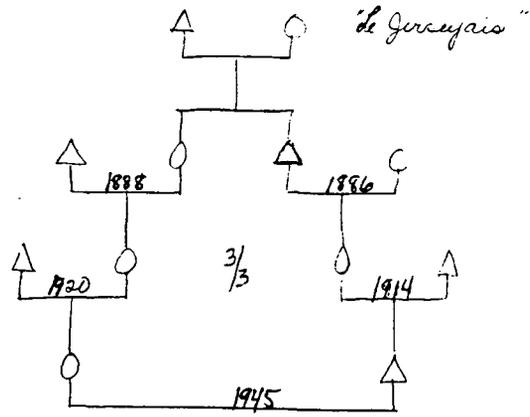
C. Breton  
T. Rioux (1959)

F. Verner et N. Doyle

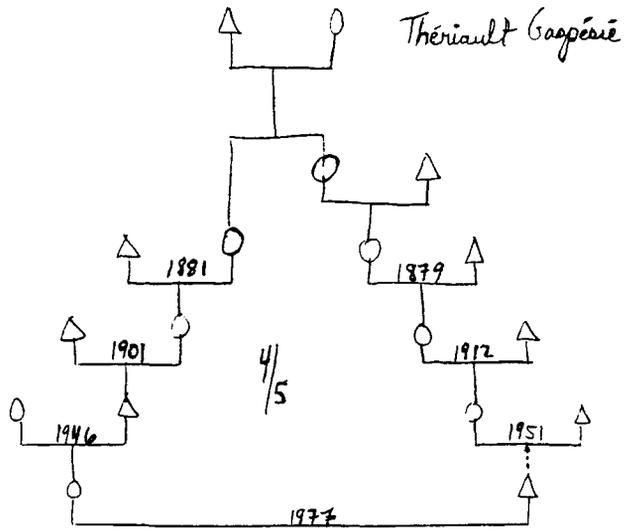


Mariages: C. Vallée  
J. Wilson

(1945)

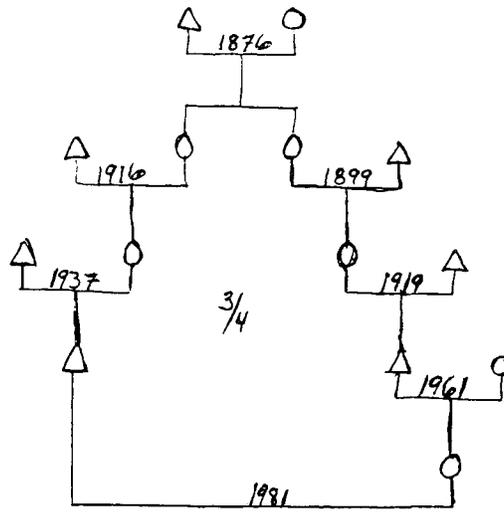


Mariages: E. Vermer (1977)  
C. Brière

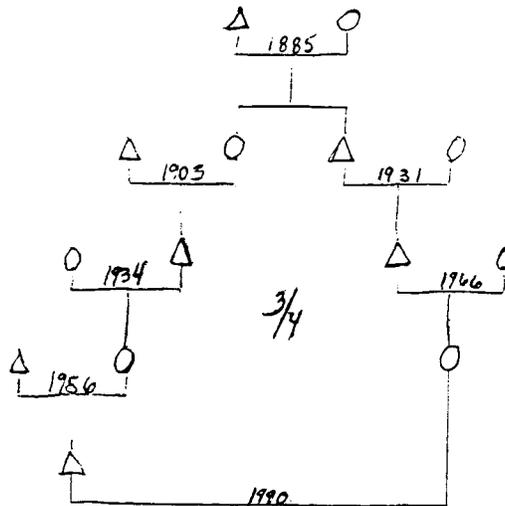


Marriage: D. Rousseau (1881)  
L. Bérubé

287.

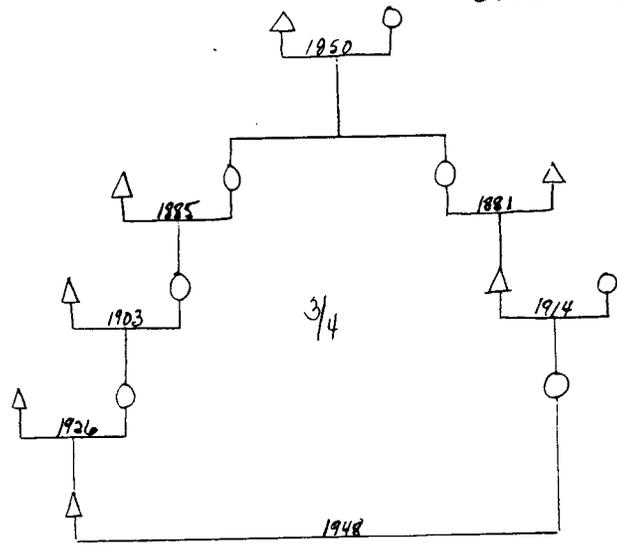


Marriage: S. Thivierge 1990.  
H. Brunton



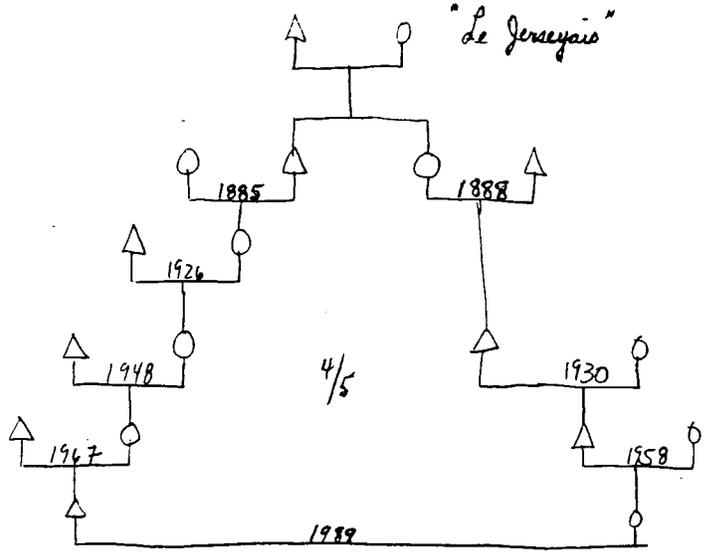
Marriage: A. Pelletier (1948)  
Q. Verner

G. Vallée et H. Thériault

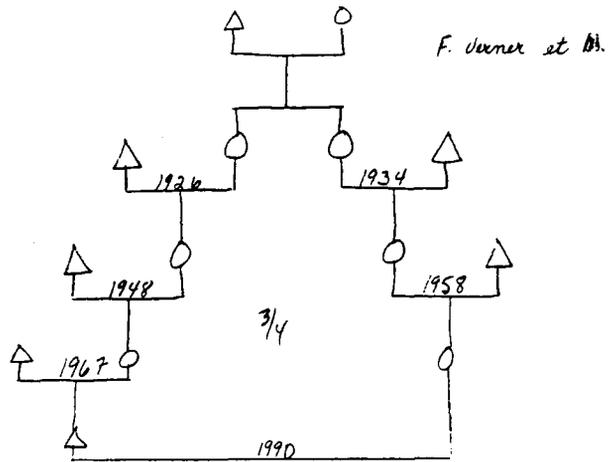


Marriage: J. Verner (1990)  
R. Breton

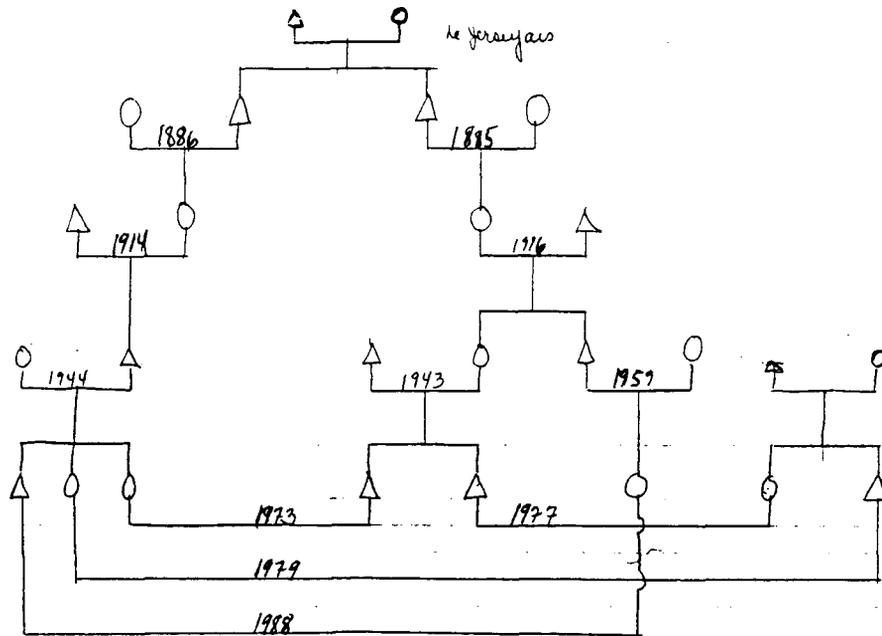
"Le Jerseyais"



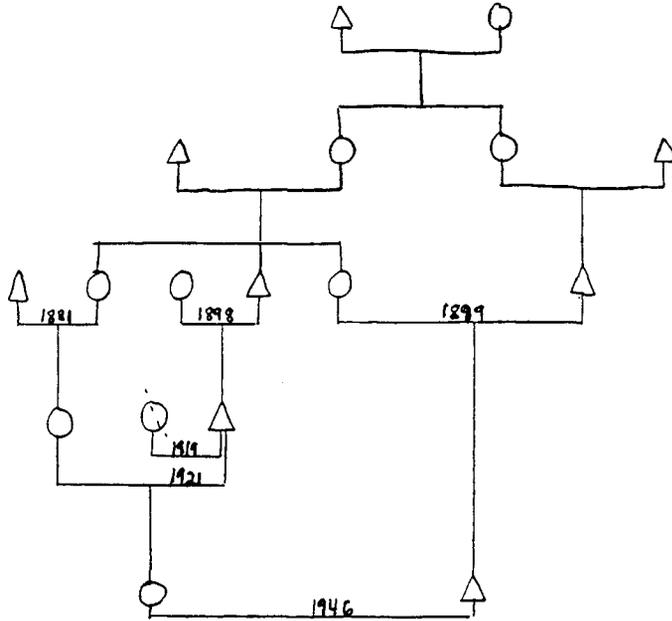
Mariage J. Breton (1990)  
 J. Verner



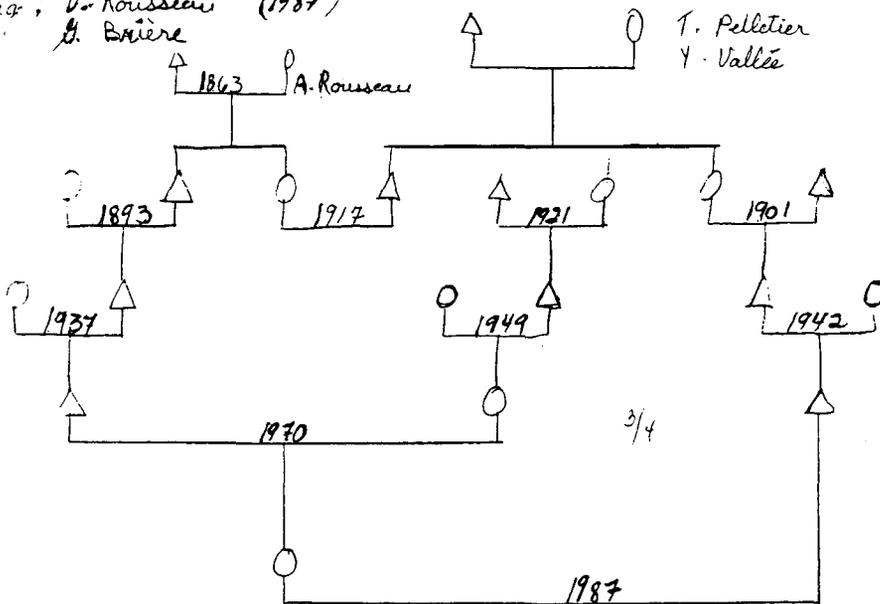
Mariages: P. Wilson (1973)  
 B. Verner  
 A. Wilson (1979)  
 C. Kennedy  
 M. Wilson (1988)  
 E. Rousseau



Marriage: L. Boisvert (1946)  
I. Vallée

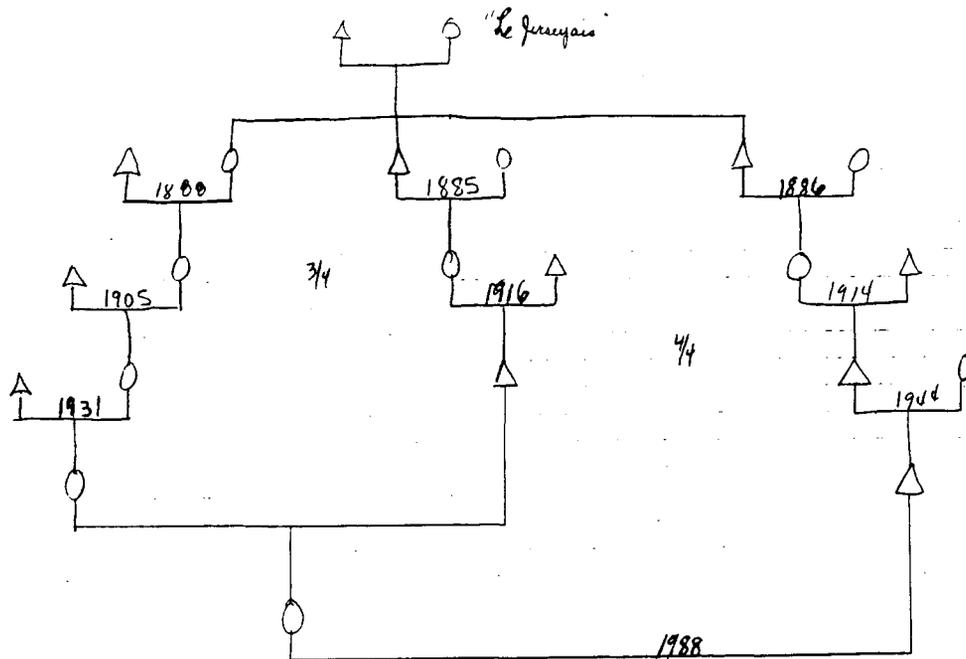


Marriage: V. Rousseau (1987)  
S. Brière

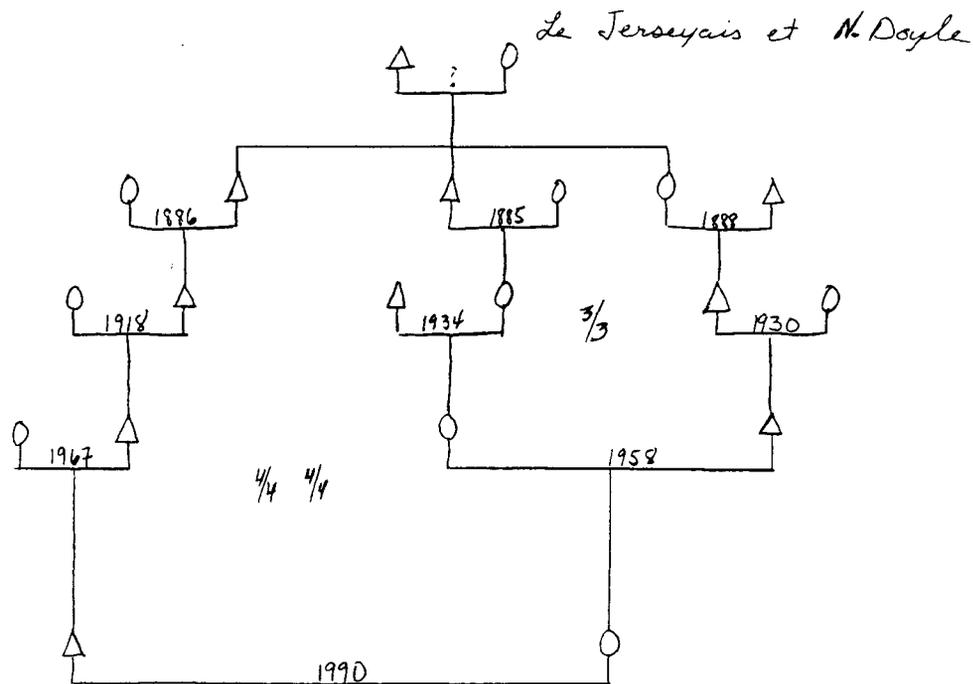


T. Pelletier  
Y. Vallée

Mariage : *J. Rousseau* (1988)  
*M. Wilson*

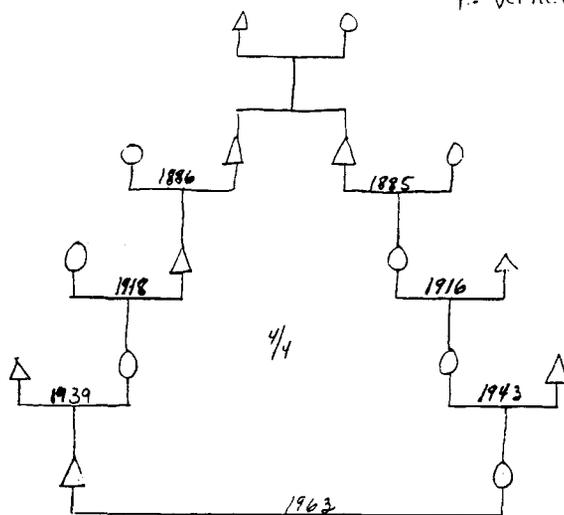


Mariage : *J. Breton* (1990)  
*J. Verner*  
*D. Breton* (1958)  
*C. Wilson*



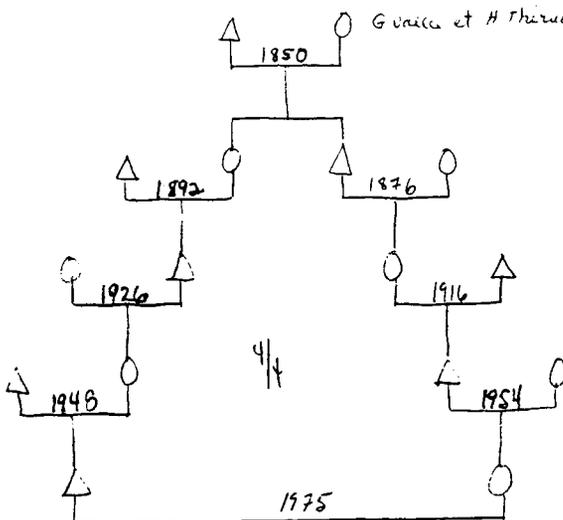
Marriage C. Lamontagne (1963)  
G. Vernet

F. Verner et N. Doyle



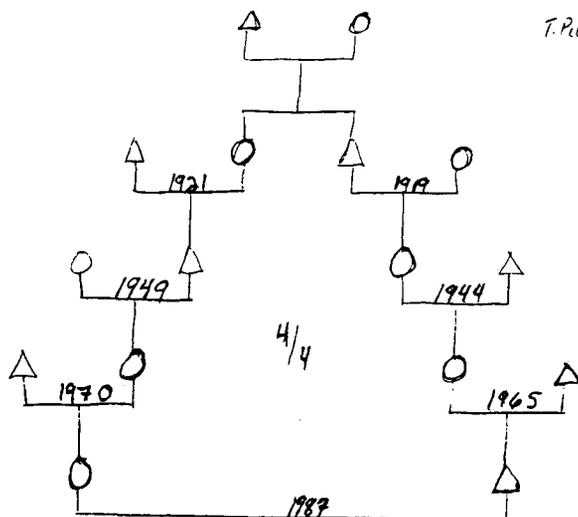
Marriage H. Larivière (1975)  
M. Breton

G. Guicé et H. Theriault

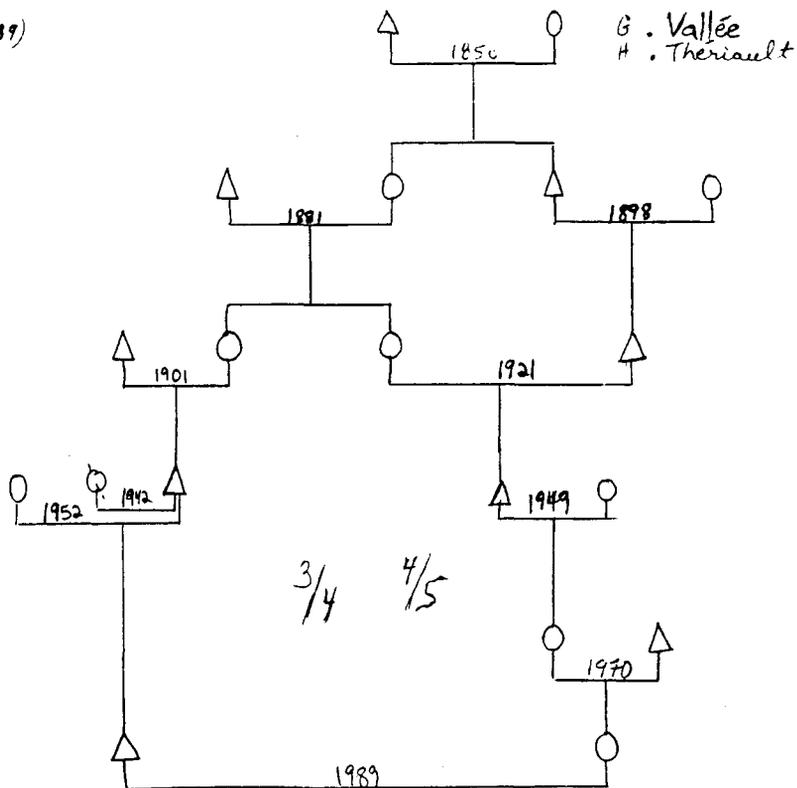


Marriage G. Rousseau (1987)  
D. Breton

T. Pélissier et Y. Vallée

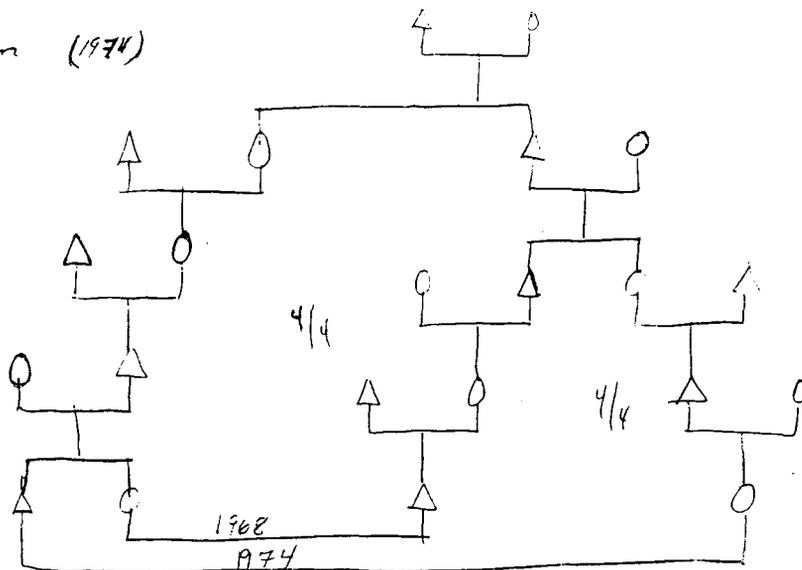


Mariage: A Briere (1989)  
C. Rousseau

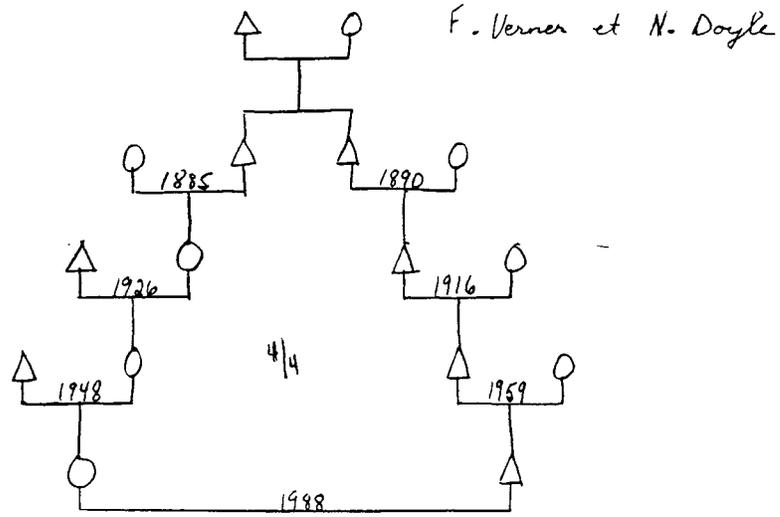


Mariages: L. Ferguson (1968)  
J.-L. Rioux

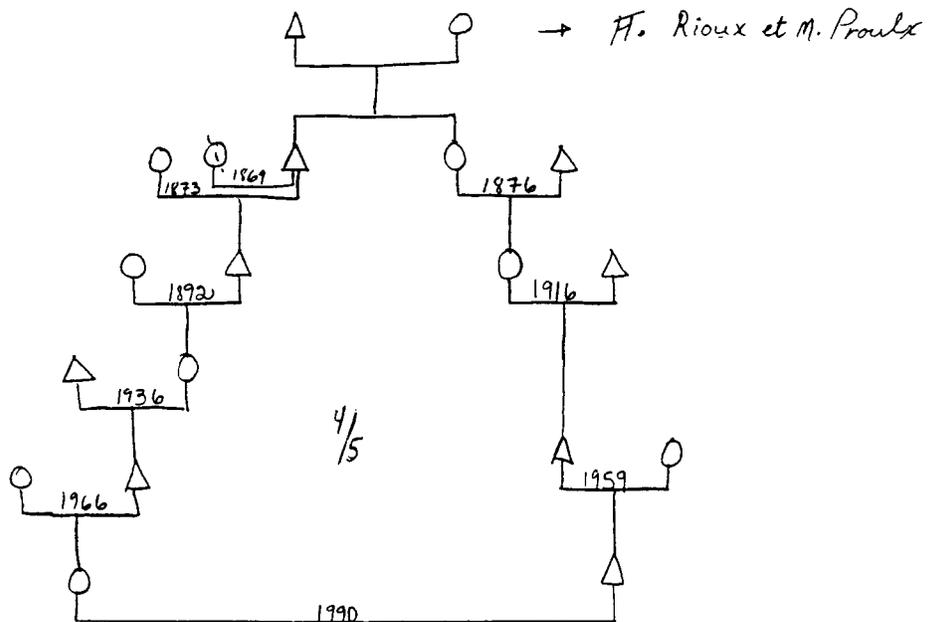
D. Ferguson (1974)  
M. Wilson



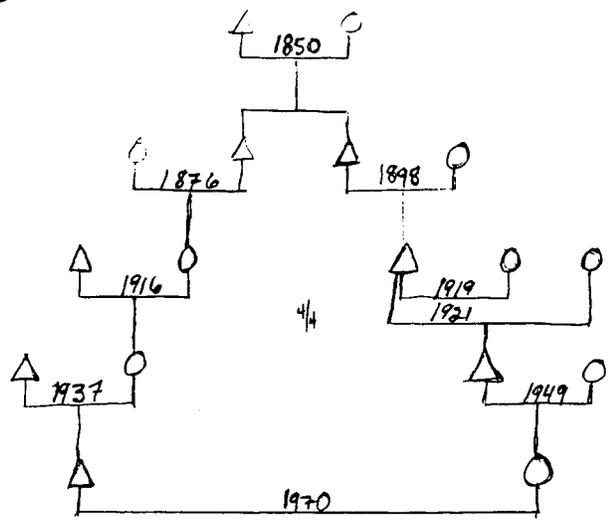
Mariage: F. Larivière (1988)  
R. Verner



Mariage: V. Boisvert (1990)  
R. Verner

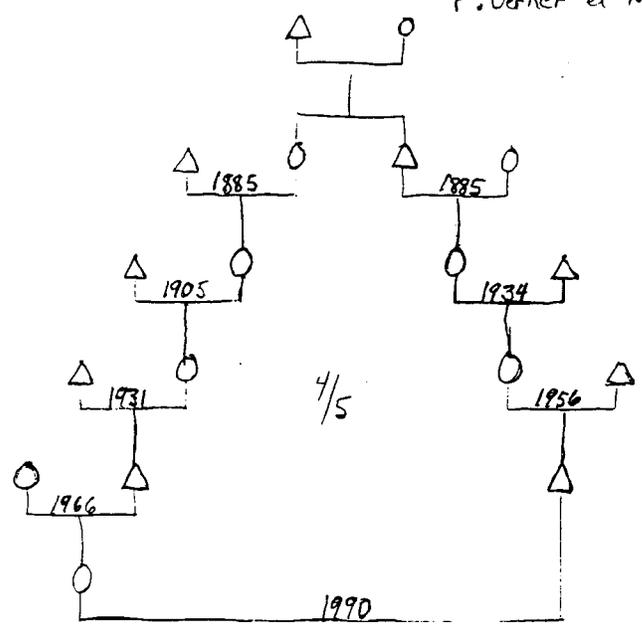


Mariage D. Rousseau (1970)  
de Vallée

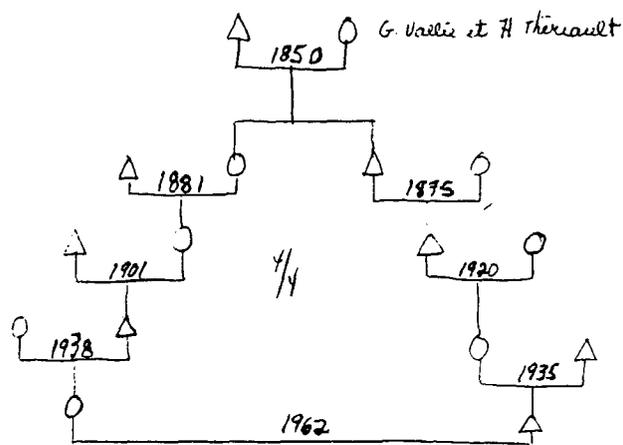


Mariage L. Thivierge (1990)  
H. Breton

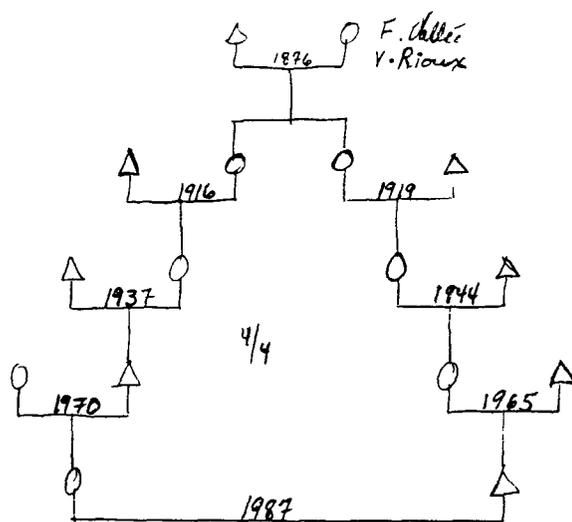
F. Verner et M. Doyle



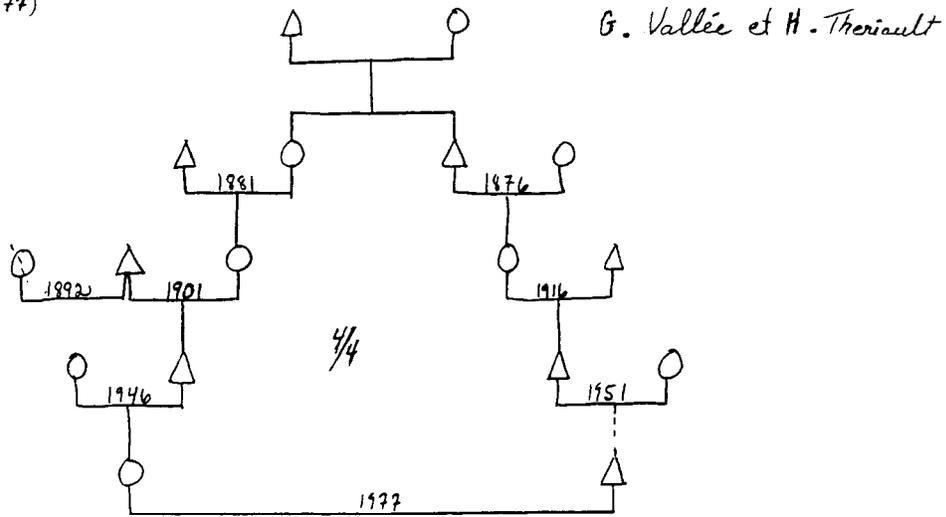
Marriage: M. Pelletier (1962)  
F. Briere



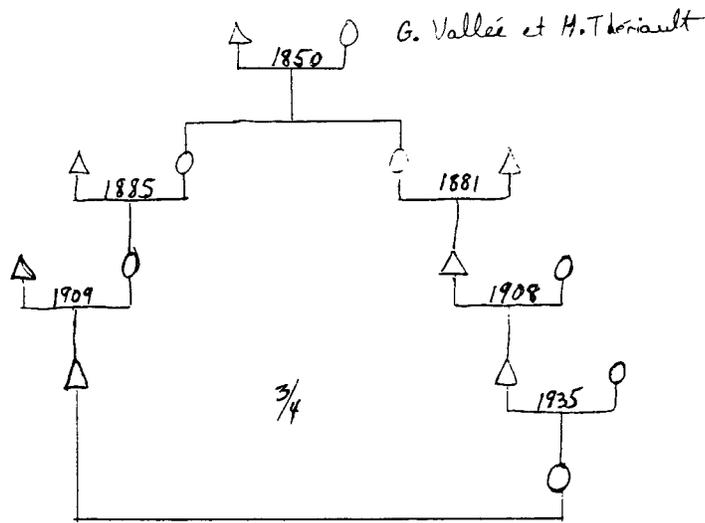
Marriage: A. Rousseau (1987)  
D. Breton



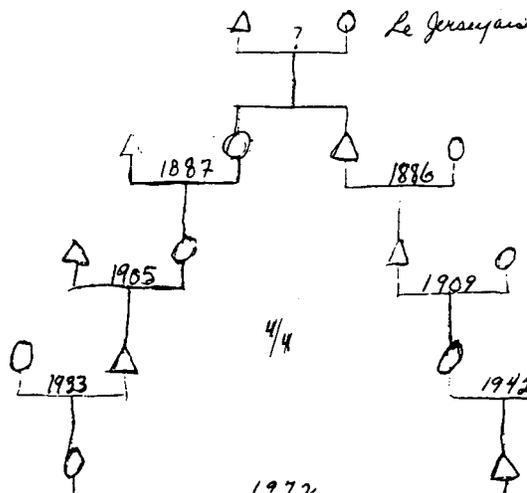
Mariage : C. Brière (1977)  
E. Verner



Mariage : E. Bérubé (1956)  
F. Pelletier

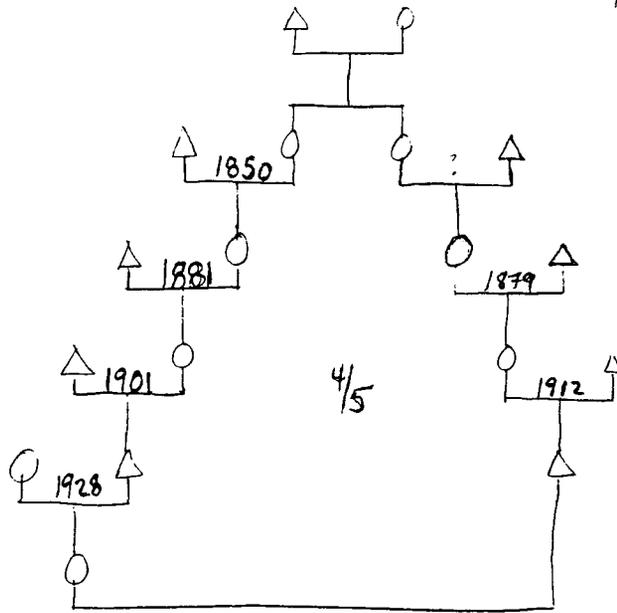


Mariage : J. Ferguson (1972)  
L. Rioux



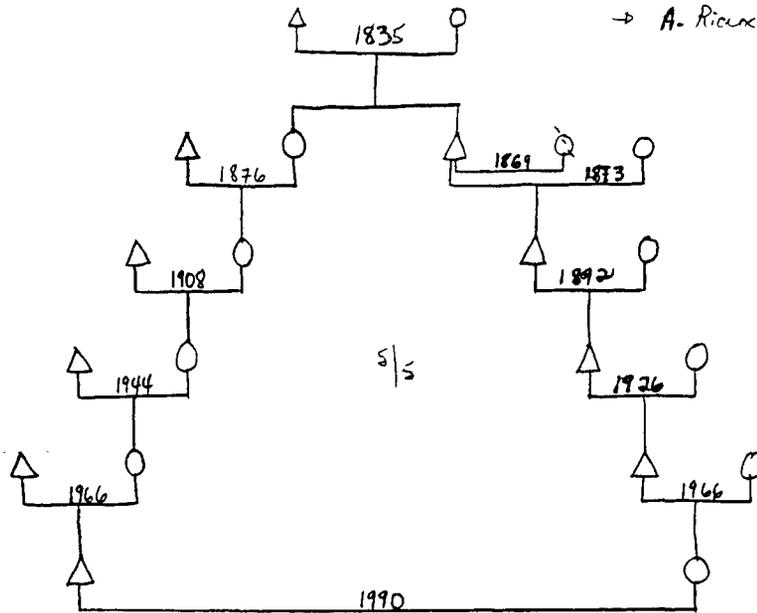
Marriage  
J. Brière (1951)  
P. Simard

Therjault  
(Gaspésie)

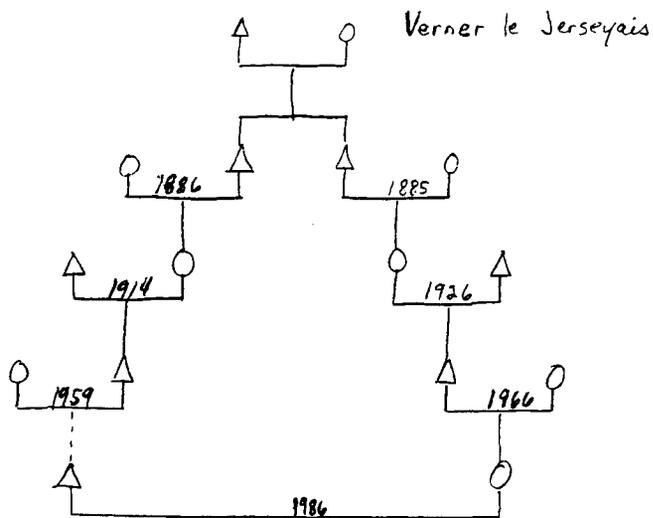


Marriage: K. Boisvert (1990)  
Rioux

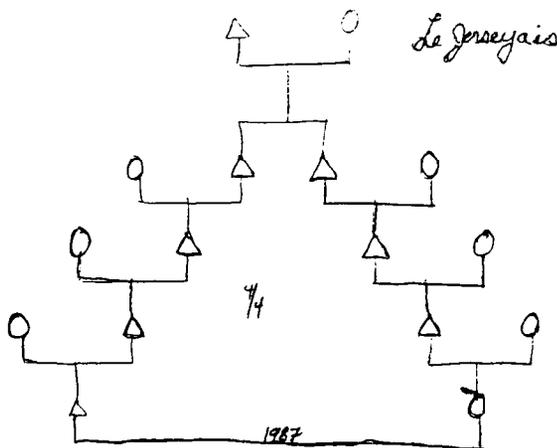
→ A. Rioux et M. Proulx



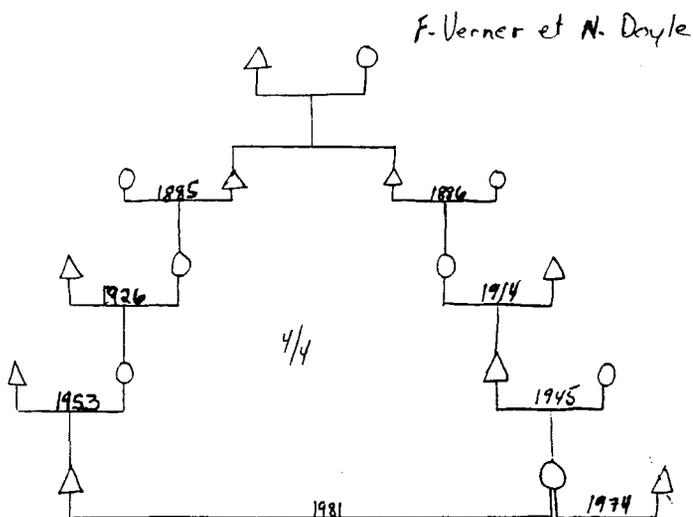
Mariage: C. Riaux  
 F. Wilson (1986)



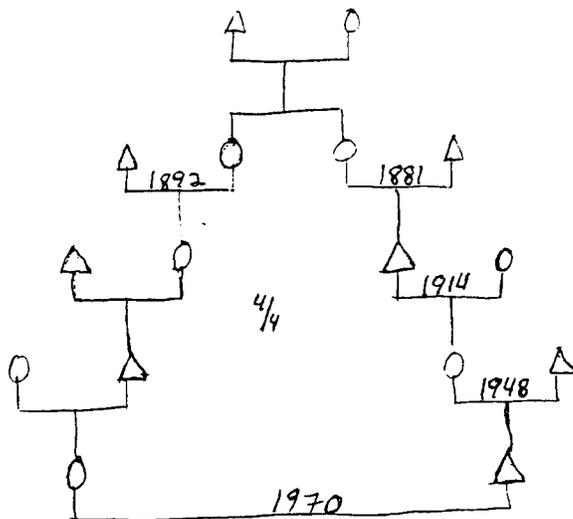
J. Verner (1987)  
 M. Verner



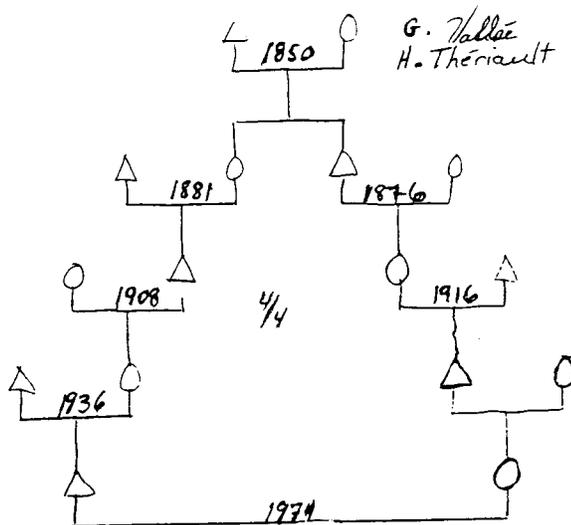
Mariage: J. Briton  
 M. Wilson (1981)



Marriage: K. Verner (1970)  
A. Verner

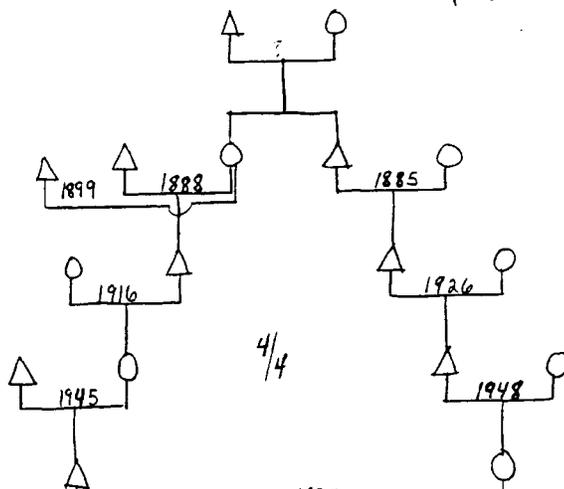


Marriage: J.-E. Michaud (1974)  
C. -Verner



Marriage: W. Larivière (1978)  
& Verner

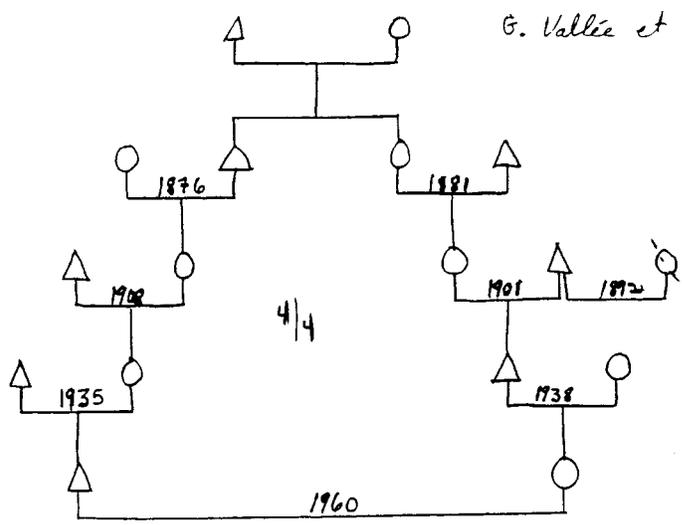
F. Verner et N. Doyle



Marriage: C. Briere  
E. Breton

(1960)

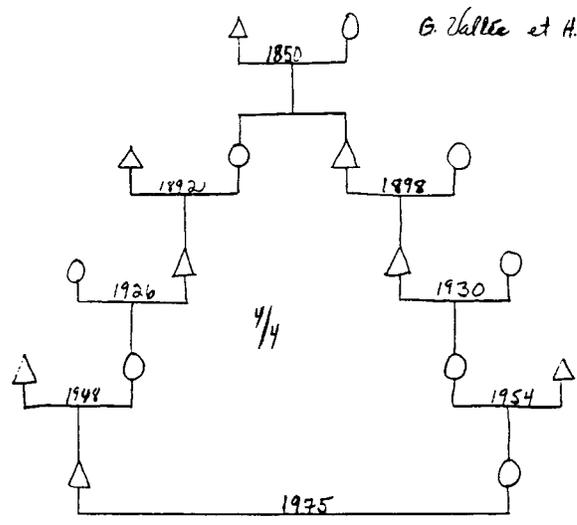
G. Vallée et H. Thériault



Marriage: M. Breton  
M. Lavoie

(1975)

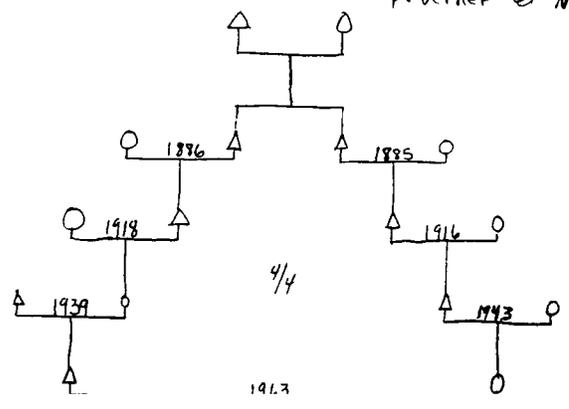
G. Vallée et H. Thériault



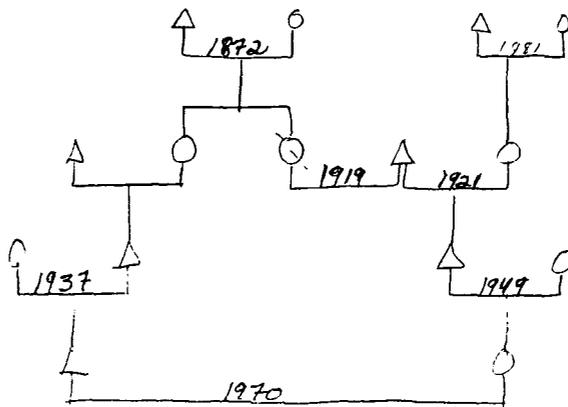
Marriage: C. Lamontagne  
& Verner

(1963)

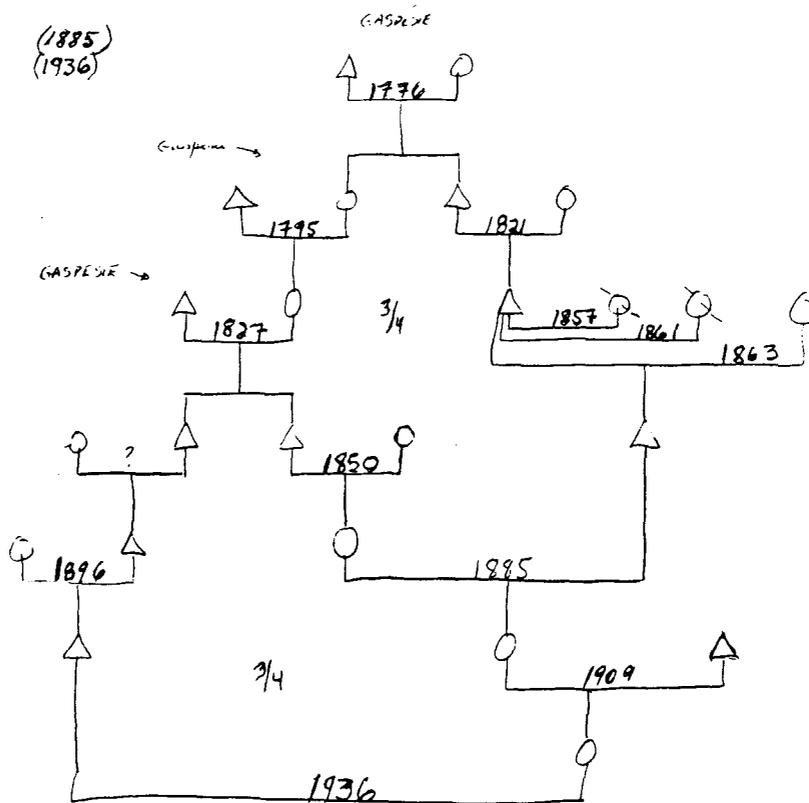
F. Verner et N. Doyle



Marriage: P. Rousseau (1970)  
 L. Vallée



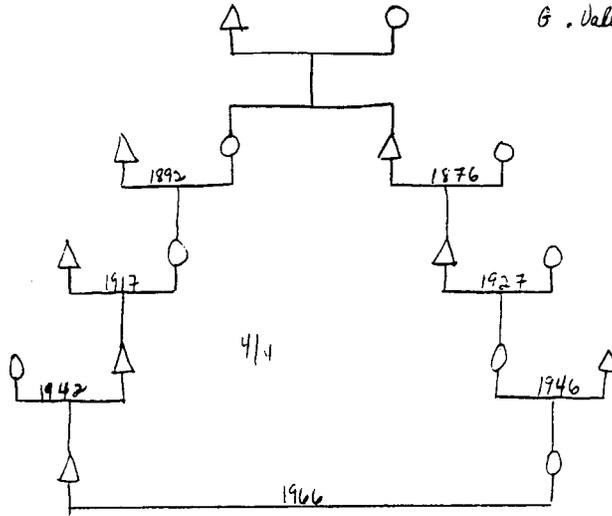
Marriages: P. Thivierge (1885)  
 L. Bérubé / C. Vallée (1936)  
 L. Vallée



Marriage: G. Brière  
J.G. Verner

(1966)

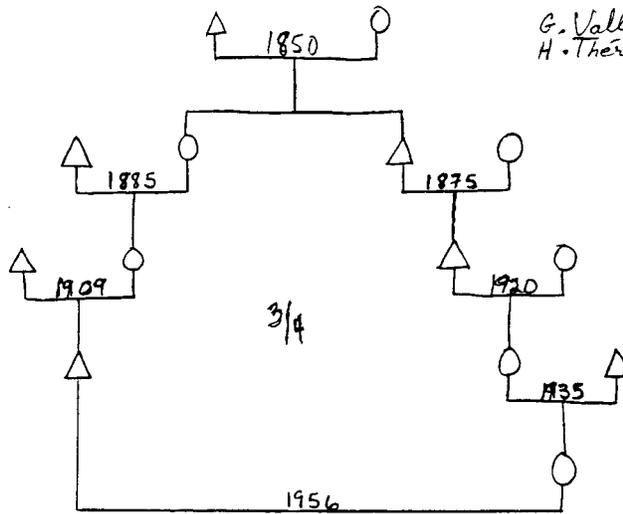
G. Vallée et H. Thériault



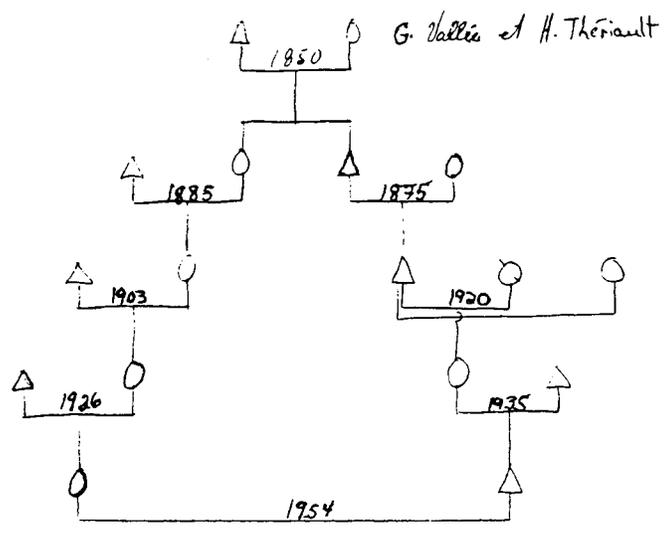
Marriage: E. Bémbe  
F. Pelletier

(1956)

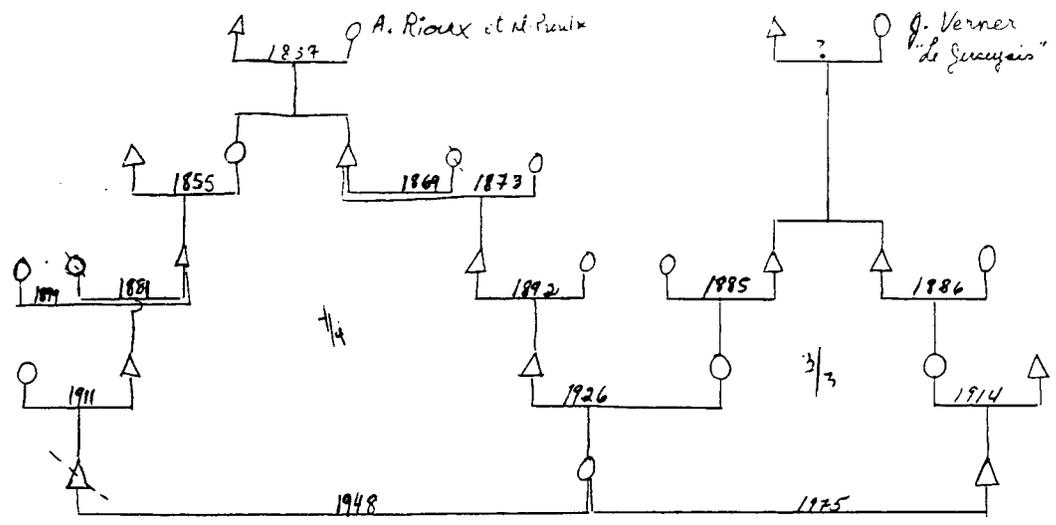
G. Vallée  
H. Thériault



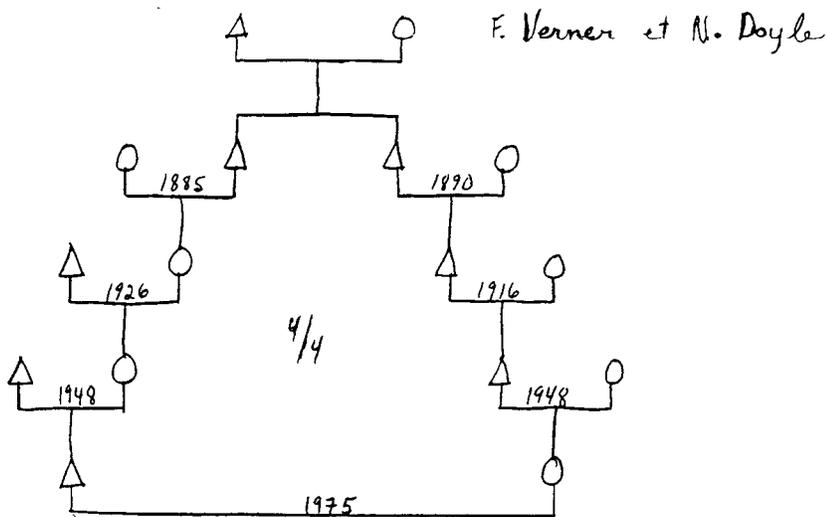
Marriage: M. E. Verner  
D. Pelletier (1959)



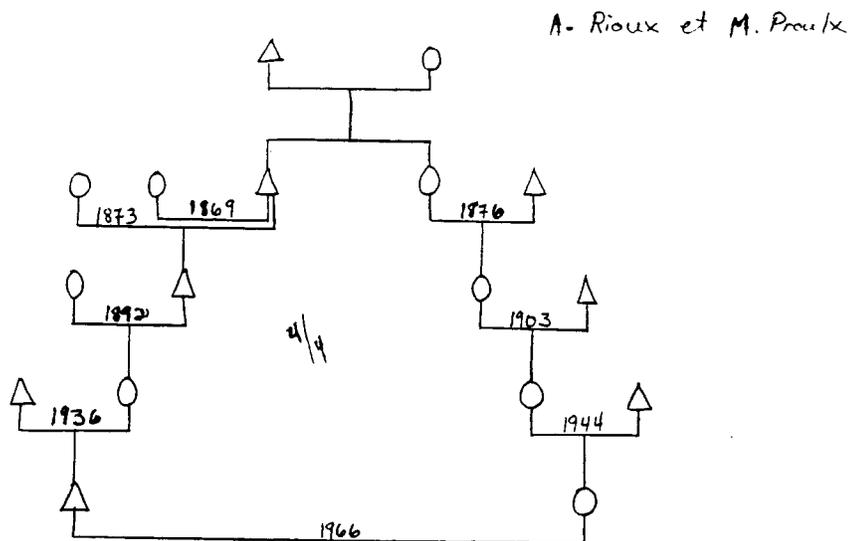
Marriage: T. Rioux (1948)  
J. Larivière (1975)  
C. Wilson (1975)



Mariage: M. Laviere (1975)  
D. Verner

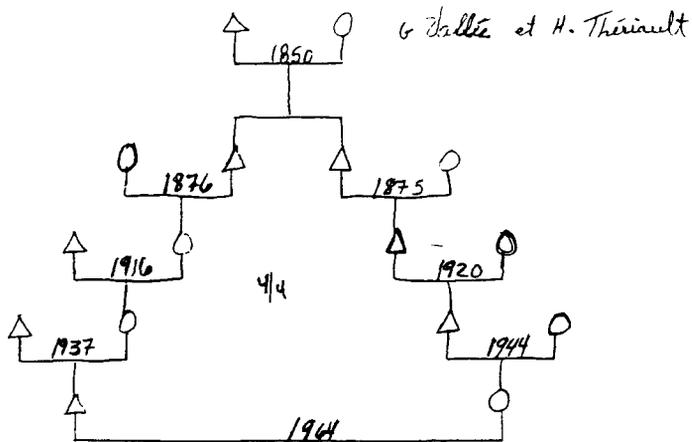


Mariage: G. Boisvert (1966)  
L. Wilson



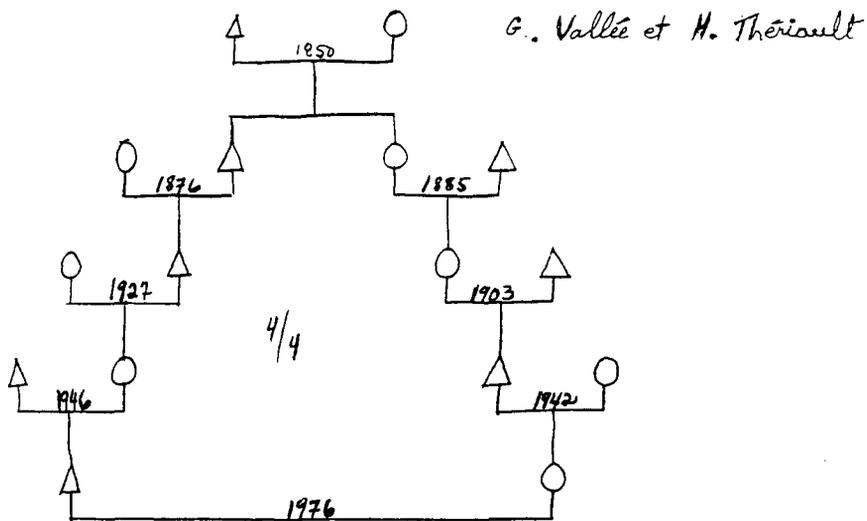
Mariage: J.E. Rousseau  
C. Vallée

(1964)

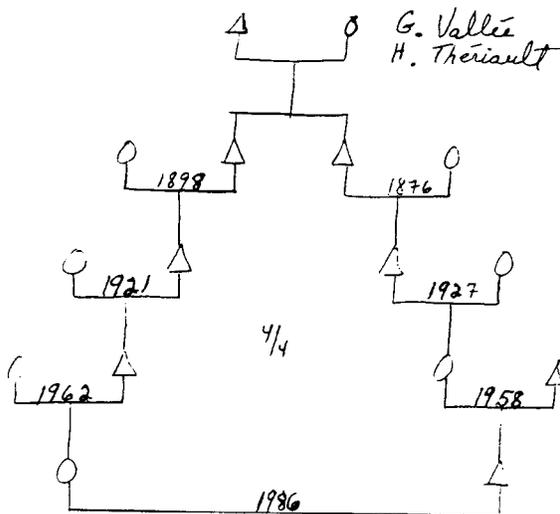


Mariage: D. Brière  
J. Wilson

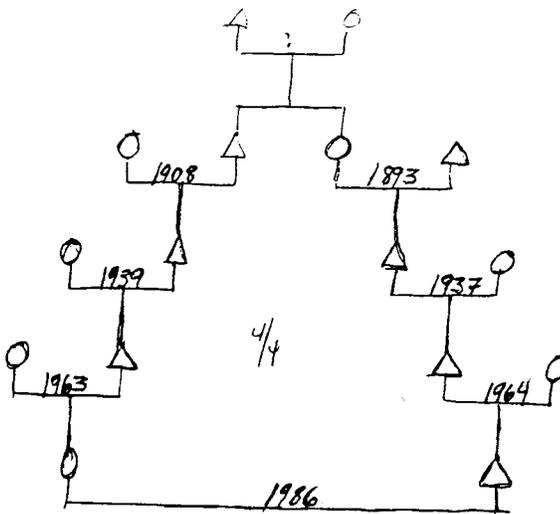
(1976)

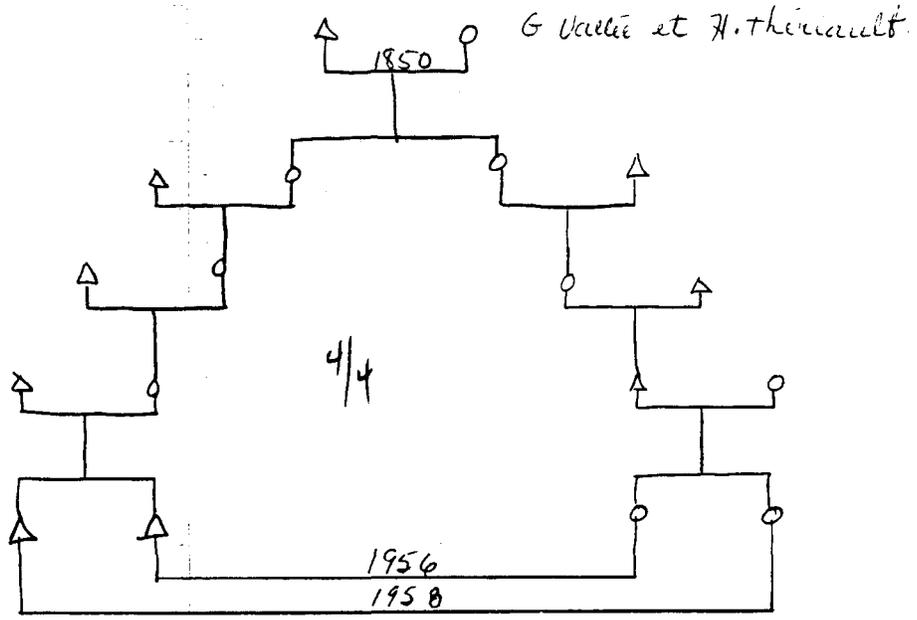


Marriage: A. Vallée (1986)  
W. Verner



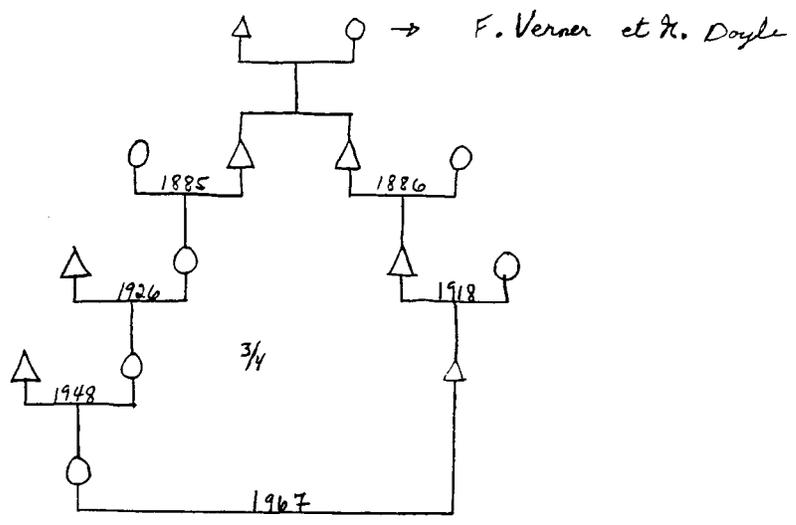
Marriage: T. Rousseau (1986)  
M. Lamontagne



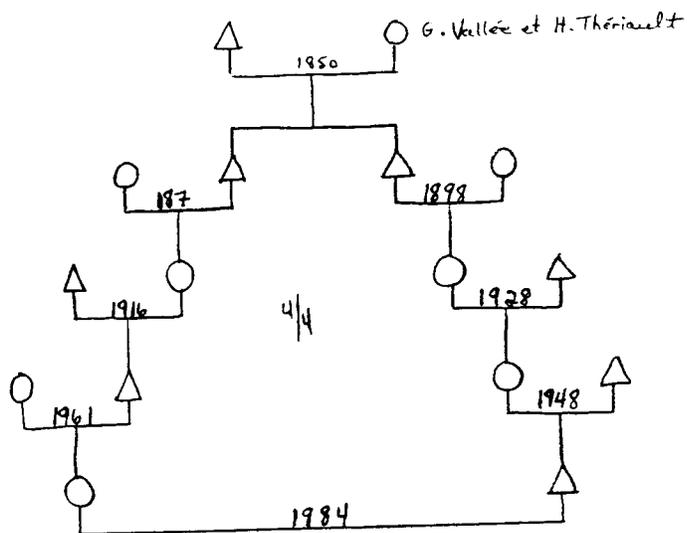


Marriages: W. Breton et P. Wilson (1956)  
D. Breton et C. Wilson (1958)

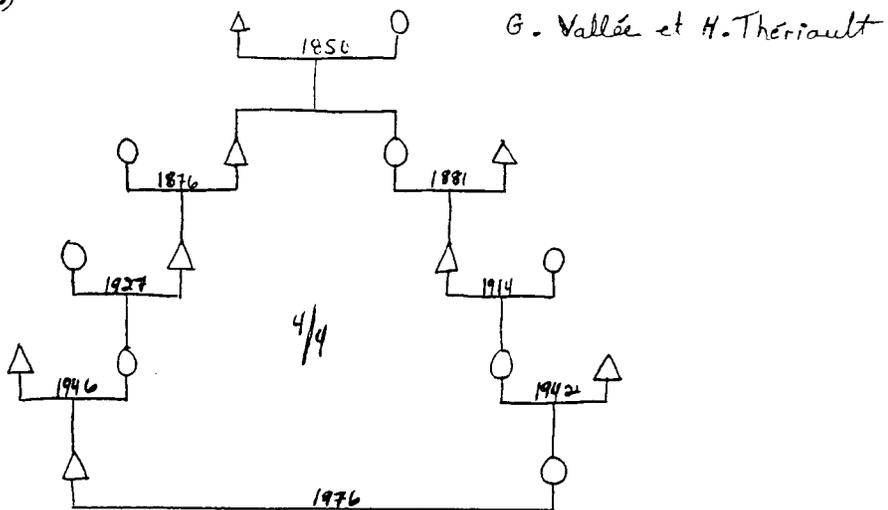
Marriage: D. Lavière (1967)  
J. Verner



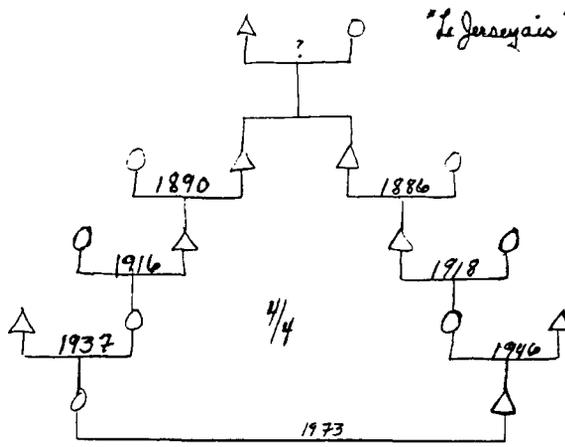
Mariage: J. Bérubé (1984)  
B. Breton



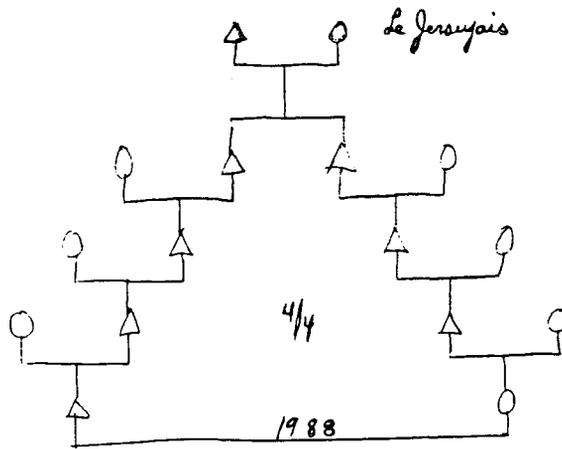
Mariage: D. Brière (1976)  
J. Wilson



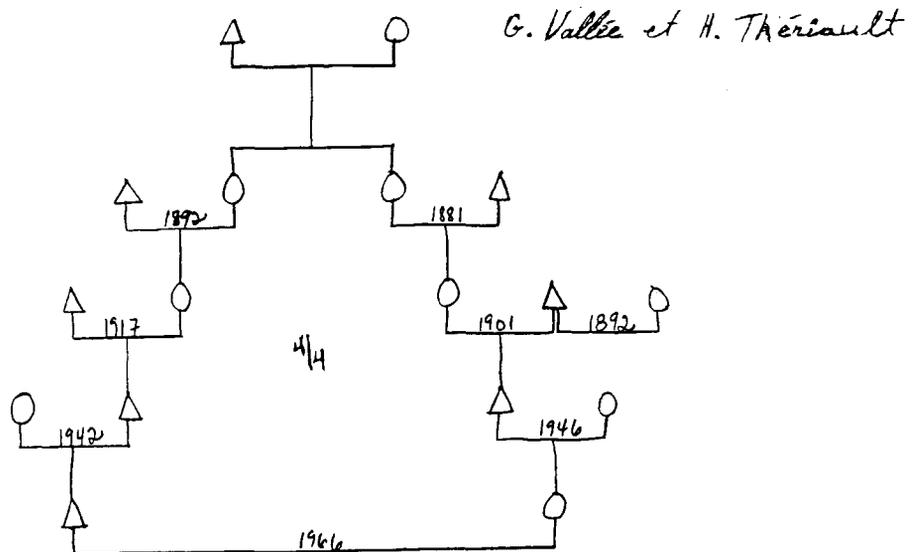
Mariage: C. Rousseau (1973)  
E. Rioux



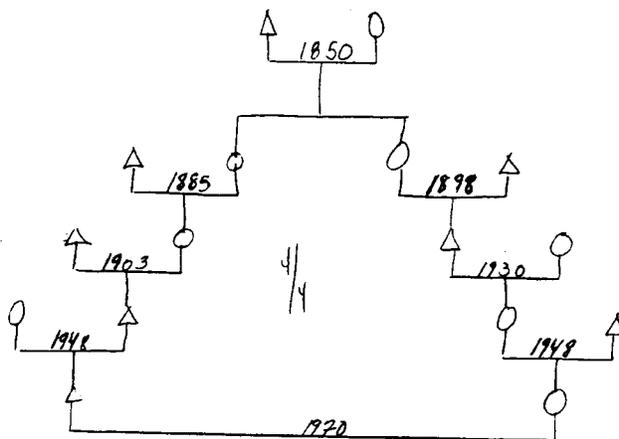
Mariage C. Verner (1988)  
S. Verner



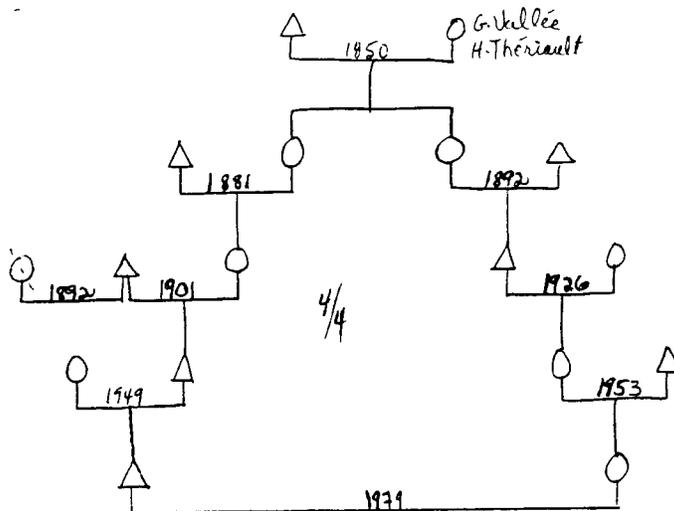
Mariage: G. Brière (1966)  
J.G. Verner



Marriage: J. Wilson  
 & Verner (1970)

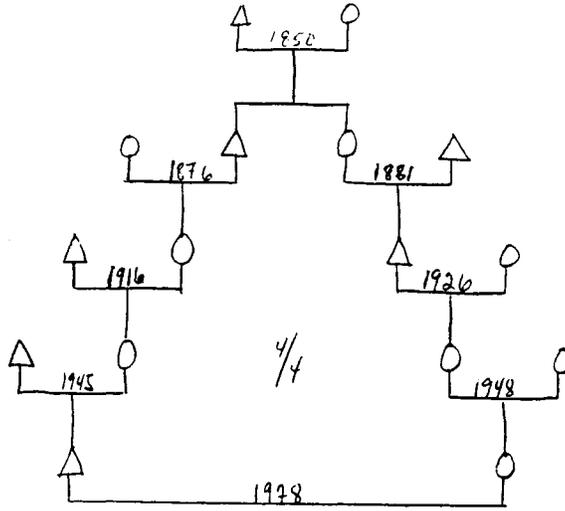


Marriage: M. Briere  
 & Wilson (1979)



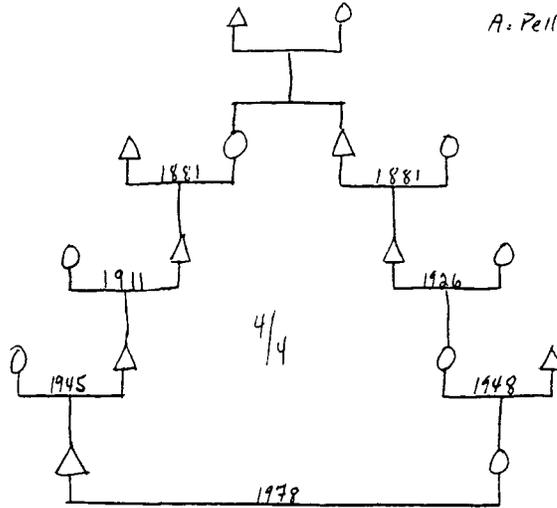
Mariage W. Larivière (1978)  
S. Verner

G. Vallée et H. Thériault



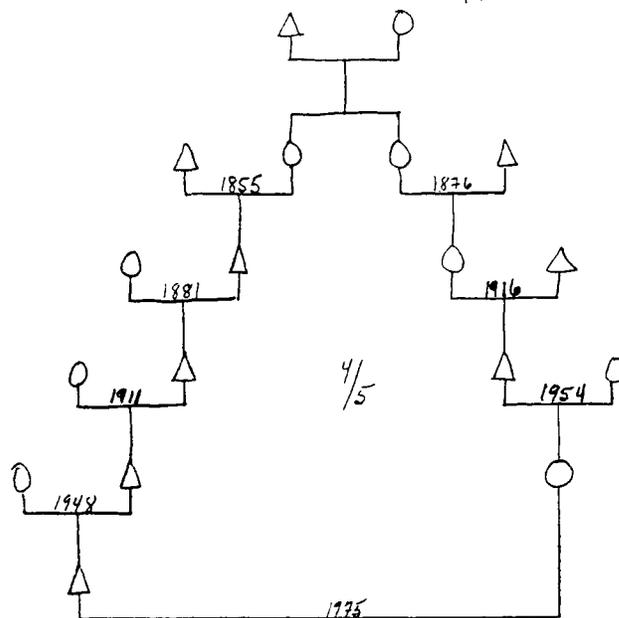
Mariage W. Larivière (1978)  
S. Verner

A. Pellerier et D. Vachon

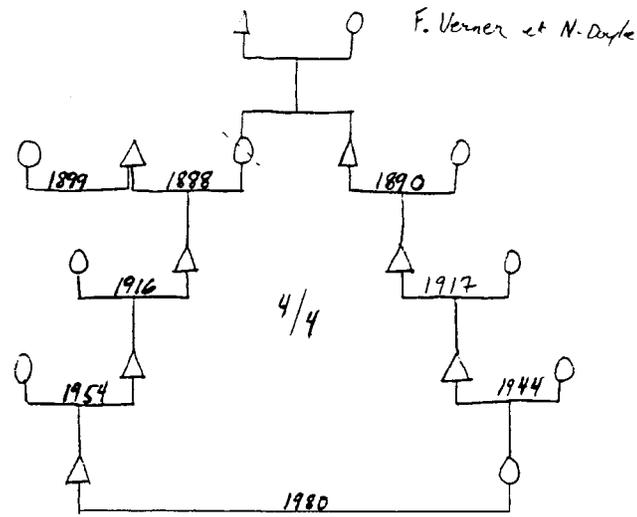


Mariage M. Breton (1975)  
M. Larivière

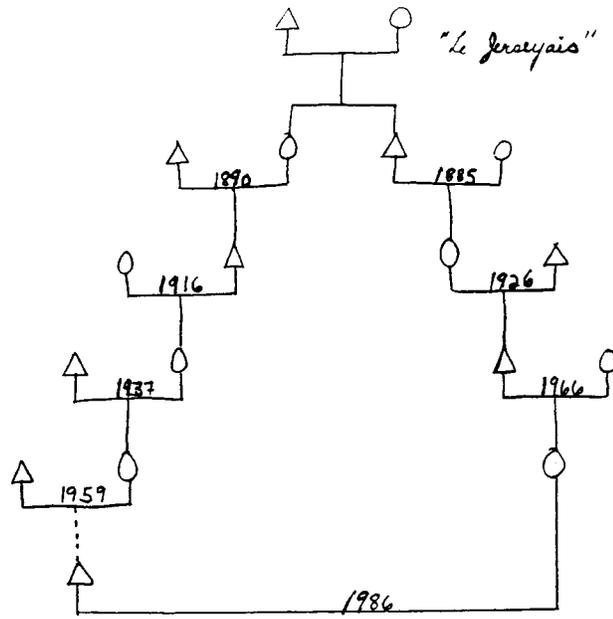
A. Rioux et M. Proulx



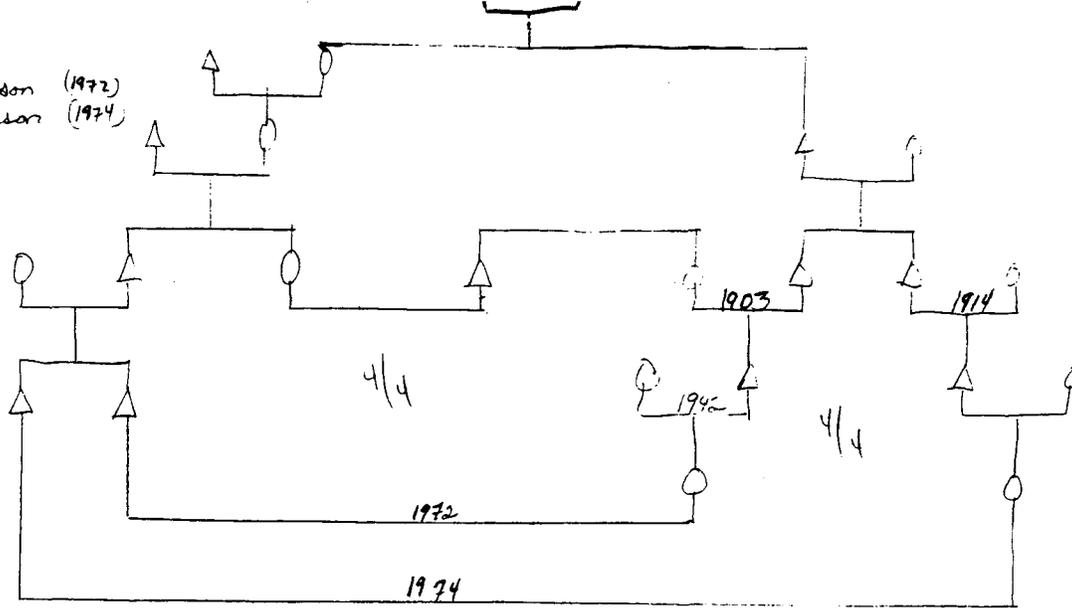
Marriage: H. Breton (1980)  
L. Verner



Marriage: C. Rioux (1986)  
R. Wilson



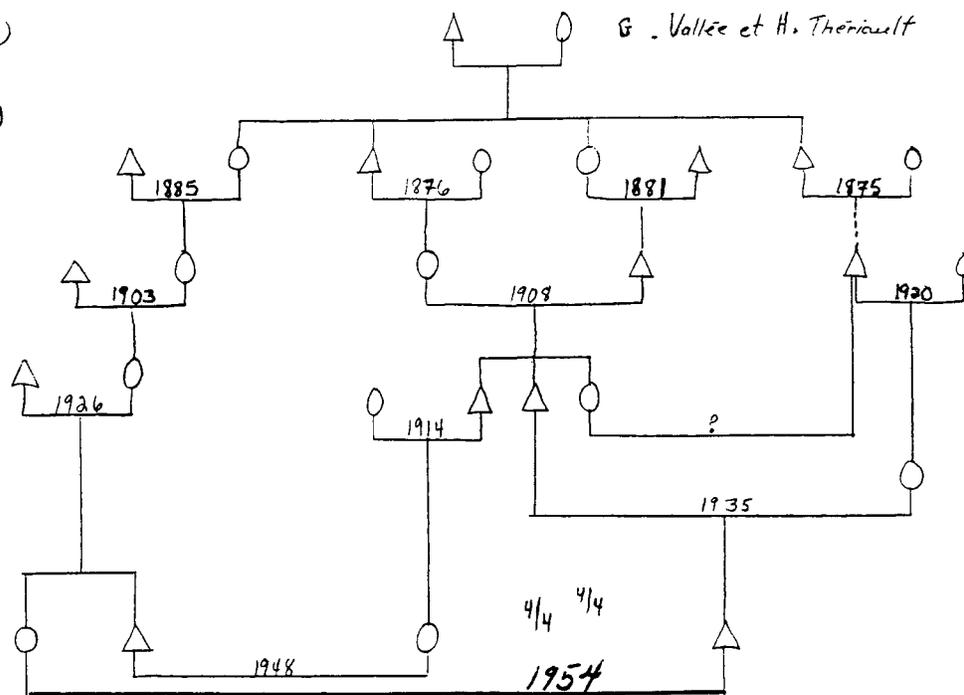
Mariage: R. Ferguson (1972)  
D. Ferguson (1974)



Mariage: G. Verrier (1948)  
R. Pelletier

M. E. Verrier (1954)  
R. Pelletier

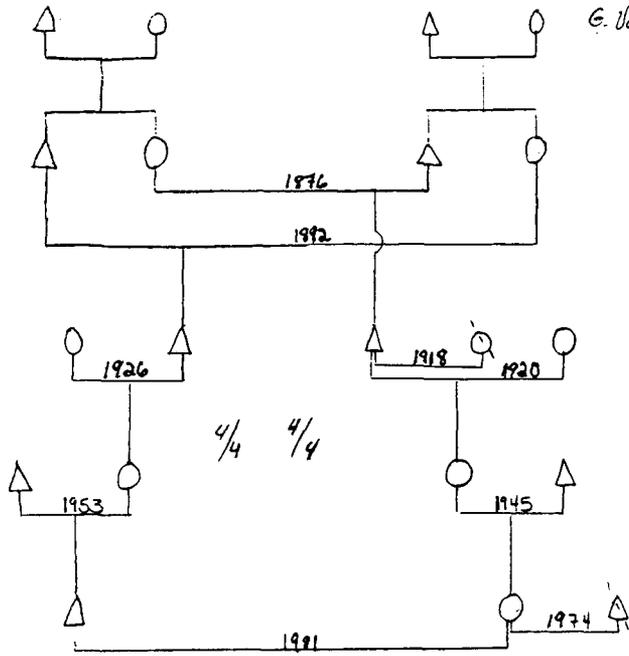
G. Vallée et H. Thériault



Mariage: J. Breton (1761)  
M. Wilson

A. Rioux  
M. Proulx

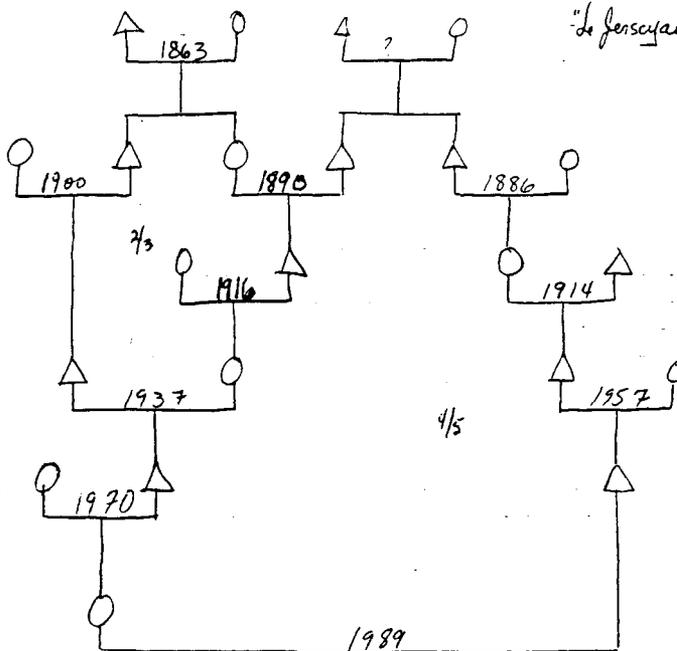
G. Vallée et H. Thériault



Mariage: S. Rousseau  
M. Wilson

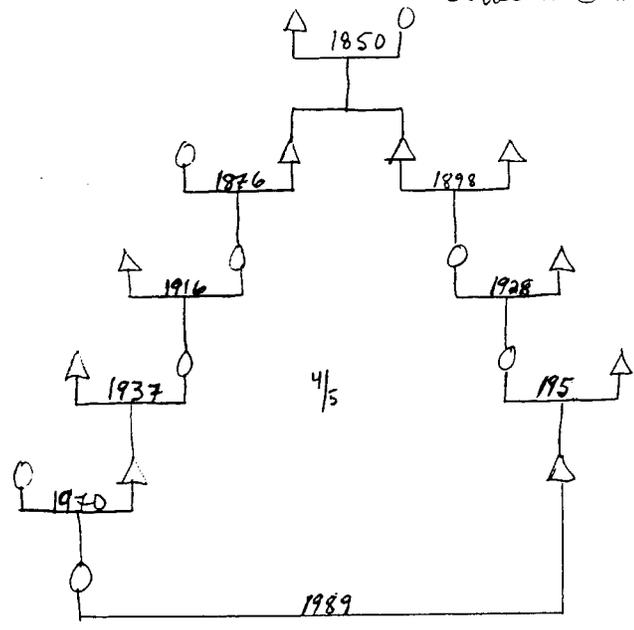
(1989)

"Le fersuyais"



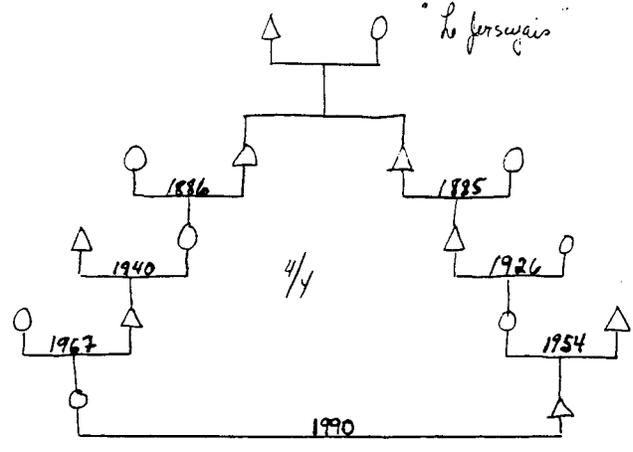
Marriage: of Rousseau (1989)  
7/6 Wilson

G. Vallée et H. Thériault

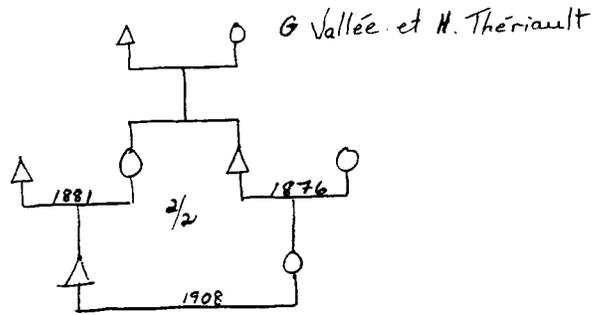


Marriage: 9/2 Pelletier (1990)  
9/1 Lamontagne

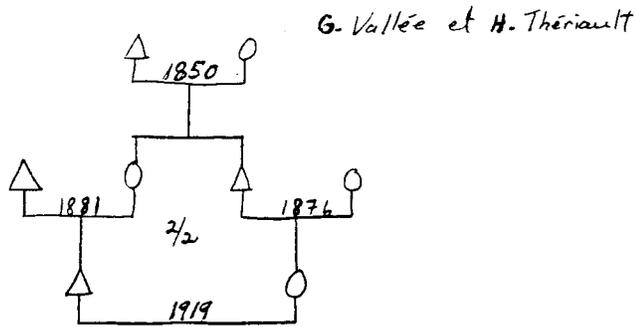
"Les Jersuains"



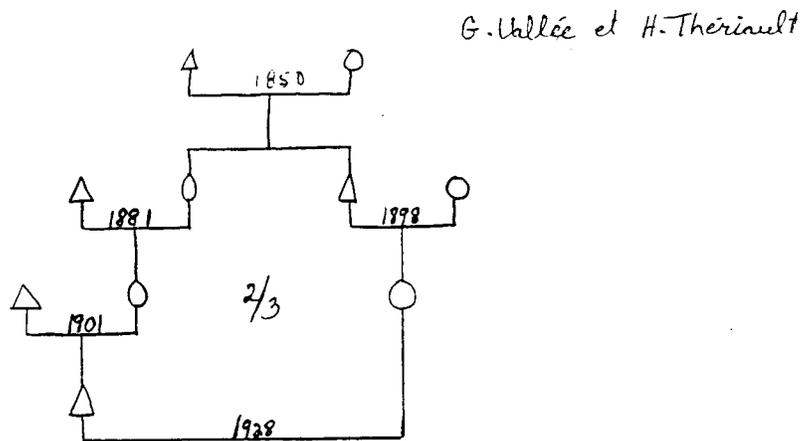
Mariage: J. Pelletier (1908)  
 M<sup>e</sup> Vallée



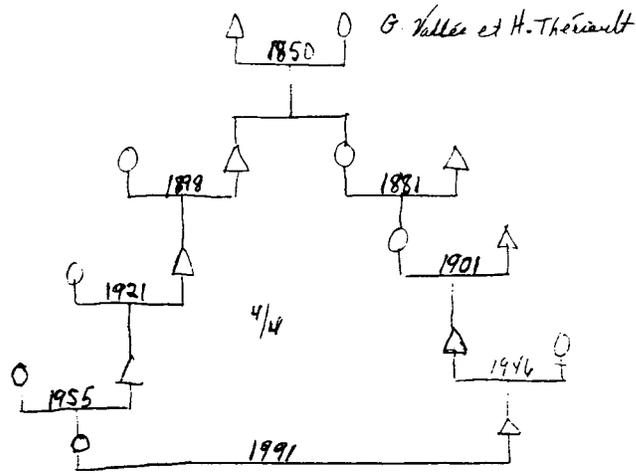
Mariage: G. Pelletier (1919)  
 L. Vallée



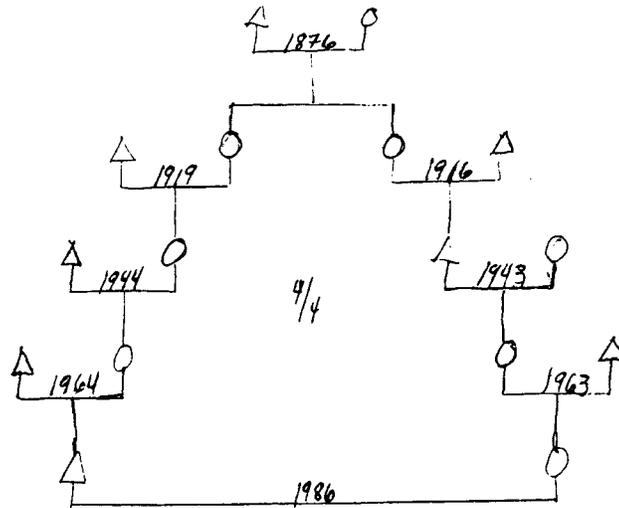
Mariage: E. Brière (1928)  
 A. Vallée



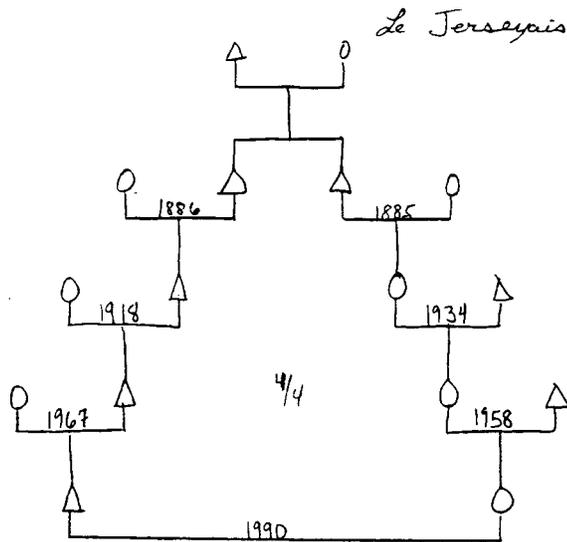
Mariage: L. Vallée (1991)  
J. Brière



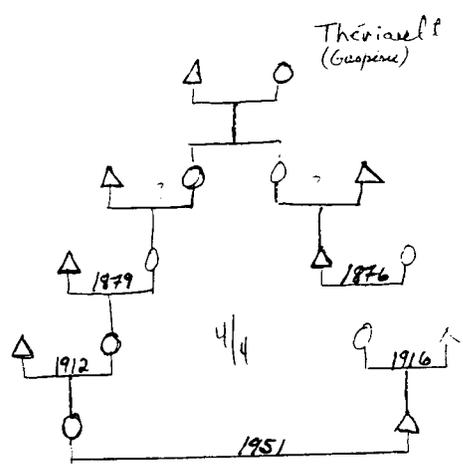
Mariage: F. Rousseau (1986)  
N. Lemontagne



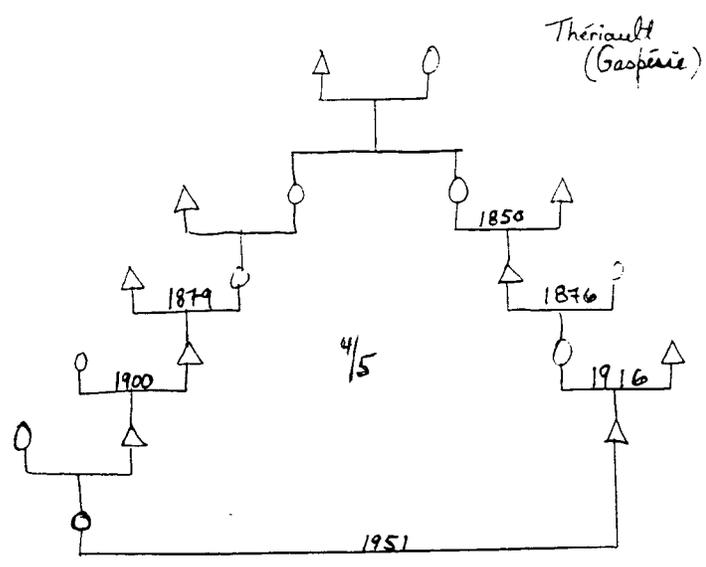
Mariage: J. Breton (1990)  
J. Verrier



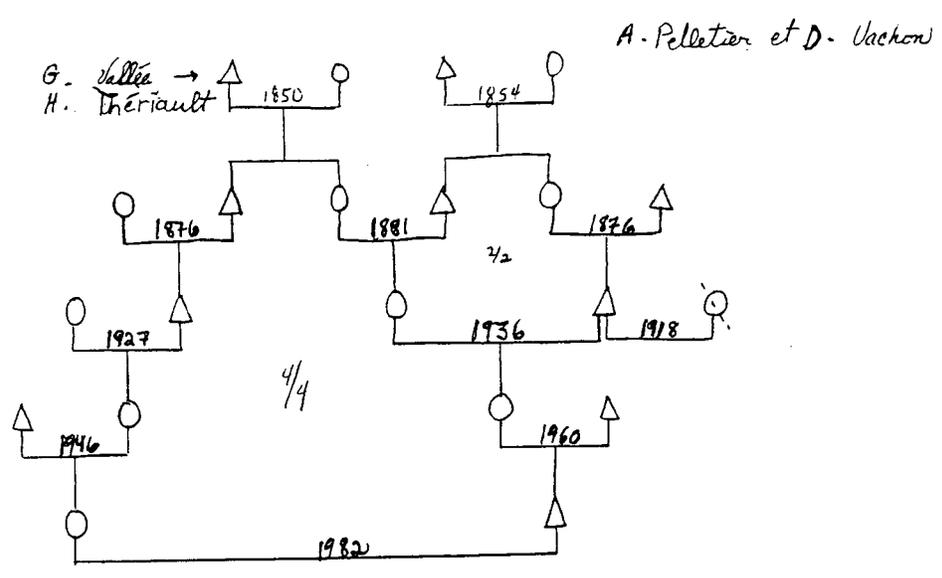
Mariage : M. Simard (1951)  
H. Verner



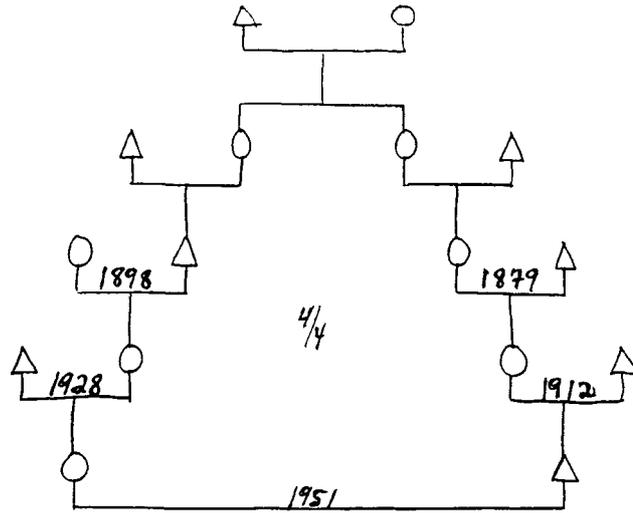
Mariage : H. Verner (1951)  
M. Simard



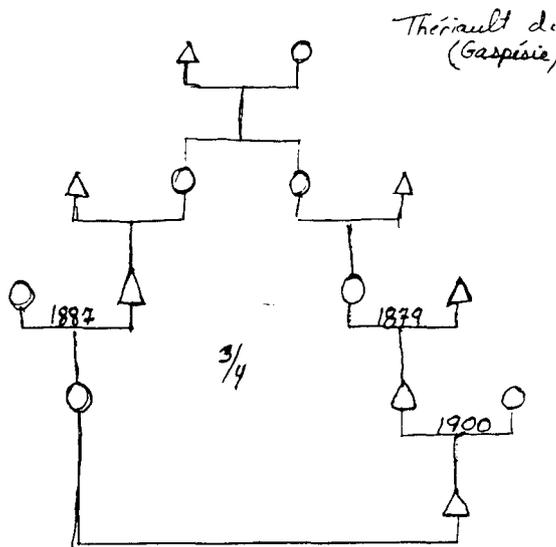
Mariage : J. Brière (1982)  
Beaudoin



Marriage: T. Brière (1951)  
R. Simard



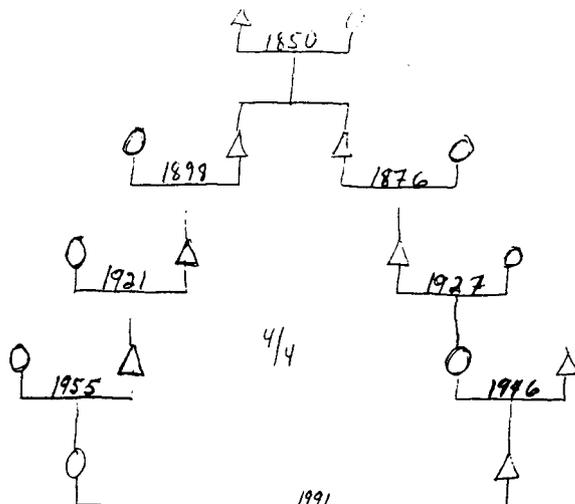
Marriage: G. Vallée  
R. Simard



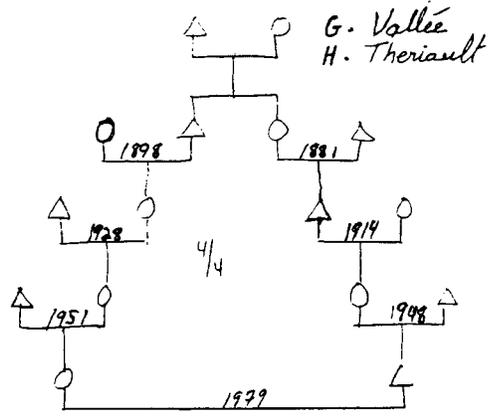
Marriage: G. Vallée  
T. Brière

(1991)

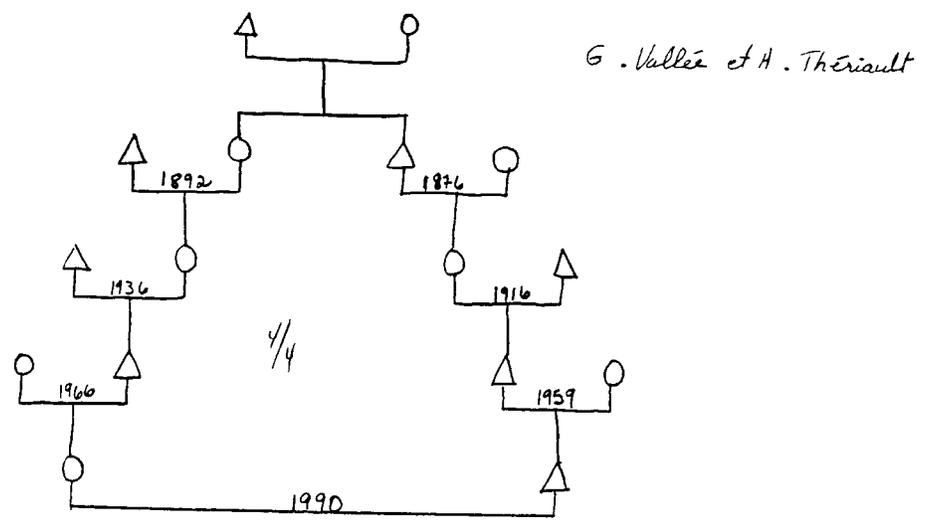
G. Vallée et H. Thériault



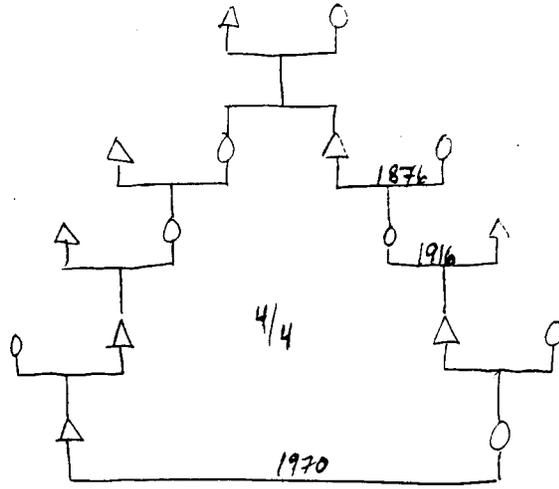
MARRIAGE: M. Simard (1979)  
P. Verrier



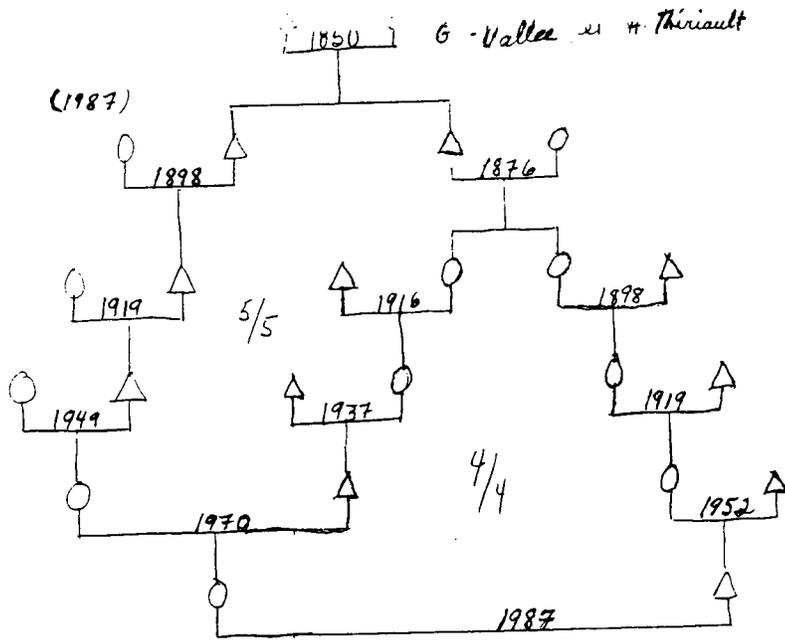
MARRIAGE: V. Boisvert (1990)  
R. Verrier



Marriage: J Wilson  
S Verner

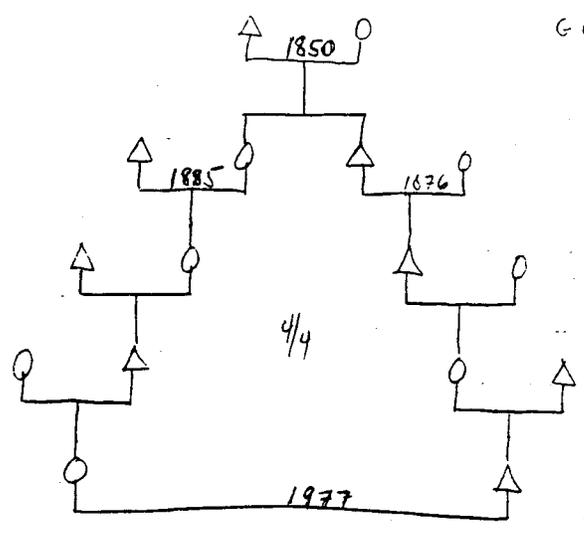


Marriage: V. Rousseau  
L. Briere



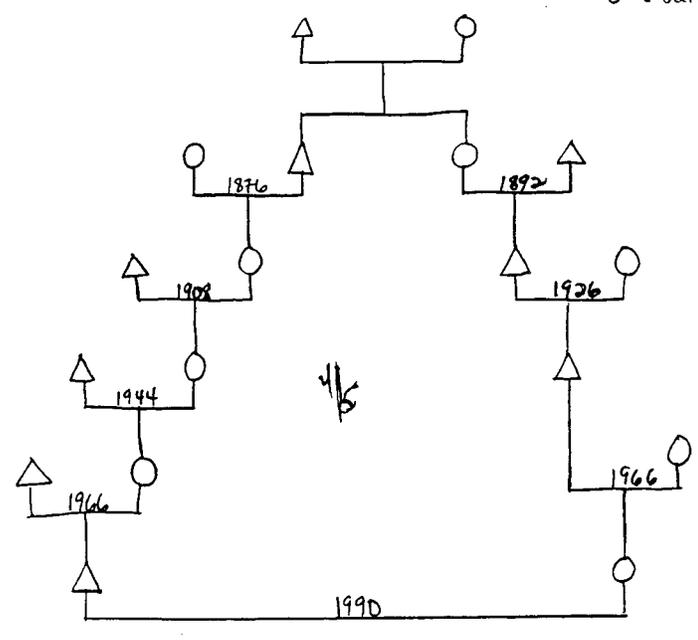
D. Wilson (1977)  
M. Wilson

G. Vallée et H. Thériault



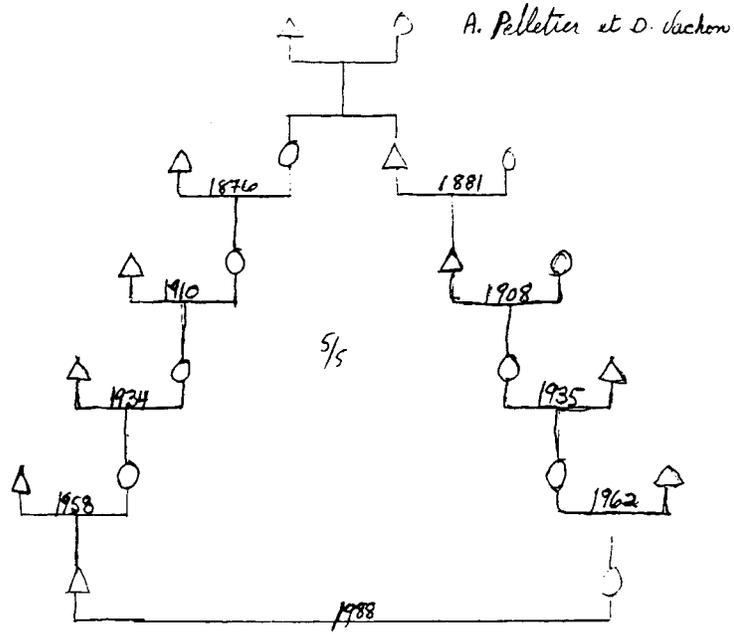
Mariage: K. Boisvert (1990)  
L. Rioux

G. Vallée et H. Thériault

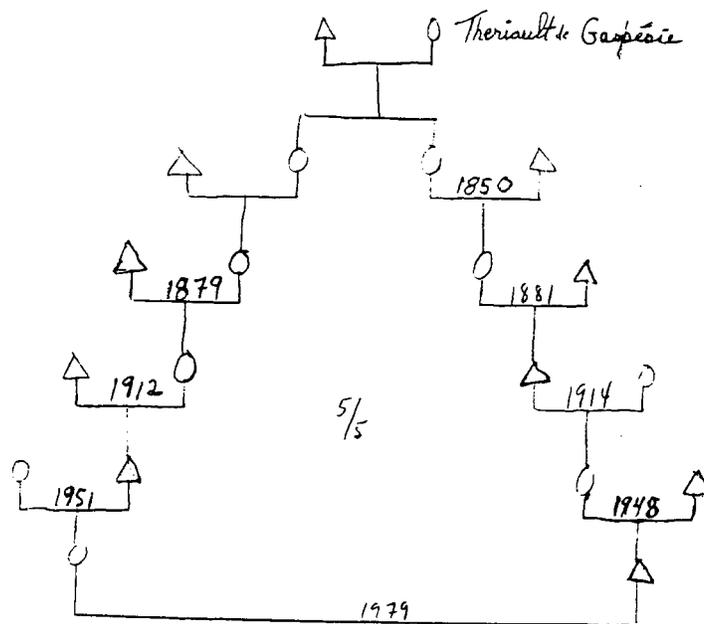


Mariage : D. Vallée  
 B. Brière

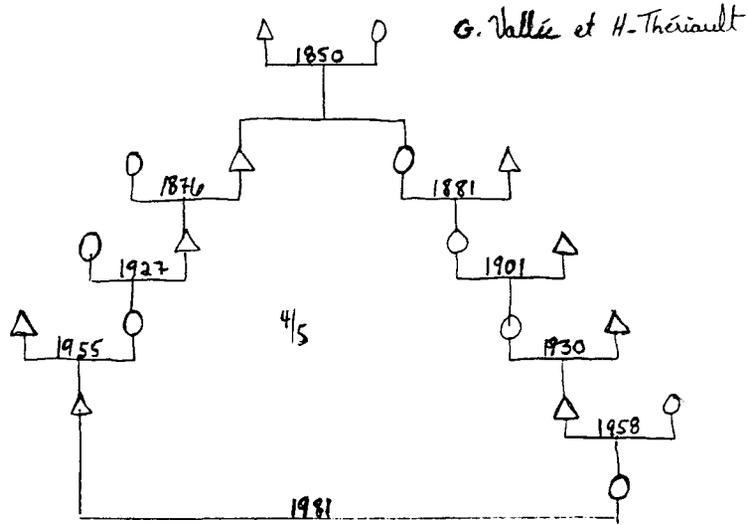
(1988)



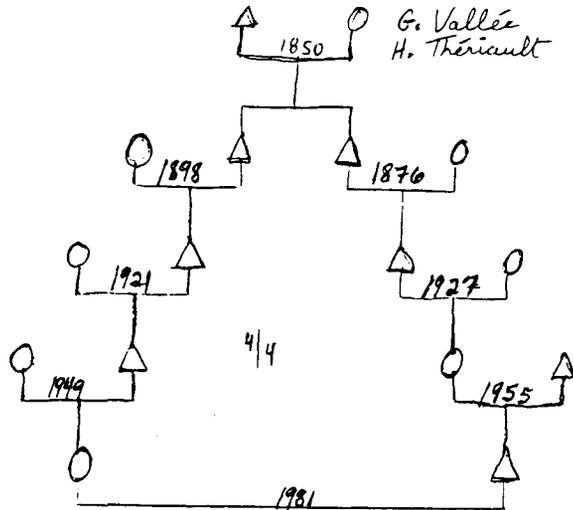
Mariage : M. Simard (1979)  
 P. Verner



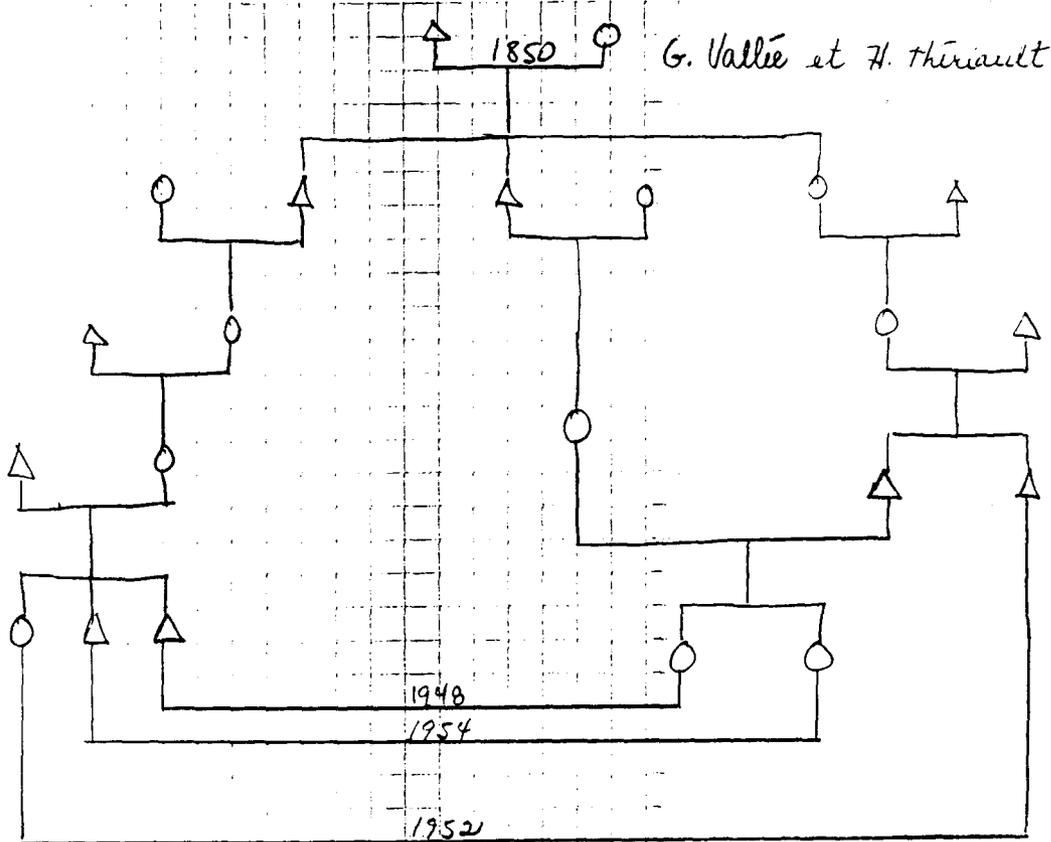
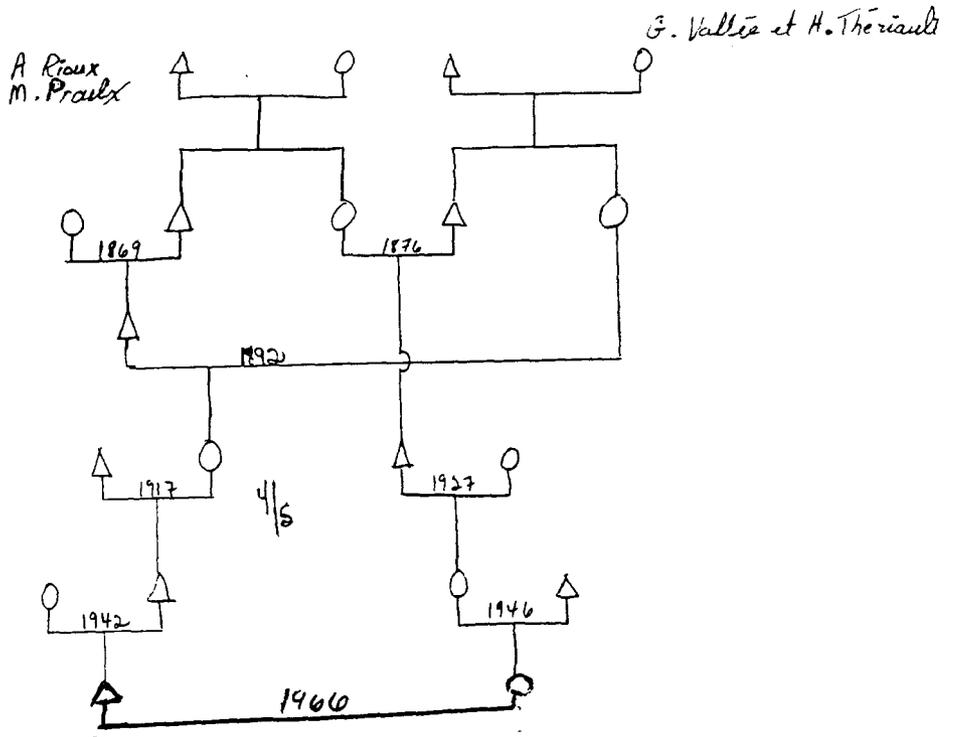
Mariage: P. Vallée (1981)  
 & Breton



Mariage: M. Vallée (1981)  
 M. Vallée



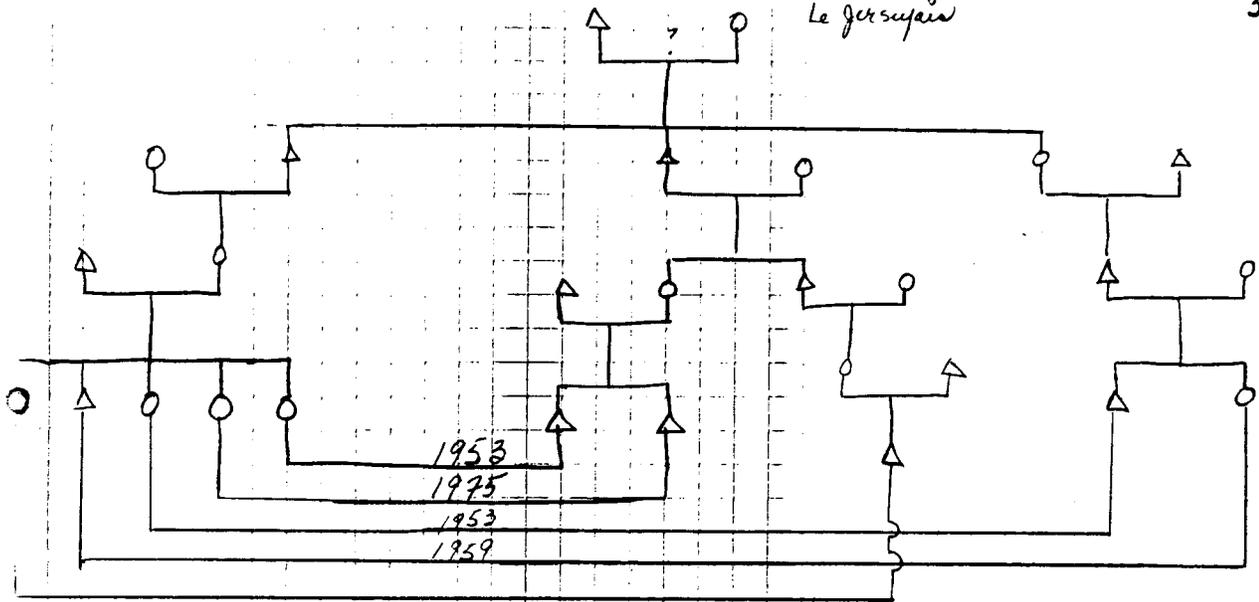
Marriage: G. Brière (1966)  
J.G. Verner



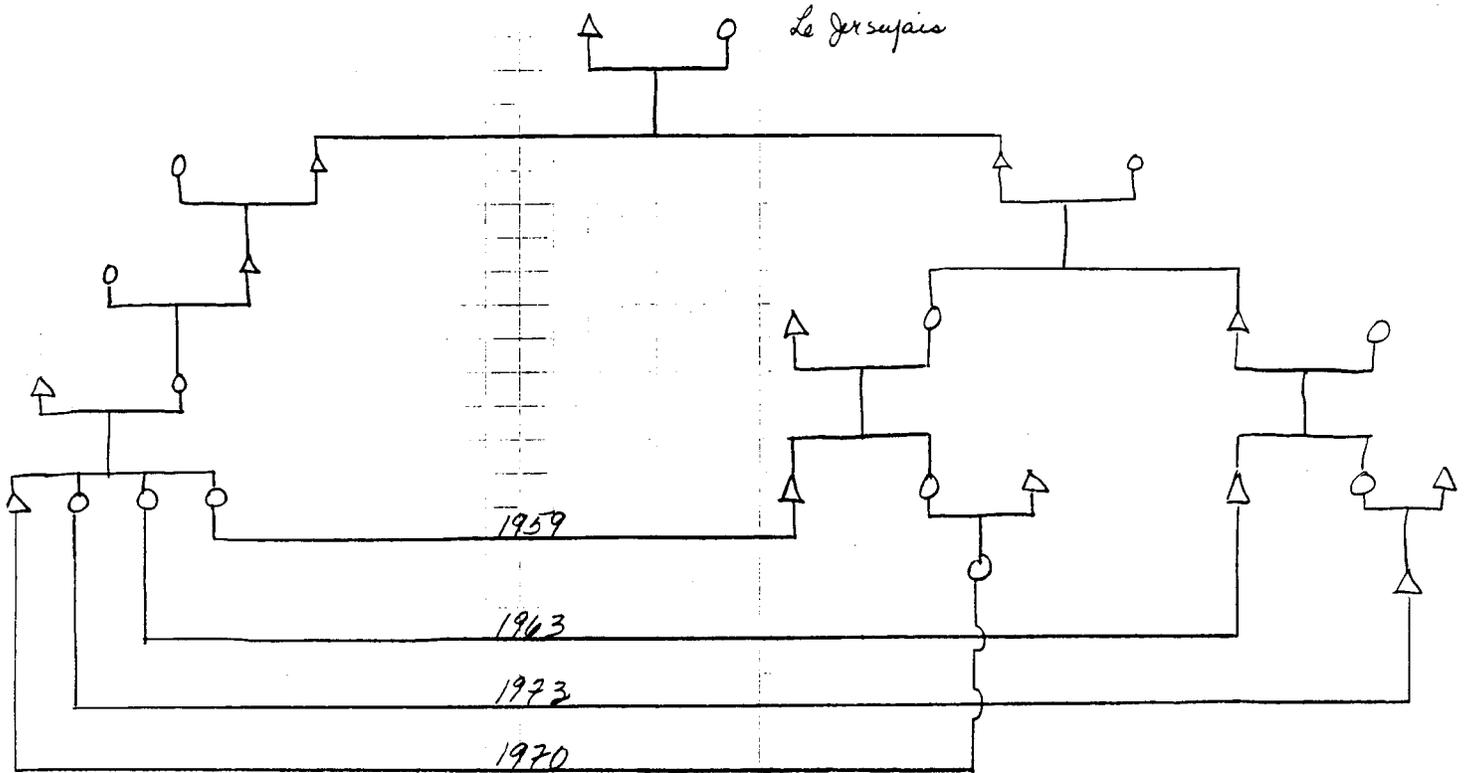
Marriages:

B. Bérubé et A. Brière (1948)  
H. Bérubé et G. Brière (1954)

Y. Bérubé et E. Brière (1952.)

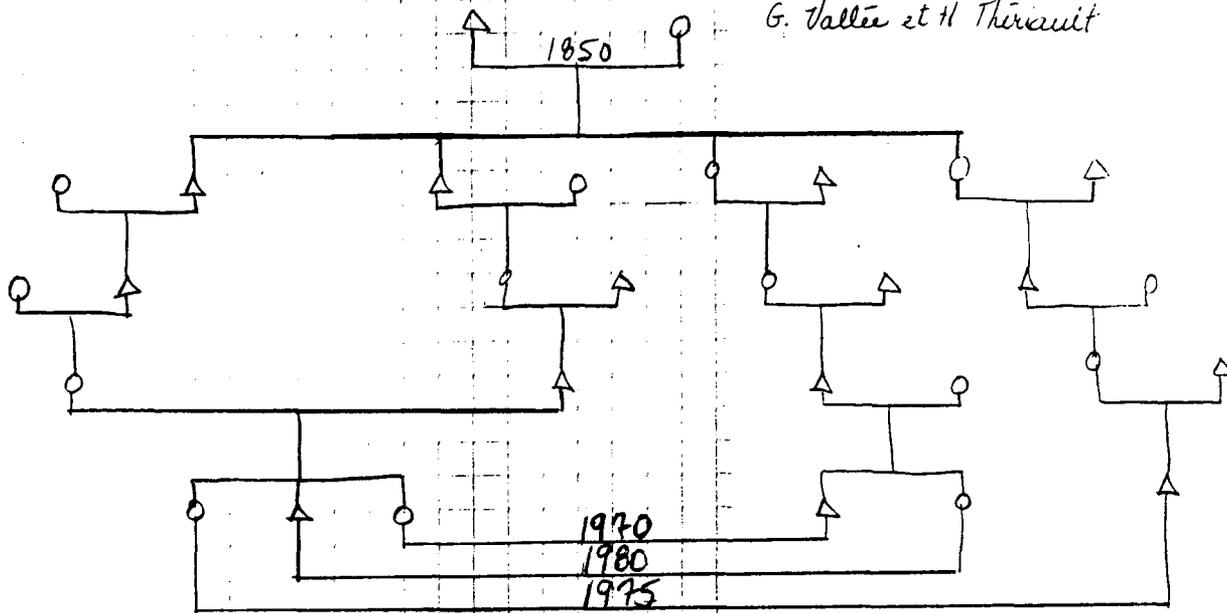


- Mariages :
- T. Rioux et C. Wilson (1975) (2<sup>ème</sup> mariage)
  - R. Rioux et L. Wilson (1953)
  - B. Rioux et Y. Breton (1953)
  - T. Rioux et C. Breton (1959)
  - L. Rioux et E. Kermantagne (1967)



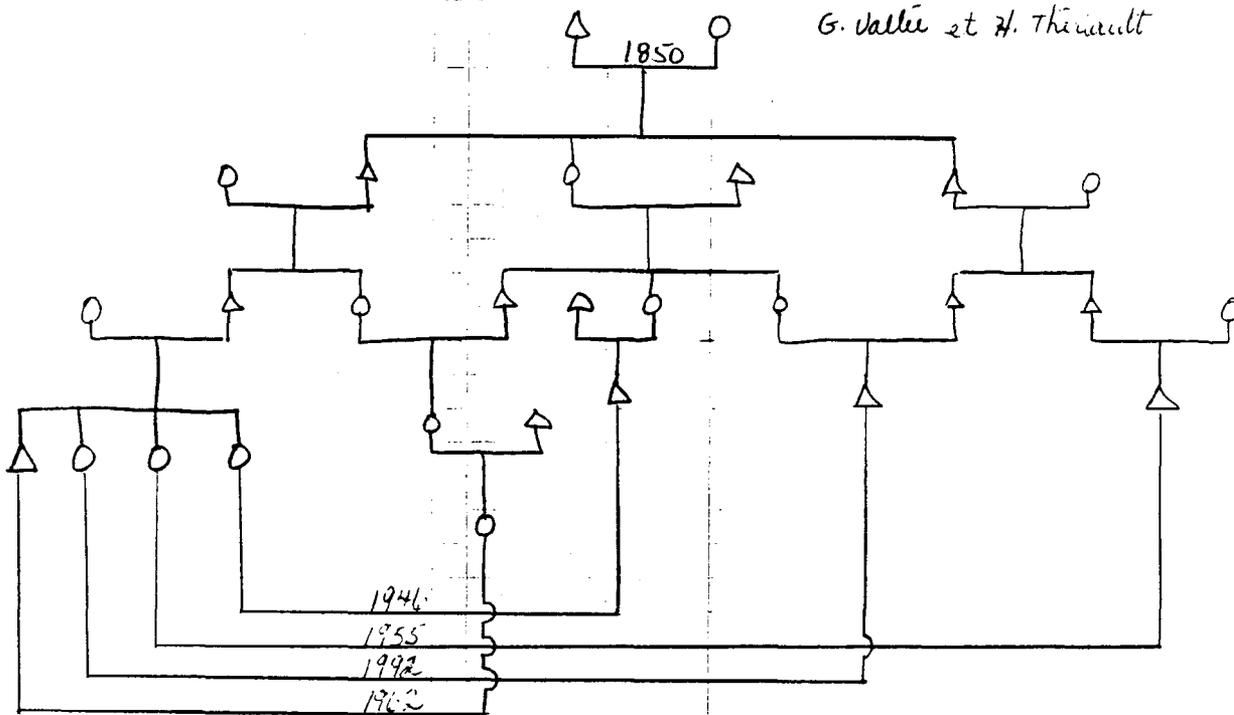
- Mariages :
- M.-P. Rousseau et J. Wilson (1959)
  - P. Rousseau et A. Verrier (1963)
  - C. Rousseau et B. Rioux (1973)

G. Vallée et H. Thériault

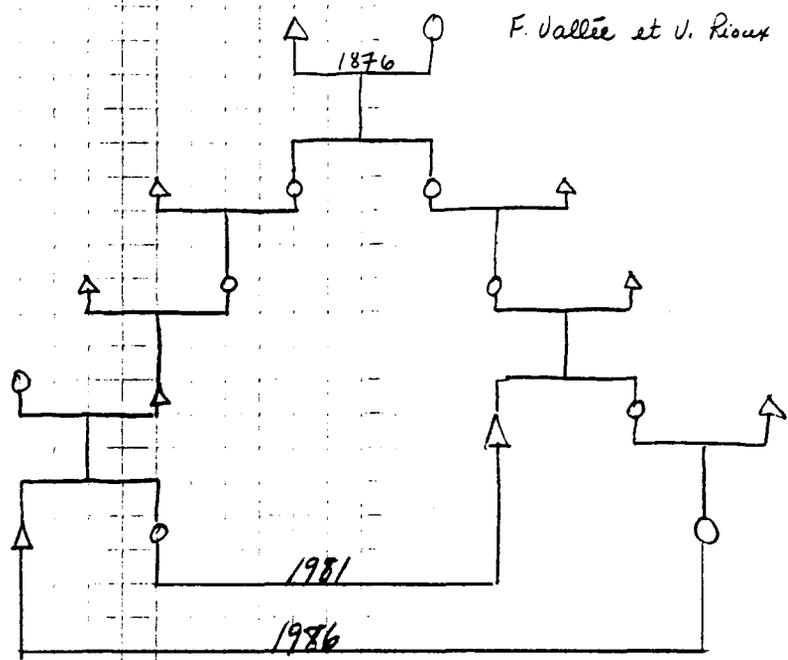


Mariages : S. Verneer et F. Wilson (1970)  
 J. Verneer et L. Wilson (1980)  
 D. Verneer et M. Larivière (1975)

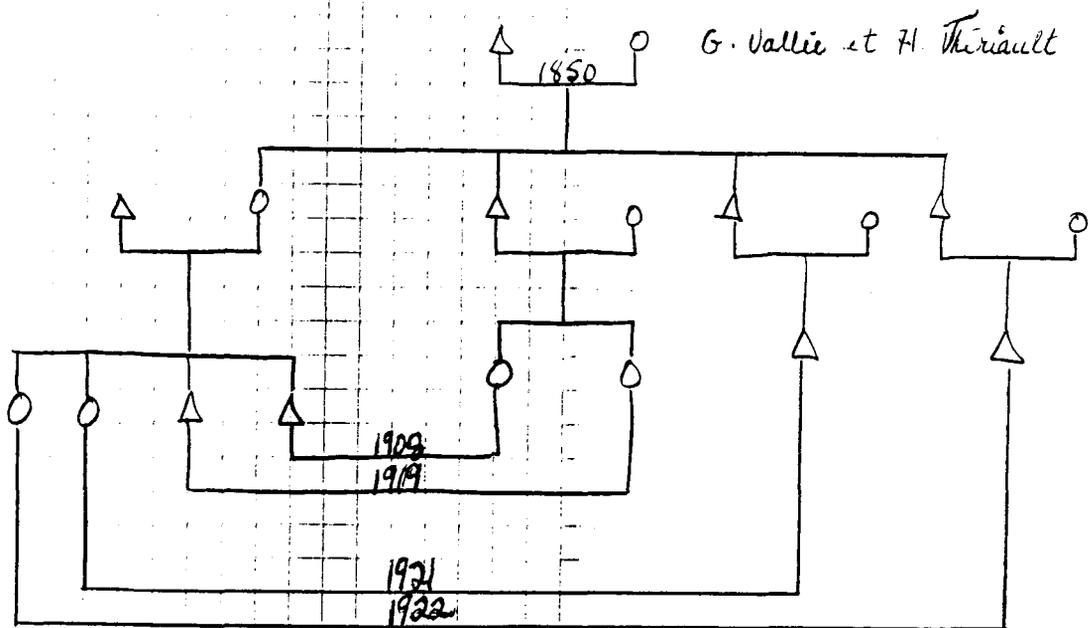
G. Vallée et H. Thériault



Mariages : J. Vallée et E. Brière (1946)  
 A. Vallée et D. Vallée (1955)  
 A. Vallée et L. Vallée (1992) *2<sup>ème</sup> mariage*  
 P. Vallée et G. Breton (1962)

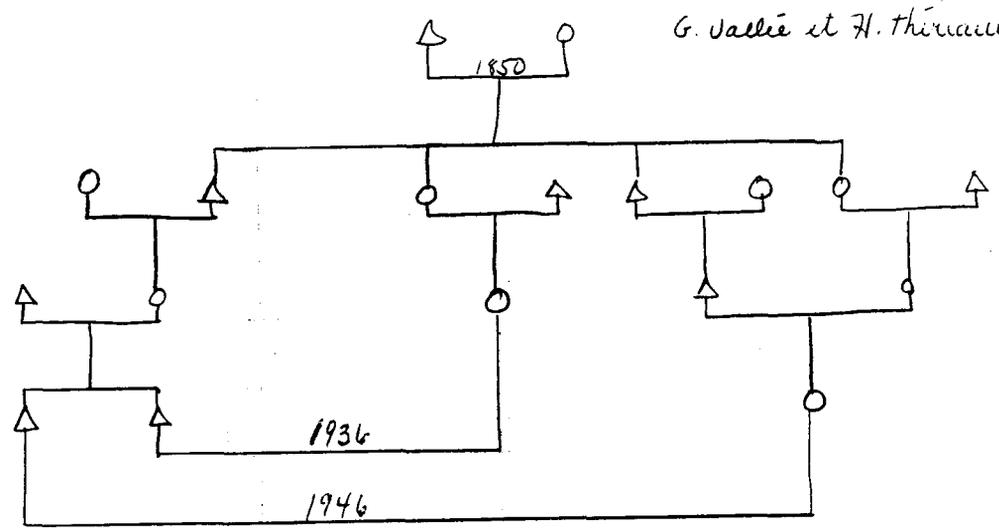


Mariages :  
 h. Bérubé et D. Rousseau (1981)  
 h. Bérubé et N. Wilson (1986)



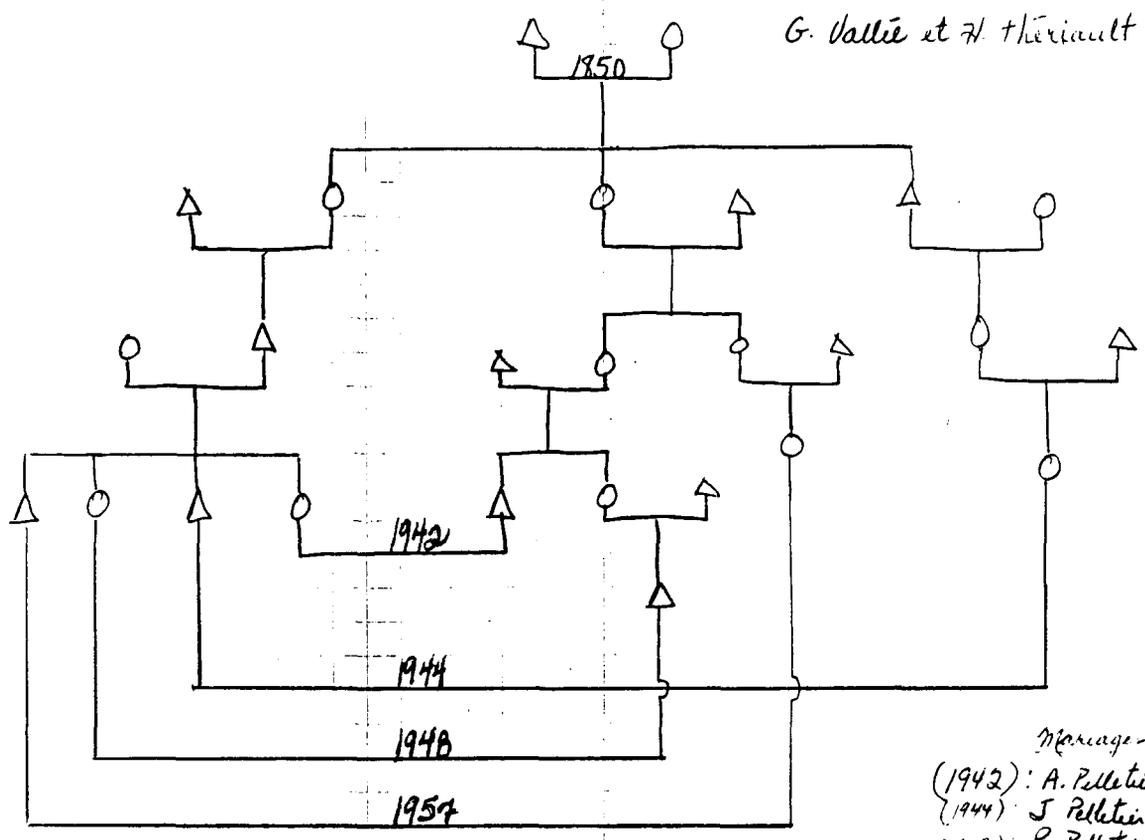
Mariages :  
 T. Pelletier et M. Vallée (1909)  
 A. Pelletier et L. Vallée (1919)  
 D. Pelletier et E. Vallée (1921)

G. Vallée et H. Thériault



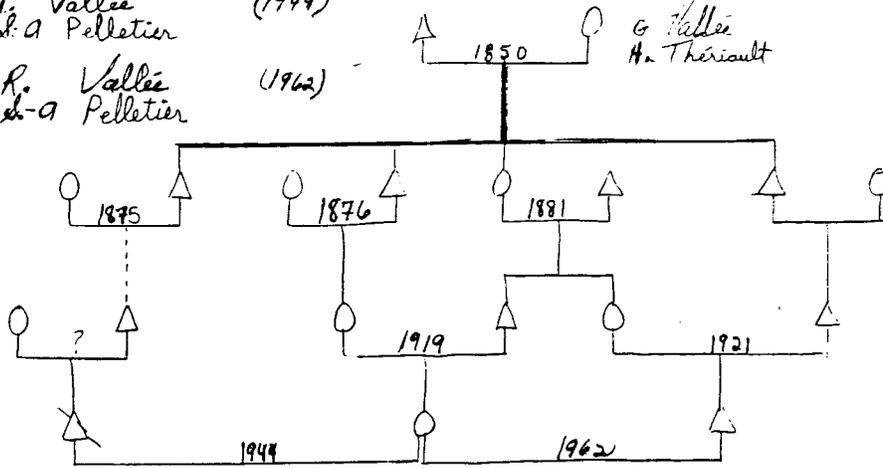
marriage: A. Boisvert et A. Rioux (1936)  
 L. Boisvert et I. Vallée (1946)

G. Vallée et H. Thériault

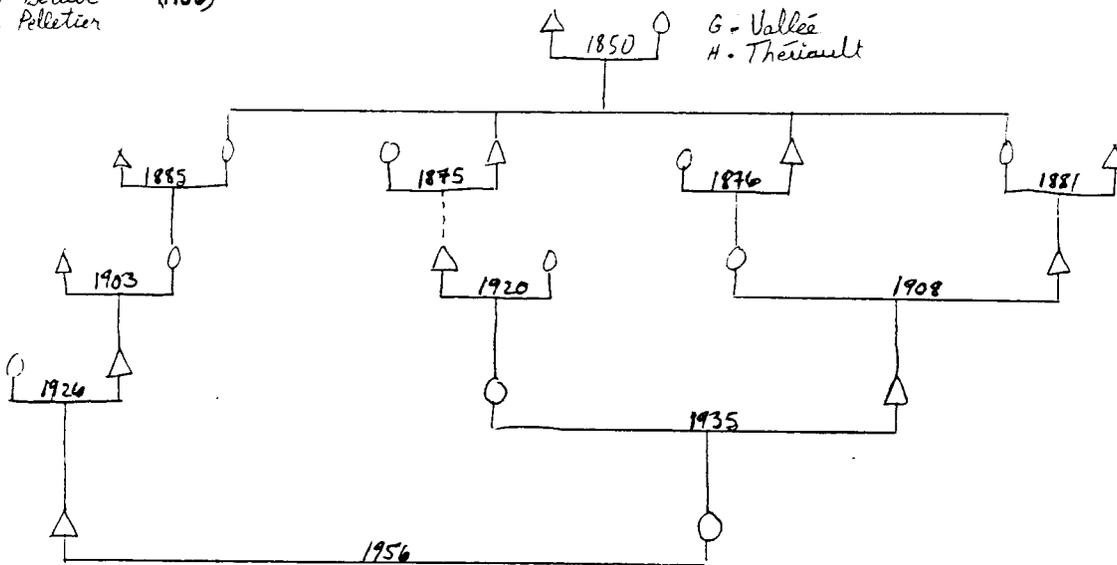


Marriage -  
 (1942): A. Pelletier et T. Wilson  
 (1944): J. Pelletier et A. Verrier  
 (1948): R. Pelletier et A. Verrier  
 (1954): L. Pelletier et A. Simard

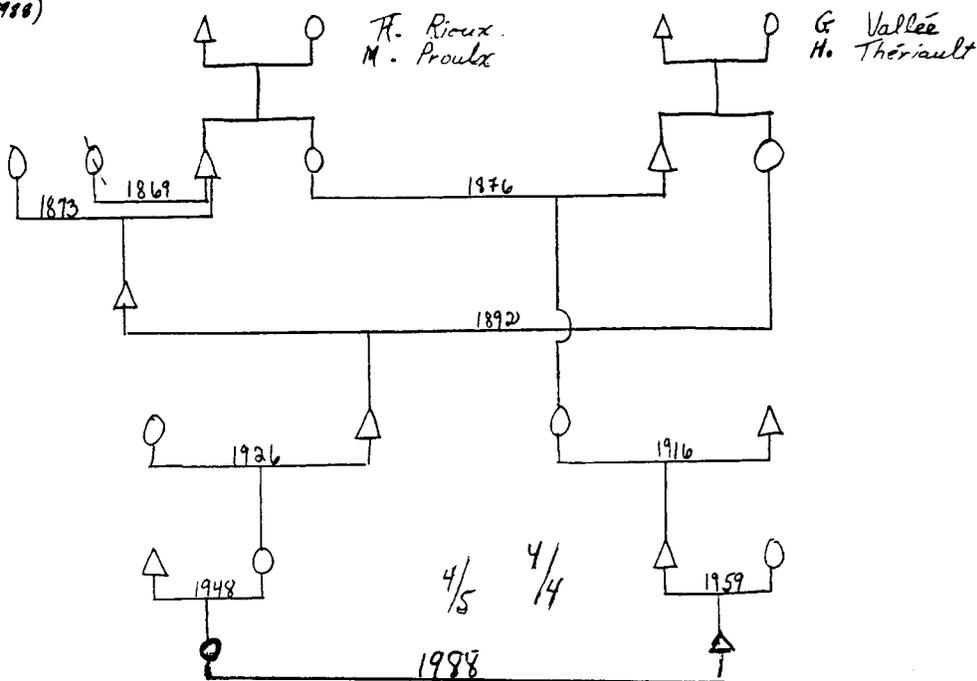
Marriage: T. Vallée (1944)  
L.-A. Pelletier  
R. Vallée (1962)  
L.-A. Pelletier



Marriage: E. Bérubé (1956)  
F. Pelletier



Mariage D. Larivière (1988)  
R. Verner



Mariages:

V. Simard (1940)

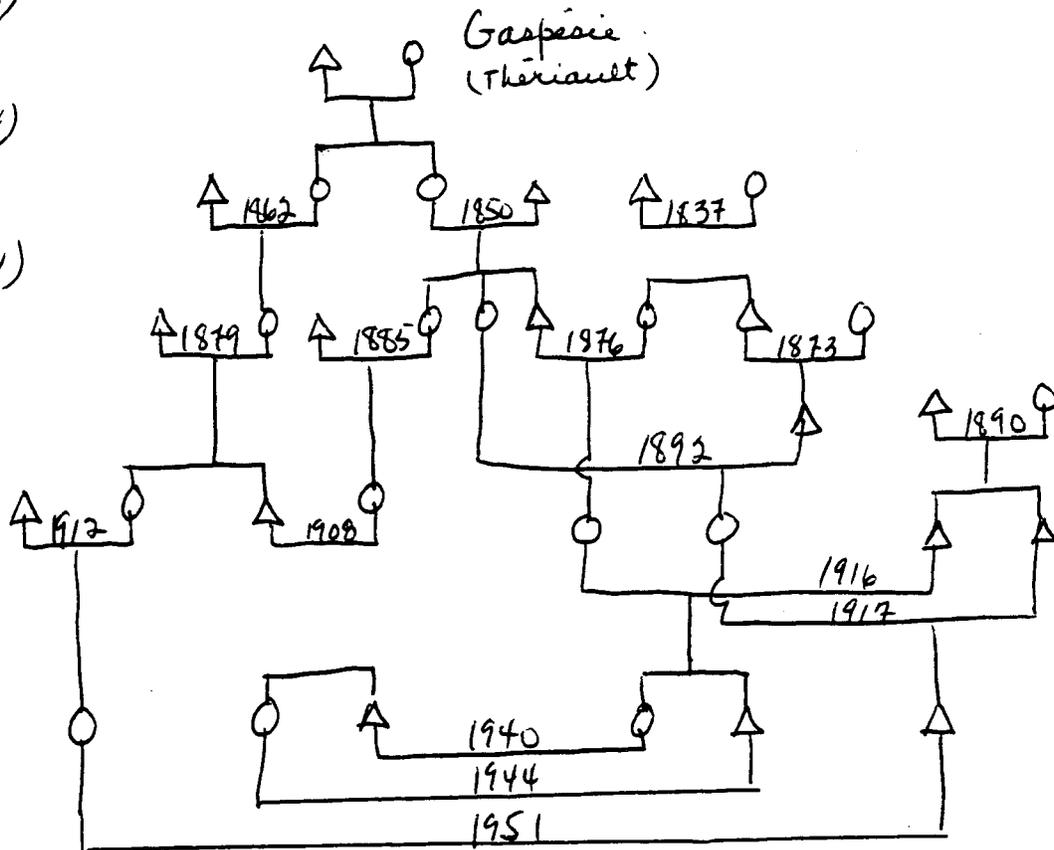
J. Verner

A. Simard (1944)

F. Verner

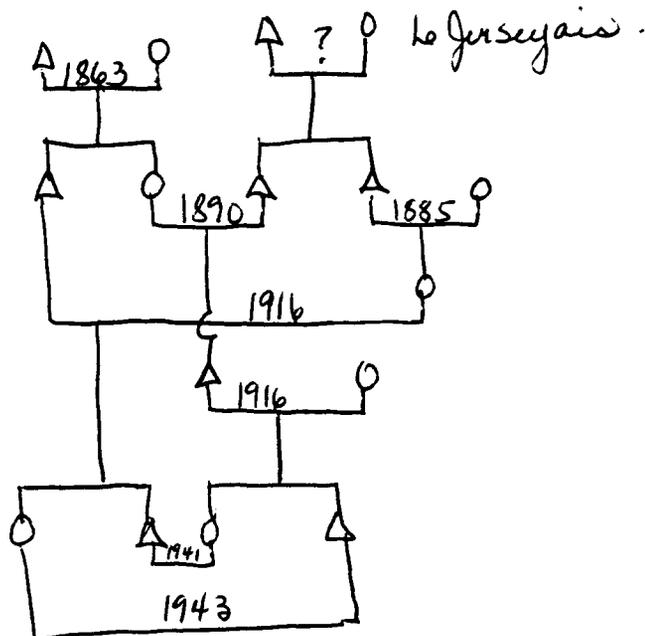
M. Simard (1951)

H. Verner

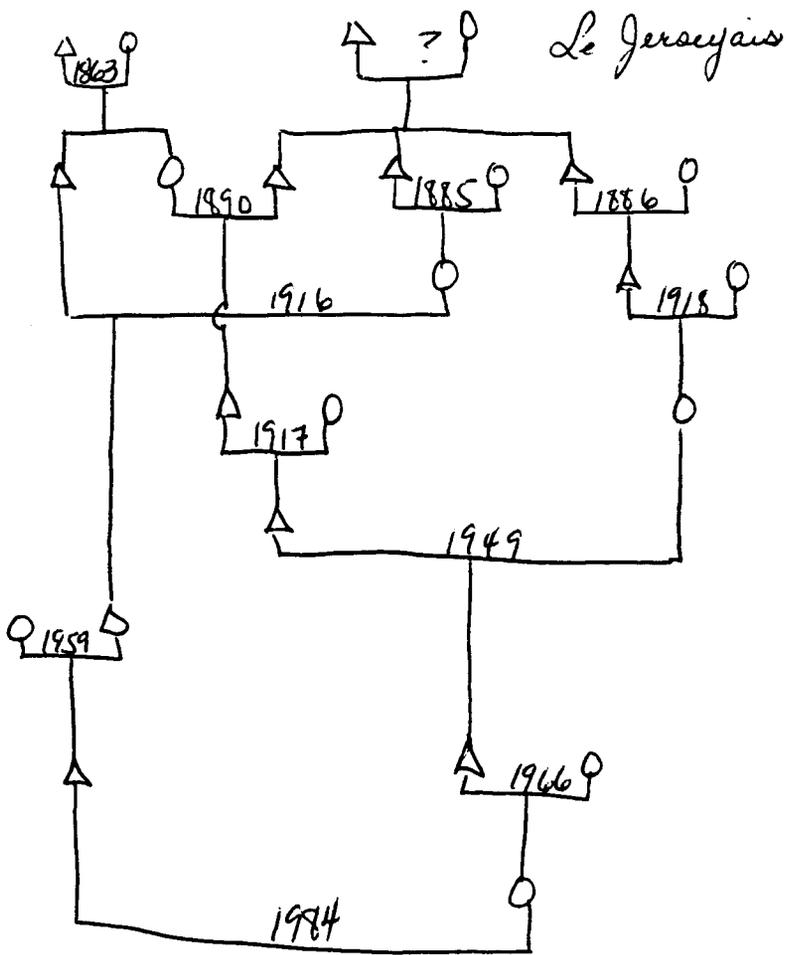


Mariages: R. Rousseau (1941)  
L. Berner

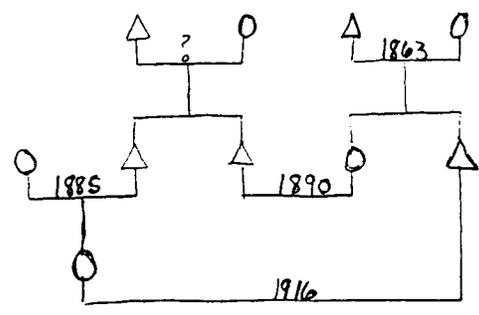
E. Rousseau (1943)  
L. Berner



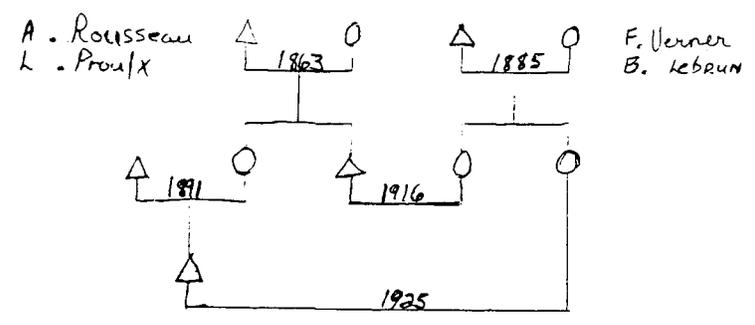
riage: A. Rousseau  
L. Berner.



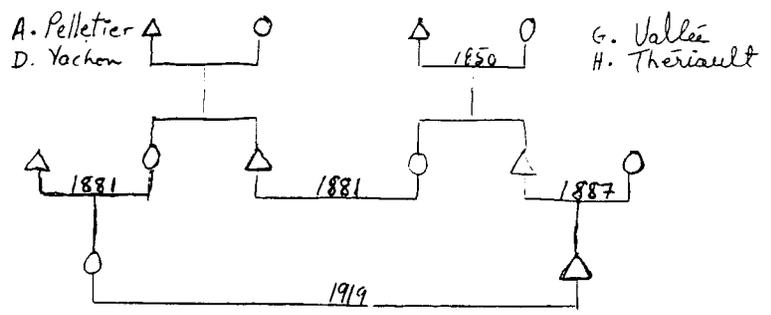
Mariage: D. Verner (1916)  
 N. Rousseau  
 J. Verner (1890)  
 A. Rousseau



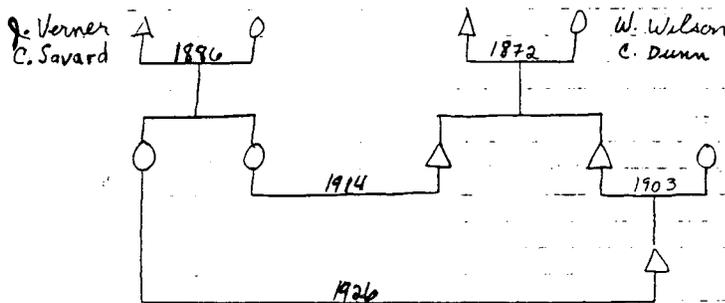
Mariage: G. Talbot (1925)  
 N. Verner



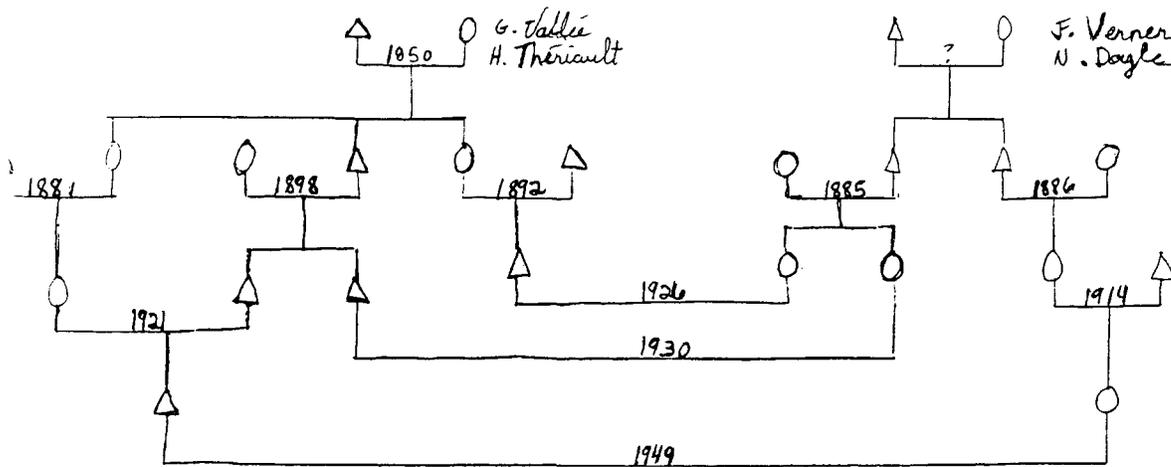
Mariage: T. Vallée (1919)  
 P. Larivière



Marriages L. Verner (1914)  
 & Wilson  
 M. Verner (1926)  
 & Wilson



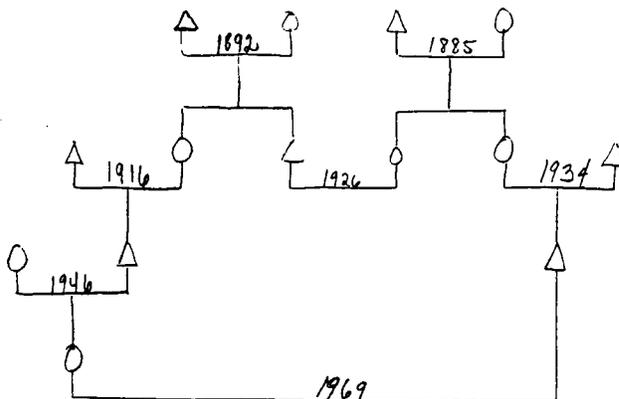
Marriage G. Vallée (1949)  
 & Wilson



M. Verner & Verner | a. Rioux (1926)  
 & Verner | C. Vallée (1930)

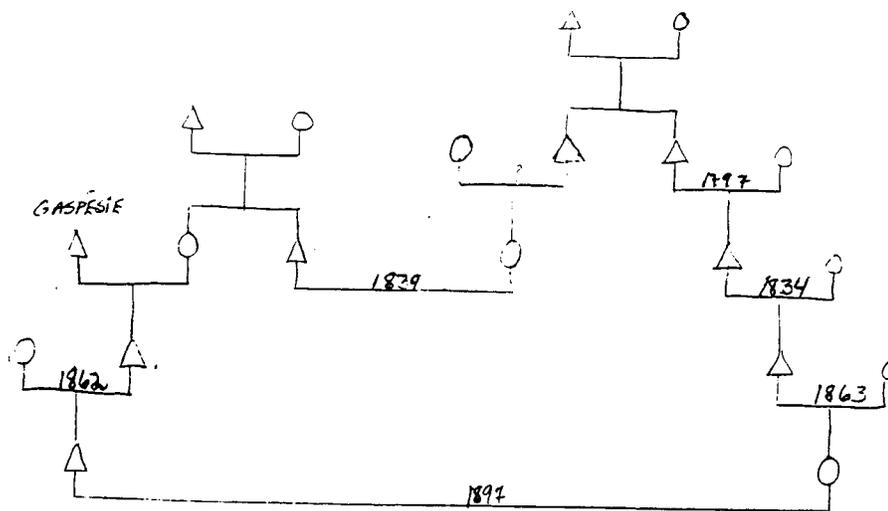
Mariage: J. A. Sirois  
J. Breton

(1969)

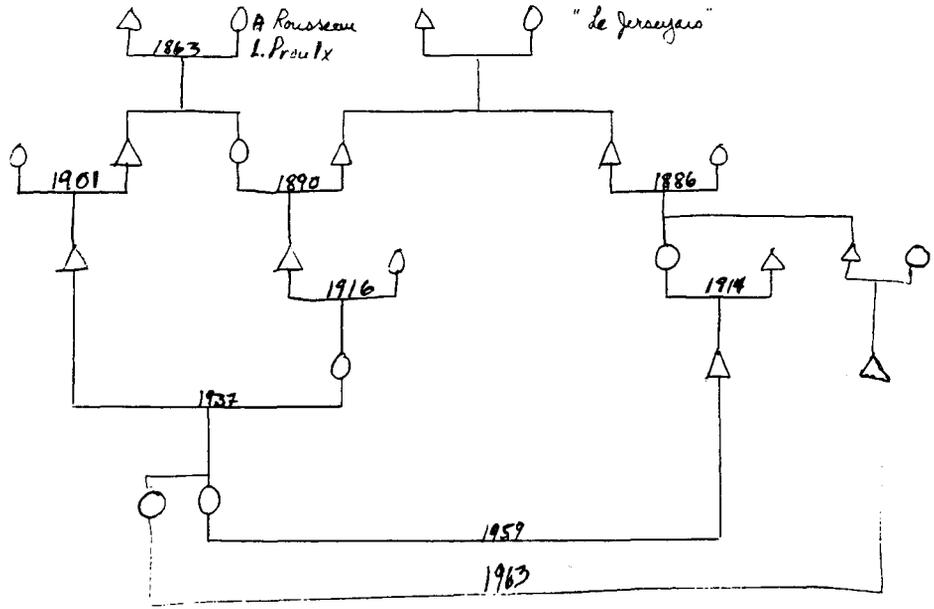


Mariage: J. Boisvert  
M. Rousseau

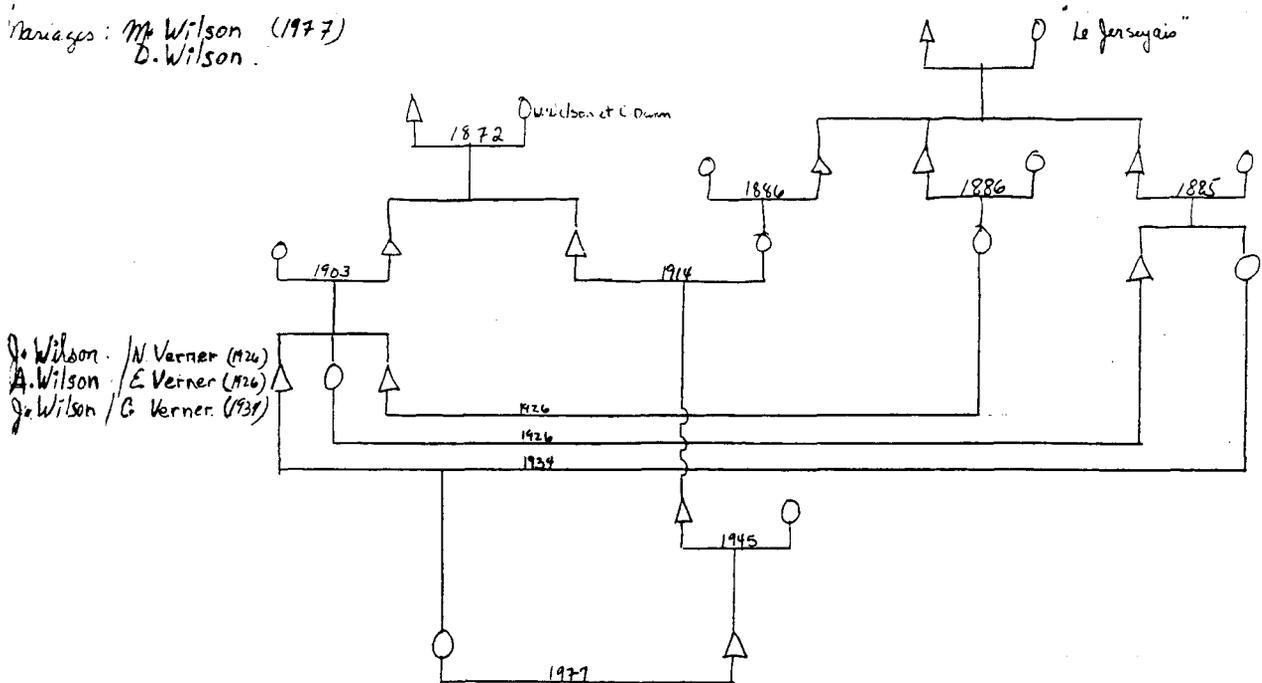
(1897)



Marriages: M. Rousseau  
 J. Wilson (1959)  
 E. Rousseau (1957)  
 L. Verner



Marriages: M. Wilson (1977)  
 D. Wilson

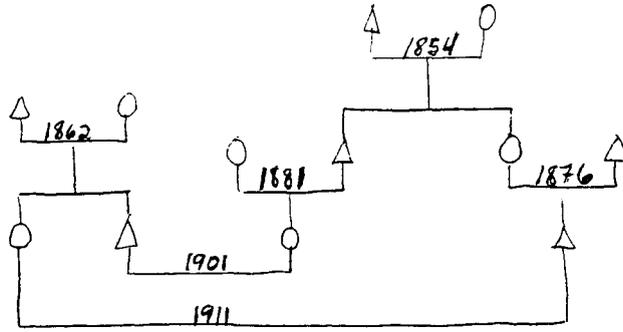


J. Wilson / N. Verner (1926)  
 A. Wilson / E. Verner (1926)  
 J. Wilson / G. Verner (1931)

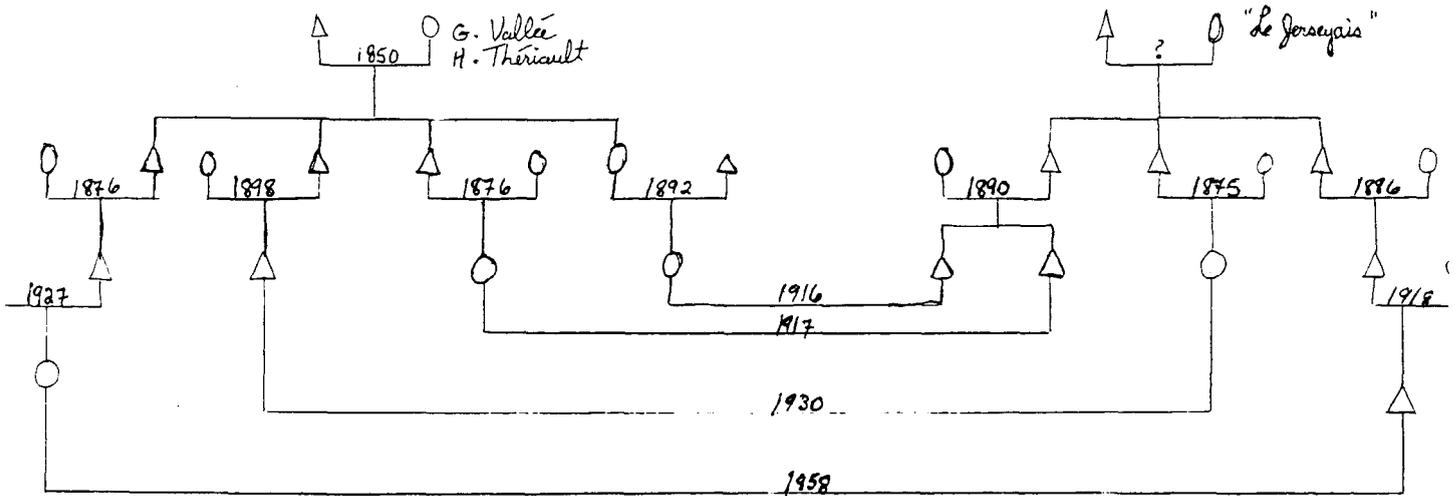
Mariage L. Brière (1901)  
D. Pelletier

J. Brière (1911)  
H. Michaud

A. Pelletier et D. Vachon 338.



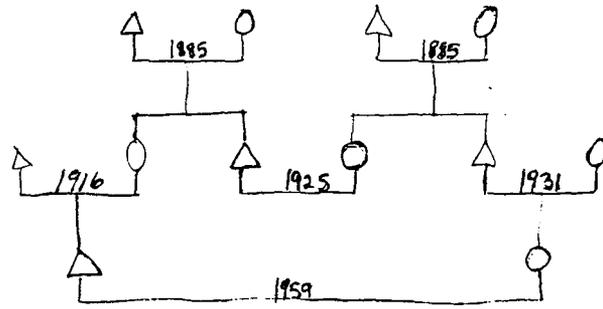
Mariage : C. Vallée (1930)  
A. Verner



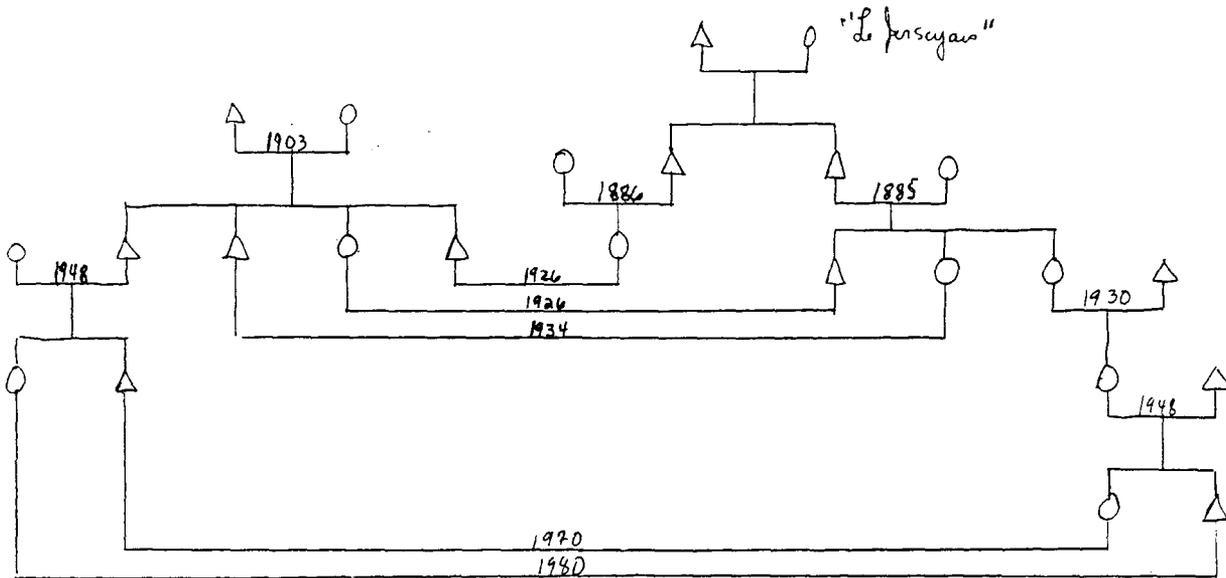
1916 - P. Verner / L. Rioux  
1917 - J. Verner / F. Vallée  
1930 - C. Vallée / A. Verner  
1958 - P. Verner / A. Vallée

Marriage: A. Rousseau (1759)  
M-R. Thivierge

339.



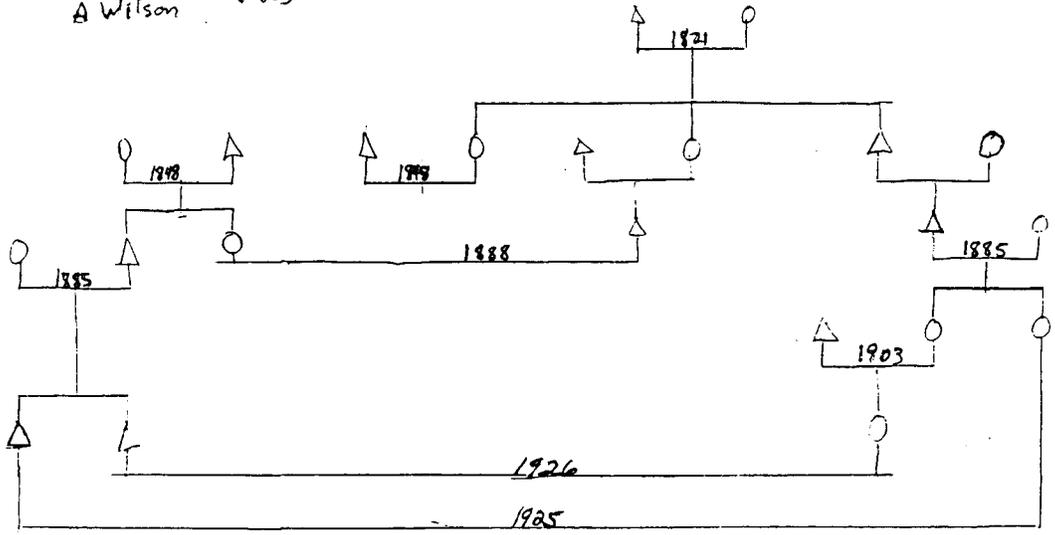
Marriage: S. Wilson (1970)  
L. Verner  
S. Wilson (1980)  
F. Verner



Marriage: A. Verner (1898)  
M. Breton

E. Verner (1926)  
A. Wilson

G. Thivierge } Perce (L'Aspénie)  
M. Paré



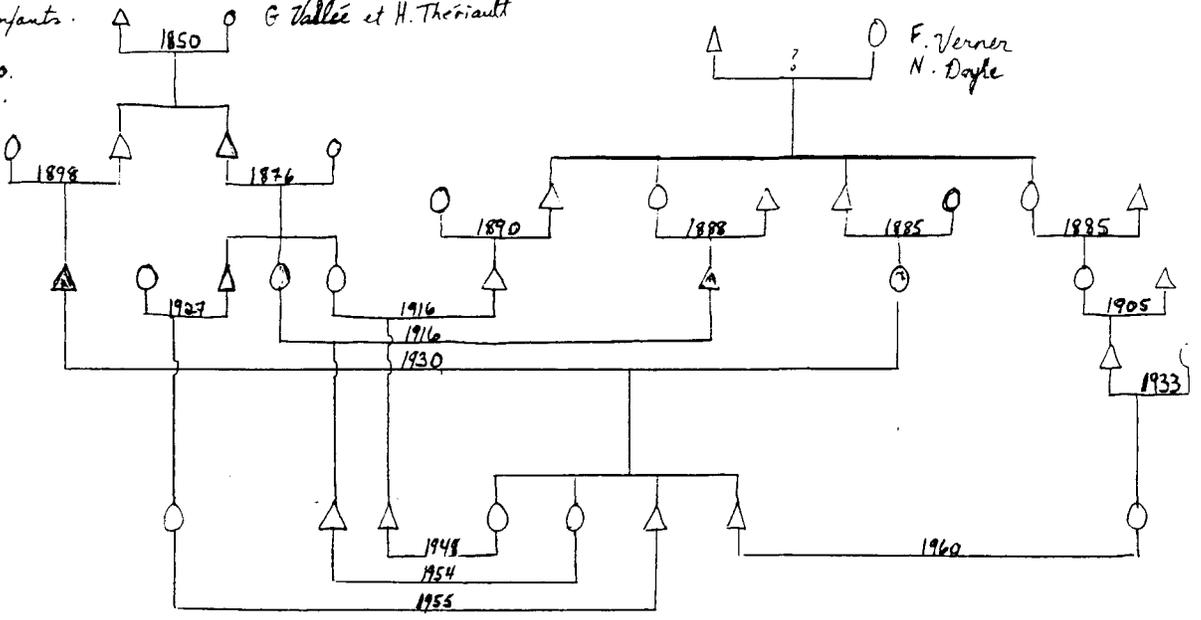
C. Vallée (1930)  
A. Verner

Passages de leurs enfants:

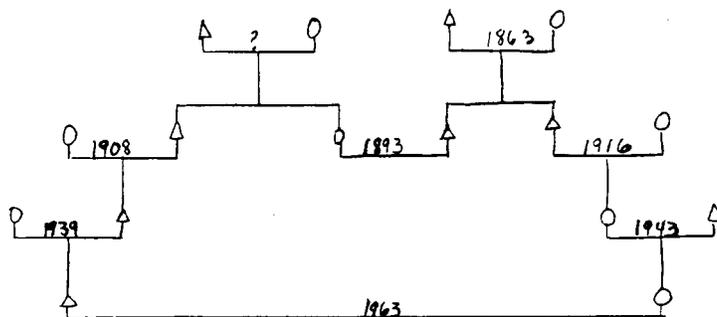
- Edgard / J. Ferguson 1960.
- Johald / A. Vallée 1955.
- Jeorgette / R. Breton 1954
- Bernadette / H. Verner 1948

G. Vallée et H. Thériault

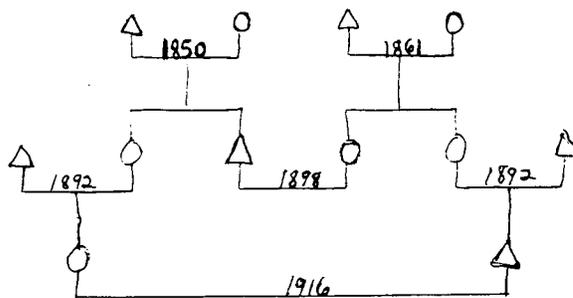
F. Verner  
N. Doyle



Mariage: C. Lamontagne (1963)  
E. Verner



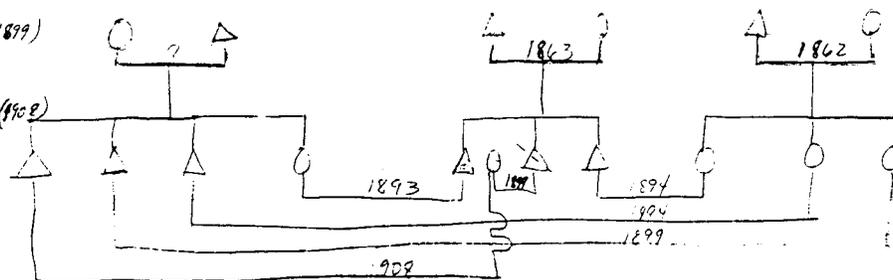
Mariage: E. Sirois (1916)  
I. Rioux



Mariages: P. Lamontagne (1894)  
V. Brière

J. Lamontagne (1899)  
G. Brière

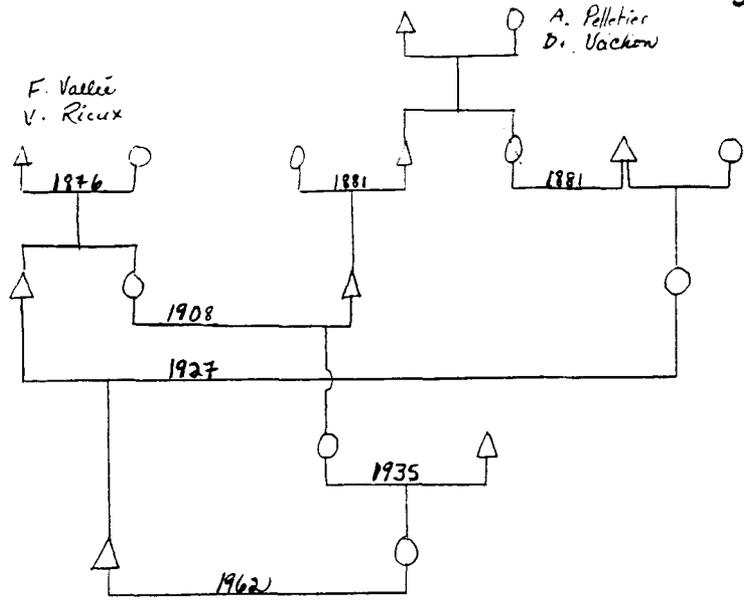
G. Lamontagne (1902)  
M. Leblond



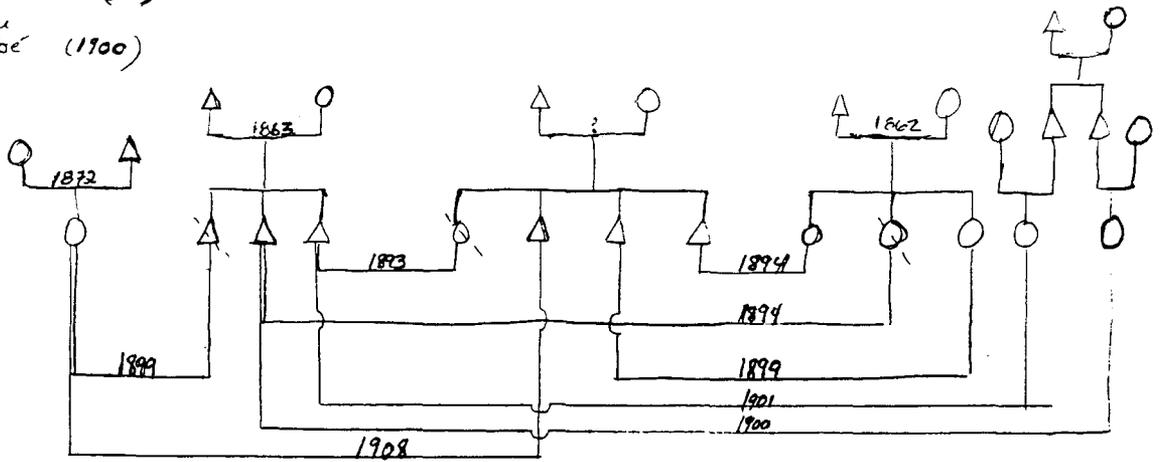




Marriage: G. Breston  
P. Vallée (1962)



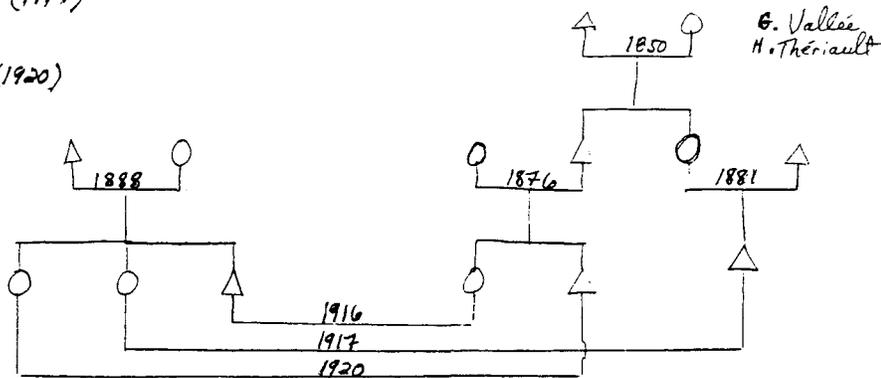
Marriage:  
 [ D. Rousseau (1893)  
 P. Dumontagne  
 E. Bérubé (1901)  
 P. Rousseau  
 M-J Bérubé (1900)



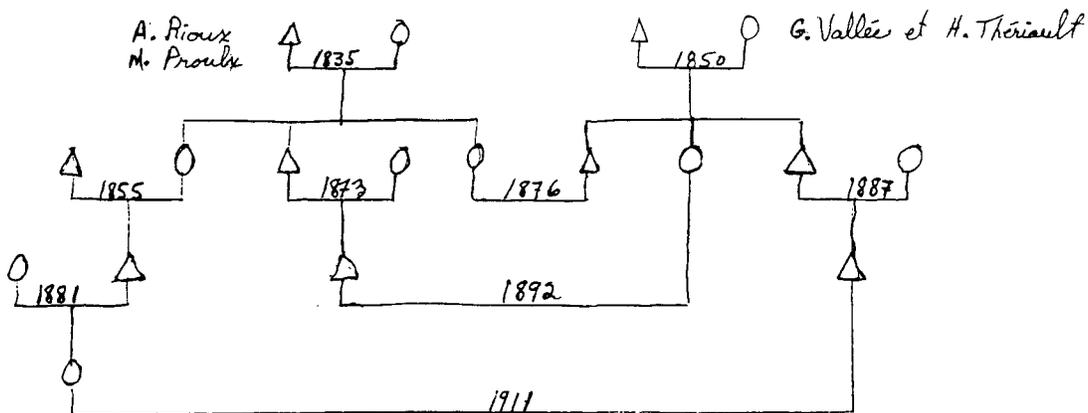
Mariage G. Vallée (1916)  
A. Breton

D. Pelletier (1917)  
X. Breton

R. Breton (1920)  
P. Vallée

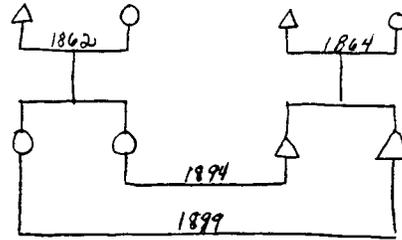


Mariage: T. Vallée (1911)  
P. Larivière



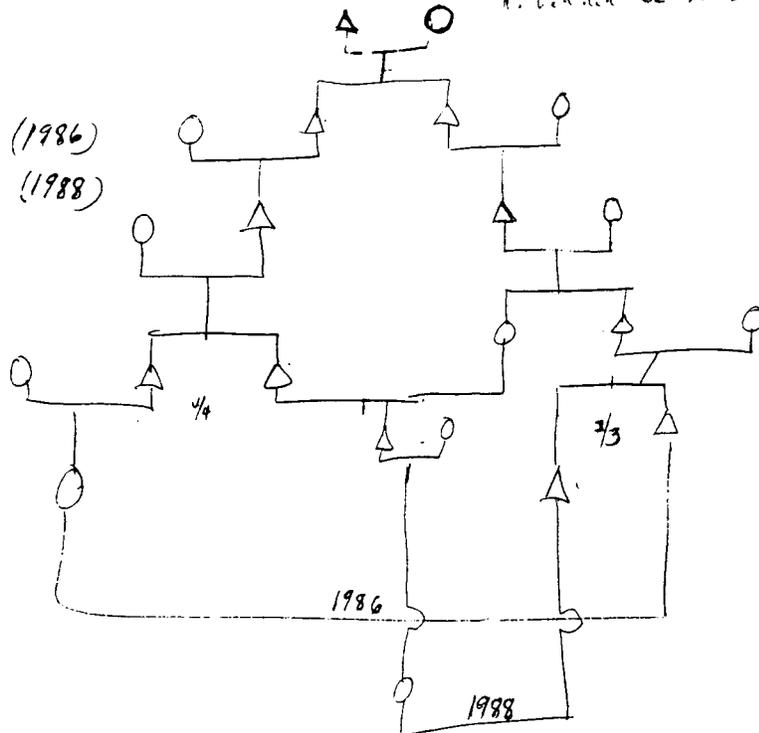
Mariages: U. Brière (1874)  
 P. Lamontagne

A. Brière (1877)  
 J. Lamontagne

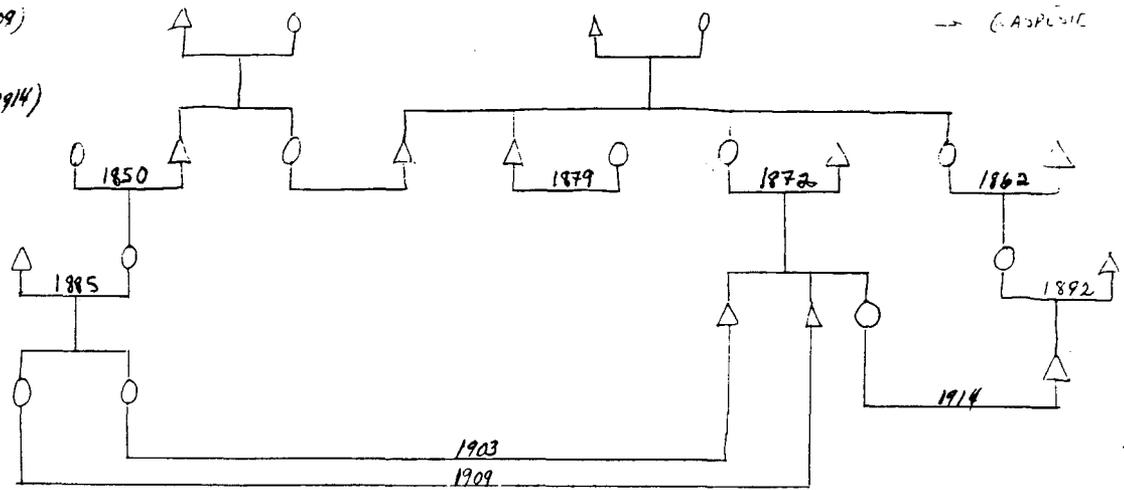


Mariages: D. Verner (1986)  
 C. Verner (1988)

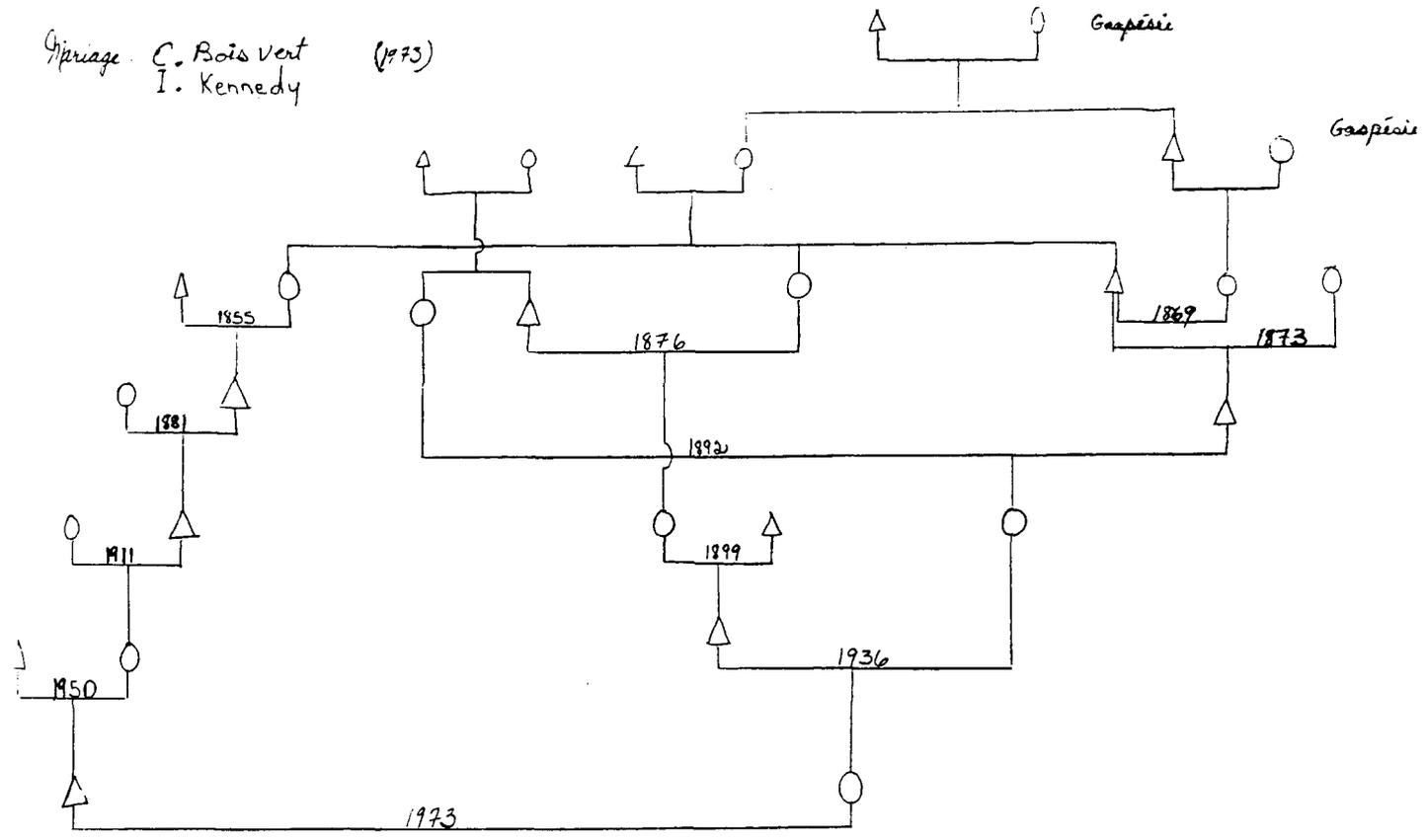
F. Verner et N. Doyle



Mariages: F. Bérubé (1903)  
 M. Thivierge  
 E. Bérubé (1909)  
 E. Thivierge  
 A. Bérubé (1914)  
 P. Bouchard

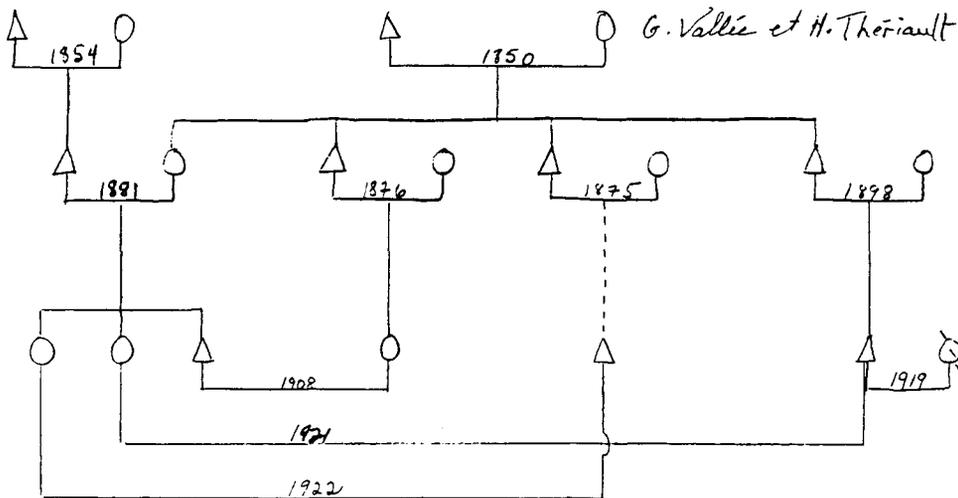


Mariage: C. Bois Vert (1973)  
 I. Kennedy



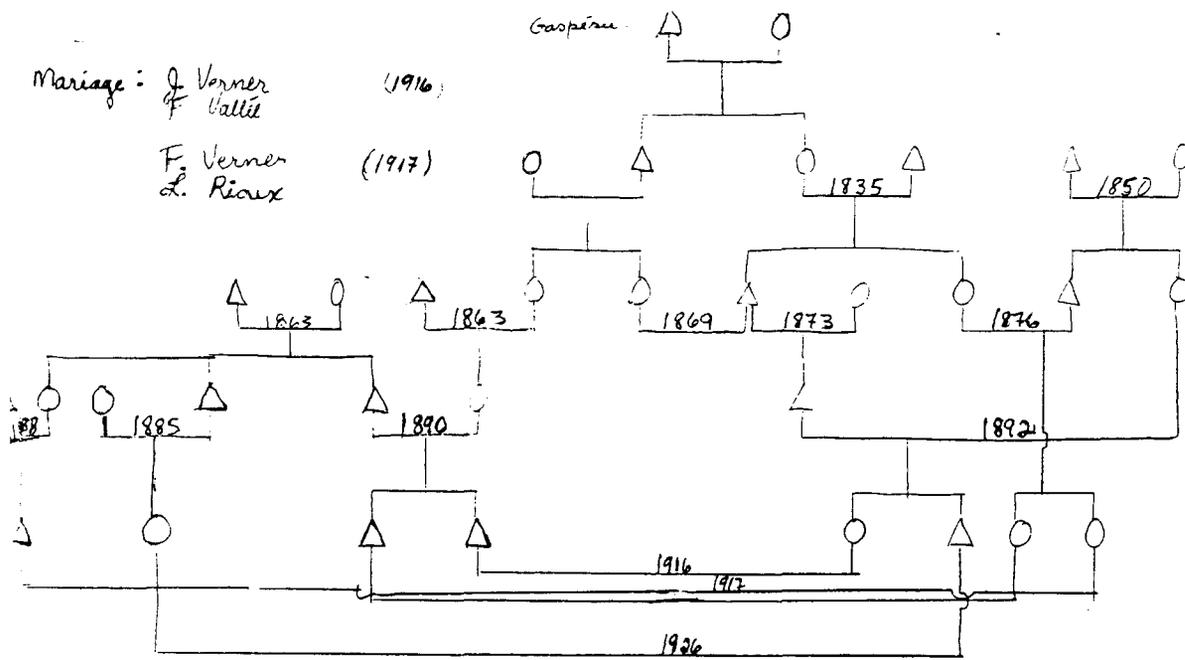
Mariage: T. Pelletier (1908)  
 M. Vallée  
 G. Pelletier (1921)  
 J.-A. Vallée  
 D. Pelletier (1922)  
 E. Vallée

G. Vallée et H. Thériault

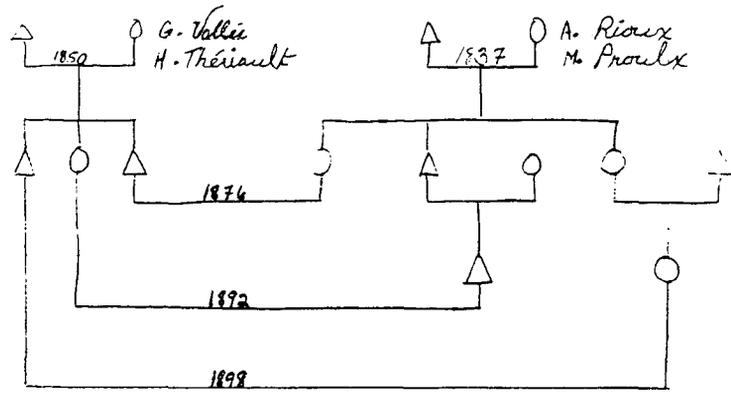


Mariage: J. Verrier (1916)  
 F. Vallée  
 F. Verrier (1917)  
 L. Rioux

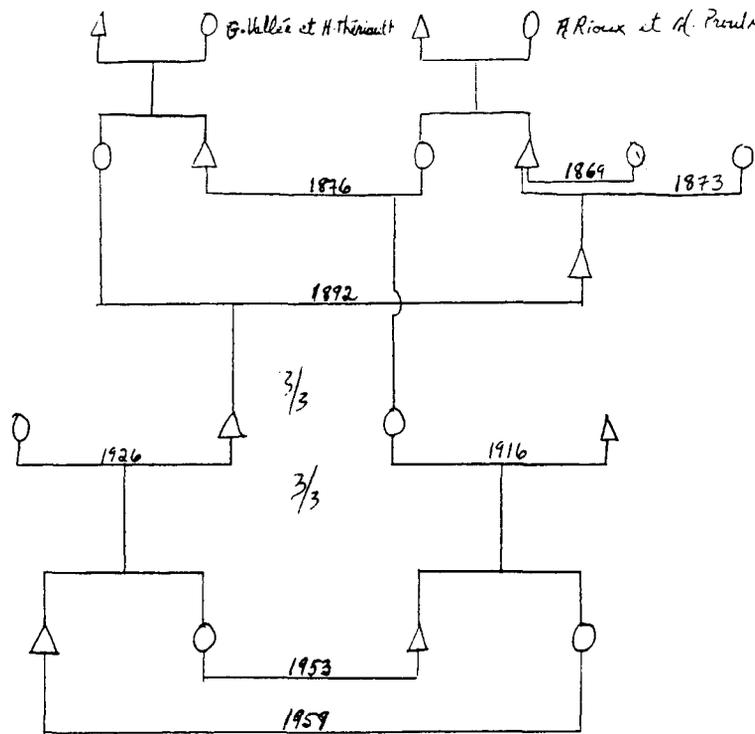
Gaspé



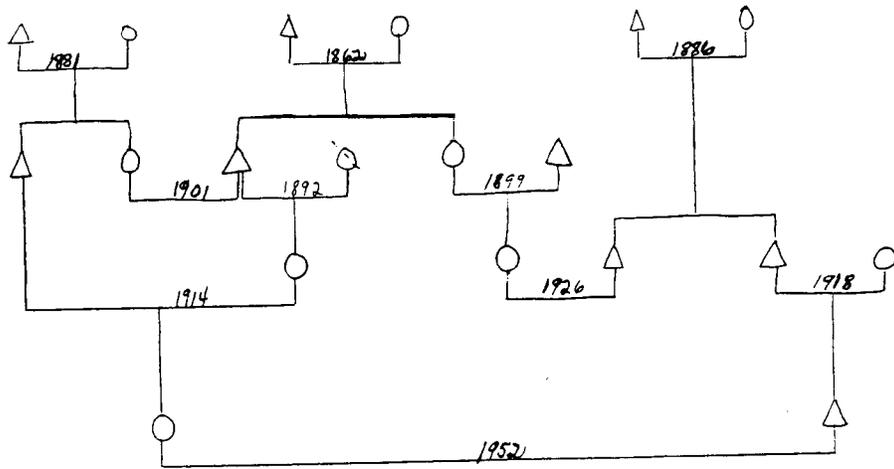
- usage : - P. Vallée (1876)  
          H. Rioux
- A. Vallée (1892)  
          A. Rioux
- A. Vallée (1898)  
          L. Neussel



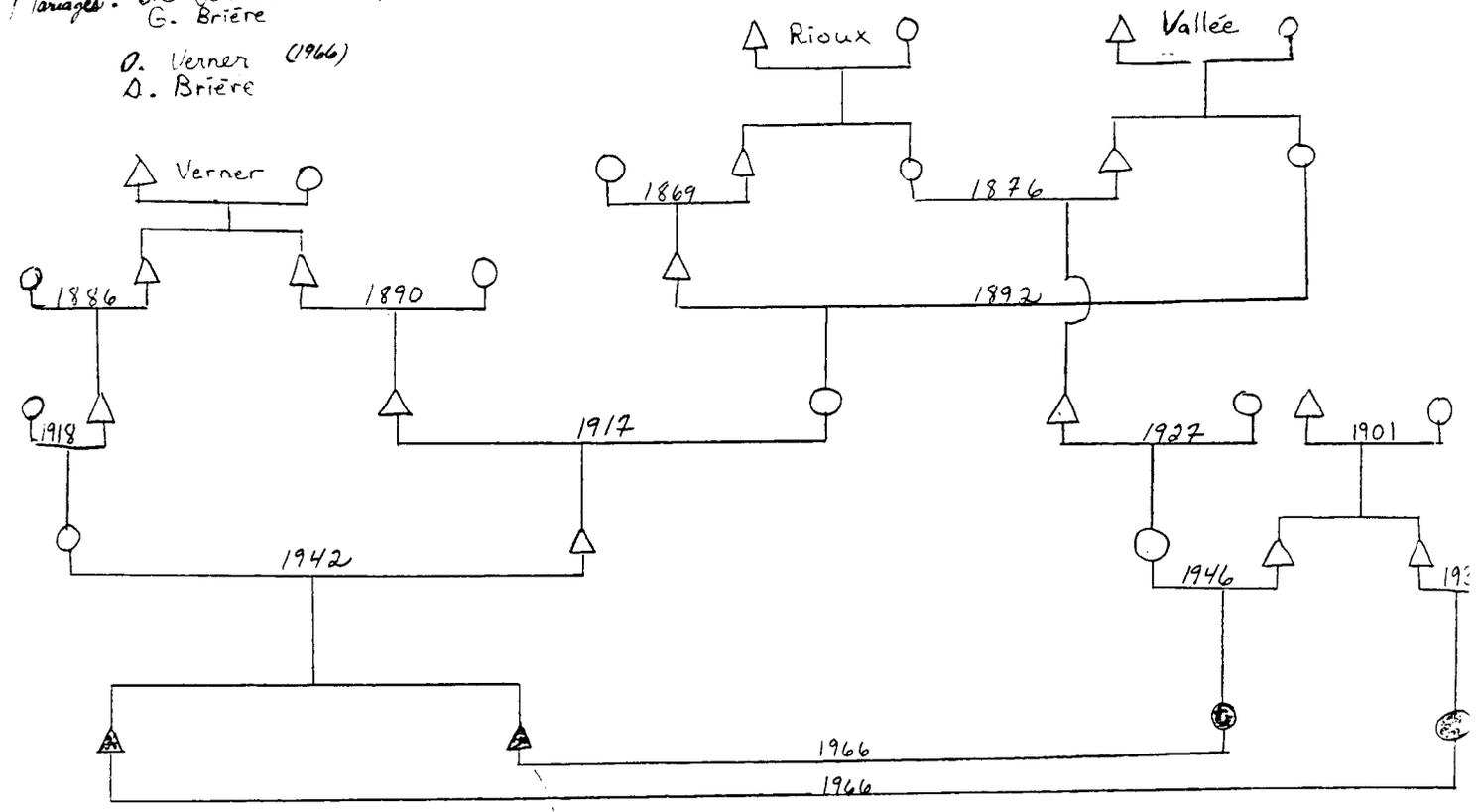
- Manager: Y. Breton (1953)  
          H. Rioux
- C. Breton (1959)  
          T. Rioux
- A. Vallée (1892)  
          A. Rioux
- P. Vallée (1876)  
          H. Rioux



Marriage: M. Pelletier (1952)  
L. Verner



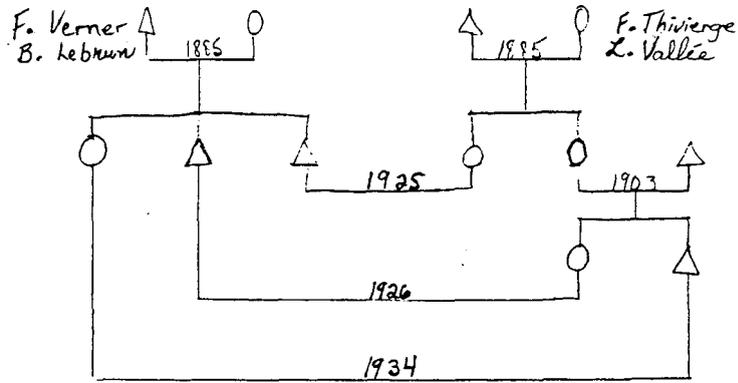
Marriages: J.G. Verner (1966)  
G. Brière  
D. Verner (1966)  
D. Brière



Manitou F. Verner (1925)  
L. Thivierge

E. Verner (1926)  
A. Wilson

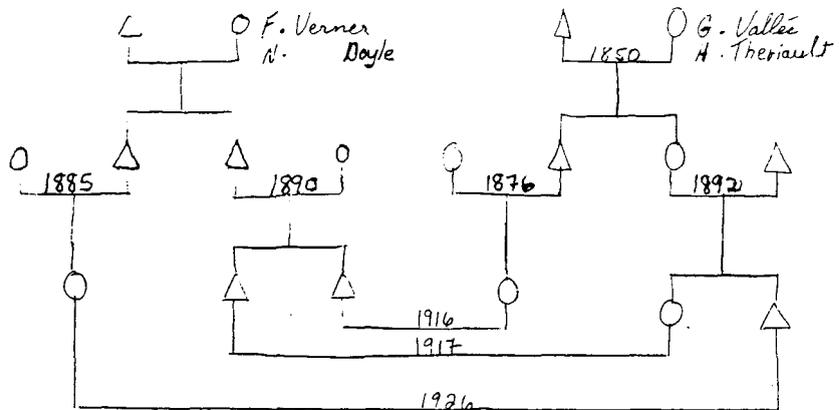
C. Verner (1934)  
J. Wilson



Grande N. Verner (1926)  
A. Rioux

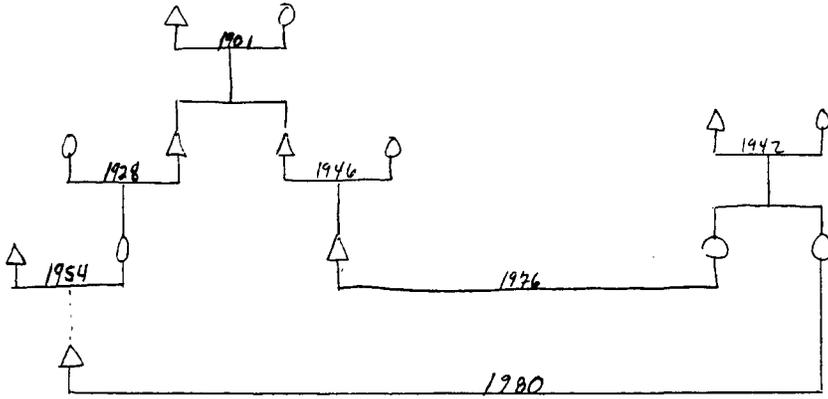
J. Verner (1916)  
F. Vallée

R. Verner (1917)  
L. Rioux

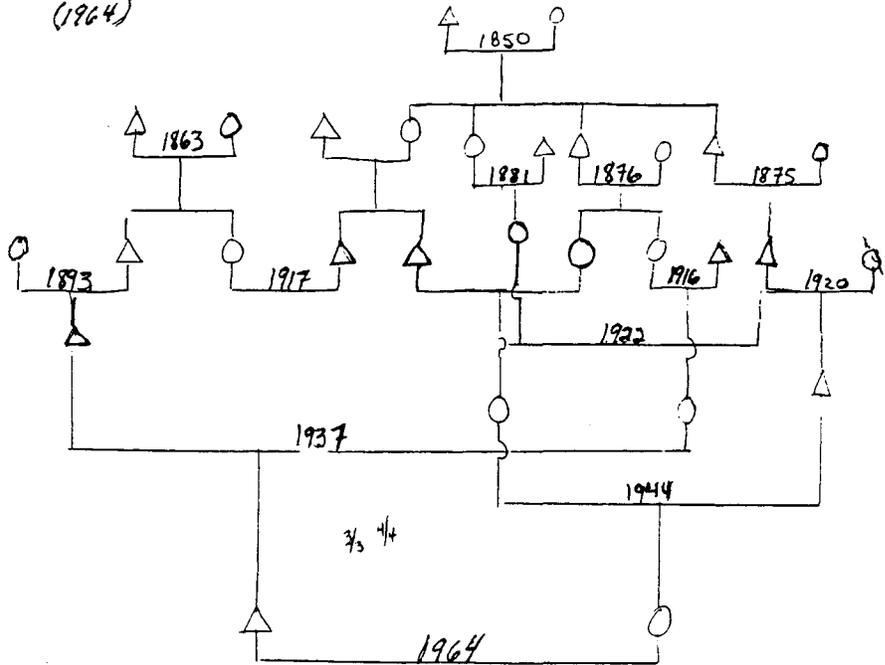


Mariage: Y. Wilson (1976)  
D. Brière

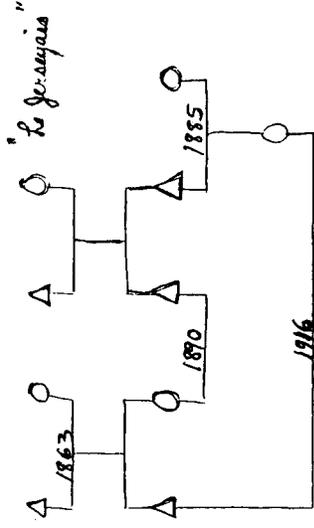
L. Wilson (1980)  
A. Bérubé



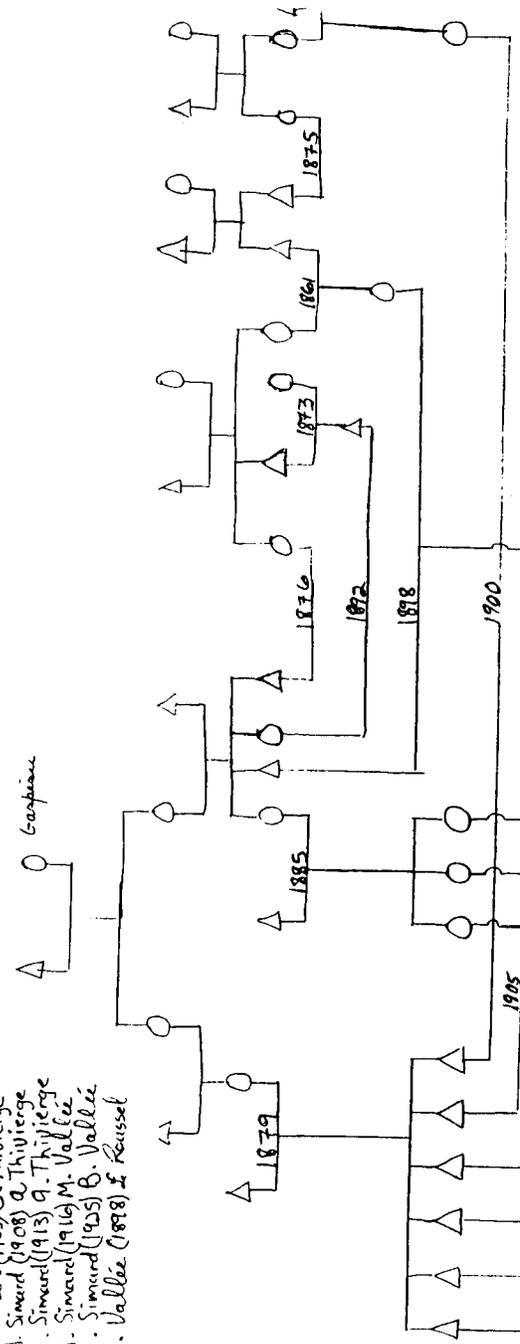
Mariage: J.-E. Rousseau (1964)  
E. Vallée



Mariage: M. Rousseau (1916)  
 X. Verner (1890)  
 A. Rousseau (1890)  
 J. Verner

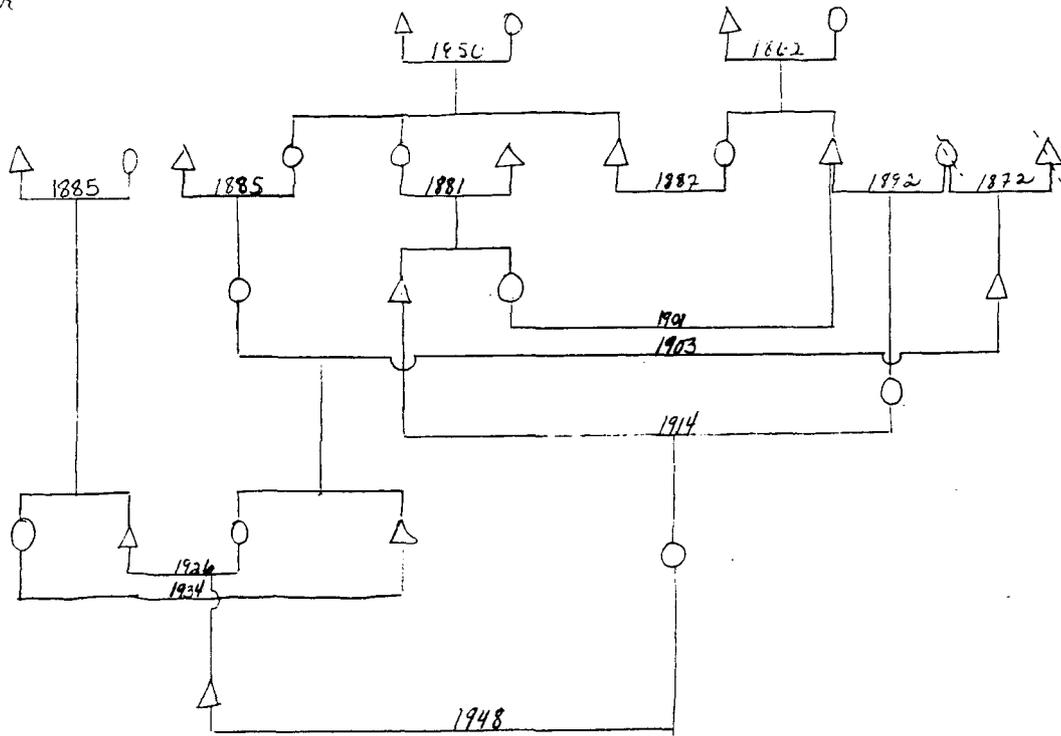


Mariage: J-B Simard - M. Wilson (1900)  
 P. Simard (1905) C. Thivierge  
 M. Simard (1908) A. Thivierge  
 E. Simard (1913) A. Thivierge  
 G. Simard (1916) M. Vallée  
 M. Simard (1925) B. Vallée  
 A. Vallée (1898) E. Kussel

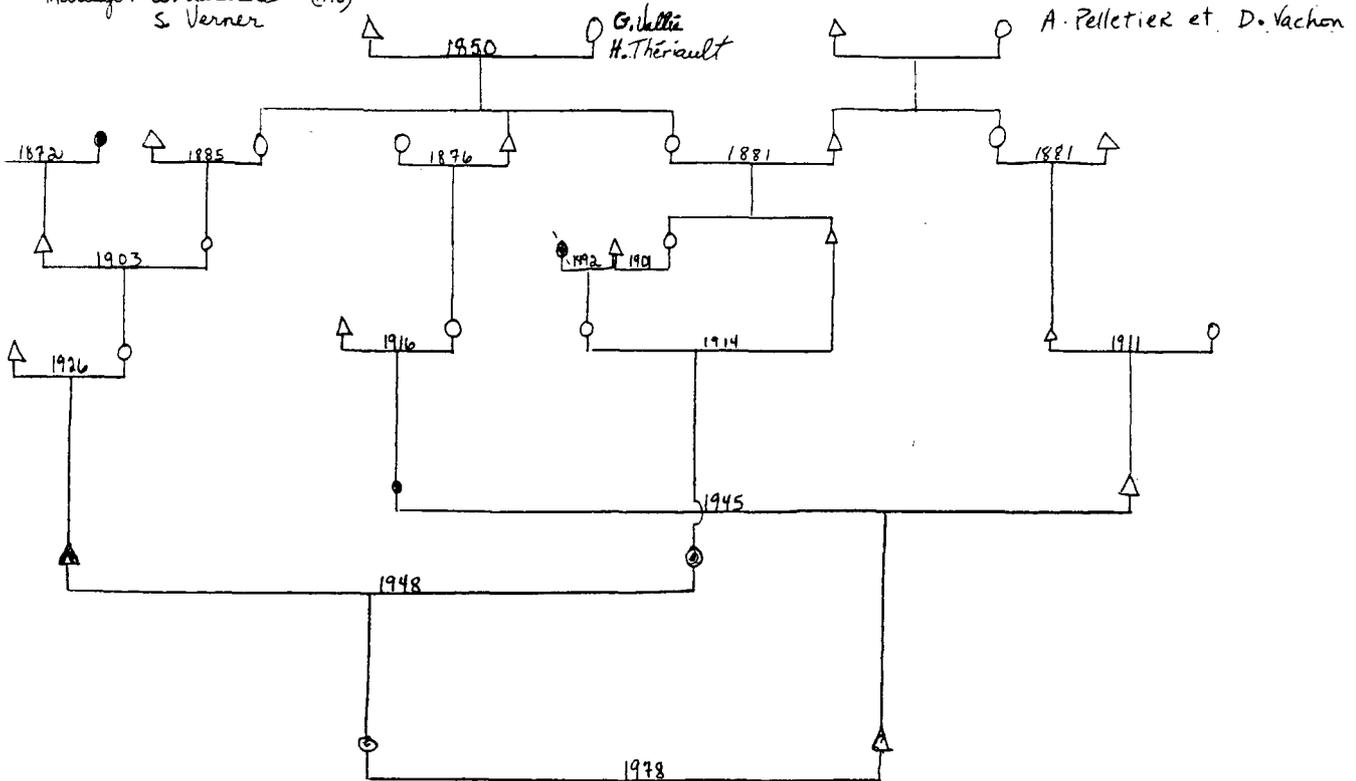


Mariage: A. Pelletier  
T. Verner (1948)

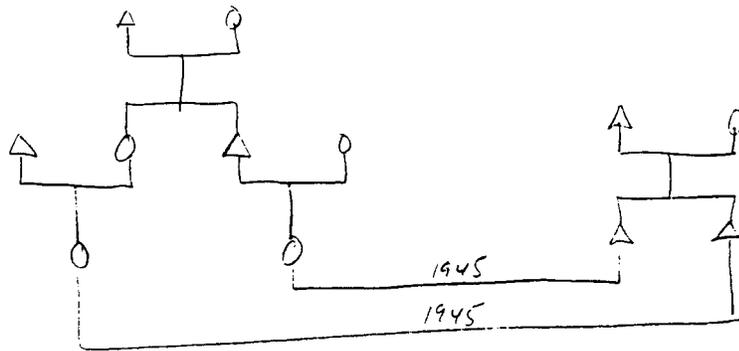
354.



Mariage: W. Lanière  
S. Verner (1978)



J. Lariivière (1945)  
 A. Lariivière (1945)

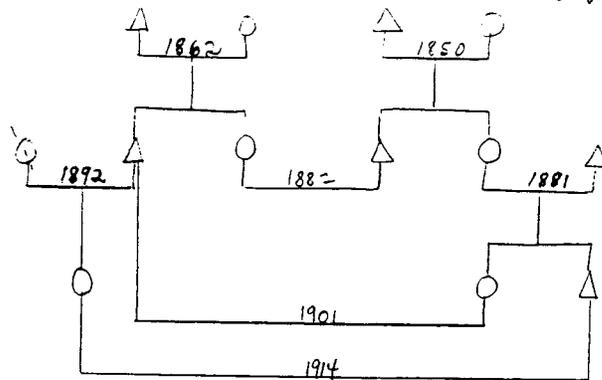


Marriage double

Marriage J.B. Pelletier (1914)  
 A. Brière

L. Brière (1901)  
 O. Pelletier  
 A. Brière (1887)  
 C. Vallée

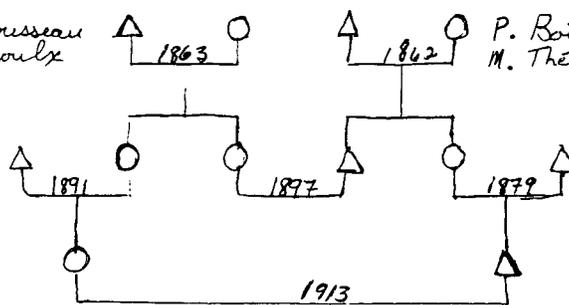
E. Vallée et H. Thériault



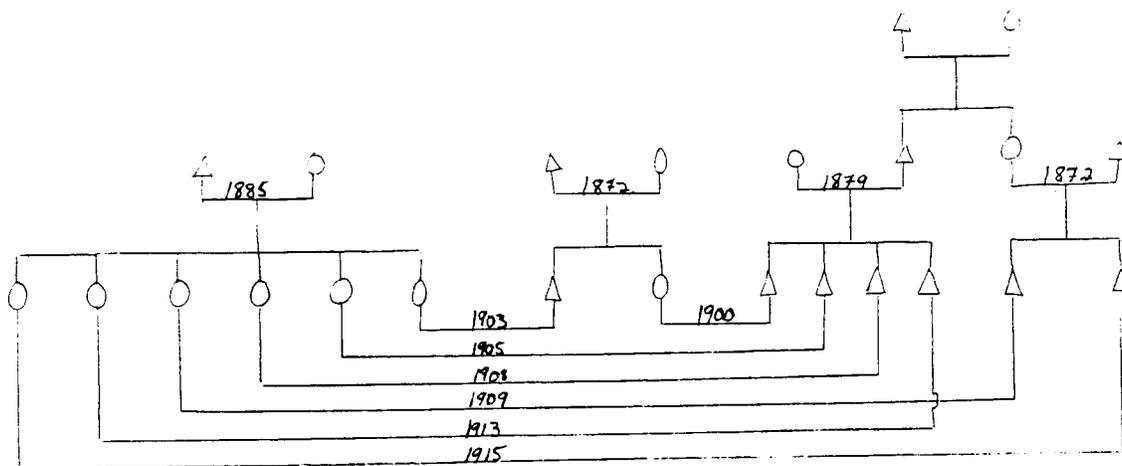
Marriage: R. Talbot (1913)  
J. Simard

M. Rousseau (1897)  
J. Boisvert

A. Rousseau L. Proulx 1863  
P. Boisvert M. Thériault 1862



(Gaspésie)



L. Thivierge (1903)  
F. Wilson

C. Thivierge (1905)  
P. Simard

a. Thivierge (1908)  
M. Simard

M. Thivierge (1909)  
F. Bérubé

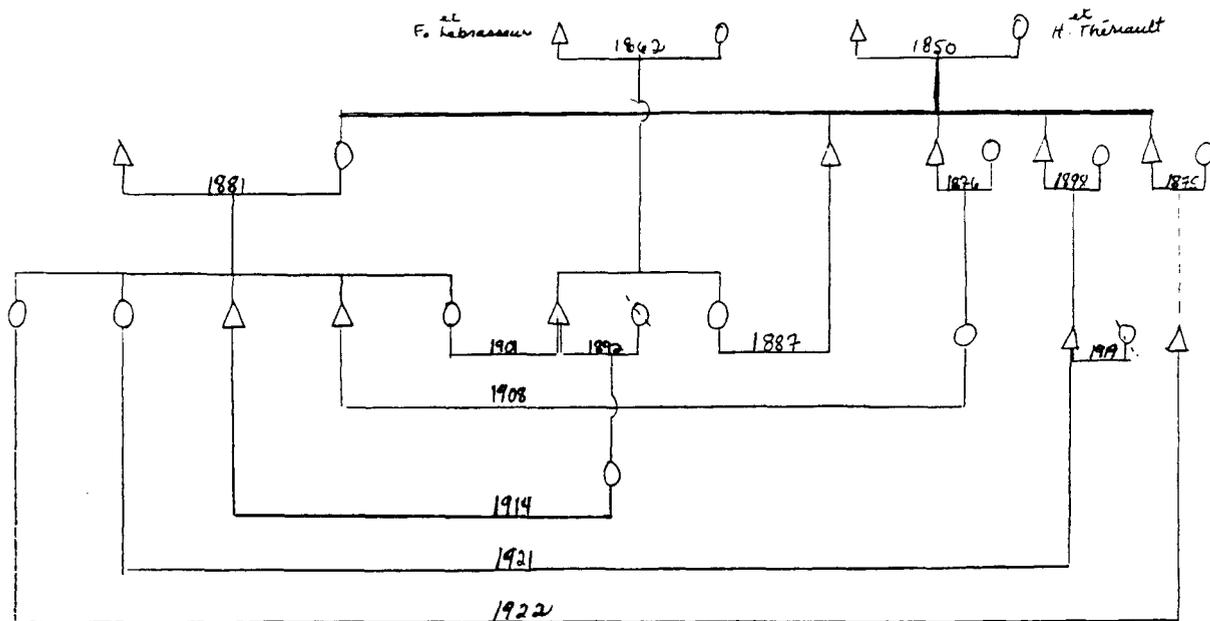
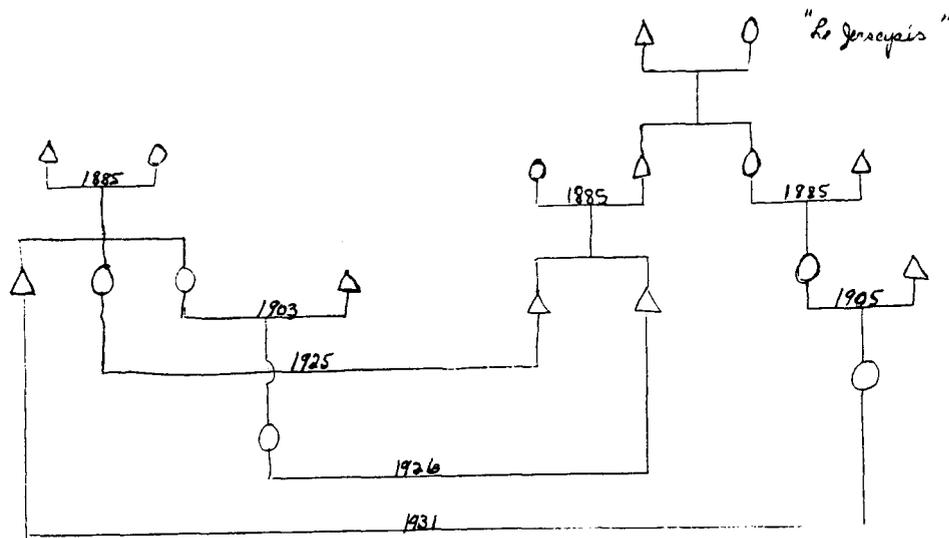
a. Thivierge (1913)  
E. Simard

E. Thivierge (1915)  
E. Bérubé

Liage de Thivierge (1925)  
F. Verner

M. Thivierge (1931)  
G. Ferguson

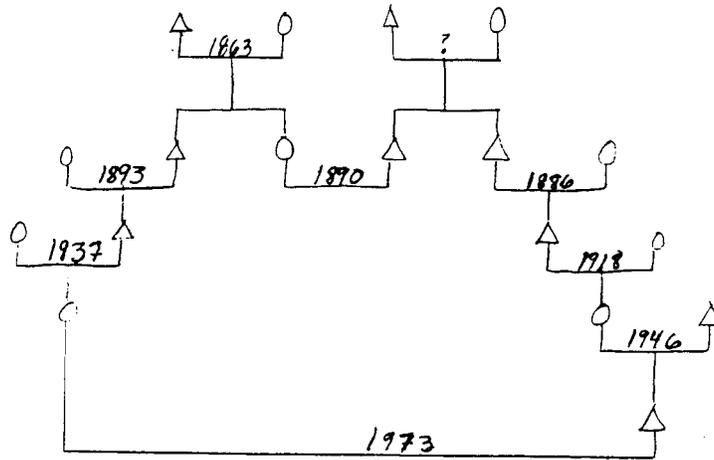
D. Wilson (1926)  
E. Verner



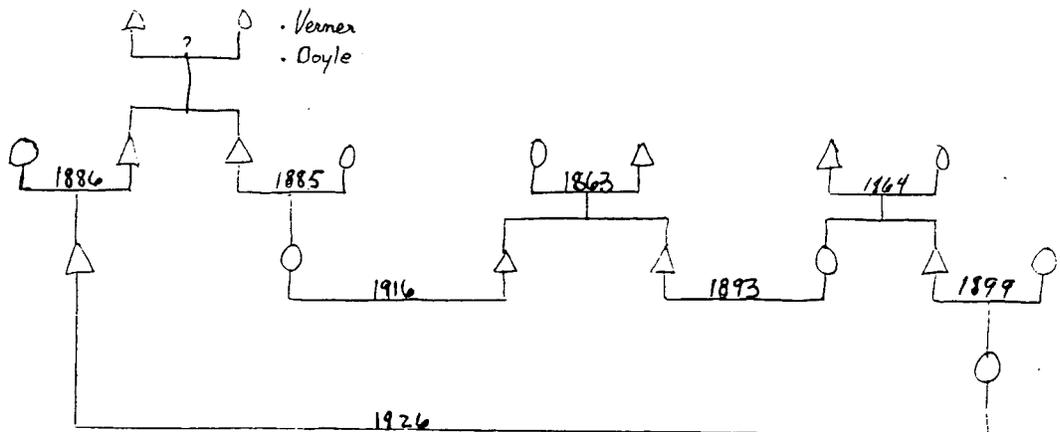
Mariages:

- |              |        |              |        |                 |        |              |        |              |        |
|--------------|--------|--------------|--------|-----------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|
| D. Pelletier | (1901) | L. Pelletier | (1908) | J.-B. Pelletier | (1914) | D. Pelletier | (1921) | A. Pelletier | (1922) |
| L. Brière    |        | M. Vallée    |        | A. Brière       |        | E. Vallée    |        | J.-A. Vallée |        |

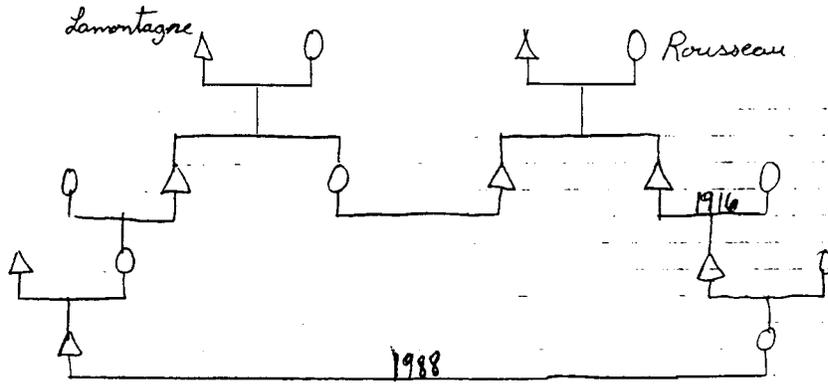
Marriage: C. Rousseau (1873)  
B. Rioux



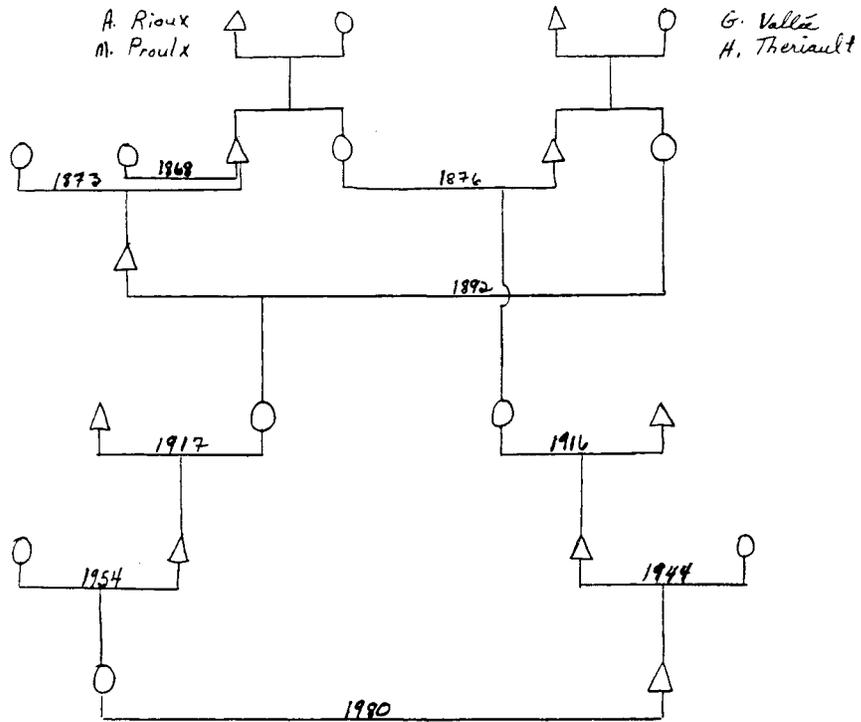
Marriage: J. Verner (1926)  
P. Lamontagne



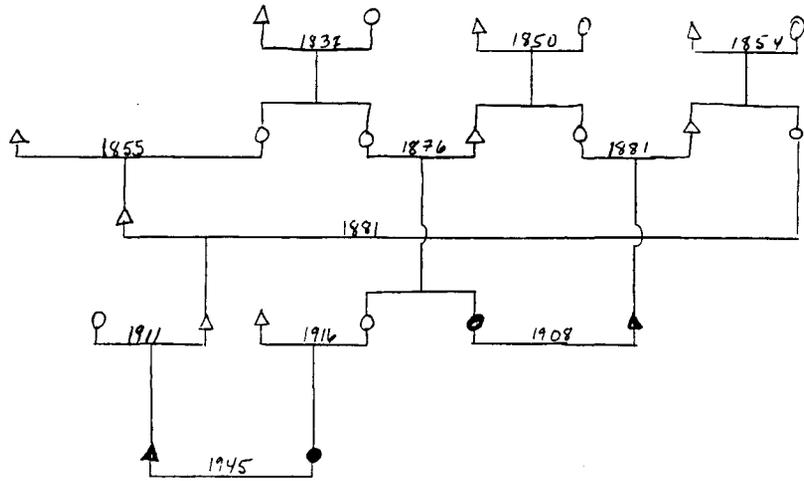
Marriage: M. Wilson (1988)  
 W. Rousseau



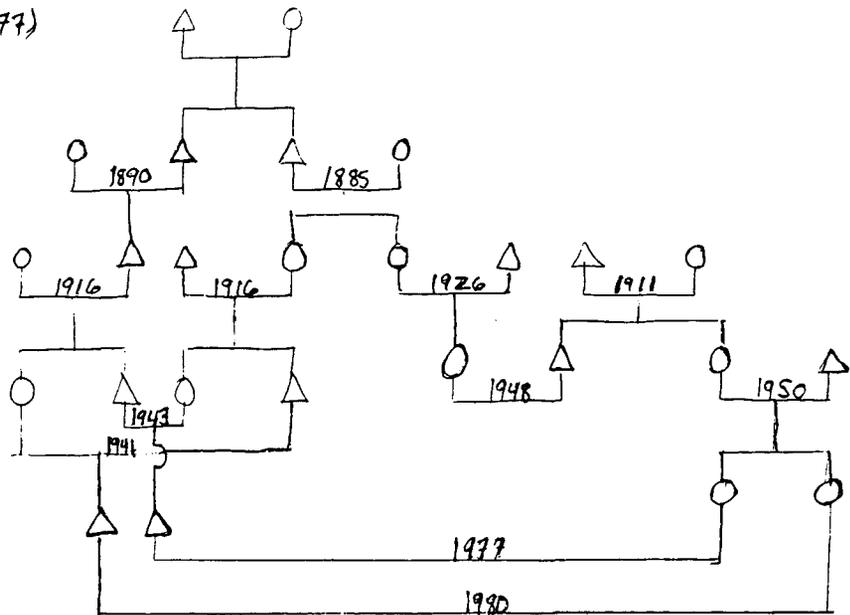
Marriage: M. Breton (1980)  
 P. Verner



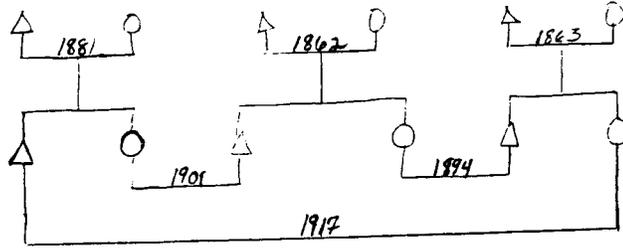
Marriage: M. Breton (1945)  
 & L. Laviere



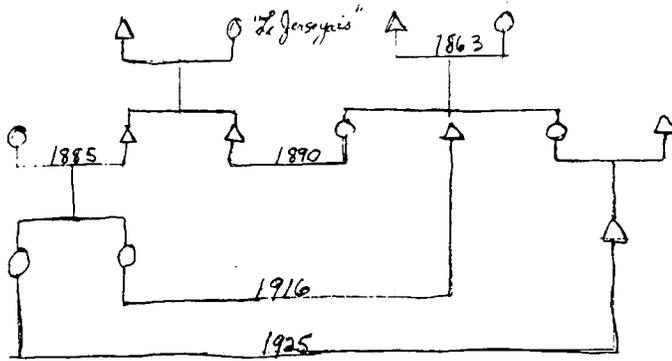
Marriage: D. Rousseau (1980)  
 & Kennedy  
 D. Verner (1977)  
 D. Kennedy



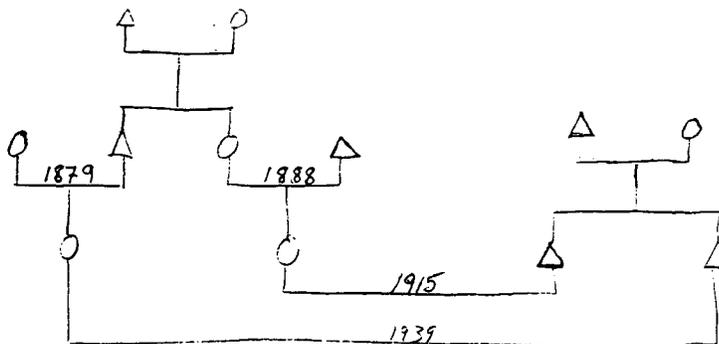
Marriage: E. Pelletier (1917)  
O. Rousseau



Marriages: L. Verner (1916)  
M. Rousseau  
M. Verner (1925)  
A. Talbot



Marriage: M-A Simard (1939)  
H. Michaud  
G. Simard  
W. Savard (1888)  
A. Michaud (1915)  
E. Savard.

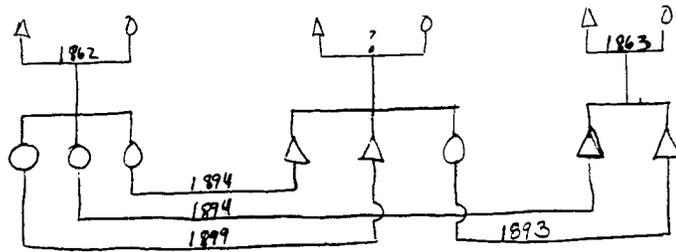


Marriages: V. Brière (1894)  
P. Lamontagne

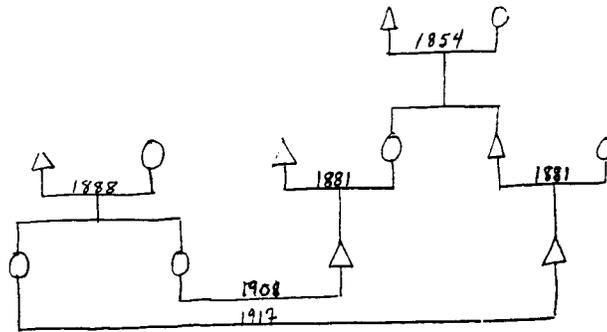
D. Brière (1894)  
P. Rousseau

A. Brière (1899)  
J. Lamontagne

P. Lamontagne (1873)  
D. Rousseau

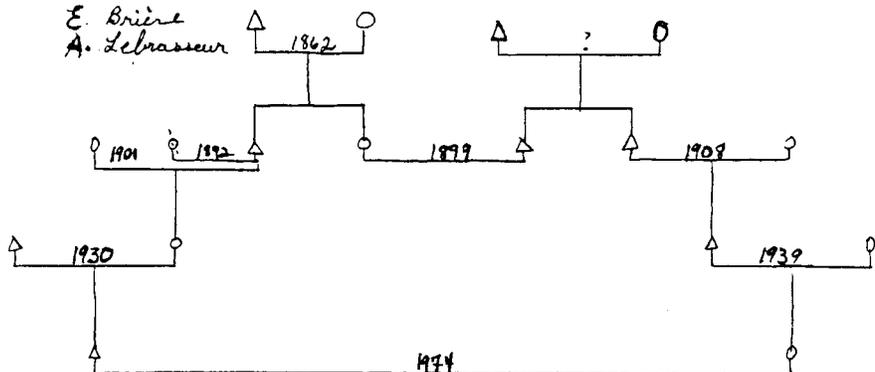


Marriage: D. Pelletier (1917)  
I. Breton



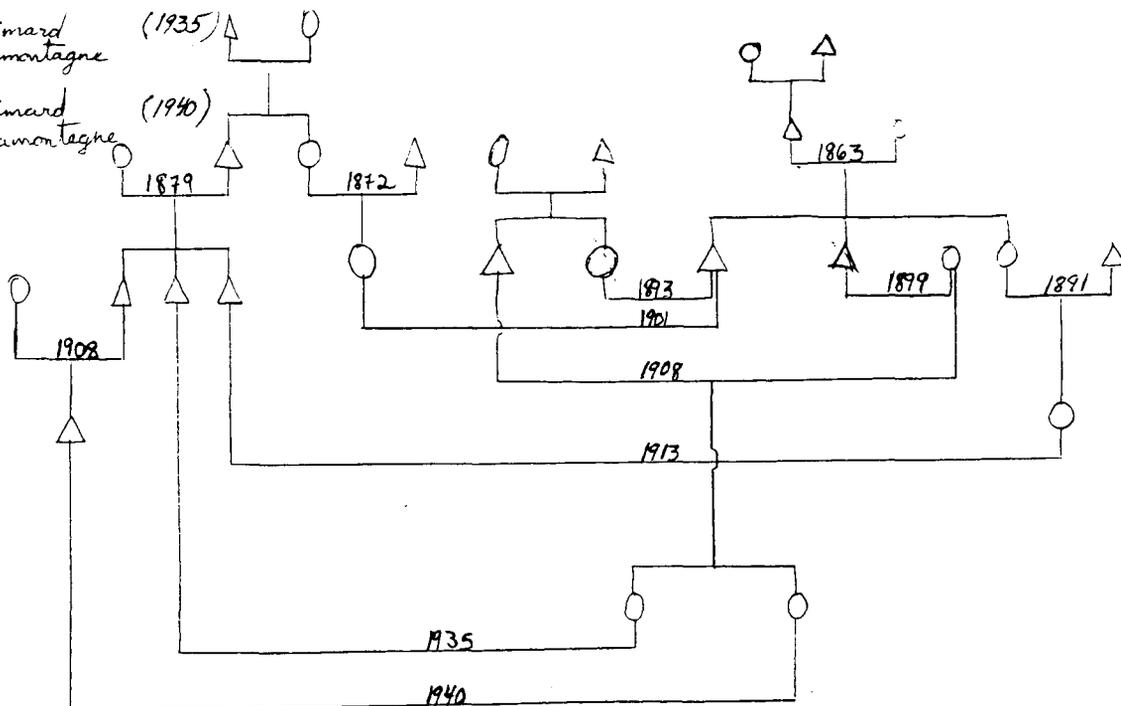
Marriage: J. Lamontagne (1974)  
Y. Breton

E. Brière  
A. Lebrasseur



Mariage : L. Simard  
A. Lamontagne (1935)

M. Simard (1940)  
A. Lamontagne



Mariages : B. Rioux  
Y. Breton (1953)

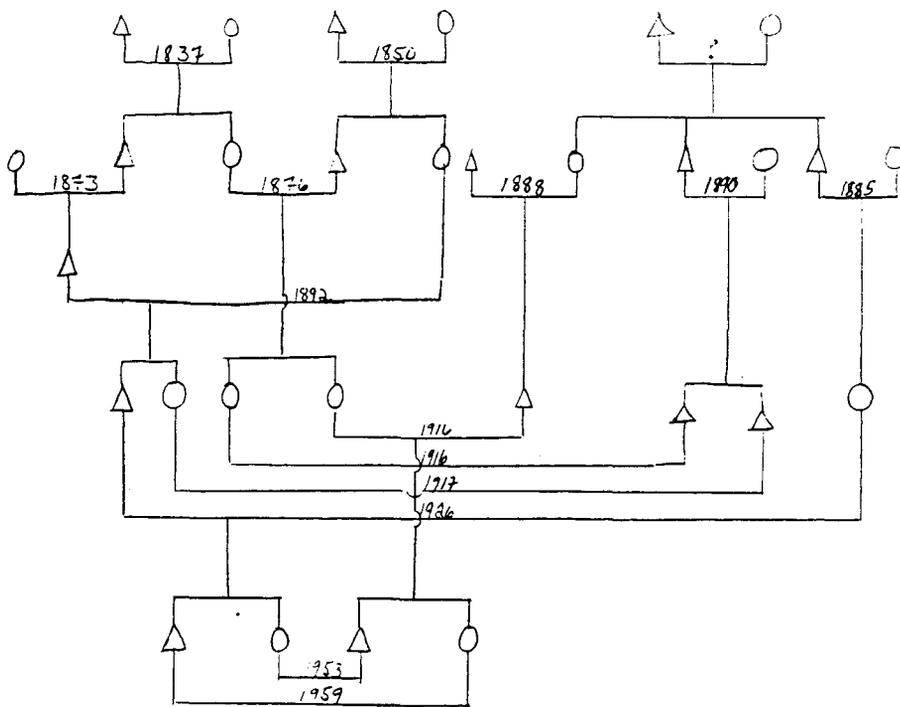
T. Rioux (1957)  
C. Breton

A. Rioux (1936)  
N. Verner

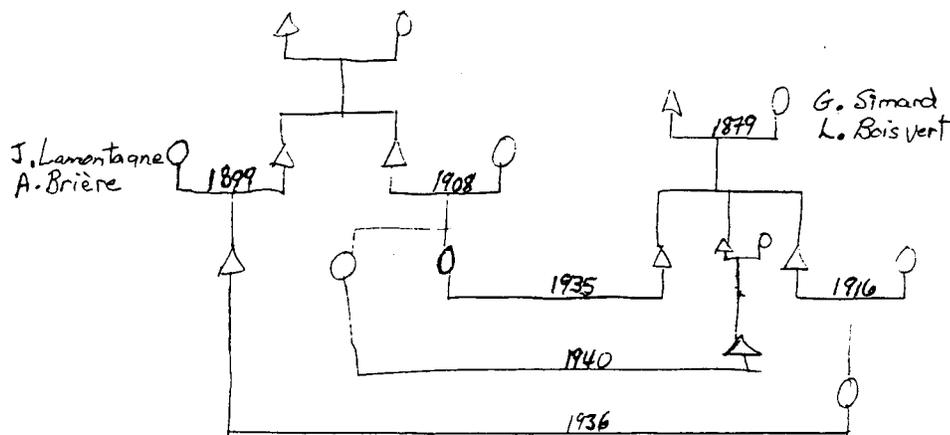
V. Verner (1919)  
L. Rioux

J. Verner (1916)  
F. Vallée

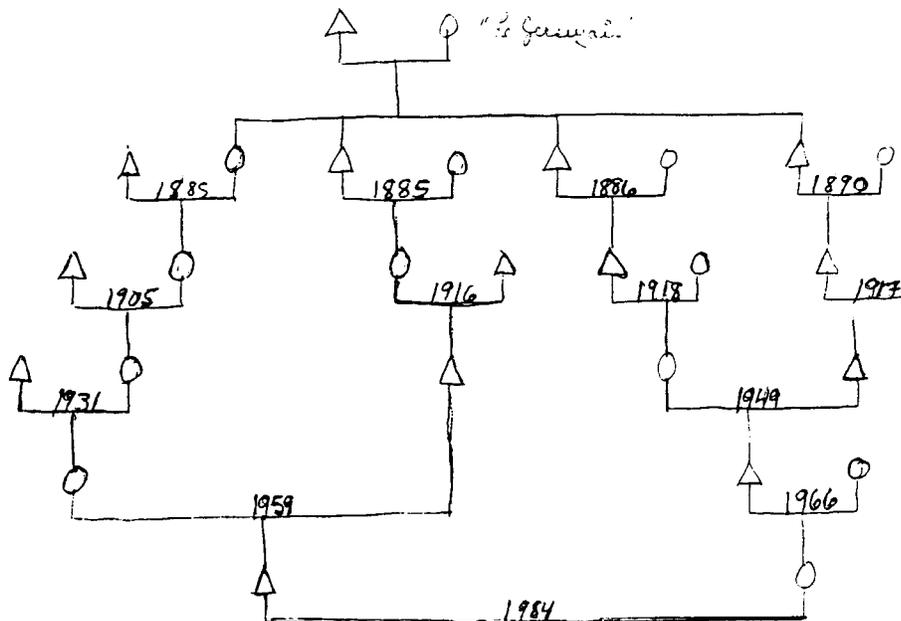
A. Breton (1916)  
G. Vallée



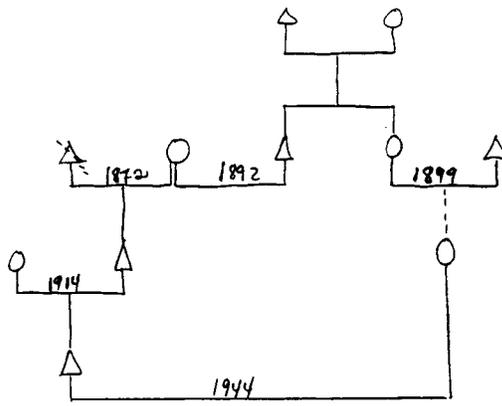
Marriage: C. Lamontagne (1936)  
J. Larivière



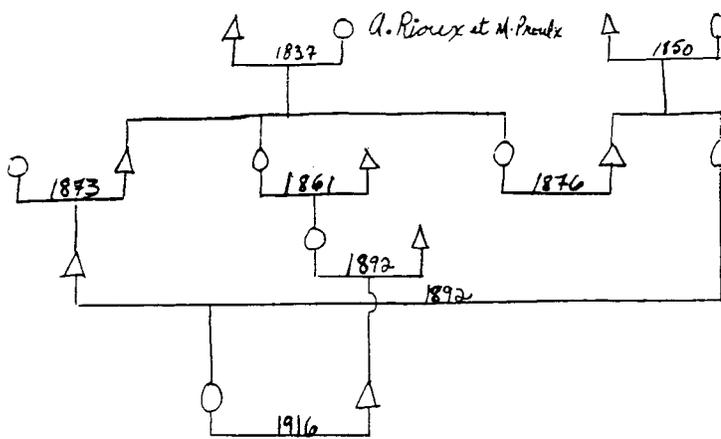
Marriage: A. Rousseau (1984)  
S. Verner



Marriage: C. Wilson (1944)  
Y. Lamontagne



Marriage: I. Rioux (1916)  
C. Sirois



G. Vallée et  
H. Thirault

Marriage: R. Pelletier (1948)  
G. Verner

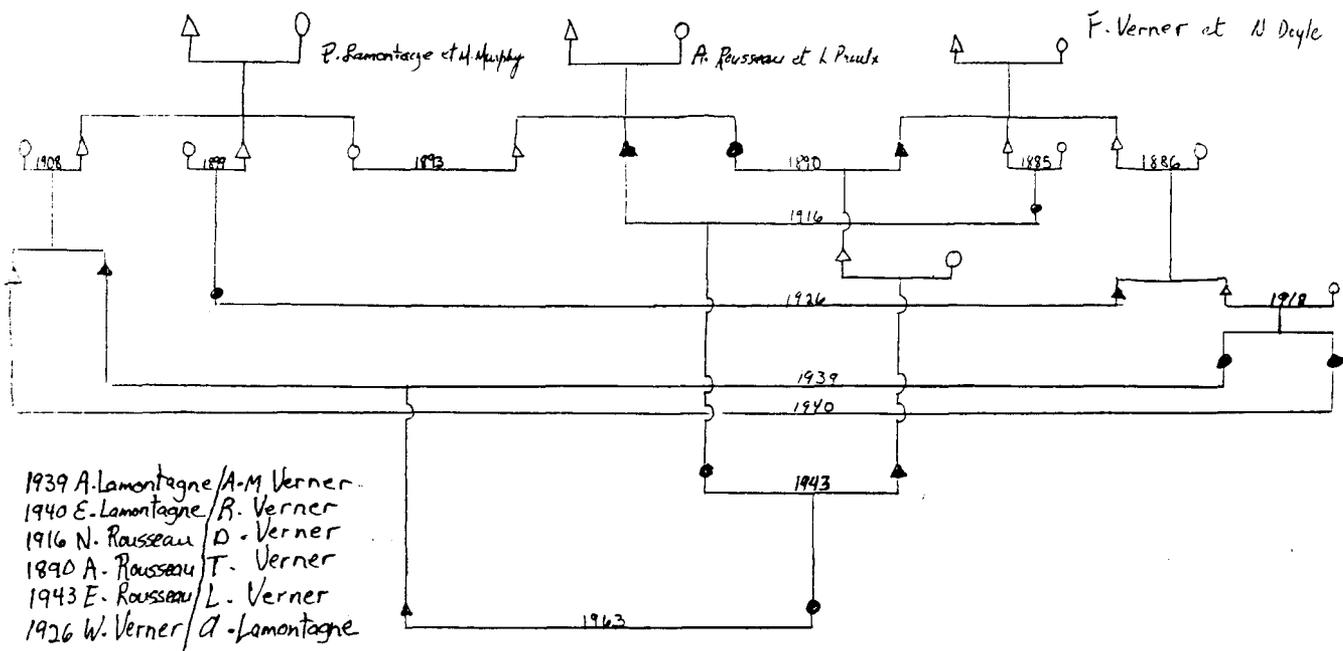
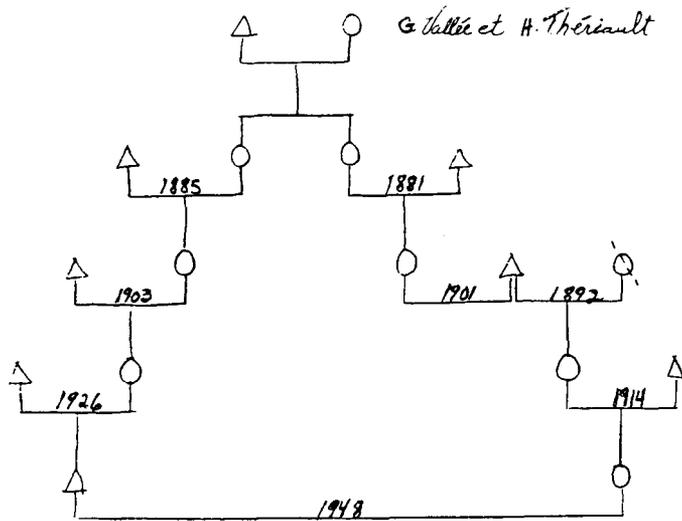
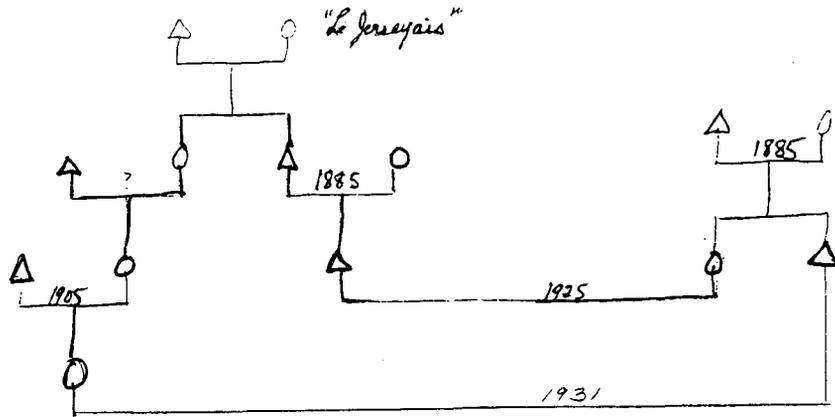
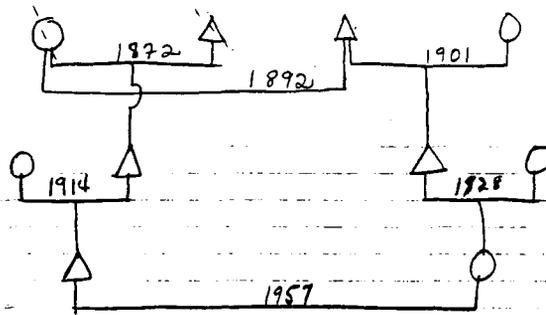


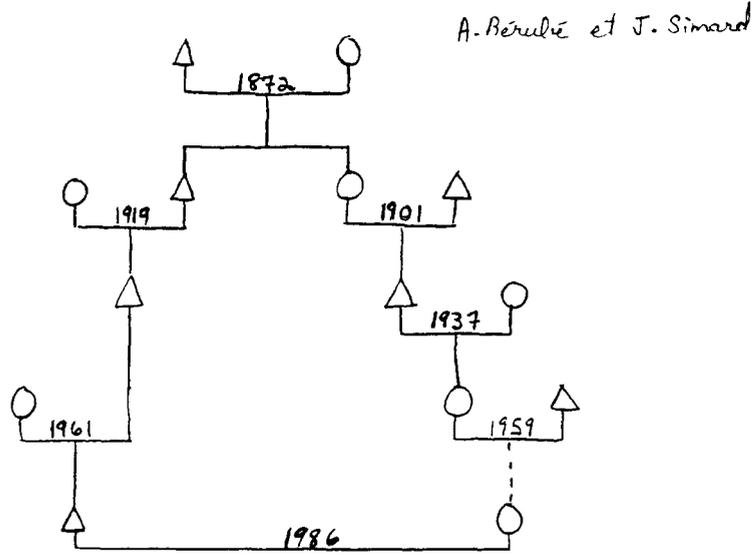
Figure 100 Thivierge (1931)  
 La Ferguson  
 Thivierge (1925)  
 E. Verner



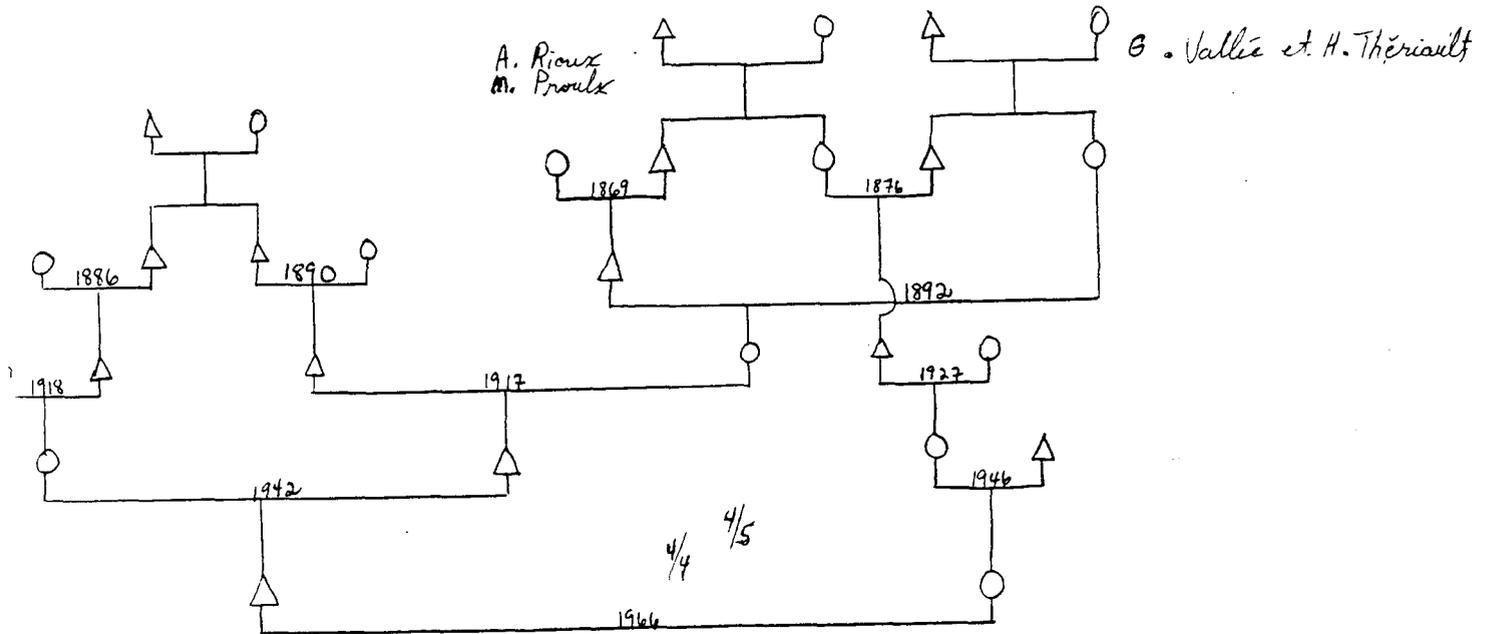
Mariage: P. Brière (1957)  
 D. Wilson



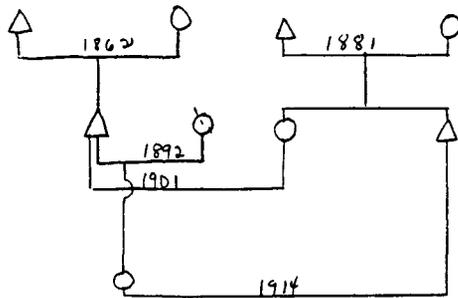
Marriage: L. Bérubé (1986)  
 M. Wilson



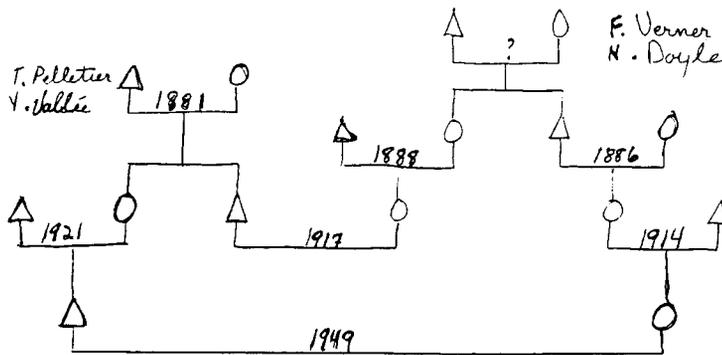
Marriage: G. Brière (1966)  
 J. G. Verner



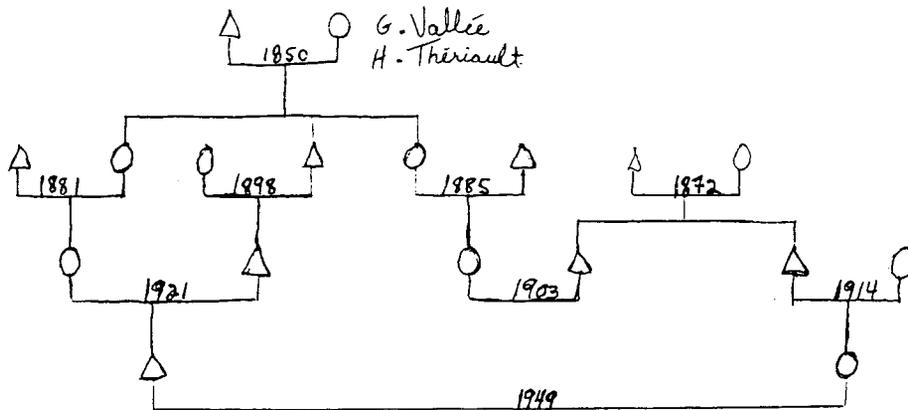
Marriage: A. Brière (1914)  
 J. B. Pelletier



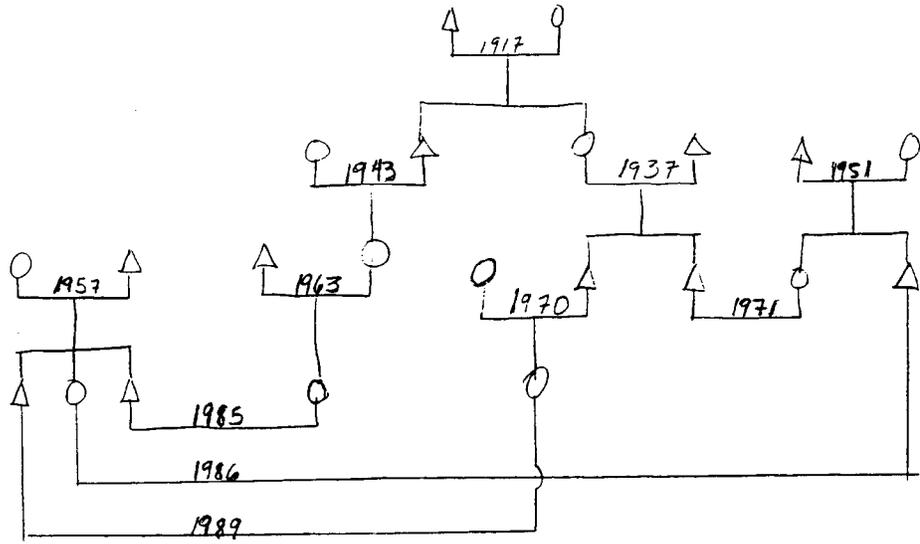
Marriage: A. Vallée (1949)  
 W. Wilson



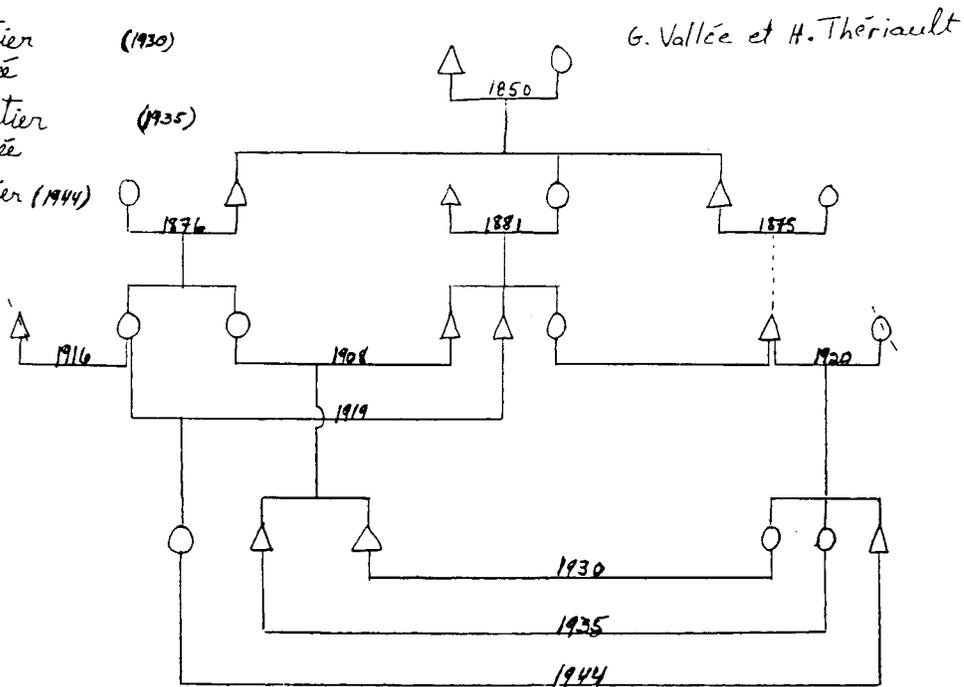
Marriage: A. Vallée (1949)  
 W. Wilson



Mariages: M. Wilson (1966)  
 B. Mc Duff  
 G. Wilson (1985)  
 C. Lamontagne  
 N. Wilson (1989)  
 S. Rousseau

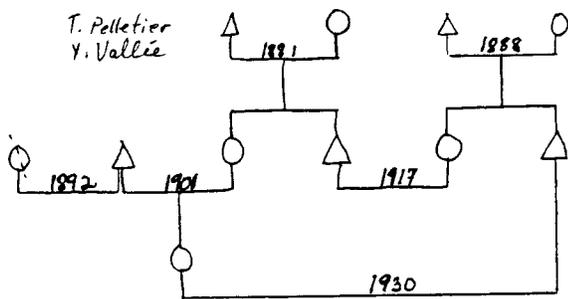


Mariages: G. Vallée et H. Thériault  
 G. Vallée (1930)  
 F. Vallée  
 G. Vallée (1935)  
 R. Vallée  
 C. Vallée (1944)  
 T. Vallée



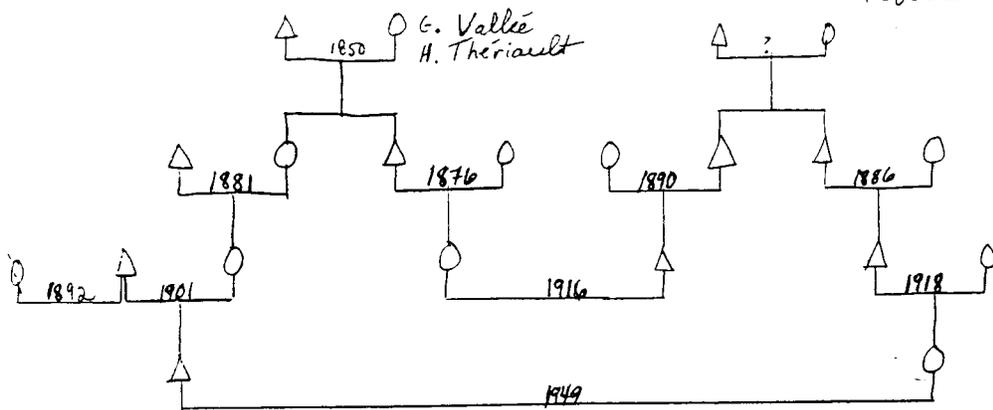
Mariage: L. Brière  
P. Breton (1930)

J. Breton et A. Verner



Mariage: D. Brière  
E. Verner (1949)

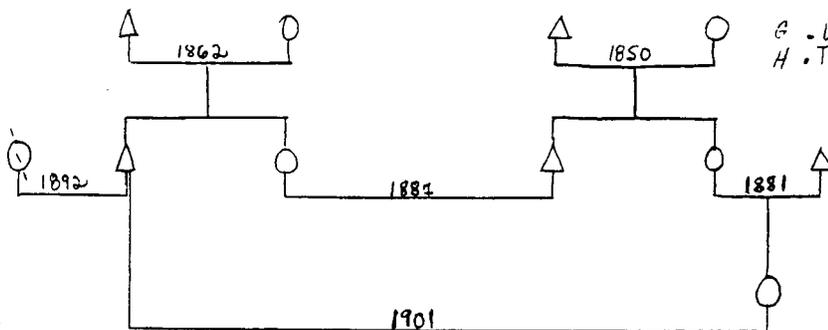
F. Verner et M. Doyle



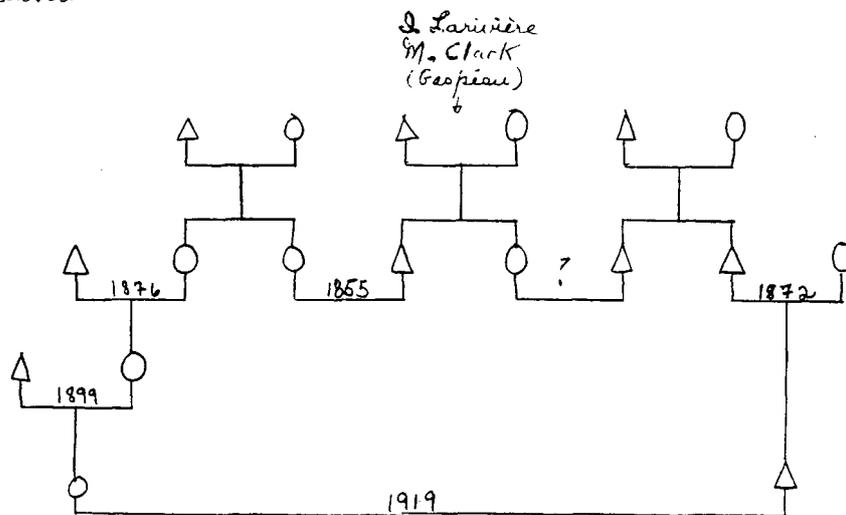
Mariage: A. Brière  
C. Vallée (1887)

L. Brière  
L. Dion (1890)  
D. Pelletier (1901)

G. Vallée  
H. Thériault

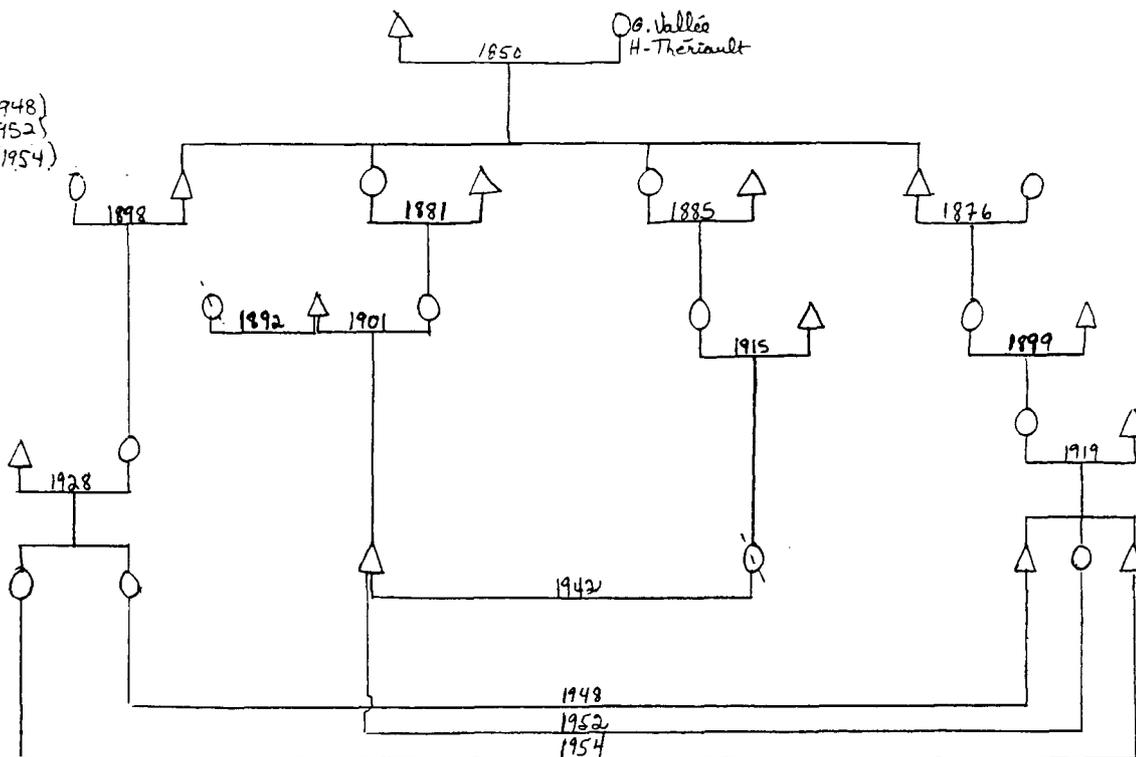


Mariage: C. Bérubé  
A. Boisvert (1919)



Mariages

Bérubé et A. Brière (1948)  
Bérubé et E. Brière (1952)  
Bérubé et R. Brière (1954)



**ANNEXE 3**

**LES DISPENSES DE CONSANGUINITÉ ÉMISES PAR L'ÉGLISE**

LES DISPENSES DE CONSANGUINITÉ ÉMISES PAR L'ÉGLISE					
n = 46					
DEGRÉS	2 - 2	2 - 3	3 - 3	3 - 4	4 - 4
A	1869	1899	1872	1916	1912
	1908	1928	1905		1981
	1919	1936	1916		
	1921	1936	1916		
	1942	1937	1925		
	N	1949	1941 *		1940
		1943 *	1942		
		1948	1944		
N			1945		
			1946		
			1948 *		
É			1953		
			1954		
			1955		
E			1957		
			1959		
			1959		
S			1960		
			1962		
			1975		
			1977		
			1981		
		1981			
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

\* = Consanguinité double



**ANNEXE 4**

**TABLEAU COMPARATIF DES MARIAGES CONSANGUINS  
DOCUMENTÉS A L'AIDE DE GÉNÉALOGIES DESCENDANTES  
ET DES DISPENSES OBTENUES ENTRE 1862-1994**

**TABLEAU COMPARATIF DES MARIAGES CONSANGUINS DOCUMENTÉS 378**  
**À L'AIDE DE GÉNÉALOGIES DESCENDANTES**  
**ET DES DISPENSES OBTENUES**  
**ENTRE 1862 ET 1994**

<b>ANNÉES</b>	<b>PAR GÉNÉALOGIES DESCENDANTES</b>	<b>DISPENSES</b>
1862-1871	1	1
1872-1881	1	1
1882-1891	0	0
1892-1901	1	1
1902-1911	2	2
1912-1921	7	7
1922-1931	5	2
1932-1941	6	5
1942-1951	19	11
1952-1961	19	7
1962-1971	14	4
1972-1981	21	5
1982-1994	35	0
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>46</b>